Secrétariat général

RAPPORT

Service du Numérique

Sous-direction Usages Numériques et Innovation Département Environnement de Travail Numérique

Juin 2022

DESCRIPTION DES FONCTIONNALITES DES PLUGINS GISEH POUR SPIP

C.Imberti – mis à jour le 15/06/2022



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

DES TERRITOIRES www.cohesion-territoires.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaires			
3.0	01/07/2015	Adaptation de la documentation à SPIP 3.0.			
3.1	14/12/2015	Ajout de nouvelles fonctionnalités : supprimer plus facilement une rubrique (chapitre 28.14), enlever en masse un raccourci (chapitre 28.15), cas d'un espace collaboratif orphelin de gestionnaire (chapitre 12.9)			
3.2	04/09/2017	Remplacer un lien ou un domaine (chapitre 25), nouveau menu de navigation (chapitre 5.7), nouveau lecteur vidéo (chapitre 15), détecter et bannir les scanners de vulnérabilités (chapitre 27), etc.			
3.3	03/07/2018	Ajout du plugin cibloc "Mettre en forme le texte d'articles avec des blocs"			
3.4	05/07/2019	Mise à jour avec la version 2 du plugin cibloc			
3.5	20/09/2019	Ajout du plugin ciwidget "Widgets"			
3.6	16/08/2021	Mise à jour avec la version 2.5 du plugin ciwidget et la compatibilité avec PHP 7.4			
4.0	15/06/2023	Mise à jour avec la compatibilité avec SPIP 4.1 et avec PHP 8.1			

Auteur du document

Christophe IMBERTI - SG/SNUM/UNI/DETN Chargé de mission auprès du chef du Département ETN

Sommaire

1. II	NTRODUCTION	7
1.1	Objet du présent document	7
1.2	Un site entièrement paramétrable	8
1.3	Compatibilité	
1.4	Liste des fonctionnalités	
1.5	Schéma des plugins	
1.6	Les plugins à activer	
2. C	REER OU MODIFIER FACILEMENT UN ARTICLE	16
2.1	Créer un article	
2.2	Ajouter un document (ou une image)	
2.3	Modifier un article	
2.4	Utiliser les options avancées d'un article	
2.5	Divers	
3. L	ES DIFFERENTES FORMES D'ARTICLE	49
3.1	Article (avec la forme par défaut)	
3.2	Comment choisir une forme d'article ?	
3.3	Comment connaitre la forme d'un article ?	
3.4	Comment choisir les colonnes de gauche et de droite des articles ?	
3.5	Article sous forme de galerie de photos	
3.6	Article sous forme de reportage photo	
3.7	Article avec sa liste des mots-clés en bas de page	
3.8 3.9	Article avec un sommaire automatique des intertitres	
3.10	<u>.</u>	
3.11		
3.12	•	
3.13		
4. L	ES DIFFERENTES FORMES DE RUBRIQUE	63
4.1	Rubrique (avec la forme par défaut)	
4.2	Comment choisir une forme de rubrique ?	
4.3	Comment connaitre la forme d'une rubrique ?	
4.4	Comment choisir l'ordre de tri d'une rubrique ?	
4.5	Comment connaître l'ordre de tri d'une rubrique ?	
4.6	Comment choisir les colonnes de gauche et de droite des rubriques ?	
4.7	Rubrique avec gestion des actualités	70
4.8	Rubrique qui affiche directement le texte de ses articles	
4.9	Rubrique de forme « espaces dédiés »	
4.10		
4.11	1 1	
4.12	1 1 1	
4.13	J 1 ' '	
4.14 4.15	C	
4.13	*	
4.17		
	ARAMETRAGE DE LA PAGE D'ACCUEIL	
5.1 5.2	Bandeau haut des sites	
5.3	Nom du site	
5.4	Mots clés pour les moteurs de recherche - META	
5.5	Titre des pages	
5.6	Feuille de style	
5.7	Menu dynamique	
5.8	Page d'accueil	
5.9	Pied de page	
5.10	Comment connaître le raccourci d'un article, d'une rubrique ou d'un site référencé ?	99

6.	Al	RTICULATION ENTRE SITES	100
6	5.1	Rubrique redirection	100
6	5.2	Sous page d'accueil	100
6	5.3	Multisites : publier une rubrique sur plusieurs sites	102
7.	E(CHANGES D'INFORMATIONS ENTRE SITES	107
_	7.1	Article redirection	107
	7.2	Rubrique consacrée aux actualités d'autres sites par syndication	
	7.3	Rubrique consacrée aux actualités d'autres sites par syndication (en premier)	
	7.4	Rubrique qui affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication	
7	7.5	Article dont le texte est issu d'un autre site par comarquage	
8.	IN	TTERACTIVITE	110
ç	3.1	Rubrique sous forme de forums (avec un forum par article)	110
	3.2	Rubrique sous forme de forums publics hiérarchiques	
	3.3	Article où les visiteurs du site pourront laisser des commentaires	
	3.4	FAQ	
8	3.5	Rédaction d'articles par des visiteurs	118
	3.6	Article avec recueil de signatures	
	3.7	Chat	
8	8.8	Formulaire de contact	128
9.	\mathbf{L}^{A}	A REDACTION COOPERATIVE	129
(9.1	Plusieurs modes de travail ont été constatés	129
-	9.2	Une seule personne rédige et les autres font des commentaires	
ç	9.3	Plusieurs personnes rédigent dans le texte d'un article	132
ç	9.4	Plusieurs personnes rédigent dans une pièce jointe	
10.		PRINCIPE DES ACCES RESTREINTS	145
	10.1	Les objectifs du plugin « ciar : Accès restreints Giseh »	
	10.1	Les fonctionnalités de ce plugin	146
	10.3	Deux niveaux de protection des pièces-jointes sont proposés	
11.		ACCES RESTREINT SUR LE SITE PUBLIC (AUX PERSONNES AUTHENTIFIEES)	
	11.1	Protéger une rubrique et son arborescence descendante	
	11.2	Comment permettre à une personne de consulter le site public mais pas l'espace privé ?	
12.		ESPACES COLLABORATIFS (ACCES RESERVE A SES MEMBRES)	151
1	12.1	Qui peut mettre le niveau de protection « Espace collaboratif » ?	
	12.2	Protéger une rubrique et son arborescence descendante	
	12.3	Donner à certains auteurs le droit d'accès à une rubrique	
	12.4	Retirer le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique	
	12.5 12.6	Surcharger le statut des auteurs dans une rubrique	
	12.7	Envoyer un lien par messagerie à la liste des membres	
	12.8	Liste des rubriques protégées	
	12.9	Cas d'un espace collaboratif orphelin de gestionnaire	
13.		REDACTEUR RESTREINT	
14.		PERMETTRE A UN REDACTEUR DE PUBLIER SES PROPRES ARTICLES	165
15.		INTEGRER UNE VIDEO OU UN FICHIER AUDIO	166
16.		PREVISUALISATION ETENDUE	167
1	16.1	Fonctionnalités	167
	16.2	Configuration	
	16.3	Utilisation	
17.		FONCTIONS DIVERSES	169
	17.1	Pouvoir publier une rubrique même si elle ne contient pas d'article	
	17.1	Dépublier automatiquement un article	109

18.	AUTHENTIFICATION CENTRALISEE C.A.S.	171
18.1	Fonctionnalités	171
18.2	Paramétrage	172
18.3	Utilisation	173
19.	IMPORTER / EXPORTER	174
19.1	Importer une liste d'auteurs	174
19.2	1	
19.3	•	
19.4	•	
19.5	Exporter les contributions d'un forum	185
20.	GROUPES D'AUTEURS	188
20.1	Fonctionnalités	188
20.2		
20.3	3	
20.4		
20.5		
20.6		
21.	RECHERCHE AVANCEE	209
21.1	Recherche simple	209
21.2		
21.3	Elargir une recherche	213
22.	NOTIFICATION SUR ABONNEMENT	214
22.1	Fonctionnalités	214
22.2		
22.3	Configuration	236
23.	ARCHIVER UN ARTICLE	252
23.1	Fonctionnalités	252
23.1		
24.	LISTE DES LIENS INSERES DANS LE CONTENU EDITORIAL	
24.1 24.2		
24.2		
	REMPLACER UN LIEN OU UN DOMAINE	
25.	REMPLACER UN LIEN OU UN DOMAINE	203
26.	BANNIERE D'AVERTISSEMENT POUR LES COOKIES	265
26.1		
26.1		
26.3		
27.	DETECTER ET BANNIR UN SCANNER DE VULNERABILITE	276
27.1 27.2		
28.	METTRE EN FORME LE TEXTE D'ARTICLES AVEC DES BLOCS	
28.1		
28.2		
28.3	3	
28.4 28.5	3	
	•	
29.	AJOUTER DES WIDGETS	
29.1		
29.2	e	
29.3	•	
30.	AUTRES FONCTIONNALITES	355

30.1	Flux RSS	355
30.2	Recherche par mot-clé	356
30.3	Liste des articles par mois	357
30.4	Plan du site	357
30.5	Format imprimable	357
30.6	Site multilingue	358
30.7	Statistiques avec XITI	359
30.8	Statistiques avec Piwik	361
30.9	Présentation des pièces jointes	
30.10		
30.11		
30.12	Obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site	368
30.13		
30.14	~ ·rr r 1 · · · · ·	
30.15	(I - I - I - G	
30.16	r	
30.17	Divers	376
31. <i>A</i>	ANNEXES	377
31.1	Exemples de fichiers de paramétrage	377
31.2	Exemples de constantes à mettre dans un fichier d'option	
31.3	Installation du plugin cinotif : notification sur abonnement	392
31.4	Installation du plugin cibc : bannière d'avertissement pour les cookies	393
31.5	Constantes pour Piwik	394
31.6	Comment configurer les blocs pour le texte des articles ?	395
31.7	Installation et configuration du plugin ciwidget	419

1. Introduction

1.1 Objet du présent document

L'objet du présent document est de décrire les fonctionnalités offertes par les plugins Giseh.

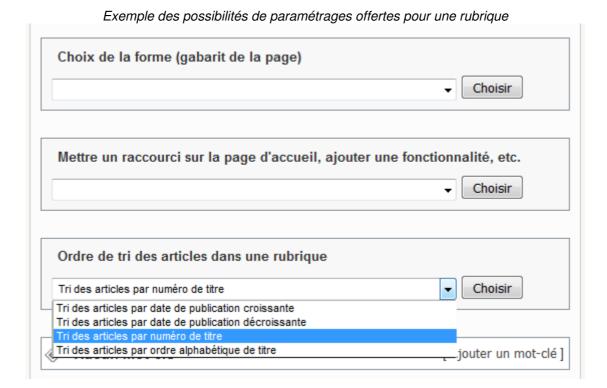
Liste des plugins Giseh (hors plugin cimobile et plugin cioaitse) :

Plugin	Libellé du plugin
ciag	Groupes d'auteurs
ciar	Accès restreints Giseh
ciarchive	Statut archivé pour les articles
ciautoriser	Pipeline pour autoriser
cibc	Bannière d'avertissement pour les cookies
cibloc	Mettre en forme le texte d'articles avec des blocs
cicas	Authentification CAS (SSO)
cichat	CHAT pour SPIP
cid	Fonctions diverses (publier directement une rubrique, date de fin de publication, etc.)
cifiltre	Obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site
ciform	Formulaires pour SPIP
ciimport	Importation d'auteurs et de mots-clés
cilien	Liste des liens
cims	Publication multi-sites avec filtrage par rubrique (nécessite une installtion spécifique)
cinotif	Notification sur abonnement
ciparam	Configurateur de squelettes
cipr	Prévisualisation étendue
cirr	Rédacteurs restreints
cirv	Rédacteur valideur
cisec	Détecte et bannit les scanners de vulnérabilités
cisf	Saisie facile
cispam	Antispam sur les forums (adaptation du plugin NOSPAM)
cisquel	Squelettes de base avec 3 colonnes
citrace	Tracer certaines actions
ciwidget	Widgets

Le sommaire du présent document représente le catalogue des fonctionnalités offertes.

1.2 Un site entièrement paramétrable

On peut paramétrer la page d'accueil et choisir entre plusieurs formes pour l'affichage d'une rubrique ou d'un article.



Si une rubrique a une forme de type « forum », « calendrier » ou « rubrique avec une image cliquable », chaque article publié sous cette rubrique bénéficiera automatiquement de la forme correspondante (notion

d'héritage). Ceci évite aux rédacteurs de devoir affecter la forme en question à chaque article de la rubrique.

Pour que le site puisse fonctionner, SPIP doit être paramétré en conséquence. Aussi, afin d'éviter au webmestre de devoir régler ces paramètres, ils sont automatiquement pré-renseignés lors de l'activation des plugins.

1.3 Compatibilité

1.3.1 Compatibilité PHP

Les plugins sont compatibles avec PHP 5.4, 5.6, 7.0, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.0, 8.1.

1.3.2 Compatibilité SPIP

Les plugins sont compatibles avec SPIP 2.1 (sauf CIBLOC et CIWIDGET), SPIP 3.0, SPIP 3.2, SPIP 4.0 et SPIP 4.1.

1.3.3 Compatibilité avec d'autres plugins

Les plugins suivants ne surchargent aucune fonction de SPIP et utilisent uniquement des pipelines. Ils ne présentent donc pas d'incompatibilité particulière :

ciparam : Configurateur de squelettes

- ciform: Formulaires

cichat : CHAT

- cipr : Prévisualisation étendue

- cispam : anti spam

- cid: Fonctions diverses

- cifiltre: Obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site

ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés

- cilien : Liste des liens

- cibc : Bannière d'avertissement pour les cookies

Le plugin « cisquel : Squelettes de base avec 3 colonnes » surcharge le squelette inc-login_forum.html de la « dist » (afin de rendre le nom obligatoire lorsque l'on poste un message dans un forum). Il surcharge également les modèles doc.html, audio.html et video.html.

Les plugins « Charte graphique ... » ne surchargent rien. Ils ne présentent donc pas d'incompatibilité particulière.

Le plugin « cisf : Saisie facile » surcharge le formulaire des boutons d'administration sur le site public de la « dist » (administration.html).

Le plugin « cims : Publication multi-sites avec filtrage par rubrique » surcharge le fichier inc/meta.php.

Le plugin « cicas : Authentification CAS (SSO) » surcharge le fichier action/logout.php .

Le plugin « ciautoriser : Pipeline pour autoriser » dernier surcharge les fonctions d'autorisation, aussi il est incompatible avec les plugins qui surcharge les fonctions d'autorisation. A noter que le plugin "ciautoriser : Pipeline pour autoriser" est utilisable par plusieurs plugins. Pour en savoir plus : https://article.gmane.org/gmane.comp.web.spip.devel/59132

Le plugin « ciar : accès restreints Giseh » utilise le plugin « ciautoriser : Pipeline pour autoriser ». Il surcharge le fichier d'envoi des nouveautés de SPIP (genie/mail.php) et le fichier des notifications (inc/notifications.php).

Le plugin « cirr : rédacteurs restreints » surcharge les fichiers inc/plonger.php et inc/presenter_enfants.php de SPIP. Par ailleurs il utilise le plugin « ciautoriser : Pipeline pour autoriser ».

Le plugin « cirv : rédacteur valideur » utilise le plugin « ciautoriser : Pipeline pour autoriser ».

Le plugin « ciag : groupes d'auteurs » surcharge le fichier inc/instituer auteur.php de SPIP.

Le plugin « cinotif: notification sur abonnement » surcharge les fichiers notifications/instituerarticle.php, notifications/forumposte.php et notifications/forumvalide.php.

Il est compatible en particulier avec les plugins « CIAR : accès restreints » version 1.52 ou supérieure, « CISQUEL : squelettes de base » version 1.9 ou supérieure, « CISF : saisie facile » toutes versions, « CIMS : publication multi sites avec filtrage par rubrique » toutes versions. Il n'est pas compatible avec le plugin « Notifications ».

1.3.4 <u>Dépendances entre plugins</u>

Les plugins « Charte graphique ... » nécessitent le plugin « cisquel : Squelettes de base avec 3 colonnes », qui lui-même nécessite le plugin « ciparam : Configurateur de squelettes ».

Les 4 plugins « ciar : accès restreints Giseh », « cirr : rédacteurs restreints », « cirv : rédacteur valideur » et « ciwidget : Widgets » nécessitent le plugin « ciautoriser : Pipeline pour autoriser ».

Fonctionnalités des plugins GISEH

SG/SNUM/UNI/DETN/C. Imberti - 20/09/2019

Formes de rubriques et d'articles

26 formes de rubriques. 19 formes d'articles. Environ 200 squelettes. Lecteur de vidéos. Liseuse de PDF. Etc.

Interactivité

Forums, commentaires, contact, FAQ, CHAT, WIKI, etc.

Recherche avancée

3 critères de tri. 3 filtres. Recherche élargie (interrogation de mnogoseach).

Notifications sur abonnement

S'abonner à des événements sur tout ou partie du site pour être prévenu par mail.

Publication multisites

Plusieurs sites sur une même base de données avec certains contenus communs et d'autres contenus spécifiques (filtrage par rubrique).

Moissonnage

Moissonnage par le portail « Tout sur l'environnement », via le protocole OAI.

Espaces collaboratifs

Espaces réservés à leurs membres.
Compatible avec les groupes d'auteurs, les notifications, etc.
Surcharge possible du statut d'un auteur dans l'espace.

Accès restreints aux personnes authentifiées

Rubriques en accès restreint, sur le site public, aux personnes authentifiées.

Un site paramétrable

Mécanisme d'aiguillage.

Sélecteur de formes. Sélecteur de raccourcis. Ordre de tri d'une rubrique. Options de configuration (nombre d'actualités, n° abonnement xiti, etc.).

Rédaction de contenu

Saisie facile.
Prévisu étendue.
Mettre en forme le texte
d'articles avec des blocs,
des colonnes, des
icônes et des boutons.
Ajouter des WIDGETS.
Date de dépublication.

Administration du site

Import / ex port d'auteurs, de mots-clés. Liste des liens dans le contenu éditorial. Publier directement une rubrique. Archiver un article. Export de commentaires.

Gestion des droits

Gestion de groupes d'auteurs.

Rédacteur restreint. Rédacteur qui peut publier ses articles. Etc.

Réglementation

Bannière de cookies. Tracer qui a publié quoi et quand. Charte Internet de l'Etat.

Authentification

Intégration de l'authentification CAS.

Sécurité

Antispam. Anti scanner de vulnérabilité. Suppression du code HTML dans les forums. Filtrer le texte recherché. Filtrer un site (obliger à s'authentifier, etc.).

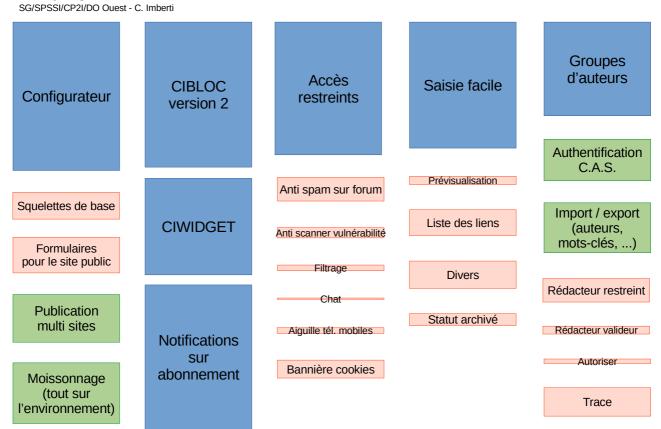
Performance

Dédoublement du cache pour les accès restreints et la prévisualisation. Calcul optimisé du menu déroulant. Etc.

1.5 Schéma des plugins

Le volume total des 27 plugins Giseh est **équivalent à 50 % du volume de SPIP 3.2** (et ses plugins-dist livrés avec) hors fichiers de traduction et hors librairies externes, en nombre de lignes de code PHP hors commentaires et lignes vides (et en comptant une paire d'accolade pour une seule ligne).

Les plugins Giseh (les surfaces sont proportionnelles au volume de code PHP)



Dans le schéma ci-dessus, les surfaces sont proportionnelles à la taille des plugins (en nombre de lignes de PHP ou équivalent, hors fichiers de traduction). Il s'agit de CIWIDGET version 1 (la version 2 est nettement plus volumineuse).

1.6 Les plugins à activer

1.6.1 Cas où les plugins sont répartis dans les dossiers « plugins » et « plugins-dist »

Les plugins situés dans le dossier « plugins » sont à activer uniquement si on souhaite les utiliser.

Pour activer un plugin, il convient d'être administrateur du site, de se connecter dans l'espace privé de SPIP, de cliquer sur le menu [Configuration] et le sous menu [Gestion des plugins], puis de cliquer sur l'onglet « Tous ». Il suffit de cocher les plugins souhaités puis de cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Les plugins situés dans le dossier « plugins-dist » de SPIP 3.0 sont activés automatiquement lors de l'installation du site ou bien lorsque l'on clique dans l'espace privé sur le menu de gestion des plugins. Ils ne sont pas désactivables.

Les plugins Giseh ont une image de pyramides comme logo.

D'autres extensions font partie de SPIP (Porte plume, SafeHTML, etc.).





1.6.2 Cas où les plugins sont dans le dossier « plugins »

Si les plugins sont dans le dossier « plugins », il est nécessaire de les activer manuellement.



Il est recommandé de sauvegarder les données avant d'activer les plugins.

1.6.3 Liste minimale des plugins à activer

Les plugins sont presque tous indépendants les uns des autres (cf. chapitre 1.2.3).

Il n'est pas nécessaire que les plugins soient tous activés.

En effet, cela dépend des fonctionnalités souhaitées. Pour chaque fonctionnalité décrite dans le présent document, le plugin nécessaire est mentionné.

Toutefois, il convient <u>au minimum</u> que les 3 plugins suivants soient activés (en tant que plugin ou extension) :

- le plugin « ciparam : Configurateur de squelettes »
- le plugin « cisquel : Squelettes de base avec 3 colonnes »
- l'un des plugins « Charte graphique ... »

A noter qu'un seul plugin « Charte graphique ... » peut être activé.

Selon le plugin de charte graphique activé, l'apparence du site sera différente, voire la liste des raccourcis et la liste des formes de rubrique (idem pour les articles).

En cas d'utilisation de forums ou de commentaires sur article sur le site public, l'utilisation du plugin antispam « cispam » est recommandée.

Remarque : L'installation du plugin « cims : Publication multi-sites avec filtrage par rubrique » est particulière et fait l'objet d'un document spécifique.

2. Créer ou modifier facilement un article

Ceci nécessite que le plugin « cisf : Saisie facile » soit actif.

2.1 Créer un article

2.1.1 Créer un article

Pour créer un article avec le plugin « saisie facile », il convient de **s'authentifier**, puis de se placer, dans le **site public**, sur la **rubrique** dans laquelle on souhaite créer l'article.



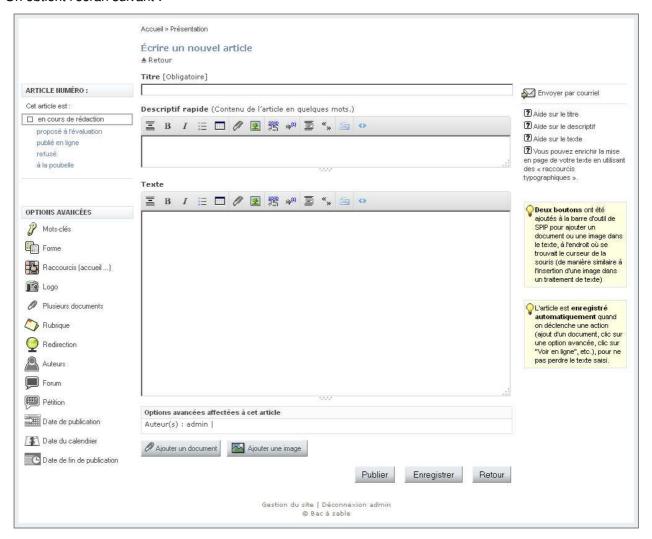
Si l'on s'est **authentifié** et que l'on dispose des **droits nécessaires** pour créer un article dans cette rubrique, un **bouton** « **Ecrire un nouvel article** » apparaît en haut de l'écran. Le plugin active automatiquement le cookie de correspondance pour les auteurs dont le statut est « rédacteur » afin que ces boutons s'affichent.

Écrire un nouvel article Articles publiés ou non Modifier cette rubrique (58) Recalculer cette page

Ce bouton « Ecrire un nouvel article » apparaît uniquement si l'auteur a le droit de créer un article dans la rubrique en cours.

Il convient de cliquer sur le bouton « Ecrire un nouvel article » qui apparaît en haut de l'écran.

On obtient l'écran suivant :



Remarques:

- si un auteur a le droit de publier un article et si le statut enregistré de cet article n'est pas «publié», alors un bouton « publier » figurera en bas du formulaire. L'action de ce bouton consistera à enregistrer l'article, le publier et à le voir en ligne (ce qui évite certains clics).
- L'article est enregistré automatiquement quand on déclenche une action ou que l'on ajoute un document ou une image, afin d'éviter de perdre le texte saisi (sauf si javascript est désactivé dans le navigateur dans ce dernier cas un message le signale en haut de l'article).
- Un rédacteur ne peut pas mettre le statut « en cours de rédaction » à un article qui est « proposé à l'évaluation » (règle de gestion de SPIP).
- La barre d'outil du texte et du descriptif apparaît uniquement si javascript est activé.
- Si l'article est en cours de rédaction, le bouton « Prévisualiser » apparaît que si le plugin « cipr » est activé.
- Les options avancées « Forme » et « Raccourcis » n'apparaissent que si le plugin « ciparam » est activé. L'option « Date du calendrier » n'apparaît que si l'on utilise le plugin «cisquel ».
- L'option « Date de fin de publication » n'apparaît que si le plugin «cid » est activé.

2.1.2 Possibilités de mise en forme du texte dans un article

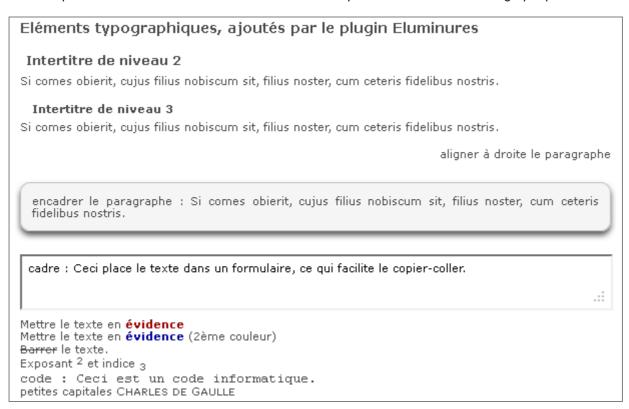
Si le plugin Eluminures typographiques (de la communauté SPIP) est activé, les boutons suivants sont ajoutés à la barre d'outil :

Remarque: Ce plugin Eluminures (de la communauté SPIP) n'offre pas de bouton permettant de centrer un texte, ni pour souligner un texte. Toutefois, le raccourci [|texte|] pour centrer un texte fonctionne, si le plugin est activé.

Selon des choix de chartes graphiques, certains boutons peuvent ne pas être proposés.

Menu	Sous menu	Bouton
Ξ	2	Intertitre de niveau 2
	=3	Intertitre de niveau 3
		aligner à droite
		encadrer
	0	cadre
В		mise en évidence
		mise en évidence 2
	S	barre
	ײ	exposant
	×.	indice
	0	code
AA		petites capitales
目		tableau
₽ 9 pc		poésie

Un exemple de résultat est visible ci-dessous. Le résultat peut varier selon la charte graphique :

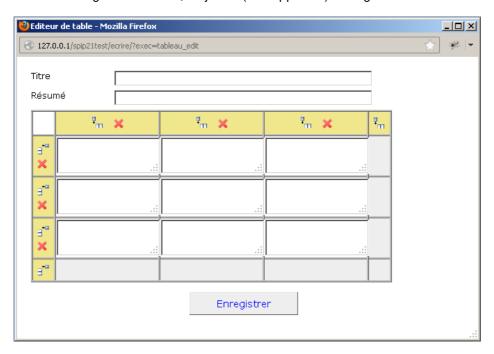


2.1.3 Création et gestion de tableaux

Si le plugin Eluminures typographiques (de la communauté SPIP) est activé, la barre d'outil contient en particulier un bouton "Tableau", qui est entouré en rouge ci-dessous :



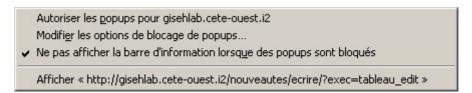
Il convient de cliquer dans le texte, à l'endroit où l'on souhaite insérer le tableau (ou bien de sélectionner un tableau existant), puis de cliquer sur le bouton "Tableau". Une nouvelle fenêtre s'affiche avec le formulaire suivant qui permet de renseigner le tableau, d'ajouter (ou supprimer) des lignes et des colonnes :



ATTENTION: il peut être nécessaire d'autoriser l'anti popup de Firefox à ouvrir la fenêtre concernant l'insertion/modification de tableaux. Si la fenêtre ne s'ouvre pas et que le symbole, qui est entouré en rouge ci-dessous, s'affiche:



il convient de cliquer sur ce symbole, puis de cliquer sur "Autoriser les popups pour ..." :



Le plugin Eluminures typographiques (de la communauté SPIP) présente les limites suivantes :

- Si l'on crée un tableau sans titre (ni résumé), le plugin insère une ligne vide au début du tableau.
- Si l'on clique sur le bouton tableau, alors que le curseur n'est pas dans le texte de l'article, on peut renseigner uniquement le titre et le résumé du tableau. Idem si on modifie un tableau sans titre, ni résumé.
- Si l'on modifie un tableau dont la ligne d'en-tête comporte un espace entre le séparateur et les accolades (par exemple : | {{en tête}}|), le plugin ajoute des accolades (par exemple : |{{ {en tête}}}|) et la première ligne n'est plus une ligne d'en-tête.

2.2 Ajouter un document (ou une image)

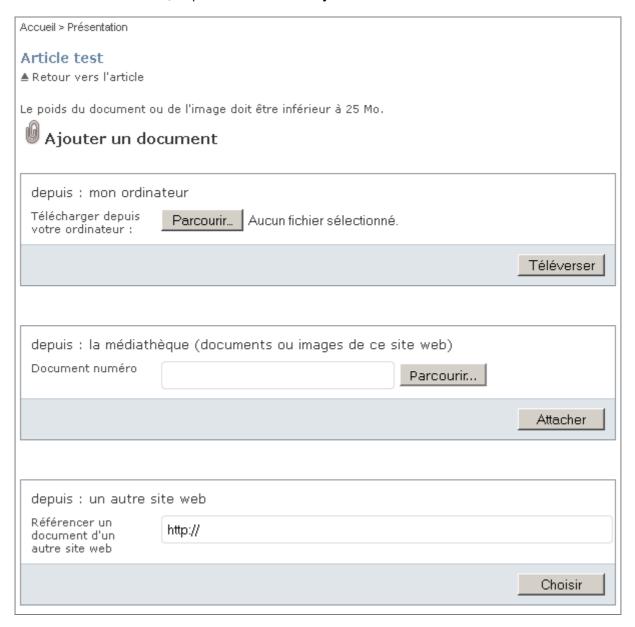
Pour insérer un document ou une image, deux boutons figurent en bas du formulaire de création ou de modification de l'article.



Si l'on souhaite insérer un document ou une image dans le texte ou le descriptif de l'article, se reporter au chapitre 3.2.

2.2.1 Insérer un document

Pour insérer un document, cliquer sur le bouton « Ajouter un document ». L'écran suivant s'affiche :



Remarque: sous SPIP 2.1, c'est l'ancien formulaire qui reste en vigueur.

Sélectionner le fichier en cliquant sur le bouton [Parcourir].

Cliquer sur le bouton [Télécharger].

L'écran suivant s'affiche :

Article test
≜ Retour vers l'article
Propriétés du document ou de l'image
document (format OpenDocument Text - 103.1 ko)
Titre [Obligatoire]
document
Descriptif rapide
Crédits
Date de mise en ligne :
Date (au format jj/mm/aaaa) :
29/06/2017 Choisir
Heure (au format hh:mm) :
15:14
Enregistrer Retour

Le cas échéant, renseigner le titre voire le descriptif du document. La case « Crédits » apparaît à partir de la version 3.0 de SPIP.

Cliquer sur le bouton [Enregistrer].

L'écran de saisie de l'article s'affiche avec, en bas de page, la liste des documents et images de l'article :



2.2.2 Insérer une image

Pour insérer une image, cliquer sur le bouton « Ajouter une image ».

Sous SPIP 2.1, l'écran suivant s'affiche :



Sélectionner le fichier en cliquant sur le bouton [Parcourir].

Cliquer sur le bouton [Télécharger].

Remarque : sous SPIP 3.0, c'est le nouveau formulaire vu au chapitre 3.1 qui s'affiche.

L'écran suivant s'affiche :



Le cas échéant, renseigner le titre voire le descriptif du document. Il est possible d'ajouter une vignette personnalisée, de déposer l'image dans le portfolio (cf. chapitre 3.8), de tourner l'image, etc.

Cliquer sur le bouton [Enregistrer]. L'écran de saisie de l'article s'affiche avec, en bas de page, la liste des documents et images de l'article :

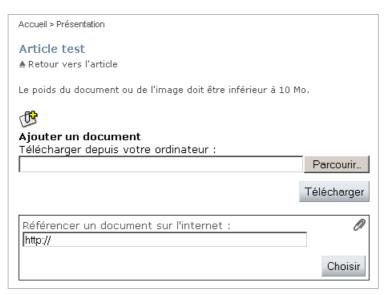


2.2.3 Insérer un document ou une image dans le texte ou le descriptif de l'article

Deux boutons ont été ajoutés à la barre d'outil pour insérer un document ou une image dans le texte ou le descriptif de l'article, à l'endroit où se trouvait le curseur de la souris (de manière similaire à la procédure d'insertion d'une image dans un traitement de texte) :



On clique dans le texte à l'endroit souhaité, puis on clique sur le bouton en forme de trombone, l'écran suivant apparaît :



Sélectionner le fichier en cliquant sur le bouton [Parcourir].

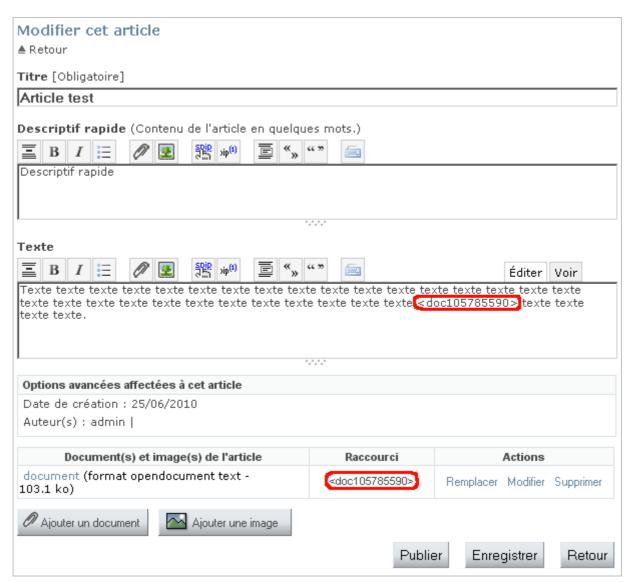
Cliquer sur le bouton [Télécharger].

Remarque: sous SPIP 3.0, c'est le nouveau formulaire vu au chapitre 3.1 qui s'affiche.

L'écran suivant s'affiche :



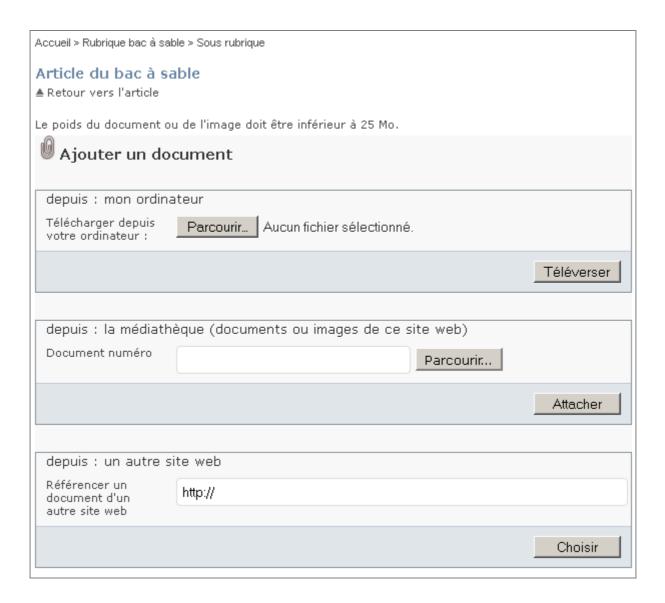
Cliquer sur le bouton [Enregistrer]. Le raccourci du document est automatiquement inséré à l'endroit souhaité :



2.2.4 Ajout d'un document depuis la médiathèque

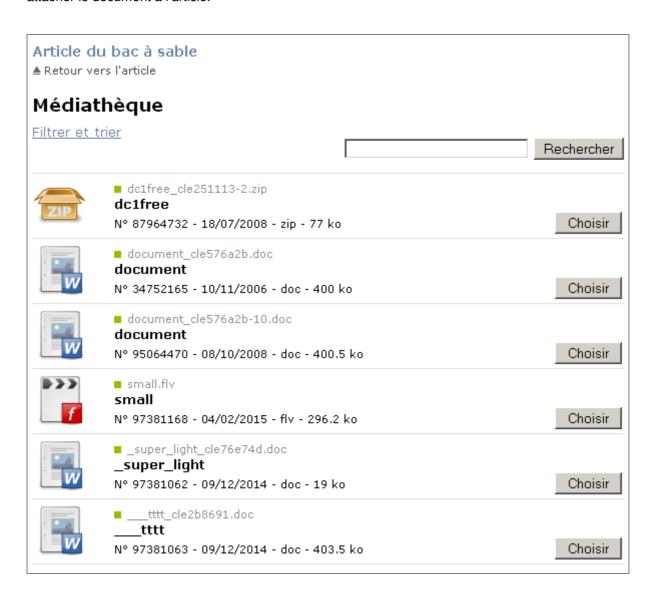
Le formulaire d'ajout d'un document de CISF offre, sous SPIP 3.0, trois possibilités :

- Ajouter un document depuis son ordinateur.
- Ajouter un document depuis la médiathèque, c'est-à-dire la liste des documents déjà présents sur le site web.
- Référencer un document distant.



Remarques : Si le site est sous SPIP 2.1, CISF ne propose pas l'ajout de document depuis la médiathèque. C'est l'ancien formulaire, visible page précédente, qui reste en vigueur sous SPIP 2.1.

Dans le bloc pour ajouter un document **depuis la médiathèque**, lorsque l'on clique sur le bouton [Parcourir], on obtient la liste des documents présents sur le site et il suffit de cliquer sur l'un des boutons [Choisir] pour attacher le document à l'article.



Si le plugin « Accès restreints » est activé, un document d'un article auquel on n'a pas accès n'apparaîtra pas dans la liste.

Dans le cas d'un auteur restreint (si le plugin « Rédacteurs restreints » est activé), seuls les documents, qui sont dans l'arborescence des rubriques affectées à l'auteur, figureront dans la liste.

Si le plugin « Rédacteurs restreints » est activé et que la constante _CIRR_ANTI_HACK a pour valeur 'oui' (dans un fichier d'options), seuls les documents publiés, et les documents que l'on a le droit de modifier, figureront dans la liste.

Remarques:

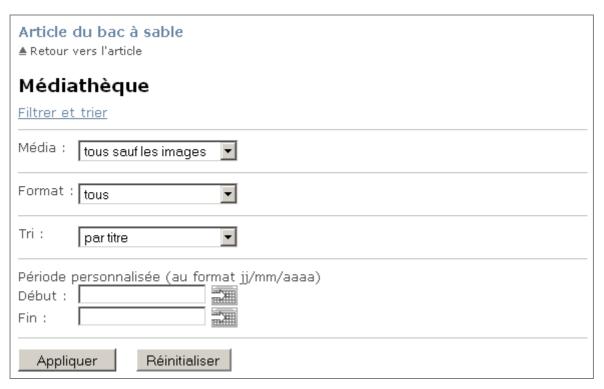
- L'administrateur du site a le droit de modifier tous les documents existants auxquels il a accès.
- Les autres peuvent modifier uniquement les documents qui ne sont pas liés à un article (ou un autre objet) qu'il n'ont pas le droit de modifier.
- Le lien « Tout afficher » ne figure pas afin d'éviter un dépassement du temps de traitement (timeout).
- On peut choisir un document même si javascript est désactivé dans le navigateur.

Si le nombre de documents est supérieur à 10, un mécanisme de pagination apparaît en haut et en bas de la liste :

1	2	3	4	5	6	<u>suivant</u>
_	_	_	· -	-		

La case [Rechercher] permet de limiter la liste aux images (ou documents) qui correspondent à l'expression recherchée.

Dans la copie d'écran précédente, lorsque l'on clique sur le lien « Filtrer et trier », des critères de filtrage et de tri apparaissent (sous une présentation similaire à la recherche avancée) :



Une fois le ou les critères sélectionnés, il convient de cliquer sur le bouton [Appliquer].

Détail des critères :

- Média : tous sauf les images, tous, documents, images, audio, vidéo.
- Format (le format est prioritaire sur le média) : la liste des extensions des documents déjà présent sur le site
- Tri: par titre, par titre décroissant, par date, par date décroissant, par numéro, par numéro décroissant, par poids, par poids décroissant.
- Période personnalisée : date de début et date de fin (la médiathèque, dans l'espace privé, ne le propose pas).

2.2.5 Ajout d'une image depuis la médiathèque

Si on utilise le bouton « **Ajouter une image** » de CISF, le premier formulaire s'intitule « Ajouter une image ». Dans le bloc pour ajouter une image depuis la médiathèque, lorsque l'on clique sur le bouton [Parcourir], on obtient la liste des images présentes sur le site



Contrairement à la médiathèque, dans l'espace privé, les vignettes des images ont les mêmes dimensions que dans le portfolio de l'article dans l'espace privé. Ceci évite de créer un nouveau jeu d'images réduites, ce qui est intéressant en termes de performance et de nombre de fichiers dans le cache des images réduites.

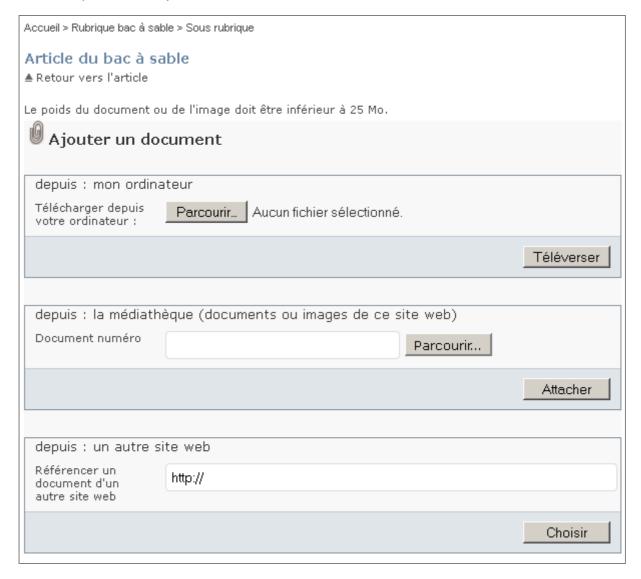
2.2.6 Référencer un document distant

SPIP permet de référencer un document par son adresse au lieu d'insérer un lien dans le texte de l'article.

L'avantage est que le document référencé est traité ensuite comme les autres :

- Affichage automatique du format (mais pas de la taille à cause d'un mécanisme de sécurité) ;
- Réutilisation possible dans un autre article ;
- Possibilité de ne pas inclure le document dans le texte de l'article, etc.

Pour utiliser cette fonctionnalité, il convient d'utiliser la partie basse, intitulée « depuis : un autre site web », du formulaire permettant d'ajouter un document :



Copier l'adresse du lien du document (l'adresse doit commencer par http://), puis cliquer sur le bouton « Choisir » .

Remarques:

- Ce mode « document distant » nécessite que SPIP puisse interroger le serveur qui héberge le document distant. Si ce n'est pas le cas, par exemple à cause d'un mécanisme de sécurité anti-rebond, il ne sera pas possible d'utiliser le mode « document distant ».
- Sous SPIP 2.1, c'est l'ancien formulairequi s'affiche.

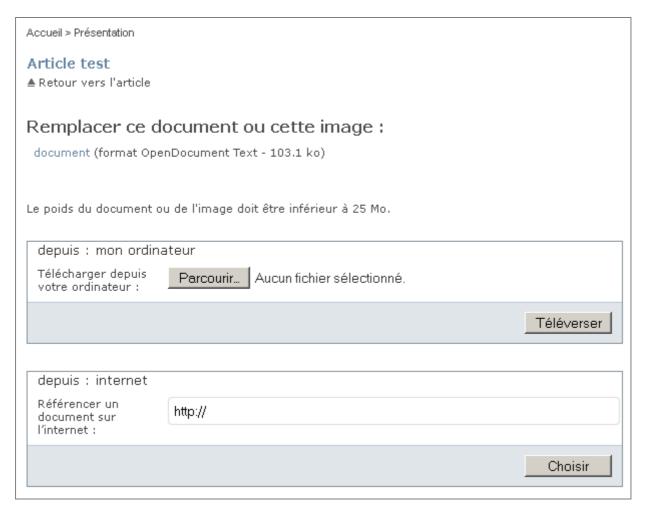
2.2.7 Remplacer directement un document ou une image

Pour éviter de devoir supprimer le document existant puis ensuite de télécharger le nouveau document, il convient de procéder de la manière suivante :

- cliquer sur le lien « Remplacer » situé à droite du document ou de l'image que l'on veut remplacer :



- l'écran suivant s'affiche :



- sélectionner le fichier en cliquant sur le bouton [Parcourir].
- cliquer sur le bouton [Télécharger].

Remarque: sous SPIP 2.1, c'est l'ancien formulaire qui s'affiche.

2.2.8 Modifier un document ou une image

Cliquer sur le lien « Modifier » situé à droite du document ou de l'image que l'on veut modifier. L'écran suivant s'affiche :



Selon qu'une image est ou non dans le portfolio, ses raccourcis n'afficheront pas la même chose :

Raccourci	L'image n'est pas dans le portfolio	L'image est dans le portfolio
	Image	Vignette + Lien
<doc></doc>	Image + Titre	Vignette + Titre + Lien
<emb></emb>	Image + Titre	Image + Titre

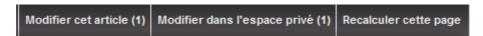
2.3 Modifier un article

2.3.1 Modifier un article accessible sur le site public

Pour modifier un article, accessible sur le site public, avec le plugin « saisie facile », il convient de s'authentifier, puis de se placer, dans le site public, sur l'article que l'on souhaite modifier.



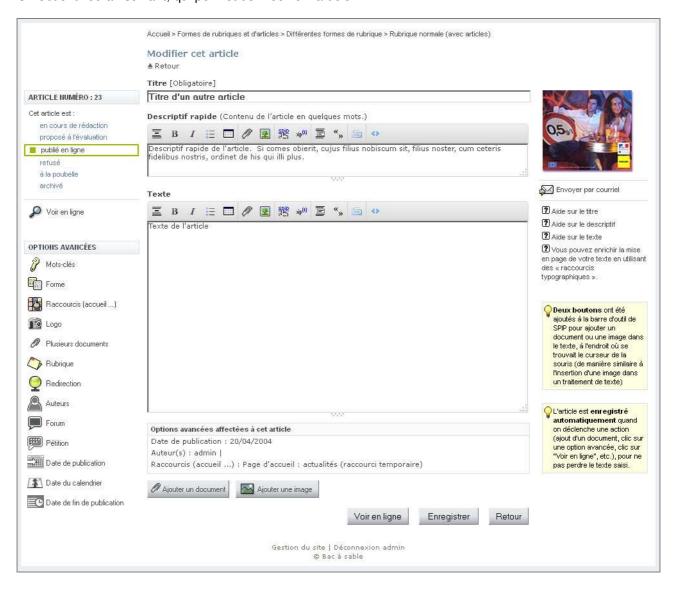
Si l'on s'est **authentifié** et que l'on dispose des **droits nécessaires** pour modifier cet article, un **bouton** « **Modifier cet article** » apparaît en haut de l'écran. Le bouton de SPIP « modifier cet article » qui conduit vers l'espace privé a été renommé « modifier cet article dans l'espace privé ». Le plugin active automatiquement le cookie de correspondance pour les auteurs dont le statut est « rédacteur » afin que ces boutons s'affichent.



Ces boutons apparaissent uniquement si l'auteur a le droit de modifier cet article.

Il convient de cliquer sur le **bouton** « **Modifier cet article** » qui apparaît en haut de l'écran.

On obtient l'écran suivant, qui permet de modifier l'article :



2.3.2 Modifier un article non accessible sur le site public (article non publié, article redirection)

Certains articles ne sont pas accessibles sur le site public. Il peut s'agir d'articles non publiés ou bien d'articles « redirection ».

Pour modifier un article, qui n'est pas accessible sur le site public, avec le plugin « saisie facile », il convient de **s'authentifier**, puis de se placer, dans le **site public**, sur la **rubrique** de l'article.

Si l'on s'est **authentifié** et que l'on dispose des **droits nécessaires** pour créer un article dans cette rubrique, un bouton « Articles publiés ou non » apparaît en haut de l'écran :



Il convient de cliquer sur le **bouton** « **Articles publiés ou non** » qui apparaît en haut de l'écran. On obtient l'écran suivant, qui affiche les articles de la rubrique, qu'ils soient publiés ou non :

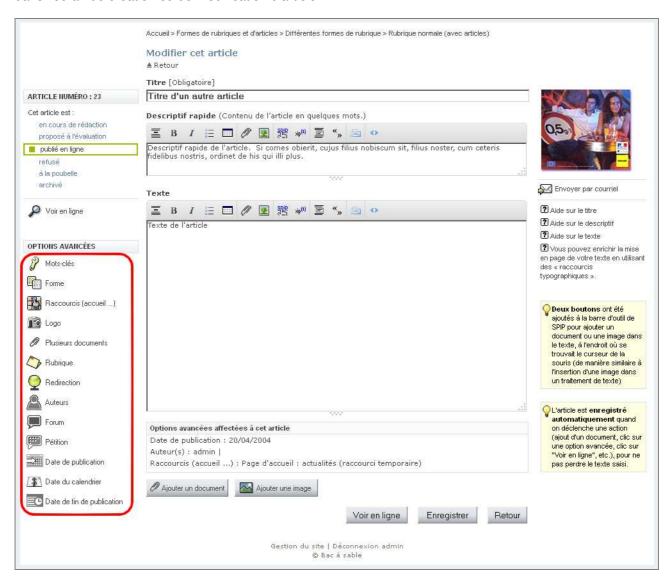


Il convient de cliquer sur l'article que l'on veut modifier.

Si l'on dispose des **droits nécessaires** pour modifier cet article, on obtient l'écran qui permet de modifier l'article.

2.4 Utiliser les options avancées d'un article

Pour accéder à une option avancée d'un article, il suffit de cliquer sur l'un des items de la colonne de gauche dans l'écran de création ou de modification d'article.



Les options avancées, déjà affectées à l'article, figurent dans la partie basse du formulaire ci-dessus, dans le rectangle intitulé « Options avancées affectées à cet article ».

A noter que lorsque l'on clique sur une option avancée, l'article est automatiquement sauvegardé afin d'éviter de perdre le texte saisi.

Certaines options avancées (forme, raccourci, date du calendrier, date de fin de publication) n'apparaissent que si certains autres plugins sont activés.

2.4.1 Gestion des mots-clés de l'article

L'objectif est de pouvoir affecter plusieurs mots-clés en une seule manipulation, afin de diminuer le nombre de clics.

Si la résolution du navigateur est faible, les 3 colonnes seront automatiquement positionnées les unes en dessous des autres.

Les mots-clés sont triés par groupe, puis par titre.

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Différentes formes de rubrique > Rubrique normale (avec articles)			
Titre de l'article ≜ Retour vers l'article			
Mots-clés affectés à l'article			
Mots-clés affectés à l'article			
Domaines nationaux d'activité Administration Aménagement	Thèmes nationaux G - O ☐ gestion budgétaire ☐ gestion professionnelle	Thèmes nationaux T - Z ☐ tourisme fluvial ☐ trafic	
☐ Aviation civile ☐ Cadre institutionnel	□ GPEC □ GRH	☐ transport aérien ☐ transport aérien	
☐ Economie ☐ Environnement ☐ Habitat	☐ homologation ☐ indice du coût de la construction ☐ industrie aéronautique	☐ transport collectif : transport en commun ☐ transport de marchandises ☐ transport de voyageurs : transport de personnes	
☐ International ☐ Mer-Ports ☐ Recherche-Innovation	☐ information aéronautique ☐ information routière ☐ informatique	☐ transport exceptionnel ☐ transport ferroviaire ☐ transport fluvial	
☐ Ressources Humaines ☐ Routes-Ouvrages d'art	☐ infrastructure aéronautique ☐ inspection	□ transport guidé □ transport individuel	
☐ Sécurité civile-Défense ☐ Sécurité Routière ☐ Tourisme	☐ institution communautaire ☐ investissement ☐ jumelage	☐ transport intelligent ☐ transport intermodal (= transport multimodal) ☐ transport international	
☐ Transports ☐ Urbanisme	□ juridique □ littoral □ logement	☐ transport maritime ☐ transport routier ☐ transport scolaire=transport d'enfants	
Thèmes nationaux A - C □ aérodrome □ aéronef (= matériel aérien)	□ logistique □ loi littoral □ LOLE	□ transport terrestre □ transports pour la défense	
accident de la route accidentologie	☐ maîtrise d'ouvrage publique ☐ management	□ union européenne □ usager de la route □ véhicule	
☐ action de prévention ☐ action interministérielle ☐ action sociale	□ marchandises dangereuses □ marchés publics □ ministère de l'équipement	□ viabilité hivernale □ vigilance (=attention) □ ville	
☐ activité nautique ☐ activité support	☐ mobilité ☐ mobilité (=déplacements)	☐ vitesse	

Remarque:

Cette solution diffère du fonctionnement de SPIP qui propose une fonction de recherche si un groupe de mots-clés a plus de 50 éléments.

2.4.2 Choix de la forme de l'article

L'option avancée « Forme » n'apparaît que si le plugin « ciparam » est activé.

Titre de l'article

On peut choisir facilement entre plusieurs formes d'articles.

Remarques:

- Cette option avancée est proposée uniquement si le plugin « ciparam » est activé.
- La liste des formes peut varier.

▲ Retour vers l'article Choix de la forme de l'article Choix de la forme de l'article Forme normale (par défaut) Article avec recueil de signatures Article modifiable par tous depuis le site public Article sous forme de reportage photo O Article sur lequel on peut ajouter et lire des commentaires O Avec des commentaires sans ordre hiérarchique O Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés O Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique Avec sa liste des mots-clés en has de nage O Avec un sommaire automatique des intertitres O Avec un sommaire des intertitres cliquable (sans liste déroulante) Chat Formulaire de contact Formulaire pour envoyer un message anonyme Formulaire pour poser une question O Galerie de photos (photothèque) Le texte est issu d'un autre site par comarquage Des librairies javascript sont incluses (désormais INUTILE) On peut ajouter et lire des commentaires sur une autre page Reportage photo en mosaique Annuler Enregistrer

2.4.3 Choix de raccourcis pour l'article

L'option avancée « Raccourcis accueil ...) et fonctionnalités » n'apparaît que si le plugin « **ciparam** » est activé.

Titre de l'article

≜ Retour vers l'article

On peut choisir facilement un ou plusieurs raccourcis pour l'article. Par exemple, pour que l'article figure dans les actualités de la page d'accueil, il convient de choisir le raccourci : « Page d'accueil : actualités (raccourci temporaire ».

Remarques:

- Cette option avancée est proposée uniquement si le plugin « ciparam » est activé.
- La liste des raccourcis peut varier.

Raccourcis et fonctionnalités affectés à l'article		
Raccourcis et fonctionnalités affectés à l'article		
Fonctionnalité : L'article s'ouvre dans une nouvelle fenêtre		
Fonctionnalité : Les visiteurs pourront réagir sur cet article		
Fonctionnalité : Sans la colonne de droite		
Fonctionnalité : prendre en compte dans le flux de podcasting		
Outils : raccourci relatif à Acrobat reader ou autre		
Page d'accueil : actualités (raccourci temporaire)		
Page d'accueil : affichage du dernier commentaire		
Page d'accueil : le texte figure en permanence		
Page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale ("dossiers")		
Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite		
Page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche		
Page d'accueil : raccourci permanent au début des actualités		
Page d'accueil : raccourci permanent en bas des actualités		
Pied de page : raccourci vers l'article		
Rubrique : raccourci temporaire dans les dernières actualités		
Sous page d'accueil : permanent		
Sous page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale		
Sous page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite		
Sous page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche		
Sous page d'accueil : raccourci dans les dernières actualités		
Sous page d'accueil : raccourci permanent au début des actualités		
Sous page d'accueil : raccourci permanent en bas des actualités		
	Enregistrer	Annuler

2.4.4 Logo de l'article

L'option avancée « Logo » permet d'ajouter un logo à l'article :



Si l'on veut supprimer le logo, il suffit de cliquer sur l'option avancée « logo » et l'écran suivant s'affiche. Le fonctionnement de la suppression est strictement identique à celui qui est dans l'espace privé.

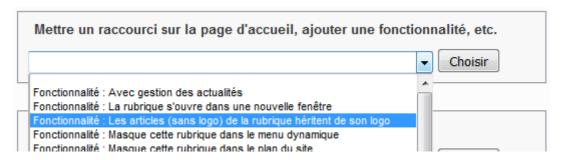
On peut ajouter, le cas échéant, un logo pour survol (si dans la configuration de SPIP, « Utiliser les logos de survol » a été coché).



2.4.5 Possibilité d'héritage par les articles du logo de la rubrique

Lorsque l'on veut que chaque article d'une rubrique dispose du même logo que la rubrique, cela oblige à téléverser le logo dans chaque article, ce qui prend du temps.

Aussi, le raccourci de rubrique "Fonctionnalité : Les articles (sans logo) de la rubrique héritent de son logo" a été ajouté dans la liste des raccourcis de rubrique :



Lorsqu'une rubrique dispose de ce raccourci, chaque article de la rubrique hérite automatiquement du logo de la rubrique :



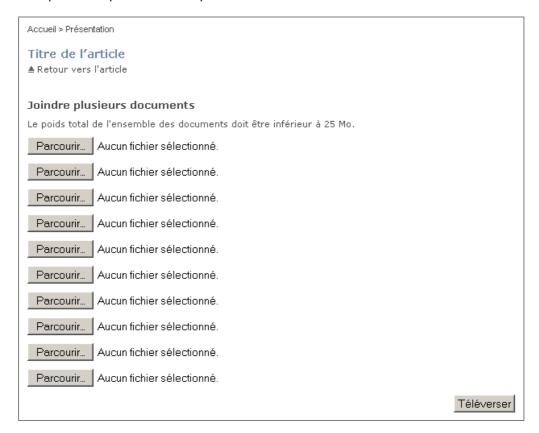
Remarques:

- Si un article dispose de son propre logo, l'héritage automatique ne s'applique pas.
- L'héritage est limité aux articles de la rubrique. Il ne concerne pas les articles d'une sous-rubrique de la rubrique.

2.4.6 Joindre plusieurs documents

Un formulaire permet de déposer plusieurs documents et/ou images en un seul envoi.

Il convient de cliquer sur l'option « Joindre plusieurs documents ». Le formulaire suivant s'affiche :



Cliquer sur le premier bouton « Parcourir » et sélectionner le premier document :



Cliquer sur le second bouton « Parcourir » et sélectionner le second document, etc.

Une fois que tous les documents ont été sélectionnés (et seulement à ce moment là), cliquer sur le bouton « Télécharger ».

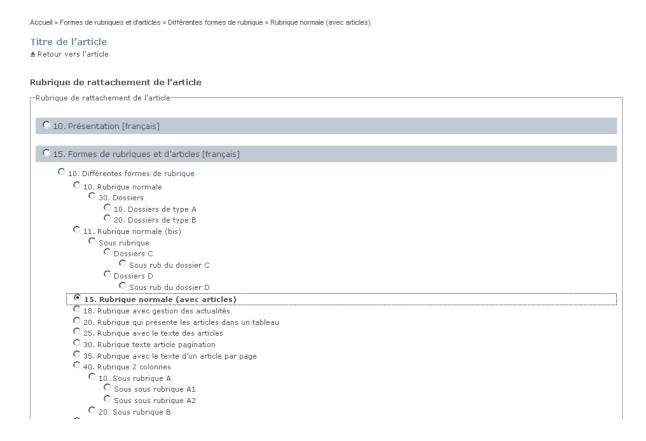
Remarques:

- dans le formulaire, on peut sélectionner jusqu'à 10 documents, dont le poids total ne doit pas dépasser la limite indiquée.
- pour joindre plus de 10 documents, il suffit d'en joindre 10 puis de recommencer la procédure depuis le début pour les 10 suivants, etc.

2.4.7 Changement de rubrique de rattachement

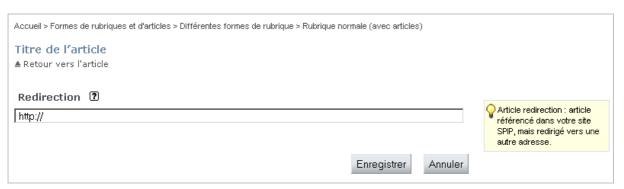
Lorsque l'on crée un article sur le site public, l'article est rattaché à la rubrique dans laquelle on a cliqué sur le bouton « créer un article ». Toutefois, il doit être possible d'en changer.

L'objectif de ce formulaire est d'avoir une meilleure lisibilité que dans une liste déroulante.



2.4.8 Redirection

Le fonctionnement de ce formulaire est identique à celui de l'espace privé.



Pour modifier un article redirection, il convient d'afficher sa rubrique sur le site public (en étant authentifié), puis de cliquer sur le bouton « Articles publiés ou non » qui s'affiche en haut à droite de la page.



Ensuite, dans l'écran qui présente les articles publiés ou non, il suffit de cliquer sur le titre de l'article.

2.4.9 Gestion des auteurs de l'article

L'objectif est de pouvoir affecter plusieurs auteurs en une seule manipulation, afin de diminuer le nombre de clics.

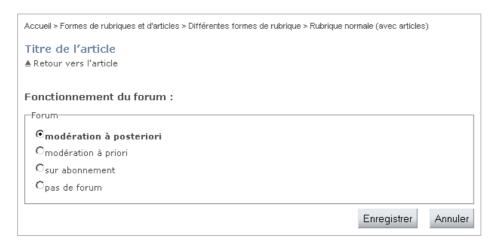
Si la résolution du navigateur est faible, les 3 colonnes seront automatiquement positionnées les unes en dessous des autres.

Article test

▶ <u>Retour vers l'article</u>			
Auteurs affectés à l'article			
ADENET Danielle	DUSSART Olivier	RAUBERT Laurent	
✓ admin	DUNK, Deniel	MAUCOURANT Mireille	
admin2	EGGENSPSELER Chantal	MAURICE PEROUMAL Irêne	
admincommunaute	ELIZAGARAY Denise	MAZENC Philippe	
admindelegue	ERHAROT Jean-Bernard	MENORET Bernard	
adminrestreint	ESCUDERO Maria	MERCIER SEVON ENG	
ASDS Amena	ESSEGROR Catherine	MERESSE Colette	
AZSSANI Nina	FAGLOT Madeleine	MERIT Christophe	
ALMERAS Bruno	FACST Senoit	MERLE Isabelle	
AMARANTHE Catherine	FRORE Jean-Jacques	MESNAGE Eliane	
ANDRE Sophie	F8UVSt Severine	MSCHAU Martine	
ANSELME Lydie	PESLARY Ammie	MOGNEREY Pascal	
ANSTETT Agnès	PERAUD Hotel	MOLLANYOVE Jacques	
ANTIPHON-AUBANELLE Véronique	PERSANCEZ Julien	MCYSAR2 Alson	
ARNOLD Pascale	PERSANCEZ-GARCIA Evter	HORA Martine	
ASCONCHILO Nadine	PERRANC Elizabeth	HOREAU Fierre	
ATTAMA Emmanuel	FLAMAUT Stephane	MORELL Claire	
AUBAS Jean-Michel	FLACK General	MORET Quentin	
AUBERT Christophe	PLEGEO Israbelle	MORVAN Jean-Marie	
AUFAN Magali	PLEISZBETK Marjorie	MOSSA Charles-Alexis	
AUGUSTIN Christine	FUEURY Marianne	MOSSE Nicole	
AURIVEL Emmanuel	PLORES Claire	HOURSF André	
AVE Anne-Sophie	FOCT Serge	MOUROT Claudine	
AYMERIC Michel	POSTAN Jean-Luc	MOUSSAT Alam	
BAABA Nadia	FOUGERON Emmanuelle	MUROZ Jean Louis	
BAABA Rachid	FOULIARD Marc	MIETO Jean-Manuel	

2.4.10 Choix du type de modération du forum

Le fonctionnement de ce formulaire est identique à celui de l'espace privé.



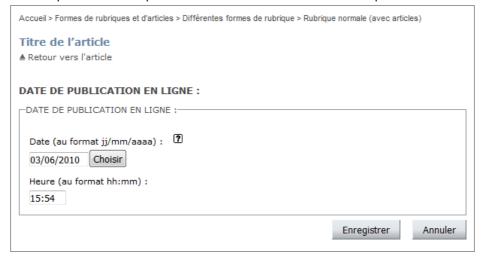
2.4.11 Paramétrage de la pétition

La saisie du paramétrage de la pétition adopte un mode de fonctionnement classique. Si une pétition existe, un bouton "supprimer" apparaîtra.

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Différentes formes de rubrique > Rubrique normale (avec articles)
Titre de l'article
≜ Retour vers l'article
PÉTITION
_PÉTITION
une seule signature par adresse email
☐ indiquer obligatoirement un site Web
une seule signature par site Web
possibilité d'envoyer un message
Descriptif de la pétition
Enregistrer supprimer Annuler

2.4.12 Date de publication

La saisie de la date de publication adopte un mode de fonctionnement classique.



Le bouton situé à droite du champ de saisie de la date, s'affiche que si javascript est activé. En cliquant sur ce bouton, un calendrier s'affiche et permet de sélectionner la date souhaitée.



2.4.13 Date de rédaction antérieure / date dans le calendrier

La saisie de la date de rédaction antérieure (ou la date dans le calendrier si on utilise le plugin « cisquel ») adopte un mode de fonctionnement classique.

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Différentes formes de rubrique > Rubrique normale (avec articles) Titre de l'article Actour vers l'article Date de rédaction antérieure : Date (au format jj/mm/aaaa) : 1 Choisir Heure (au format hh:mm) : Enregistrer Annuler		
A Retour vers l'article Date de rédaction antérieure : □ Date (au format jj/mm/aaaa) : □ Choisir Heure (au format hh:mm) :	Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Différentes formes de rubrique > Rubrio	jue normale (avec articles)
Date de rédaction antérieure : Date de rédaction antérieure : Date (au format jj/mm/aaaa) : Choisir Heure (au format hh:mm) :	Titre de l'article	
Date de rédaction antérieure : Date (au format jj/mm/aaaa) : Choisir Heure (au format hh:mm) :	≜ Retour vers l'article	
Date (au format jj/mm/aaaa) : 17 Choisir Heure (au format hh:mm) :	Date de rédaction antérieure :	
Choisir Heure (au format hh:mm):	Date de rédaction antérieure :	
	Bate (as format jj/mm/adda) : —	
Enregistrer Annuler	Heure (au format hh:mm) :	
Enregistrer Annuler		
		Enregistrer Annuler

Pour que l'article ne soit pas affiché dans le calendrier, il suffit de cliquer sur le bouton "supprimer" :

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Différentes formes de	e rubrique > Rubriqu	e normale (avec artic	cles)
Titre de l'article			
≜ Retour vers l'article			
Date de rédaction antérieure :			
Date de rédaction antérieure :			
Date (au format jj/mm/aaaa) : 📵			
29/06/2017 Choisir			
Heure (au format hh:mm) :			
11:00			
	Enregistrer	supprimer	Annuler

Remarque : Dans le cas où l'on utilise le plugin « cisquel », si l'auteur s'est authentifié et qu'il a le droit de créer un article dans la rubrique de forme calendrier, alors un bouton « plus » apparaît à droite de chaque numéro de jour. En cliquant sur ce bouton, le formulaire de saisie d'article s'affiche et la date de l'événement dans le calendrier est pré renseignée.

Rubrique sous forme de calendrier



2.5 Divers

2.5.1 Liens prévisualiser / voir en ligne

Selon le statut de l'article, le bouton [Prévisualiser] ou [Voir en ligne] s'affiche dans la colonne de gauche ...



... et également en bas de la page :



2.5.2 <u>Historique des modifications</u>

L'historique des modifications est similaire à celui de l'espace privé :

Afficher l'historique des modifications



2.5.3 Statistiques SPIP de l'article

Le lien s'affiche uniquement si les statistiques de SPIP sont activées. La page des statistique est similaire à celle de l'espace privé.

2.5.4 Suivi des commentaires

Le lien s'affiche uniquement si le suivi des révisions est activé dans la configuration de SPIP.



2.5.5 Lien vers le suivi de la pétition

Le lien s'affiche uniquement si l'article est concerné par les pétitions.



Remarque : Sous SPIP 2.1, ce lien renvoie dans l'espace privé.

2.5.6 Envoi par messagerie

Le bouton « Envoyer par courriel » permet d'ouvrir le courrielleur en pré renseignant le titre et le texte du message. Le lien figurant dans le texte du message pointe sur le formulaire de saisie de article sur le site public et non pas dans l'espace privé.

D'autres plugins peuvent ajouter des boutons dans cette zones. Par exemple « Envoyer aux membres », etc.



3. Les différentes formes d'article

Selon le plugin de charte graphique activé, la liste des formes pourra être différente.

3.1 Article (avec la forme par défaut)



- La colonne centrale contient, dans l'ordre :
 - le titre de l'article ;
 - la date de publication de l'article et, le cas échéant, sa date de mise à jour ;
 - le texte de l'article ;
 - les liens vers les pièces jointes de l'articles ;
 - les notes de bas de page de l'article (au sens SPIP).
- Le logo de l'article apparaît dans la colonne de droite.

Les logos de rubrique ou d'article devront être de 145 pixels de large sur 145 pixels de hauteur (afin d'éviter que l'image soit écrasée verticalement ou horizontalement).

Il est possible de choisir entre plusieurs modèles de colonne de gauche et de colonne de droite qui s'appliqueront à tous les articles (sauf exceptions). La copie d'écran ci-dessus dispose du type de colonne de gauche « Articles frères » et du type de colonne de droite « Logo seul ». Voir pages suivantes pour plus de détail sur le choix des colonnes.

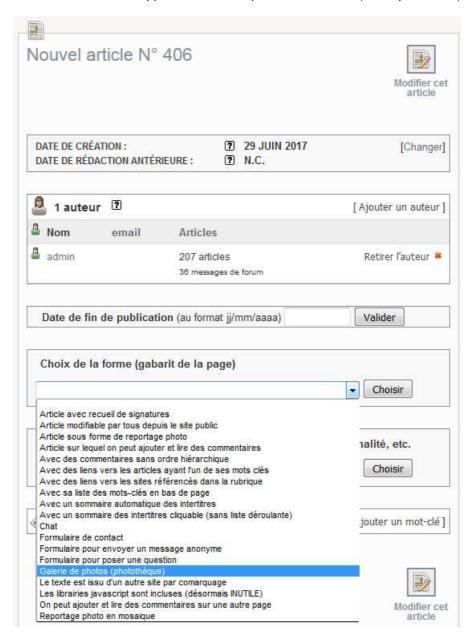
C. Imberti Page 49

-

¹ Sauf pour les articles qui ont la forme : chat, contact, poser une question, message anonyme.

3.2 Comment choisir une forme d'article ?

Il suffit de se placer sur l'article dans l'espace privé de SPIP puis de sélectionner une forme dans la liste déroulante du bloc « Choix de la forme » et de cliquer impérativement sur le bouton [Choisir]. Il est également possible de choisir la forme de l'article dans l'espace public. Pour cela, il convient de se placer, dans le site public, sur l'article puis de cliquer sur le bouton «modifier cet article» qui apparait en haut de l'écran. Un raccourci intitulé «Forme» apparait dans les options avancées. (cf chapitre 2.4.2)

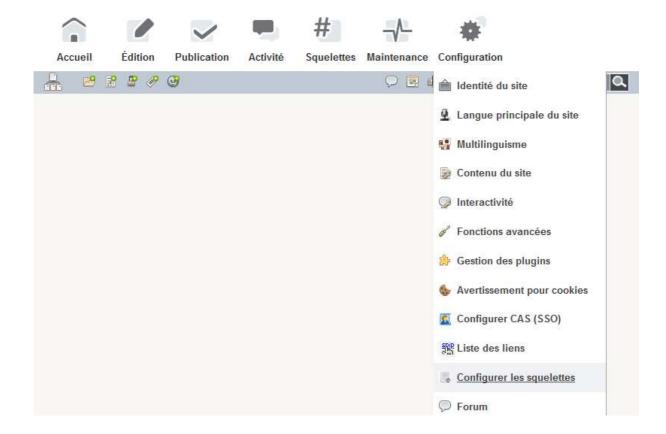


La forme d'article est prise en compte dans la page de l'article. Elle n'est pas prise en compte dans la page d'accueil, dans les pages de rubriques, ...

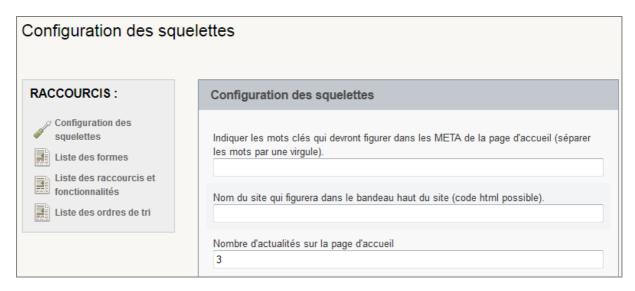
Remarque : lorsque l'on change ajoute/modifie/supprime une forme d'article, la date d'invalidation du cache est actualisée, afin que SPIP calcule à nouveau la page la première fois qu'elle sera demandée par une personne non authentifiée (ou authentifiée).

3.3 Comment connaitre la forme d'un article ?

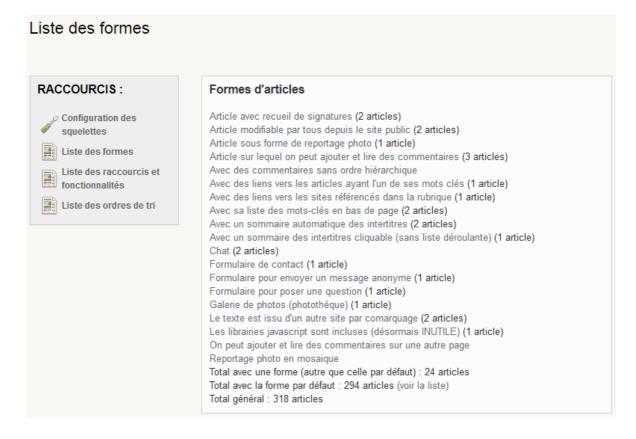
Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Configurer les squelettes] :



L'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Liste des formes », l'écran suivant s'affiche :



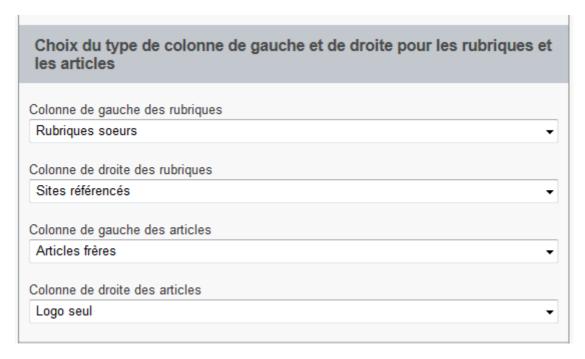
En cliquant sur l'une des formes d'articles, on obtient la liste des articles qui ont cette forme :



3.4 Comment choisir les colonnes de gauche et de droite des articles ?

Il est possible de choisir entre plusieurs modèles de colonne de gauche et de colonne de droite qui s'appliqueront à tous les articles (sauf exceptions). Il s'effectue dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes].

En bas de la page qui s'affiche, on peut choisir les colonnes de gauche et de droite des articles :



Les différents modèles proposés sont :

Colonne de gauche des articles	Colonne de droite des articles
Articles frères : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours.	Articles frères : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours (1).
Articles frères ou sous page d'accueil :	logo_seul_ou_sp_accueil:
Liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours (y compris ce dernier) ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si l'article courant est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.	Logo de l'article ou bien même colonne de droite que la sous page d'accueil si l'article courant est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.
Mots-clés de l'article : liste des mots clés associés à l'article (2).	motcle : liste des mots clés associés à l'article (1) (2).
Articles ayant un mot-clé en commun avec l'article en cours : liste des articles ayant un mot clé identique à l'un des mots clés associés à l'article en cours (2).	Articles ayant un mot-clé en commun avec l'article en cours : liste des articles ayant un mot clé identique à l'un des mots clés associés à l'article en cours (1) (2).
Articles frères et mots-clés de l'article : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours et liste des mots clés associés à l'article (2).	Articles frères et mots-clés de l'article : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours et liste des mots clés associés à l'article (1) (2).
Articles frères et articles ayant un mot-clé en commun : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours et liste des articles ayant un mot clé identique à l'un des mots clés associés à l'article en cours (2).	Articles frères et articles ayant un mot-clé en commun : liste des articles de la même rubrique que celle de l'article en cours et liste des articles ayant un mot clé identique à l'un des mots clés associés à l'article en cours (1) (2).
Idem page d'accueil : même colonne de gauche que la page d'accueil.	Idem page d'accueil : même colonne de droite que la page d'accueil.
Idem page d'accueil ou sous page d'accueil : Même colonne de gauche que la page d'accueil ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si l'article courant est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil. Ainsi lorsque l'on créé une sous-page d'accueil, sa colonne de gauche se propage aux articles par un mécanisme d'héritage automatique, au lieu de redevenir celle de l'accueil du site.	Idem page d'accueil ou sous page d'accueil : Même colonne de droite que la page d'accueil ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si l'article courant est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.
Vide : colonne vide (ceci permet de gagner de la place à gauche pour les sites Internet, mais pas pour les sites Intranet).	Vide : colonne vide (ceci permet de gagner de la place à droite pour les sites Internet, mais pas pour les sites Intranet).
	Logo seul : logo de l'article.
(1) si l'article a un logo, il s'affichera au début de la colonne de	line to a

⁽¹⁾ si l'article a un logo, il s'affichera au début de la colonne de droite.

Remarque : dans les colonnes de type « Articles frères » (ou ses variantes), l'intitulé « Autres articles » est remplacé par le titre de la rubrique qui contient ces articles. Par ailleurs, ce type de colonne comprend l'article en cours.

⁽²⁾ si l'article figure dans plusieurs rubriques (par simulation de multirubricage), la liste des autres rubriques sera affichée dans la colonne.

3.5 Article sous forme de galerie de photos

Un article, à qui on a affecté « Article sous forme de reportage photo », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut, les colonnes de gauche et de droite) :



Il convient d'ajouter des images à l'article <u>comme un document</u> (et pas comme une image) avec le bouton « Ajouter un document » (cf. chapitre 2.2) ou bien, dans l'espace privé, en utilisant le bloc « Joindre un document ». Sinon elles ne seront pas affichées dans la galerie d'image et il faudra les « déposer dans le portfolio » une par une.

Les images doivent être au format jpeg ou gif ou png.

Une astuce consiste à :

- mettre les images dans un fichier ZIP,
- ajouter ce document avec le bouton « Ajouter un document » (cf. chapitre 2.2) ou bien, dans l'espace privé, en utilisant le bloc « Joindre un document » (et non pas « Ajouter une image ou un document »),
- cocher « décompressé et chaque élément qu'il contient installé sur le site » et cliquer sur valider.

Les vignettes sont automatiquement générées par SPIP. La taille des vignettes est volontairement de 110 pixels. En effet, c'est la taille que SPIP utilise dans l'espace privé, ce qui évite de générer une taille de vignette supplémentaire. La pagination des vignettes est automatique (12 vignettes par page).

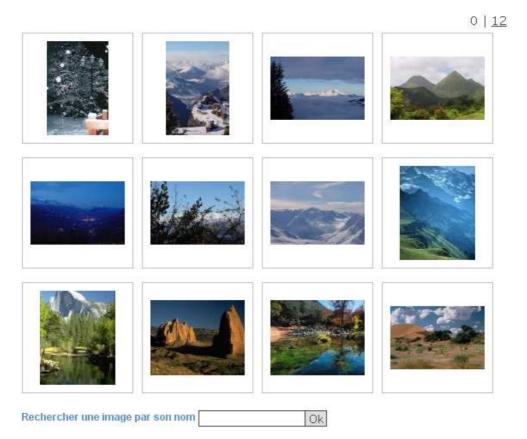
Article "galerie photo"

publié le 9 février 2010 (modifié le 30 juin 2014)

Texte de l'article,

▶ <u>Retour</u>





Un clic sur une vignette affiche l'image (dimensionnée pour tenir dans un carré de 400 pixels) avec son titre, son éventuel descriptif, ses dimensions, sa taille et un lien pour obtenir l'image dans sa dimension native (un clic sur l'image de 400 pixels ouvre une nouvelle fenêtre avec l'image dans sa taille réelle). A noter la présence de liens pour passer à l'image suivante ou précédente. Par ailleurs, un lien "Défilement automatique" est proposé (pour sortir du défilement automatique, cliquer sur le lien "Stopper le défilement"). Enfin, les vignettes figurent dans la partie basse de la page pour faciliter la navigation.

Les images sont affichées par ordre de **titre**. Si on met un numéro au début du titre, il sera classé par ordre alphabétique. Par exemple « 10. Photo K » sera classé avant « 2. Photos B ». Aussi, il est préférable de mettre « **02**. Photos B », qui sera classé avant « 10. Photo K ».

Remarque : Dans le cas particulier d'un article avec un texte de plus d'une page (le texte figure au-dessus de la galerie photo) une ancre permet d'éviter d'effectuer manuellement un défilement vertical chaque fois que l'on clique sur une image.

La galerie de photo dispose d'une fonction de recherche. Par exemple, en tapant "avoriaz" on obtient les images dont le titre contient ce mot. On peut naviguer dans les résultats d'une recherche. Un lien "Retour" permet de sortir de la recherche.

Article "galerie photo"

publié le 9 février 2010 (modifié le 30 juin 2014)

Texte de l'article.

Vos critères de recherche : avoriaz

Nombre d'images : 2

▶ Retour





Rechercher une image par son nom

Ok

3.6 Article sous forme de reportage photo

Un article, à qui on a affecté « Article sous forme de reportage photo », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Les différences par rapport à un article classique sont :

- seuls les liens vers les pièces jointes d'extension jpg, png ou gif apparaissent.
- la présentation des liens vers les pièces jointes d'extension jpg, png ou gif comprend : le logo de la pièce jointe, son titre, sa largeur, sa hauteur, la taille du fichier, la description).
- lorsque l'on clique sur le logo d'une image, l'image (le grand modèle) s'affiche dans une nouvelle fenêtre.



Il convient d'ajouter à l'article chaque image (en grand format) avec un titre, une description et une vignette de petit format.

3.6.1 Variante sous forme de mosaïque

Un article, à qui on a affecté « Reportage photo en mosaïque », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche), c'est-à-dire sur 4 colonnes avec un tri par numéro de titre des photos (le numéro n'apparaît pas à l'affichage). A noter que le remplissage se fait ligne par ligne et que les vignettes doivent toutes avoir la même hauteur.



3.7 Article avec sa liste des mots-clés en bas de page

Un article, à qui on a affecté « Avec sa liste des mots-clés en bas de page », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et les colonnes de gauche et de droite) :

Article avec liste des mots clés publié le 16 avril 2004 (modifié le 1er octobre 2009) Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Voir aussi : Premier mot-clé Second mot-clé

La différence par rapport à un article classique est la présence, en bas de page, des liens connexes vers les mots clés (non techniques) de l'article. En cliquant sur l'un des mots clés, on affiche la liste des articles qui ont ce mot clé:



3.8 Article avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés

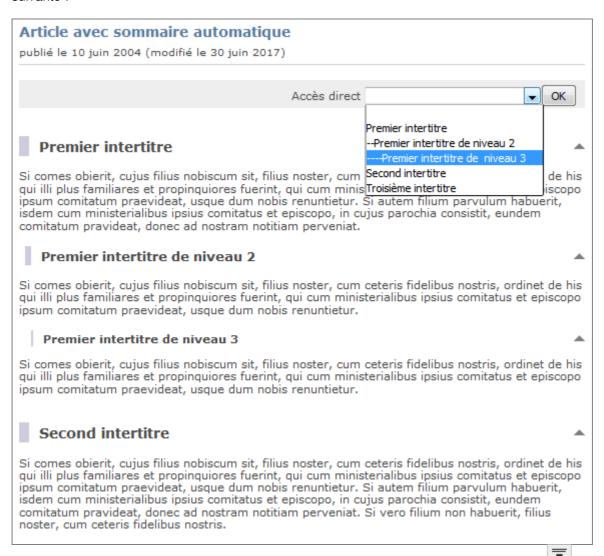
Un article, à qui on a affecté « Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche):



La différence par rapport à un article classique est la présence, en bas de page, des liens vers les articles ayant un mot clé identique à l'un des mots clés associés à l'article en cours. En cliquant sur l'un des articles, on affiche l'article en question.

3.9 Article avec un sommaire automatique des intertitres

Un article, à qui on a affecté « Avec un sommaire automatique des intertitres», se présentera sous la forme suivante :



A noter que le plugin Eluminures typographiques, de la communauté SPIP, permet d'utiliser plusieurs niveaux d'intertitre.

3.10 Article avec un sommaire des intertitres cliquable (sans liste déroulante)

Un article, à qui on a affecté « Avec un sommaire automatique des intertitres cliquable (sans liste déroulante) », se présentera sous la forme suivante :

Article avec sommaire automatique

publié le 10 juin 2004 (modifié le 30 juin 2017)

Sommaire

- Premier intertitre
 - Premier intertitre de niveau 2
 - Premier intertitre de niveau 3
- Second intertitre
- Troisième intertitre

Premier intertitre

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

Premier intertitre de niveau 2

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

Premier intertitre de niveau 3

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

Second intertitre

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Dans le texte de l'article, il suffit de sélectionner un titre et de cliquer sur le bouton intertitre Tous ces titres figureront alors automatiquement dans le sommaire de l'article.

A noter que le plugin Eluminures typographiques, de la communauté SPIP, permet d'utiliser plusieurs niveaux d'intertitre.

3.11 Article avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique

Un article, à qui on a affecté « Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Par rapport à un article classique, la colonne de droite affiche, en plus, la liste des liens vers les sites référencés dans la rubrique à laquelle l'article est rattaché (classement par numéro de titre de site).

3.12 Les librairies javascript sont incluses (désormais INUTILE)

Un article, à qui on a affecté la forme « Les librairies javascript sont incluses », contiendra les librairies javascripts JQUERY. Par exemple, ces librairies sont nécessaires à l'affichage d'une carte avec le plugin SPIP-Géoportail.

A partir de la version 2.9 du plugin CISQUEL, cette forme d'article est désormais inutile.

3.13 Un article avec un affichage plus large

L'article ci-dessous a le raccourci "Sans la colonne de droite" (ce n'est pas une forme mais un raccourci). Ce raccourci est utilisable pour toutes les formes d'articles, sauf les formes suivantes : Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique, Galerie de photos (photothèque).



A noter que le bloc d'outils (envoyer par courriel, imprimer, etc.) est situé en haut à droite, avec uniquement des pictogrammes.

4. Les différentes formes de rubrique

Selon le plugin de charte graphique activé, la liste des formes pourra être différente.

4.1 Rubrique (avec la forme par défaut)

Premier exemple de contenu d'une rubrique



Deuxième exemple de contenu d'une rubrique

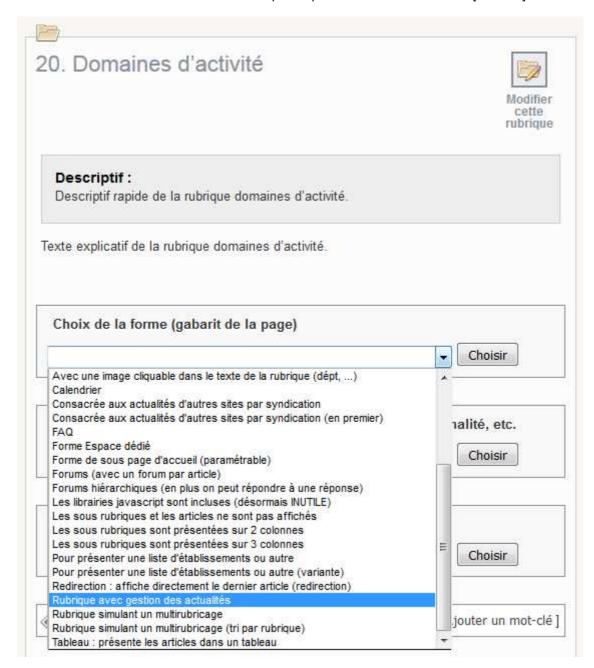


- Le chemin de navigation (dans l'exemple ci-dessus : <u>Accueil</u> > Titre Niveau 1), comprend un lien vers la page d'accueil, un lien par rubrique parente (cheminement complet jusqu'à la rubrique en cours), le nom de la rubrique en cours.
- La colonne centrale contient, dans l'ordre :
 - le titre de la rubrique et le texte de la rubrique.
 - la date de la dernière publication effectuée dans la rubrique² et /ou ses sous-rubriques.
 - chaque sous rubrique (logo, titre sous forme de lien, descriptif rapide, liste des « sous sous rubriques » sous forme de lien). Le classement est par numéro de titre de sous rubrique.
 - chaque article rattaché à la rubrique (logo, titre sous forme de lien, descriptif rapide, liste des pièces jointes sous forme de lien).

² Sauf pour les rubriques qui ont la forme : calendrier, forum, forum hiérarchique, FAQ, affiche directement le texte de ses articles (la date figure sous le titre de chaque article) et ses variantes.

4.2 Comment choisir une forme de rubrique ?

Il suffit de se placer sur la rubrique dans l'espace privé de SPIP puis de sélectionner une forme dans la liste déroulante du bloc « Choix de la forme » et de cliquer impérativement sur le bouton [**Choisir**].

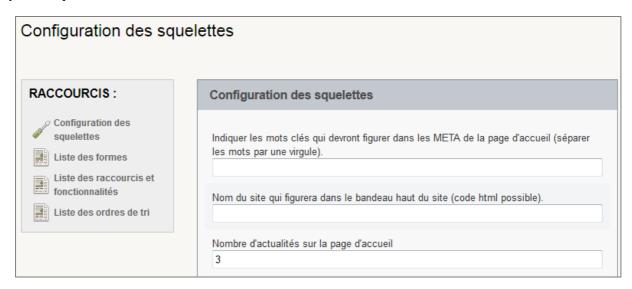


La forme de rubrique est prise en compte dans la page de la rubrique. Elle n'est pas prise en compte dans la page d'accueil, etc.

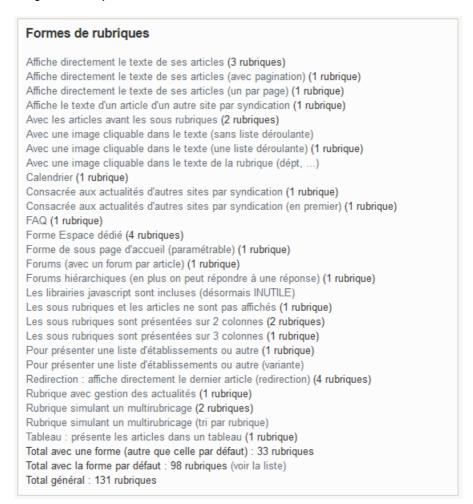
Remarque : lorsque l'on change ajoute/modifie/supprime une forme de rubrique, la date d'invalidation du cache est actualisée, afin que SPIP calcule à nouveau la page la première fois qu'elle sera demandée par une personne non authentifiée (ou authentifiée).

4.3 Comment connaitre la forme d'une rubrique ?

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Configurer les squelettes]. L'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Liste des formes », l'écran suivant s'affiche :



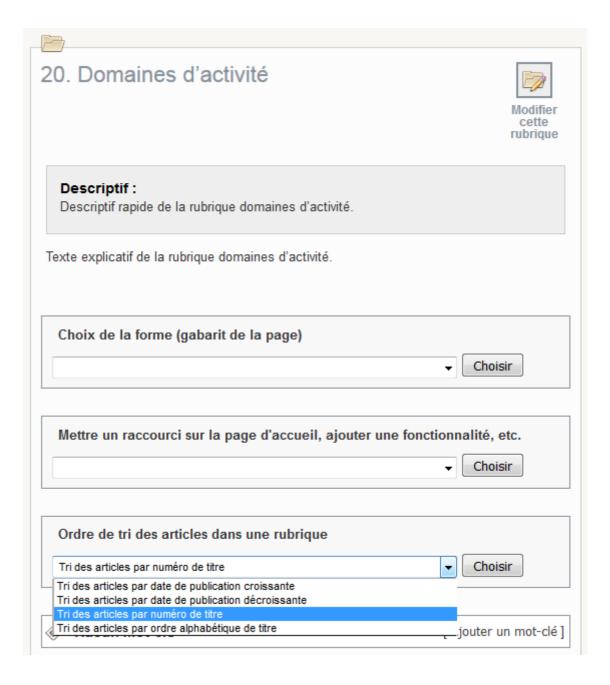
En cliquant sur l'une des formes de rubrique, on obtient la liste des rubriques qui ont cette forme.

4.4 Comment choisir l'ordre de tri d'une rubrique ?

Par défaut, les articles sont triés par numéro de titre. Il est possible de choisir rubrique par rubrique, un autre ordre de tri.

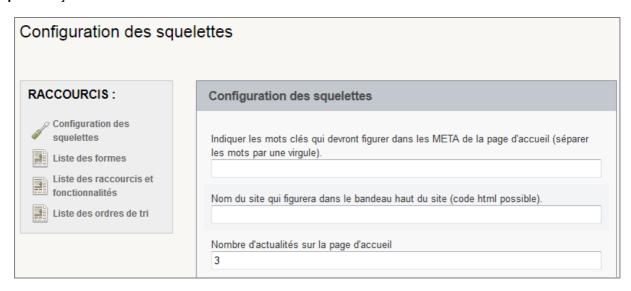
Pour cela, il convient de :

- sélectionner la rubrique dans l'espace privé de SPIP ;
- sélectionner, dans la liste déroulante, « Ordre de tri des articles dans une rubrique » ;
- cliquer sur le bouton [Choisir].



4.5 Comment connaître l'ordre de tri d'une rubrique ?

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Configurer les squelettes]. L'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Liste des ordres de tri », l'écran suivant s'affiche :



En cliquant sur l'un des ordres de tri, on obtient la liste des rubriques concernées :

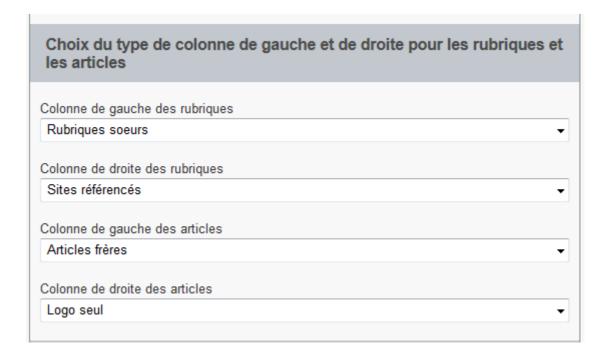


4.6 Comment choisir les colonnes de gauche et de droite des rubriques ?

Il est possible de choisir entre plusieurs modèles de colonne de gauche et de colonne de droite qui s'appliqueront à toutes les rubriques (sauf quelques exceptions qui disposent de colonnes spécifiques). Il s'effectue dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] :



En bas de la page qui s'affiche, on peut choisir les colonnes de gauche et de droite des rubriques :



Les différents modèles proposés sont :

Colonne de gauche des rubriques	Colonne de droite des rubriques
Rubriques sœurs : liste des rubriques qui ont le même parent que la rubrique en cours.	Rubriques sœurs : liste des rubriques qui ont le même parent que la rubrique en cours (1).
Rubriques soeurs ou sous page d'accueil : Liste des rubriques qui ont le même parent que la rubrique en cours (y compris cette dernière) ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si la rubrique courante est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.	Sites référencés ou sous page d'accueil : Liste des sites référencés dans la rubrique ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si la rubrique courante est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.
Sites référencés : liste des sites référencés dans la rubrique.	Sites référencés : liste des sites référencés dans la rubrique (1).
Rubriques soeurs et sites référencés : liste des rubriques qui ont le même parent que la rubrique en cours et liste des sites référencés dans la rubrique.	Rubriques soeurs et sites référencés : liste des rubriques qui ont le même parent que la rubrique en cours et liste des sites référencés dans la rubrique (1).
Idem page d'accueil : même colonne de gauche que la page d'accueil.	Idem page d'accueil : même colonne de droite que la page d'accueil.
Idem page d'accueil ou sous page d'accueil : Même colonne de gauche que la page d'accueil ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si la rubrique courante est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil. Ainsi lorsque l'on créé une sous-page d'accueil, sa colonne de gauche se propage aux sous-rubriques par un mécanisme d'héritage automatique, au lieu de redevenir celle de l'accueil du site.	Idem page d'accueil ou sous page d'accueil : Même colonne de droite que la page d'accueil ou bien même colonne de gauche que la sous page d'accueil si la rubrique courante est dans l'arborescence d'une sous page d'accueil.
Vide : colonne vide (ceci permet de gagner de la place à gauche).	Vide : colonne vide (ceci permet de gagner de la place à droite).
	Logo seul : logo de la rubrique.
445 446 446 446 446 446 446 446 446 446	

⁽¹⁾ si la rubrique a un logo, il s'affichera au début de la colonne de droite.

Exemple avec comme colonne de gauche « Rubriques sœurs » et comme colonne de droite « Sites référencés » :



A noter que, dans les colonnes de type « Rubriques sœurs» (ou ses variantes), la rubrique en cours apparaît en gras.

4.7 Rubrique avec gestion des actualités

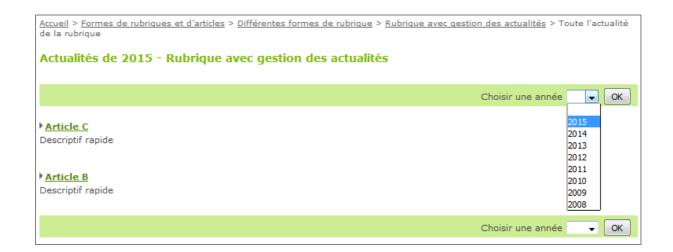
Une rubrique, à qui on a affecté « Rubrique avec gestion des actualités », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Il est possible de choisir le nombre d'actualités d'une rubrique avec la forme "Rubrique avec gestion des actualités". Pour cela, il convient de procéder exactement comme dans le chapitre "6.2 Sous-page d'accueil".

Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- les articles qui sont dans l'arborescence³ de cette rubrique et à qui on a affecté « Rubrique : raccourci temporaire dans les dernières actualités », apparaissent dans « Actualité ».
- si l'on clique sur le lien « Toute l'actualité », on obtient l'écran suivant trié par mois par ordre décroissant (avec sélection de l'année en haut à droite) :



C. Imberti Page 70

-

³ Cela concerne donc les articles qui sont rattachés à la rubrique, ou à une sous rubrique de la rubrique ou une sous sous rubrique de la rubrique, etc.

4.8 Rubrique qui affiche directement le texte de ses articles

Une rubrique, à qui on a affecté « Affiche directement le texte de ses articles », affichera directement le texte de tous ses articles et se présentera sous la forme suivante :

<u>Accueil</u> > <u>Formes de rubriques et d'articles</u> > <u>Différentes formes de rubrique</u> > Rubrique avec le texte des articles

Rubrique avec le texte des articles

Texte explicatif

Article A

publié le 29 avril 2004 (modifié le 28 octobre 2014)

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Titre du document (format doc - 394 ko - 05/05/2004)

Description du document

Article B

publié le 29 avril 2004 (modifié le 28 octobre 2014)

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Les différences par rapport à une rubrique classique sont les suivantes :

- Le texte intégral de l'article apparaît (et pas son descriptif rapide).
- La date de publication (et, le cas échéant, la date de mise à jour) de l'article figure sous le titre de chaque article.
- La date de publication de la rubrique ne figure pas.

4.8.1 Variante avec pagination

Une rubrique, à qui on a affecté « Affiche directement le texte de ses articles (avec pagination) », affichera directement le texte des articles, avec un mécanisme de pagination, et se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :

Rubrique texte article pagination

Texte explicatif

1 | 2 | suivant

Article1

publié le 11 mai 2004 (modifié le 3 décembre 2004)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Article 2

publié le 11 mai 2004

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Article 3

publié le 11 mai 2004 (modifié le 24 mai 2012)

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cuius parochia consistit, eundem comitatum pravideat.

Par rapport à une rubrique classique, le texte intégral de l'article apparaît (et pas son descriptif rapide). Chaque page présente au plus 5 articles et il suffit de cliquer sur "suivant" ou sur un numéro de page (en haut de la page ou en bas de la page) afin de passer à la page suivante.

4.8.2 Variante avec un article par page

Une rubrique, à qui on a affecté « Affiche directement le texte de ses articles (un par page) », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- le texte intégral de l'article apparaît (et pas son descriptif rapide). Chaque page présente un seul article.
- une liste déroulante permet d'accéder directement à une page (c'est-à-dire un article).

4.9 Rubrique de forme « espaces dédiés »

Une rubrique, à qui on a affecté « Forme "Espace dédié" », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche):

Rubrique espace dédié (jeune)

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



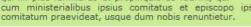


S'abonner

Se désabonner

Sous rubrique A

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum



"Transport

Texte de l'article. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et.

Exemple de pièce jointe (format doc - 394 ko - 21/04/2004)

Logement

Texte de l'article. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius



Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Sous rubrique B

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

*Formation

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui



"Vos droits d'abord

Texte de l'article. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et.

Exemple de pièce jointe (format doc - 394 ko - 21/04/2004)

Article 5

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- le texte de la rubrique apparaît mais pas le descriptif rapide.
- La colonne de droite contient, en plus, un lien « Imprimer » et un lien « Envoyer par courriel ».
- La colonne de droite ne contient pas les liens des sites référencés dans cette rubrique.
- la présentation des sous rubriques et articles est sur deux colonnes.
- le texte intégral de l'article apparaît (et pas son descriptif rapide).

4.10 Rubrique avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (carte des départements...)

Une rubrique, à qui on a affecté « Avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (dépt, ...) », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- les sous rubriques n'apparaissent pas.
- les articles n'apparaissent pas.
- La colonne de droite ne contient pas les liens des sites référencés dans cette rubrique.
- La colonne de droite contient, en plus, un lien vers les 6 derniers articles publiés dans la rubrique, une liste déroulante des articles de la rubrique classés par numéro de titre (ce dernier est affiché).

Il est possible d'obtenir cette carte sous SPIP dans le texte d'une rubrique (cela a été testé en vrai grandeur). Cela demande au rédacteur de joindre l'image à un article (qui ne sera pas publié) et d'indiquer dans le texte de la rubrique le chemin d'accès à l'image (en respectant les minuscules / majuscules) et la définition du « mapping » de l'image (qui est récupérable sur le site statique existant). Dans cet exemple, pour les services ne disposant pas de site, il conviendra de mettre, dans le « mapping » un lien vers le numéro de l'article SPIP qui contient les coordonnées du service.

Exemple de texte

 exemples de alt pour l'accessibilité sur 62 et 59.

<map name="Map">

< area shape="poly" coords="224,2,235,2,250,10,274,27,274,36,248,39,240,17,230,15" href="http://www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr/" alt="Coordonées de la DDE 59 (avec site internet)">

<area shape="poly" coords="211,27,211,8,224,4,229,15,239,17,246,39" href="spip.php?page=article&id_article=65"
alt="Coordonées de la DDE 80 (coordonnées uniquement)"></map>

Un article, <u>appartenant à une rubrique</u> à qui on a affecté « Avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (dépt, ...) », <u>héritera automatiquement</u> de la forme de la rubrique et se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Par rapport à un article classique, la colonne de droite contient un lien vers les 6 derniers articles publiés dans la rubrique et une liste déroulante des articles de la rubrique (classée par numéro de titre).

Remarque:

- le contenu de la page ci-dessus sera le texte d'un article. Il est possible dans le texte d'un article de SPIP de faire des liens internes vers d'autres articles du même SPIP.

4.10.1 Variantes

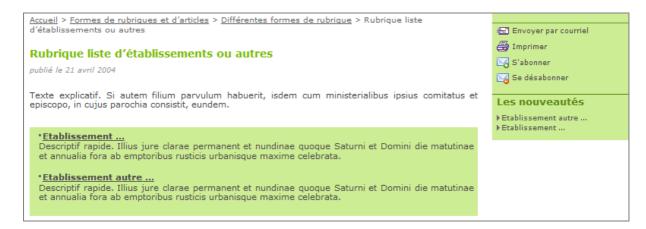
- la première variante consiste à affecter à la rubrique « Avec une image cliquable dans le texte (une liste déroulante) ». Elle comprend une liste déroulante des articles triés par titre (le numéro de titre ne s'affiche pas).
- la seconde variante consiste à affecter à la rubrique « Avec une image cliquable dans le texte (sans liste déroulante) ». Elle ne comprend pas de liste déroulante.

4.11 Rubrique où les sous rubriques et les articles ne sont pas affichés

Comme son nom l'indique, une rubrique, à qui on a affecté « Les sous rubriques et les articles ne sont pas affichés », affichera uniquement le titre et le texte de la rubrique et n'affichera pas ses sous rubriques et ses articles.

4.12 Rubrique pour présenter une liste d'établissements ou autre

Une rubrique, à qui on a affecté « Pour présenter une liste d'établissements ou autre », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- les « sous sous rubriques » n'apparaissent pas.
- les logos des sous rubriques et des articles n'apparaissent pas.
- les articles ont le même fond grisé que les sous rubriques.
- La colonne de droite contient, en plus, un lien vers les 4 derniers articles publiés dans la rubrique.

Remarque : Il est possible de créer une redirection sur un article.

4.12.1 Variante

Une variante consiste à affecter à la rubrique « Pour présenter une liste d'établissements ou autre (variante) ». Elle distingue les sous rubriques (fond grisé) des articles (fond blanc) comme dans une rubrique normale.

4.13 Les librairies javascript sont incluses (désormais INUTILE)

Une rubrique, à qui on a affecté la forme « Les librairies javascript sont incluses », contiendra les librairies javascripts JQUERY. Par exemple, ces librairies sont nécessaires à l'affichage d'une carte avec le plugin SPIP-Géoportail.

A partir de la version 2.9 du plugin CISQUEL, cette forme de rubrique est désormais inutile.

4.14 Multirubricage

4.14.1 Définition

SPIP permet d'associer un article à une seule rubrique. Le multirubricage permet de contourner cette limite et d'afficher un même article dans plusieurs rubriques.

Ceci permet d'afficher des articles classés par thématique dans une rubrique transversale. Par exemple, on peut regrouper artificiellement dans une rubrique « Dossiers », différents articles dispersés sur le site.

4.14.2 Les formes de rubrique qui bénéficient du multirubricage

Les formes de rubrique suivantes bénéficient du multirubricage. Cela signifie que si l'on affecte à une rubrique, ayant l'une de ces formes, un mot-clé du groupe «multirubricage», les articles qui ont ce mot-clé s'afficheront dans la rubrique :

- "Calendrier"
- "Forme Espace dédié"
- "Affiche directement le texte de ses articles"
- "Affiche directement le texte de ses articles (un par page)"
- "Rubrique avec gestion des actualités"
- "Tableau : présente les articles dans un tableau"
- "Pour présenter une liste d'établissements ou autre (variante) "
- "Pour présenter une liste d'établissements ou autre "
- "Les sous rubriques sont présentées sur 2 colonnes"
- "Les sous rubriques sont présentées sur 3 colonnes"
- "Rubrique simulant un multirubricage"
- "Rubrique simulant un multirubricage (tri par rubrique)"

Par nature, certains gabarits ne sont pas concernés par le multirubricage et n'en bénéficient donc pas :

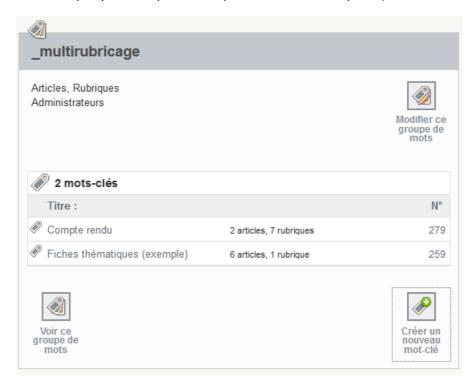
- "Les sous rubriques et les articles ne sont pas affichés"
- "Redirection: affiche directement le dernier article (redirection)."
- "Avec une image cliquable dans le texte de la rubrique (dépt, ...)"
- "Avec une image cliquable dans le texte (une liste déroulante)"
- "Avec une image cliquable dans le texte (sans liste déroulante)"
- "Affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication"
- "Consacrée aux actualités d'autres sites par syndication"
- "Forme de sous page d'accueil (paramétrable)"
- "Forums (avec un forum par article)"
- "Forums hiérarchiques (en plus on peut répondre à une réponse)"
- "Affiche directement le texte de ses articles (avec pagination)" (à cause de la pagination)
- "Forme par défaut" (pour des raisons de performance)

Remarque : Lorsque la forme de rubrique affiche la date de publication de la rubrique, cet affichage prend en compte également la date de publication des articles multirubriqués. Cela permet d'afficher la date de la rubrique, sans risque de date erronée. A noter que certaines formes de rubrique n'affichent pas la date de publication de la rubrique (par exemple la forme « Calendrier »).

4.14.3 Comment mettre en œuvre le multirubricage

Pour mettre en œuvre le multirubricage, il convient de procéder de la manière suivante :

- a) sélectionner le menu [Edition] puis le sous menu [Mots-clés].
- b) dans le groupe de mots clés « _multirubricage », créer un mot-clé pour certaines rubriques (en leur donnant le nom de la rubrique, par exemple la rubrique « Fiches thématiques »).



- c) affecter ce mot-clé (par exemple « Fiches thématiques ») à la rubrique correspondante. Une rubrique doit avoir au plus un seul mot-clé du groupe « multirubricage ».
- d) vérifier que cette rubrique a une forme qui bénéficie du multirubricage (cf. page précédente). Si ce n'est pas le cas, il convient de lui affecter, par exemple, la forme "Rubrique simulant un multirubricage".
- e) affecter ce mot-clé (par exemple « Fiches thématiques ») à tous les articles, affectés à d'autres rubriques, et que l'on souhaiterait voir également figurer sous cette rubrique (« Fiches thématiques ») .

Après avoir été publiée (cf. page suivante), la rubrique affichera alors :

- les articles, qui ne sont pas rattachés à cette rubrique mais qui ont le même mot clé que la rubrique (dans le groupe de mots clés intitulé « _multirubricage »). Les articles issus du multirubricage sont triés selon l'ordre de tri affecté à la rubrique. Lorsque l'on clique sur l'un de ces articles, il s'ouvre dans la même fenêtre et conserve le contexte de la rubrique en cours;
- ses propres articles (si elle en possède).

Dans l'exemple ci-dessous, seul le dernier article est rattaché à la rubrique, les deux autres appartiennent à d'autres rubriques . Dans cet exemple, la rubrique a la forme "Rubrique simulant un multirubricage". Une variante affiche les rubriques d'origine des articles issus du multirubricage.

Rubrique simulant un multirubricage

publié le 23 avril 2012

Les articles proviennent d'autres rubriques.

- 'Transport
- 'Logement



'Article propre à la rubrique

Descriptif rapide

4.14.4 Comment mélanger les articles de la rubrique et ceux issus du multirubricage

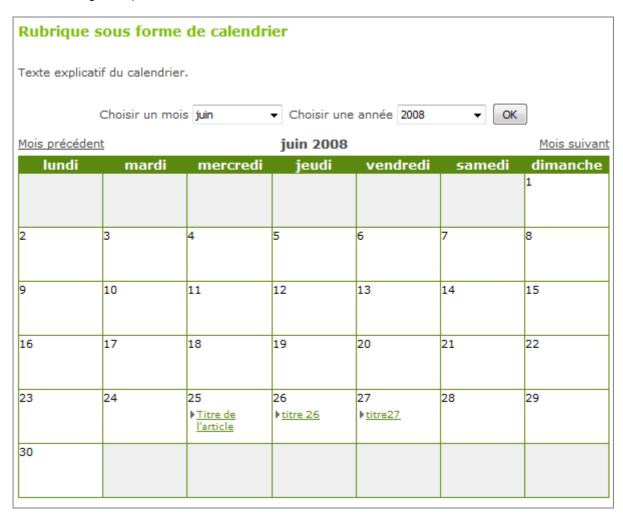
Il suffit d'affecter aux articles propres à la rubrique le mot-clé du groupe « multirubricage » qui a été affecté à la rubrique. Il seront alors mélangés aux articles issus du multirubricage selon l'ordre de tri affecté à la rubrique (à l'exception de la forme « Espace dédié » en raison d'une limitation de SPIP liée à la présentation sur 2 colonnes ou plus).

4.14.5 Comment publier une rubrique si elle n'a pas d'article

Voir le chapitre 17 « Pouvoir publier une rubrique même si elle ne contient pas d'article ».

4.15 Rubrique sous forme de calendrier

Une rubrique, à qui on a affecté « Calendrier », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :



Chaque article de cette rubrique (ou dans l'arborescence de cette rubrique ou issu du multirubricage) sera présenté dans le calendrier à la date qui correspond à la « date de l'évènement dans le calendrier ».

Remarques:

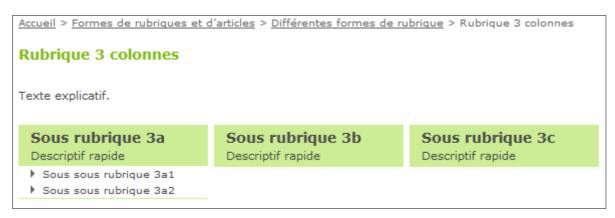
- au sein d'un même jour du calendrier, les articles sont classés par numéro de titre ;
- seul le titre des articles apparaît. Leur logo n'apparaît pas ;
- les titres des articles dans le calendrier seront séparés à l'aide d'une liste à puce.
- Les articles dans le calendrier s'ouvrent dans la même fenêtre et avec la forme « calendrier ». Ceci évite aux rédacteurs de devoir affecter le terme « calendrier » à chaque article d'un calendrier.

4.16 Rubrique où les sous rubriques sont présentées sur 2 ou 3 colonnes

Une rubrique, à qui on a affecté « Les sous rubriques sont présentées sur 2 colonnes », se présentera sous la forme suivante *(avec le bandeau haut et la colonne de gauche)* :



Une rubrique, à qui on a affecté « Les sous rubriques sont présentées sur 3 colonnes », se présentera sous la forme suivante *(avec le bandeau haut et la colonne de gauche)* :



Remarque : ces deux formes de rubrique permettent également la gestion des actualités.

4.17 Rubrique qui présente les articles dans un tableau

Une rubrique, à qui on a affecté « Tableau : présente les articles dans un tableau », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :

Rubrique qui présente les articles dans un tableau publié le 28 janvier 2013 Texte explicatif de la rubrique.			
Date	Titre	Descriptif	Document(s)
28/01/2013	Semaine européenne de la mobilité et du transport public	Du 16 au 22 septembre aura lieu une semaine de sensibilisation.	
15/04/2009	Chantiers ouverts au public	Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public. Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur.	Ma pièce jointe (format doc - 400.5 ko - 19/03/2009)

Remarque : Les colonnes comprennent la date de publication de l'article, le titre de l'article, son descriptif rapide, ses pièces jointes.

5. Paramétrage de la page d'accueil

Selon le plugin de charte graphique activé, l'apparence de la page d'accueil et la liste des raccourcis pourront être différentes.

5.1 Bandeau haut des sites

Selon la charte graphique utilisée, il convient de mettre sa propre image dans le bandeau haut ou bien d'utiliser une image prédéfinie.

Le bandeau haut vide (sans image) :

ŀ	Accueil	Présentation	Formes de rubriques et d'articles	Domaines d'activité	Ressources Humaines

Exemple de bandeau haut avec une image ajoutée :



- a) L'image doit obligatoirement être au format JPEG.
- b) La hauteur de l'image doit être au plus de 75 pixels (ou 100 pixels dans certaines chartes graphiques).
- c) Si la largeur de la page n'est pas fixe, alors la largeur de l'image doit tenir compte de la résolution des écrans. Par exemple, si l'image comprend une couleur de fond qui n'est pas blanche, il faut éviter que l'image soit moins large que la résolution d'écran. Par exemple une image de 1200 pixels de large s'affichera convenablement jusqu'à une résolution d'écran de 1280. Le plus simple est de choisir un fond blanc.
- d) L'image ajoutée est une image de fond.

5.2 Comment télécharger dans SPIP l'image du bandeau haut ?

Ce choix s'effectue dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] de SPIP. En bas de la page qui s'affiche, on peut télécharger l'image du bandeau haut dusite:



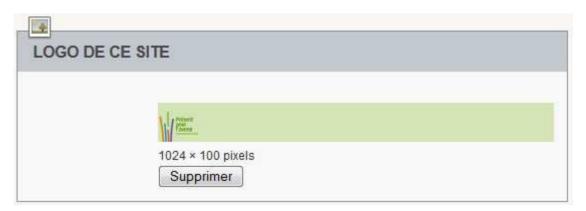
Cliquer sur le bouton [Parcourir] , dans le bloc « Logo de ce site », pour sélectionner l'image que l'on souhaite insérer.

Sélectionner le fichier puis cliquer sur le bouton [Ouvrir].

Attention: l'image doit obligatoirement être au format JPEG ou GIF ou PNG pour qu'elle apparaisse dans le bandeau haut du site (le nom du fichier est libre car l'application le remplacera par le nom adéquat).

Cliquer sur le bouton [Téléverser].

L'écran suivant apparaît :

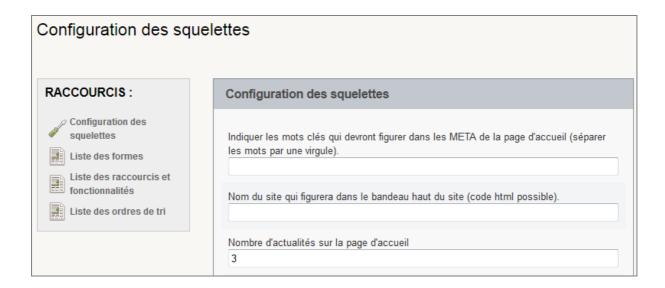


Pour changer d'image, il suffit de supprimer l'actuelle et de télécharger une nouvelle.

5.3 Nom du site



Le nom du site qui apparaît dans le bandeau haut est le nom que l'on renseigne dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] de SPIP, à l'endroit suivant :



Cette solution est inutile si le nom est contenu dans l'image du bandeau haut.

5.4 Mots clés pour les moteurs de recherche - META

Les mots-clés (autres que les mots-clés techniques utilisés par les squelettes) attribués à un article ou une rubrique figurent automatiquement dans les META de l'en-tête HTML des pages correspondantes (sans être visibles par le visiteur), pour faciliter leur référencement par les moteurs de recherche.

La version standard de SPIP ne permet pas d'affecter des mots-clés à la page d'accueil, aussi SPIP a été enrichi afin de le permettre (cf. copie d'écran ci-dessous).

	mots clés qui devront figurer dans les META de la page d'accueil (séparer ar une virgule).
mot 1, mo	2, mot 3
lana da ab	e qui figurera dans le bandeau haut du site (code html possible).

Remarque:

Les plugins prennent en compte des recommandations du Dublincore.

```
<link rel="schema.dcterms" href="http://purl.org/dc/terms/">
<meta name="dcterms.title" content="titre de l'article">
<meta name="dcterms.creator" content="nom du site">
<meta name="dcterms.date" content="2017-06-30">
<meta name="dcterms.subject" content="mot 1, mot 2, mot 3">
<meta name="dcterms.subject" content="text/html">
<meta name="dcterms.format" content="text/html">
<meta name="dcterms.language" content="fr">
<meta name="dcterms.identifier" content="http://monsite/spip.php?article20">
<meta name="dcterms.type" content="Type de document 1, Type de document 2">
```

Tout en gardant en parallèle, le système des « keywords » :

<meta meta="keywords" content="mot 1, mot 2, mot 3">

5.5 Titre des pages

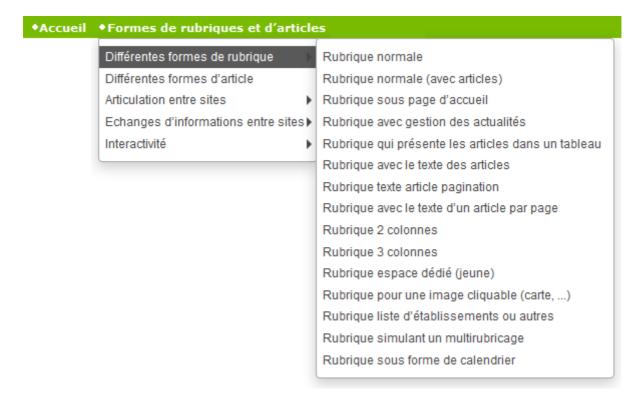
Le titre des pages est constitué du titre de la rubrique ou de l'article, suivi du nom du site précisé dans l'administration de SPIP. Pour le modifier, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Identité du site]. L'écran suivant s'affiche:

Identité du site		
Identité du site		
Nom de votre site	Nom du site	
Slogan du site		
Adresse (URL) du site public	http://	

5.6 Feuille de style

Chaque plugin « Charte graphique ... » possède une feuille de style. Selon le plugin activé, c'est sa feuille de style qui sera utilisée.

5.7 Menu dynamique



Le menu situé en haut de chaque page contient les rubriques situées à la racine du site SPIP, <u>classées par numéro de titre de rubrique</u> (à ne pas confondre avec le numéro de la rubrique).

Il suffit de mettre un numéro, suivi d'un point et d'un espace, au début du libellé d'une rubrique (« 1. Première rubrique », « 2. Deuxième rubrique »...), sachant que ce numéro n'apparaîtra pas sur le site public (grâce à l'utilisation dans le squelette d'un filtre de texte propre à SPIP), mais il apparaîtra uniquement dans l'arrière boutique du site. Il est conseillé de procéder de 10 en 10 (« 10. Première rubrique », « 20. Deuxième rubrique »), car cela facilitera l'insertion de nouvelles rubriques à l'intérieur de ce classement par la suite.

Attention : Seules les rubriques publiées, c'est-à-dire contenant des articles publiés ou des sous rubriques publiées, seront affichées (c'est le fonctionnement de SPIP).

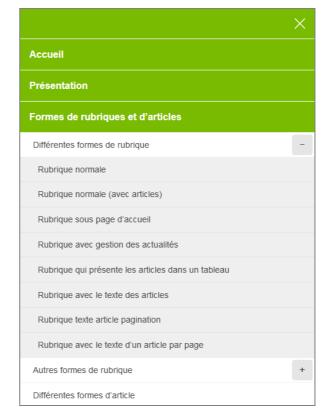
Le menu permet d'afficher <u>3 niveaux de rubriques</u>, par exemple [Formes de rubriques et d'articles] / [Différentes formes de rubrique] / [Rubrique normale] (cf. copie d'écran ci-dessus).

Pour des raisons d'accessibilité (non voyants, etc.), il est possible de cliquer dans le menu sur les rubriques de premier niveau, par exemple [Formes de rubriques et d'articles].

Accessibilité du menu au clavier	Touches
Passer d'un menu de niveau 1 à un autre menu de niveau 1	Touche tabulation
Actionner le lien d'un menu de niveau 1 (qui a un sous-menu)	Deux appuis sur la touche Entrée
Afficher le sous-menu (d'un menu de niveau 1)	Touche Entrée ou barre d'espacement
Se déplacer dans un sous-menu (d'un menu de niveau 1)	Touche tabulation
Actionner le lien d'un menu de niveau 2	Touche Entrée
Fermer le sous-menu (d'un menu de niveau 1)	Touche Echap

Le menu s'adapte automatiquement aux écrans de faible largeur de la manière suivante :



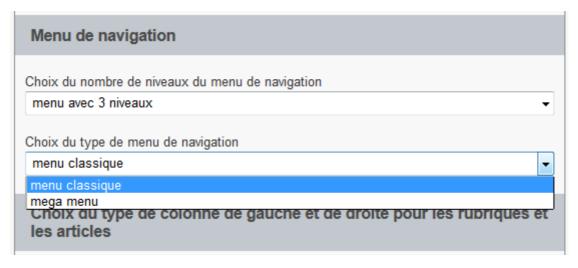


Menu déplié

Menu dynamique – paramétrage

Il est possible de choisir le nombre de niveaux du menu dynamique (1 ou 2 ou 3 niveaux). Le choix par défaut correspond à 3 niveaux, ce qui correspond à la copie d'écran qui figure page précédente.

Ce choix s'effectue dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] de SPIP :

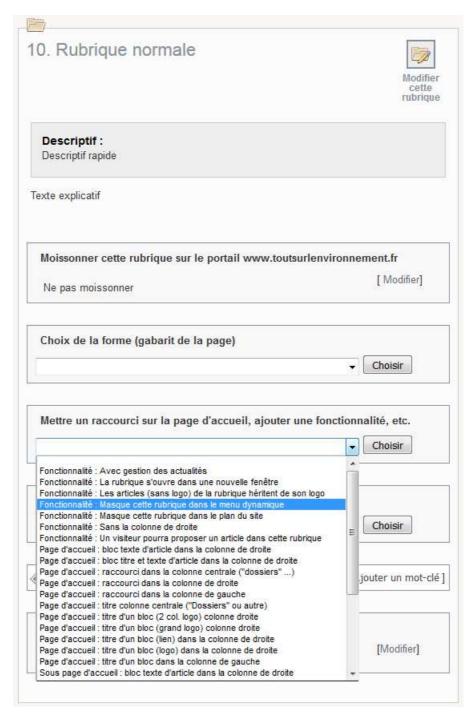


Si le type de menu n'est pas imposé (par un paramétrage par constante), il est possible de choisir entre deux types de menu.

Pour certains sites, il est également possible de choisir la largeur des titres de premier niveau (largeur proportionnelle aux titres, largeur identique pour chaque titre, retour à la ligne si la largeur du menu est supérieure à la largeur de l'écran).

Il est possible de ne pas faire apparaître une rubrique dans le menu dynamique. Pour cela :

- sélectionner la rubrique dans l'espace privé de SPIP ;
- sélectionner, dans la liste déroulante, « Fonctionnalité : Masque cette rubrique dans le menu dynamique » ;
- cliquer sur le bouton [Choisir].



- on doit obtenir l'écran suivant :



5.8 Page d'accueil

Exemple de page d'accueil (fictive) :



La page d'accueil se décompose en 5 éléments, comme suit :

Bandeau haut		
Colonne de gauche	Colonne centrale	Colonne de droite
Pied de page		

C. Imberti

5.8.1 Paramétrage de la colonne de gauche

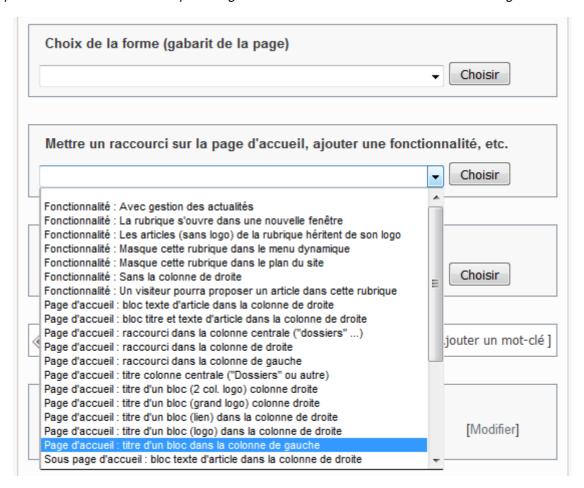


La colonne de gauche contient un bloc par rubrique à qui on a affecté « Page d'accueil : titre d'un bloc dans la colonne de gauche ».

Chacun de ces blocs contient :

- un lien vers les sous rubriques (et pas les sous sous rubriques) de cette rubrique, mais uniquement celles à qui on a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche ».
- un lien vers les articles de cette rubrique, si on leur a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche ».
- un lien vers les sites référencés de cette rubrique, si on leur a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de gauche ».

Exemple où l'on affecte à une rubrique « Page d'accueil : titre d'un bloc dans la colonne de gauche »:



Un article, un site référencé ou une sous rubrique figureront dans la colonne de gauche uniquement si on a affecté à leur rubrique de rattachement 'Titre d'un bloc dans la colonne de gauche'.

5.8.2 Paramétrage de la colonne centrale

Bienvenue sur ce site sous SPIP 3.0

Ce site, sous SPIP 3.0, utilise les plugins Giseh.

Actualité



Chantiers ouverts au public

Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public. Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur. publié le mercredi 15 avril 2009



Semaine européenne de la mobilité et du transport public

Du 16 au 22 septembre aura lieu une semaine de sensibilisation, publié le mardi 14 avril 2009.



Rapport d'activité

Les activités du ministère sont présentées. publié le lundi 13 avril 2009

Toute l'actualité

Dossiers

Article du dossier D

Descriptif rapide

Article du dossier C

Descriptif rapide



Dossier C

Descriptif rapide du dossier.

Message de bienvenue

Le texte de l'article à qui on a affecté « Page d'accueil : le texte figure en permanence » reste en permanence sur la page d'accueil au-dessus de l'actualité. Ceci permet par exemple d'afficher une image d'illustration et un message de bienvenue sur la page d'accueil.

- L'actualité contient, dans l'ordre :
 - a) les articles à qui on a affecté « Page d'accueil : raccourci permanent au début des actualités », classés par ordre de date décroissant (logo, titre, descriptif rapide pouvant contenir des pièces jointes).
 - b) les <u>derniers articles</u> à qui on a affecté « Page d'accueil : actualités (raccourci temporaire) », classés par ordre de date décroissant (logo, titre, descriptif rapide pouvant contenir des pièces jointes). Il est possible de choisir le nombre des dernières d'actualités qui doivent figurer sur la page d'accueil. Ce choix s'effectue dans le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] de SPIP :

Nombre d'actualités sur la page d'accueil	
5	

- c) les articles à qui on a affecté « Page d'accueil : raccourci permanent en bas des actualités », classés par ordre de date décroissant (logo, titre, descriptif rapide pouvant contenir des pièces jointes).
- d) un lien vers l'ensemble des actualités (triée par mois par ordre décroissant avec une page par année) :



Actualité d'autres sites

De manière facultative, il est possible d'afficher les actualités de sites syndiqués entre l'actualité et les dossiers (pour la syndication utiliser le fichier **spip.php?page=backend-actu**, exemple avec une adresse complète http://adressedusite/spip.php?page=backend-actu):

Les sites syndiqués qui apparaîtront à cet endroit sont ceux à qui on a affecté « Page d'accueil : syndication des actualités dans la colonne centrale ». Ils seront classés par numéro de nom de site, avec leurs 5 dernières actualités (titre, descriptif rapide) classées par ordre de date décroissant.

Dernier commentaire

De manière facultative, il est possible d'afficher sur la page d'accueil, juste avant les dossiers, un bloc avec le dernier commentaire posté. Ce bloc n'apparaît que si au moins un article a le mot-clé « Page d'accueil : affichage du dernier commentaire ».

Ce bloc comprend:

- le titre « Dernier commentaire » ;
- le dernier commentaire posté (voir les conditions ci-après) ;
- un lien vers tous les commentaires (triés par ordre décroissant avec 20 commentaires par page).

En tout et pour tout, au plus un seul commentaire figurera (le plus récent tous articles confondus). Ce commentaire sera affiché uniquement si l'article correspondant a le mot-clé « Page d'accueil : affichage du dernier commentaire » et si le commentaire date de moins de 30 jours.

Pour ce commentaire, figurent : le titre de l'article (lien cliquable), la date et l'auteur du commentaire, les 200 premiers caractères du texte du commentaire.

Dernier commentaire * article avec commentaires Titre du commentaire (le 26/01/2006 à 09h58 par admin) Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus (...) >> Tous les commentaires

Le lien « Tous les commentaires » conduit à une page du même type que les archives des actualités (avec 20 commentaires par page). Le texte des commentaires figure en intégralité. Pour chaque commentaire, figurent : le titre de l'article (lien cliquable), la date et l'auteur du commentaire, le texte intégral du commentaire, un lien pour répondre à ce message.



- Les dossiers contiennent, dans l'ordre :
- le titre de la rubrique à qui on a affecté « Page d'accueil : titre colonne centrale ("Dossiers" ou autre)». Elle peut donc s'intituler « Dossiers » ou bien s'intituler autrement. Un mécanisme de sécurité permet d'empêcher l'affichage de plus d'une rubrique « tous_les_dossiers » en page d'accueil (sinon les articles avec le mot-clé « Dossier » apparaîtraient plusieurs fois).
- les rubriques à qui on a affectées « Page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale ("dossiers" ...) », classées par numéro de titre (logo, titre, descriptif rapide pouvant contenir des pièces jointes). L'affichage s'effectue sur deux colonnes. Ces rubriques peuvent être rattachées à n'importe quelle rubrique.
- les articles à qui on a affectés « Page d'accueil : raccourci dans la colonne centrale ("dossiers" ...) »,
 classés par ordre de date décroissant (logo, titre, descriptif rapide pouvant contenir des pièces jointes).
 L'affichage s'effectue sur deux colonnes. Ces articles peuvent être rattachés à n'importe quelle rubrique.

Remarques:

- s'il n'y a pas d'actualité à afficher sur la page d'accueil, le titre « L'actualité » ainsi que le lien « Toute l'actualité » n'apparaîtront pas.
- si l'on n'a pas affecté « Page d'accueil : titre colonne centrale ("Dossiers" ou autre)» à une rubrique, le titre « Dossiers (ou autre) » n'apparaîtra pas.

5.8.3 Paramétrage de la colonne de droite

La colonne de droite contient un bloc par rubrique à qui on a affecté « Page d'accueil : titre d'un bloc ... dans la colonne de droite ».

Chacun de ces blocs contient :

- un lien vers les sous rubriques (et pas les sous sous rubriques) de cette rubrique, mais uniquement celles à qui on a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite » (1).
- un lien vers les articles de cette rubrique, si on leur a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite » (1).
- un lien vers les sites référencés de cette rubrique, si on leur a affecté « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite » (1).

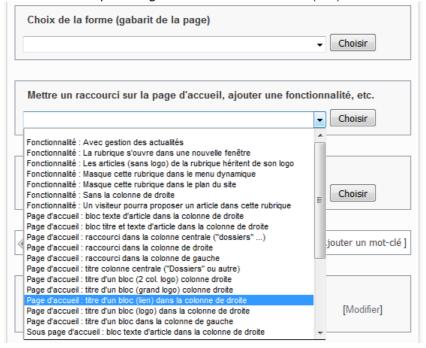
Lorsque l'on affecte « Page d'accueil : titre d'un bloc ... dans la colonne de droite », à une rubrique, on a le choix entre 4 formes différentes qui sont, dans l'ordre de la copie d'écran ci-contre) :

- 2 colonnes logo (logo et titre)
- lien (titre)
- logo (logo, titre et descriptif rapide)
- grand logo (logo ajusté à 100x100 pixels et titre)

Rubrique titre bloc (2 col. logo) Professionnel ▶ Chercheur Rubrique titre bloc (logo) Bison Futé Les prévisions de circulation routière Svtadin Circulation en Ile-de-France Météo du jour Rubrique titre bloc (lien) ▶ Guichet des formulaires Marchés publics

(1) à l'exception de la forme « 2 colonnes logo », qui affiche systématiquement les sous-rubriques et uniquement les sous rubriques.

Exemple ou l'on affecte à une rubrique « Page d'accueil : titre d'un bloc (lien) colonne droite »:



Un article, un site référencé ou une sous rubrique ne figureront dans la colonne de droite uniquement si on a affecté à leur rubrique de rattachement 'Titre d'un bloc ...'

5.8.4 Des types de blocs supplémentaires pour la colonne de droite en page d'accueil

On dispose de deux raccourcis de rubriques supplémentaires :

- Page d'accueil : bloc titre et texte d'article dans la colonne de droite
- Page d'accueil : bloc texte d'article dans la colonne de droite

Pour chaque rubrique à qui l'on a affecté « Page d'accueil : **bloc titre et texte d'article** dans la colonne de droite », la colonne de droite de la page d'accueil contiendra un bloc par article de cette rubrique, si on leur a affecté le raccourci « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite ».

Chaque bloc contiendra le titre et le texte de l'article. Le titre n'est pas cliquable.

Pour chaque rubrique à qui l'on a affecté « Page d'accueil : **bloc texte d'article** dans la colonne de droite », la colonne de droite de la page d'accueil contiendra un bloc par article de cette rubrique, si on leur a affecté le raccourci « Page d'accueil : raccourci dans la colonne de droite ».

Chaque bloc contiendra uniquement le texte de l'article. Le bloc n'a pas de titre.

Si le texte de l'article contient une image trop large, elle sera automatiquement redimensionnée à 168 pixels de large.

La copie d'écran ci-dessous comprend une illustration du premier raccourci, qui permet d'afficher « Titre de l'article » et « Texte complet de l'article », ainsi qu'une illustration du second raccourci (le texte de l'article contient uniquement l'image d'un tram).



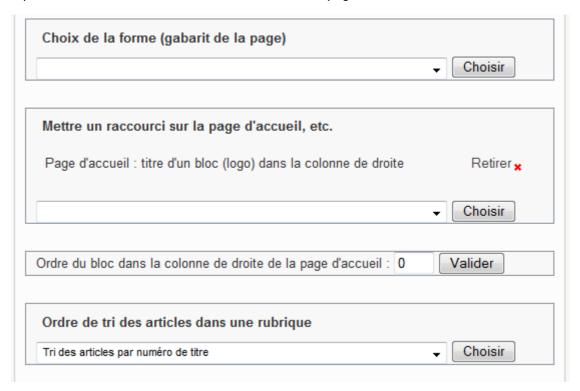
Remarques:

- Les sous pages d'accueil bénéficient également de cette nouvelle fonctionnalité.
- On peut choisir l'ordre de ces deux types de blocs dans la colonne de droite de la page d'accueil.

5.8.5 Choisir l'ordre des blocs de la colonne de droite de la page d'accueil

Il est possible de choisir l'ordre des blocs dans la colonne de droite de la page d'accueil.

Lorsqu'une rubrique à un raccourci du type "Page d'accueil : <u>titre d'un bloc</u> ... dans la colonne de droite", on peut indiquer l'**ordre du bloc** dans la colonne de droite de la page d'accueil :



Cela permet, par exemple, de faire figurer un bloc (logo) avant un bloc (2 col. Logo), etc.



Remarque : Les sous pages d'accueil bénéficient également de cette nouvelle fonctionnalité.

5.9 Pied de page

Exemple de pied de page :

```
Site mis à jour le 15 octobre 2014

<u>Plan du site</u> | <u>Info Editeur</u> | <u>Contactez-nous</u> | <u>Adresse</u> | <u>Nouveautés</u> | <u>Gestion du site</u> | <u>Authentification</u>

© Nom du site
```

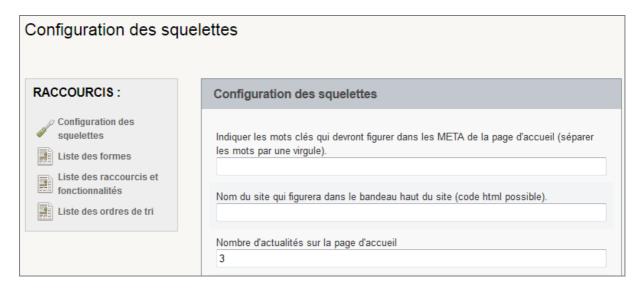
- La date de mise à jour du site figure uniquement sur la page d'accueil. Cette date de mise à jour du site tient compte de la date de dernière modification d'un article (et pas de la date de dernière publication d'un article). Cela évite au passage que la date de mise à jour du site soit antérieure à celle la mention « modifié le ... » affichée sous le titre d'un l'article.
- « Plan du site » contient un lien vers le plan du site.
- « Statistiques » contient un lien vers la page de statistiques (sites intranet uniquement).
- « Gestion du site » contient un lien vers l'administration de SPIP (sites intranet uniquement).
- « Authentification » permet de s'authentifier, tout en restant sur le site public, afin de voir les informations en accès restreint (sites intranet uniquement voire certains sites internet).
- Les autres liens correspondent au titre des articles à qui on a affecté « Pied de page : raccourci vers l'article ».

Le nom du copyright est le nom du site que l'on renseigne dans l'administration de SPIP. Pour éditer le nom du site, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Identité du site]

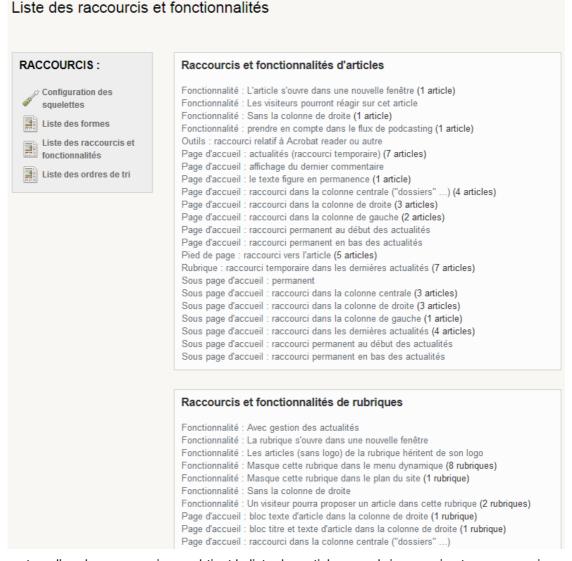
Identité du site		
Identité du site		
Nom de votre site	Nom du site	
Slogan du site		
Adresse (URL) du site public	http://	

5.10 Comment connaître le raccourci d'un article, d'une rubrique ou d'un site référencé ?

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Configurer les squelettes]. L'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Liste des raccourcis », l'écran suivant s'affiche :



En cliquant sur l'un des raccourcis, on obtient la liste des articles ou rubriques qui ont ce raccourci.

6. Articulation entre sites

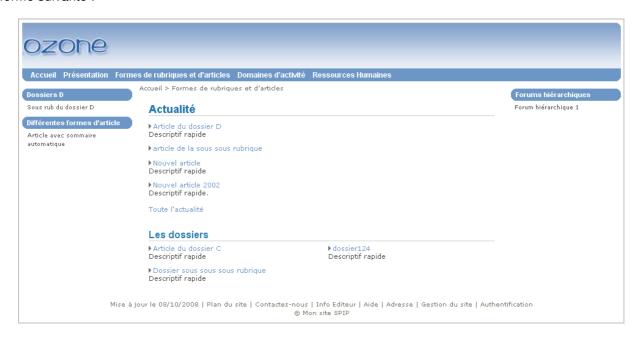
6.1 Rubrique redirection

Dans SPIP, on ne peut pas faire de redirection sur une rubrique, mais on peut faire une redirection sur un article. Aussi une rubrique à qui on a affecté « Redirection : affiche directement le dernier article (redirection) » et dont le dernier article possède une redirection, utilisera un squelette qui redirige automatiquement vers l'adresse indiquée dans la redirection du dernier article de la rubrique.

6.2 Sous page d'accueil

Si, par exemple, on souhaite qu'un site puisse publier des informations sur différents projets tout en souhaitant avoir une page d'accueil par projet, on peut utiliser des rubriques avec la forme de sous page d'accueil.

Une rubrique, à qui on a affecté « Forme de sous page d'accueil (paramétrable) », se présentera sous la forme suivante :



Une sous page d'accueil se paramètre comme la page d'accueil.

Les seules différences sont :

- au lieu d'affecter, par exemple, « Page d'accueil : raccourci dans ... », on affecte « Sous page d'accueil : raccourci dans ... » ;
- seuls les articles, sous rubriques et sites référencés qui sont dans l'arborescence de cette rubrique (c'est à dire dans la rubrique ou l'une de ses sous rubriques) pourront figurer dans cette sous page d'accueil.

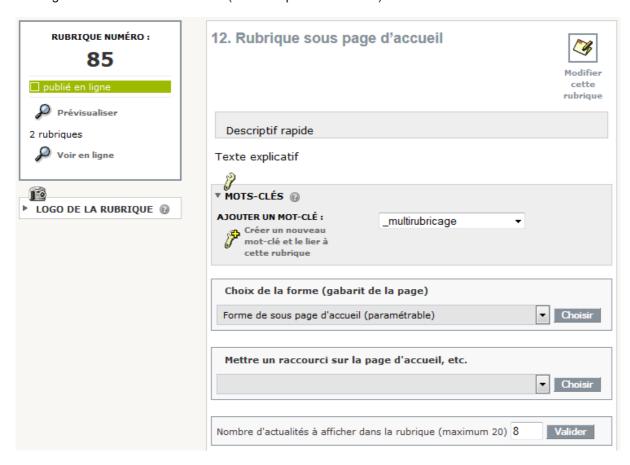
Le bandeau haut et le pied de page sont ceux du site.

Le titre "Actualités" et le lien "toute l'actualité" ne s'afficheront pas si une sous-page d'accueil ne comporte aucun article en actualités.

Remarque : le chemin de navigation (Accueil > Rubrique > sous-rubrique) apparaît désormais également dans les sous-pages d'accueil.

Il est possible de choisir le nombre d'actualités d'une sous-page d'accueil. Pour cela, il convient d'afficher la rubrique dans l'espace privé de SPIP.

Si on a le droit de modifier une rubrique et que cette rubrique a la forme "Forme de sous page d'accueil (paramétrable)", alors un bloc "Nombre d'actualités à afficher dans la rubrique" apparaît et permet de renseigner un nombre entre 1 et 20 (la valeur par défaut est 5).



Par exemple, si on saisit le chiffre 8 et que l'on clique sur le bouton [Valider], cette sous-page d'accueil affichera les 8 dernières actualités.

Si le site a plusieurs sous-pages d'accueil, elles pourront afficher un nombre d'actualités différent. En effet, le choix du nombre d'actualités s'applique uniquement à une rubrique. Aussi, il conviendra de choisir le nombre d'actualités pour la première sous page d'accueil, puis de recommencer pour la deuxième sous page d'accueil, etc.

Par ailleurs, si on ne choisit pas de nombre d'actualités pour une sous-page d'accueil, elle affichera les 5 dernières actualités.

6.3 Multisites: publier une rubrique sur plusieurs sites

Ceci nécessite que le plugin « cims : Publication multi-sites avec filtrage par rubrique» soit actif.

ATTENTION : l'installation de ce plugin est particulière et fait l'objet d'un document spécifique.

6.3.1 Les objectifs de ce plugin

L'objectif est d'éviter des saisies en double dans les cas suivants :

- un site intranet dont une partie des informations seulement doit être accessible en extranet;
- un site intranet et un site internet d'un même organisme avec des d'informations communes, mais également des informations propres à chaque site ;
- etc.

En particulier, ce plugin peut permettre d'avoir un graphisme différent selon l'adresse utilisée pour consulter le site (sous réserve de mettre les squelettes et les feuilles de style dans des plugins).

6.3.2 Les fonctionnalités de ce plugin

Ce plugin suppose que le site SPIP dispose de plusieurs adresses, par exemple une adresse intranet et une adresse internet.

Selon l'adresse utilisée pour consulter le site :

- seules certaines rubriques apparaîtront ;
- les plugins activés pourront être différents ;
- les paramètres de configuration de SPIP pourront être différents;
- pour chaque adresse, le logo du site pourra être différent, via la configuration du plugin « ciparam » (cf. annexe).

En mettant les squelettes et les feuilles de style dans des plugins, cela permet d'avoir un graphisme différent selon l'adresse utilisée pour consulter le site.

L'administrateur du site peut choisir sur quelles adresses une rubrique sera publiée.

Lorsqu'un administrateur restreint crée une rubrique, elle sera publiée sur l'adresse en cours.

Lors de l'activation du plugin, une fonction permet d'affecter à chaque rubrique l'adresse du site par défaut que l'on indique dans le fichier de paramétrage.

6.3.3 Illustration en images

Exemple de page d'accueil consultée avec la première adresse.



Exemple de page d'accueil consultée avec la seconde adresse. Certaines rubrique sont en commun et d'autres non. Le plugin activé contenant les squelettes et la feuille de style n'est pas le même.



6.3.4 Choix rubrique par rubrique du ou des sites de publication

L'<u>administrateur du site</u> peut choisir sur quelles adresses une rubrique sera publiée.



Lorsqu'un <u>administrateur restreint</u> crée une rubrique, elle sera automatiquement publiée sur l'adresse en cours. Il ne peut pas choisir sur quelles adresses la rubrique sera publiée.

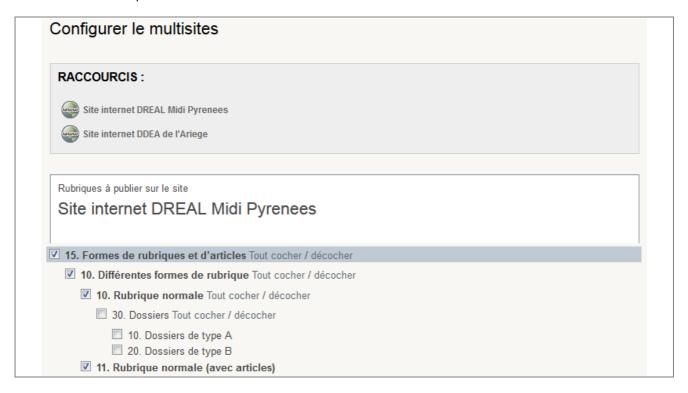
6.3.5 Affecter en masse des rubriques à un des sites d'un multisites

L'<u>administrateur du site</u> peut désormais affecter en masse des rubriques à un des sites d'un multisite, via un formulaire contenant le plan du site et des cases à cocher.

Dans l'espace privé, sélectionner le menu [Configuration] puis [Configurer le multisites].



L'écran suivant s'affiche. Il suffit de cliquer, dans le bloc « Raccourcis », sur le site souhaité pour lui affecter ou retirer des rubriques.



Le lien "Tout cocher" permet de cocher automatiquement toute une branche (la rubrique, ses sous rubriques, ses sous rubriques, etc.). Le lien "décocher" permet de décocher automatiquement toute une branche (la rubrique, ses sous rubriques, ses sous rubriques, etc.).

Si une rubrique n'a pas de sous rubrique, ces liens ne sont pas proposés.

6.3.6 Liste des rubriques affectées à un site de publication

Si l'on n'est pas administrateur du site, on peut toutefois visualiser les rubriques affectées à un site. Il suffit, dans l'espace privé de SPIP, de se placer dans une rubrique et de cliquer sur le nom de l'un des sites de publication de cette rubrique.



En cliquant sur l'un des sites, on peut consulter la liste des toutes les rubriques qui sont à publier sur ce site :



Cette page est en lecture seule (sauf si l'on est administrateur du site).

6.3.7 Logo du site

Pour chaque adresse, le logo du site pourra être différent, en le déposant via le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes].

7. Echanges d'informations entre sites

7.1 Article redirection

SPIP permet de créer un article avec une redirection vers une adresse (par exemple, la page d'un autre site, ...). Aussi, on peut créer un article avec une redirection vers un article précis d'un autre site SPIP (il suffit de copier l'adresse de l'article que l'on voit lorsque l'on consulte l'article sur l'autre site).

Pour savoir comment créer un article avec une redirection, se reporter au chapitre "2.4.8 Redirection".

Quand on clique sur un article avec une redirection, on se retrouve sur l'autre site (et pas dans une nouvelle fenêtre) ce qui n'est pas le plus simple pour revenir à la page précédente. Il est possible d'affecter à un article « L'article s'ouvre dans une nouvelle fenêtre » pour qu'il s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

7.2 Rubrique consacrée aux actualités d'autres sites par syndication

Une rubrique, à qui on a affecté « Consacrée aux actualités d'autres sites par syndication », se présentera sous la forme suivante *(avec le bandeau haut et la colonne de gauche)* :

Rubrique syndication

Nouvel article

Descriptif rapide.

giseh.projet.i2

Formation Giseh "2x4 jours" au CIFP d'Aix en Provence les 03-07 mai et 07-11 juin 2010

Une session de formation Giseh 2x4 jours vous est proposée par le CIFP d'Aix-en-Provence aux mois de mai et juin. Avis de stage et bulletin d'inscription.

Exemples de sites Giseh hors MEEDDM

La présente liste de sites n'est pas exhaustive (...)

Compte rendu d'activité 2009 de la maîtrise d'oeuvre fonctionnelle et technique

Déploiement de la version 2.4.15 de Giseh à partir du 16 novembre

Le déploiement de la version 2.4.15 de Giseh sur l'ensemble des sites se déroulera du 16 novembre au 25 novembre.

Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

- ajout, après les articles de la rubrique, des informations provenant d'autres sites par syndication (nom du site, pour chaque site : titre (sous forme de lien) et descriptif des 5 dernières informations syndiquées).
- les sites syndiqués sont classés par numéro de nom de site, avec leurs 5 dernières actualités (titre, descriptif rapide) classées par ordre de date décroissant.

Remarque : pour la syndication utiliser le fichier **backend-actu**, exemple avec une adresse complète http://adressedusite/spip.php?page=backend-actu

7.3 Rubrique consacrée aux actualités d'autres sites par syndication (en premier)

Cette variante de la forme précédente, affiche d'abord les actualités d'autres sites, puis ses sous rubriques et ses articles.

7.4 Rubrique qui affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication

Si on souhaite <u>vraiment</u> afficher dans SPIP le texte (et pas seulement le descriptif) d'un article d'un autre site SPIP par **syndication**, il convient :

- a) de créer un site référencé avec l'adresse de l'article de l'autre site (pour la syndication utiliser le fichier **backend-texte-article**, exemple avec une adresse complète http://adressedusite/spip.php?page=backend-texte-article&id_article=8) et d'activer sa syndication.
- b) d'affecter « Affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication » à la rubrique à laquelle le site référencé est rattaché.

Une rubrique, à qui on a affecté « Affiche le texte d'un article d'un autre site par syndication », se présentera sous la forme suivante (avec le bandeau haut et la colonne de gauche) :

Rubrique avec le texte d'articles d'autres sites (par syndication)

Texte explicatif

Les gains potentiels d'un site GISEH

Giseh est un outil simple et évolutif pour créer et gérer votre site internet, intranet ou extranet sans connaissances techniques. Giseh s'appuie sur le logiciel SPIP, open-source, utilisé par des clients tels que le ministère de l'agriculture, de l'environnement, l'ADAE, le site des retraites, (...)

Les différences par rapport à une rubrique classique sont :

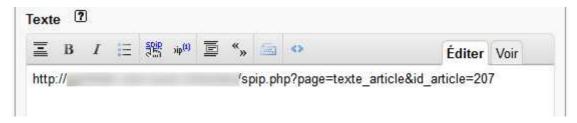
- ajout, après les articles de la rubrique, des informations provenant d'autres sites par syndication (pour chaque site : titre et descriptif des 5 dernières informations syndiquées).
- le nom des sites ne figure pas dans la colonne centrale et le titre des informations syndiquées n'est pas cliquable puisque l'on affiche l'intégralité du texte de l'article de l'autre site. A noter que l'on perd la mise en forme de l'article de l'autre site. Les liens internes à l'article ne fonctionneront pas.
- classement par numéro de titre de site puis par date d'information syndiquée.

ATTENTION : lors de la syndication SPIP limite la longueur du texte, ce qui enlève tout l'intérêt de la présente fonctionnalité.

7.5 Article dont le texte est issu d'un autre site par comarquage

Il est possible d'afficher dans un site SPIP (avec le plugin CISQUEL) le contenu d'un article d'un autre site SPIP (avec le plugin CISQUEL) par le système de comarquage. Pour cela, il convient de :

- a) Créer un article.
- b) Copier, dans le texte de cet article, l'adresse d'un article d'un autre site SPIP (avec le plugin CISQUEL) et remplacer « article207 » par « spip.php?page=texte_article&id_article=207 » comme dans la copie d'écran ci-dessous. Ne pas ajouter d'autre texte.



c) Affecter la forme « Le texte est issu d'un autre site par comarquage » à cet article (et pas à celui de l'autre site).

Le texte complet de l'article de l'autre site SPIP (avec le plugin CISQUEL) s'affichera :



Remarques:

- Un mécanisme récupère automatiquement, sur le site d'origine, la date de publication (et, le cas échéant, la date de modification) de l'article dont on affiche le texte par comarquage.
- Le nom et l'adresse du site d'origine d'un contenu comarqué sont désormais affichés sous le titre de l'article de forme « Le texte est issu d'un autre site par comarquage » du site de destination. Il est possible de masquer cette mention de la source, via la feuille de style, toutefois cela irait à l'encontre de la réglementation.
- Le co-marquage récupère le contenu de l'article d'origine, mais il ne récupère pas la forme d'article (quelle que soit la forme).

8. Interactivité

L'utilisation d'un plugin antispam est recommandée (par exemple le plugin NOSPAM).

8.1 Rubrique sous forme de forums (avec un forum par article)

Une rubrique, à qui on a affecté « Forums (avec un forum par article) », se présentera sous la forme suivante :

Forums

Texte explicatif.

Forums	Sujets	Réponses	Dernier message
Forum 1 Descriptif rapide.			-
Forum2 Descriptif rapide.	5	6	le 13/04/2005 à 17h09 par admin <u>voir le message</u>

Chaque article publié dans une rubrique, à qui on a affecté « Forums (avec un forum par article) », bénéficie automatiquement de la forme correspondante (notion d'héritage). Ainsi, un article de cette rubrique s'affichera automatiquement sous la forme suivante, qui permet en particulier de créer un nouveau sujet :

Forum2

Texte.



Retour à la liste des forums

Sujet	Réponse(s)	Auteur	Dernier message
> Forum2		admin	le 03/12/2004 à 09h43 par admin <u>voir le message</u>
> Forum2		shgfhgf	le 03/12/2004 à 09h43 par shgfhgf <u>voir le message</u>
> Forum2	2	admin	le 14/12/2004 à 15h17 par Nom <u>voir le message</u>
> Forum2			le 27/04/2004 à 09h41 par <u>voir le message</u>
Sujet1 du Forum2	4		le 13/04/2005 à 17h09 par admin <u>voir le message</u>

Lorsque l'on clique sur un sujet, on obtient l'écran suivant, qui permet en particulier de répondre au sujet en question:

Forum2

Texte.



📳 Répondre au sujet

- Retour à la liste des forums
 Retour à la liste des sujets du forum en cours

Auteur	Sujet
	Sujet1 du Forum2, posté le 27 avril 2004 à 09h39 Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.
Auteur	Réponse(s)
admin	Réponse1 au Sujet1 du Forum2, posté le 27 avril 2004 à 10h30 Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.
admin	Réponse2 au Sujet1 du Forum2, posté le 27 avril 2004 à 10h31 Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.
nom	> Sujet1 du Forum2, posté le 02 décembre 2004 à 18h09 hdfhdfshjdsjgfj
admin	> Sujet1 du Forum2, posté le 13 avril 2005 à 17h09 gfjdfjfjgfdg

Remarque : si le nombre de sujets ou de réponses est supérieur à 10, une pagination automatique permet d'afficher au plus 10 sujets par page ou au plus 10 réponses par page.

Notification automatique par messagerie :

- lorsqu'un message est posté dans le forum, les auteurs affectés à l'article correspondant au forum, recevront automatiquement un courriel (si leur adresse électronique a été renseignée dans SPIP).

8.2 Rubrique sous forme de forums publics hiérarchiques

Une rubrique, à qui on a affecté « Forums hiérarchiques (en plus on peut répondre à une réponse) », se présentera sous la même forme que les forums pages précédentes sauf lorsque l'on clique sur un sujet, et que l'on obtient l'écran suivant, qui permet de répondre au sujet en question mais également de répondre à une réponse et de visualiser les liens entre réponses

La procédure est similaire à celle du chapitre précédent :

- Affecter à une rubrique la forme « Forums hiérarchiques (en plus on peut répondre à une réponse) »
- Créer un ou plusieurs articles dans cette rubrique. Ils bénéficieront automatiquement de la forme correspondante (notion d'héritage). Ainsi, un article de cette rubrique s'affichera automatiquement sous la forme suivante, qui permet en particulier de créer un nouveau sujet :

Forum hiérarchique 1

Texte complet.



Répondre au sujet

- ▶ Retour à la liste des forums
- Retour à la liste des sujets du forum en cours

Aller à la page : 1, 2 Suivante

Sujet

Premier sujet du forum hiérarchique 1, par admin , le 01 juin 2004 à 11h27

kfgldsagfgdsjkhfglas fgdshfgdshaf fgkdsjaflads fdsafhdslaf dsfala safafkdsagafklds afjhdslaaf.

▶ Répondre au sujet

Réponse(s)

Réponse A au premier sujet du forum hiérarchique, par admin , le 01 juin 2004 à 11h37

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit [1], filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo [2], in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

▶<u>Répondre à ce message</u>

Réponse à la réponse A au premier sujet du forum hiérarchique, par admin , le 01 juin 2004 à 11h39

jareezrezr rezarezt treztreyry rezaretr trzeatreat

▶<u>Répondre à ce message</u>

Réponse à la réponse à la réponse A au premier sujet du forum hiérarchique, par admin , le 01 juin 2004 à 11h40

yiutroutr hhgfdkfjdhg hfdjkgfdh vex chxkvbhc hjglfdhg

▶Répondre à ce message

Réponse B au premier sujet du forum hiérarchique, par admin , le 01 juin 2004 à 11h38

uoiuyoihi jkllh h jlkgfjlhk jhklgjhfhj jhlfjglkhfhj hgfthuhthk

▶<u>Répondre à ce message</u>

Remarque : si le nombre de sujets ou de réponses est supérieur à 10, une pagination automatique permet d'afficher au plus 10 sujets par page ou au plus 10 réponses par page.

8.3 Article où les visiteurs du site pourront laisser des commentaires

Toutes les formes d'articles (reportage photo, etc.) bénéficient désormais de la possibilité de réagir sur l'article (sauf la forme d'article par défaut pour des raisons de performances).

Pour offrir la possibilité de réagir sur un article quelque soit sa forme, il suffit de lui affecter «Fonctionnalité : Les visiteurs pourront réagir sur cet article » (dans « Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc. »).

Remarque : ceci n'est pas nécessaire si la forme de l'article concerne les commentaires.

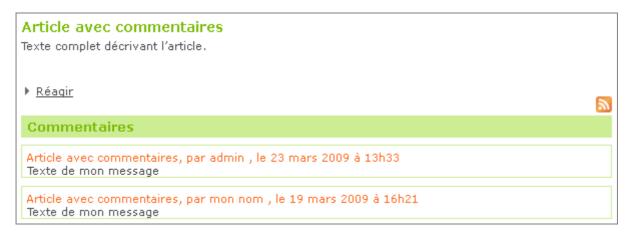
Il est possible d'ajouter un commentaire en cliquant sur [Réagir à cet article] ou bien en cliquant sur [répondre à ce message] :



Les réponses sont présentées avec un décalage sous forme d'arbre. Ceci permet de voir les liens entre les réponses.

Une variante « On peut ajouter et lire des commentaires sur une autre page » utilise une autre page pour afficher les commentaires.

Une autre variante « **Avec des commentaires sans ordre hiérarchique** » a les particularités suivantes : Les commentaires sont affichés par ordre de date décroissante. Aucun commentaire répond à un autre commentaire. Le lien « répondre à ce message » n'apparaît pas. Le lien principal s'intitule « Réagir » et il ne s'affiche pas si la modération du forum est « pas de forum ».



Notification automatique par messagerie : Lorsqu'un commentaire est posté, les auteurs affectés à l'article, recevront automatiquement un courriel (si leur adresse électronique a été renseignée dans SPIP).

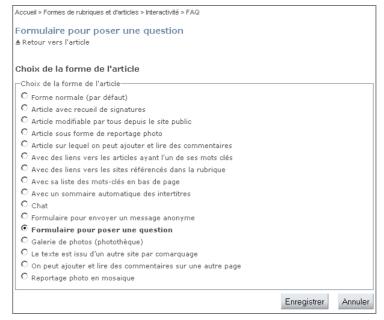
8.4 FAQ

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

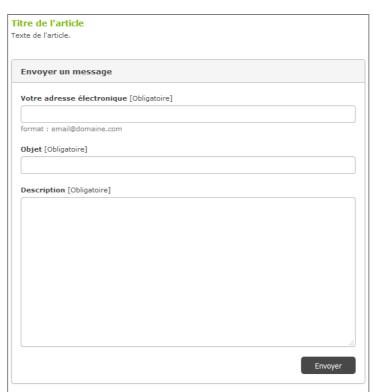
8.4.1 Offrir aux utilisateurs un formulaire permettant de poser une question

Pour offrir aux utilisateurs un formulaire permettant de poser une question, il convient de procéder de la manière suivante :

- créer un article sur le site public. L'auteur de l'article doit être la personne chargée de répondre aux questions ou bien les personnes (SPIP permet d'ajouter plusieurs auteurs).
- indiquer dans le texte de l'article que le formulaire permet de poser une question, ou une demande, etc. Le texte de l'article peut mentionner que les champs suivis de (*) sont obligatoires, souligner qu'il convient de ne pas oublier d'indiquer son adresse de messagerie, etc.
- cliquer sur l'option avancées « Choix de la forme ».
- cocher « Formulaire pour poser une question » (cette forme figure dans la liste que si l'on a un statut d'administrateur ou d'administrateur restreint).
- Remarque: pour des raisons de sécurité, seuls les administrateurs restreints et l'administrateur du site ont accès à la forme « Formulaire pour poser une question ».



- cliquer sur le bouton [Enregistrer].
- publier l'article puis cliquer sur le bouton [Voir en ligne].
- On obtient l'écran suivant (avec le titre et le texte de votre article) :



8.4.2 Poster une question

• l'utilisateur renseigne le formulaire et clique sur le bouton [Envoyer] (si la personne s'est authentifiée, son adresse de messagerie est renseignée automatiquement).

• une page d'accusé de réception s'affiche :

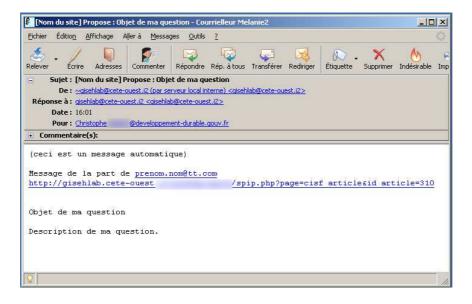
Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Interactivité > FAQ

Titre de l'article invitant à utiliser le formulaire pour poser une question, une demande, etc.

Texte de l'article.

Votre envoi a bien été effectué. Merci de votre participation.

 un message est envoyé automatiquement aux auteurs de l'article (la ou les personnes chargées de répondre aux questions) avec un lien vers la question :



8.4.3 Publication des réponses

Pour chaque question posée, un nouvel article est créé automatiquement dans SPIP avec le titre et le descriptif rapide renseigné. Cet article est à l'état « proposé » et se trouve par défaut dans la même rubrique que l'article qui offre le formulaire pour poser les questions.

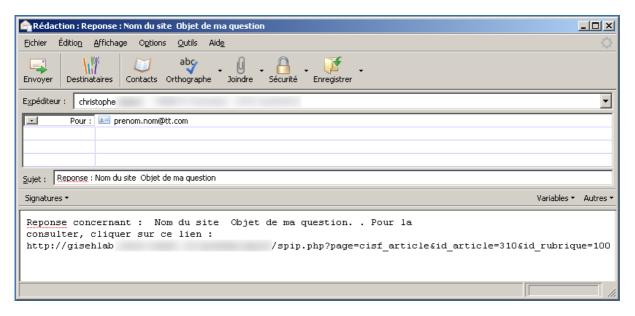
La personne chargée de répondre aux questions a été prévenue par messagerie et peut insérer sa réponse dans le texte de l'article correspondant à la question (le message contient un lien vers cet article). Elle peut également transférer par messagerie la question à une autre personne.

Une fois que la réponse est renseignée, il suffit de publier l'article dans la rubrique de son choix (celle qui sert de FAQ).

Une fois l'article publié, il est possible de cliquer sur « Répondre par messagerie » pour envoyer un lien vers la réponse à la personne qui a posé la question.



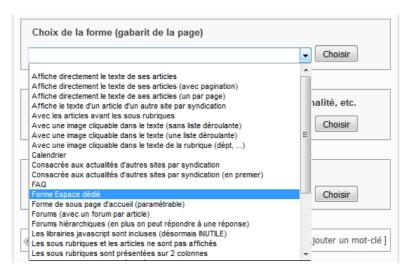
L'adresse de messagerie de la personne qui a posé la question est renseignée automatiquement. L'objet et le texte du message sont pré remplis (et restent modifiables) et comprennent le lien vers l'article dans le site public.



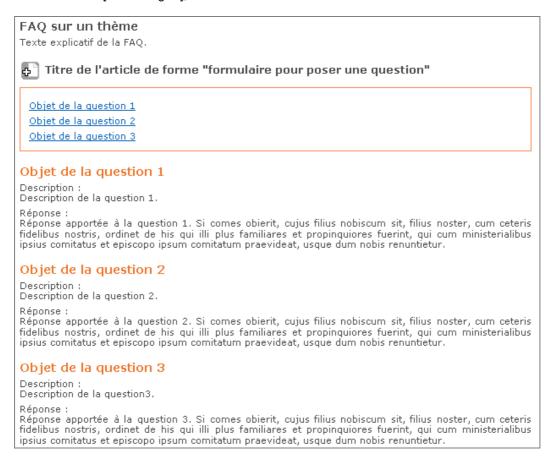
8.4.4 Forme de rubrique FAQ

Pour offrir aux utilisateurs une forme de rubrique adaptée pour présenter la FAQ, il convient de procéder de la manière suivante :

- sélectionner la rubrique dans l'espace privé;
- sélectionner dans la liste déroulante relative au choix de la forme : « FAQ »



- cliquer sur le bouton [Choisir].
- cliquer sur le bouton [Voir en ligne], on obtient l'écran suivant :



La forme FAQ affiche:

- le lien vers l'article de la rubrique qui à la forme « Formulaire pour poser une question »).
- un sommaire automatique comprenant la liste des articles (sans l'article « Formulaire »).
- le descriptif et le texte de ses articles (sans l'article « formulaire »). Le descriptif est précédé du terme
- « Description » et le texte est précédé du terme « Réponse ».

8.5 Rédaction d'articles par des visiteurs

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

Ce système, que l'on peut activer ou non, permet aux visiteurs d'envoyer un article sans être inscrit et anonymement, c'est-à-dire en restant dans l'espace public (comme pour les forums). Bien entendu, l'article ne sera publié sur le site qu'une fois validé par un chargé de validation.

Pour activer cette possibilité, il suffit de créer un article intitulé « Rédiger un article », puis de cliquer sur l'option avancée « Redirection » et de renseigner une redirection vers : spip.php?page=article rediger



La rubrique contenant cet article pourra être présentée comme ci-dessous :

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Interactivité > Rédaction d'articles par des visiteurs

Rédaction d'articles par des visiteurs

Vous pouvez proposer un article. Il n'apparaîtra sur le site qu'après avoir été validé par un administrateur du site.

• Rédiger un article

Pour rédiger un article.

Lorsqu'un visiteur clique sur « Rédiger un article », l'écran suivant apparaît :

Texte B I	s sont obligatoires (votre adresse (
ministrateur du site. mplissez ce formulaire avec précision. Certains champs sont obligatoires (votre adresse sisagerie n'apparaîtra pas sur le site). Proposer un article Votre nom (ou pseudonyme): [Obligatoire] Votre adresse électronique [Obligatoire] format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I	s sont obligatoires (votre adresse ** ** ** ** ** ** ** **
mplissez ce formulaire avec précision. Certains champs sont obligatoires (votre adresse ssagerie n'apparaîtra pas sur le site). Proposer un article Votre nom (ou pseudonyme): [Obligatoire] Votre adresse électronique [Obligatoire] format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I I I I I I I I I I I I I I I I I I	.:i
ssagerie n'apparaîtra pas sur le site). Proposer un article Votre nom (ou pseudonyme) : [Obligatoire] Votre adresse électronique [Obligatoire] format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I	.:i
Votre nom (ou pseudonyme): [Obligatoire] Votre adresse électronique [Obligatoire] format: email@domaine.com Rubrique: Présentation Titre: [Obligatoire] Texte B I	.:} }}, {italique}, [nom du lien->url],
Votre nom (ou pseudonyme): [Obligatoire] Votre adresse électronique [Obligatoire] format: email@domaine.com Rubrique: Présentation Titre: [Obligatoire] Texte B I	.:} }}, {italique}, [nom du lien->url],
Votre adresse électronique [Obligatoire] format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I	.:! }}, {italique}, [nom du lien->url],
format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I	:}}, {italique}, [nom du lien->url],
format : email@domaine.com Rubrique : Présentation Titre : [Obligatoire] Texte B I	:}}, {italique}, [nom du lien->url],
Rubrique: Présentation Titre: [Obligatoire] Texte B I	:}}, {italique}, [nom du lien->url],
Rubrique: Présentation Titre: [Obligatoire] Texte B I	.:! }}, {italique}, [nom du lien->url],
Présentation Titre: [Obligatoire] Texte B I	.:! }}, {italique}, [nom du lien->url],
Texte B I	.:! }}, {italique}, [nom du lien->url],
Texte B I	
Ce formulaire accepte les mise en forme suivantes : {{gras}}, {italique}, [nom du lien->url], <quote>citation</quote> . Pour créer un paragraphe, laissez une ligne vide.	
Résumé	
Negatific .	
	.at
Envoyer	Envoyer
Emoyer	

Remarque : pour faire apparaître des rubriques dans la liste déroulante de l'écran ci-dessus, il suffit de leur affecter le raccourci « Un visiteur pourra proposer un article dans cette rubrique ». Ceci permet de maîtriser complètement le contenu de cette liste.

8.6 Article avec recueil de signatures

8.6.1 L'objectif

L'objectif est d'offrir au visiteur un formulaire pour recueillir sa signature, avec une confirmation par messagerie, et d'afficher la liste des signataires. L'exemple de l'article ci-dessous illustre cet objectif.

Article avec recueil de signatures
publié le 28 juin 2017
Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.
Pour donner votre accord sur ce texte, renseigner le formulaire ci-dessous :
Pétition
Name of an area (Collisateire)
Nom et prénom* [Obligatoire]
Votre adresse électronique [Obligatoire]
format : nom@exemple.fr
Valider
Liste des signataires
2 signature(s) pour ce texte
Date Signataire Texte du message
03/07/2009 09:45 26/06/2006 10:46

8.6.2 Première étape : activer la pétition

Il convient tout d'abord d'activer la pétition sur l'article en question. Sur le site public (en étant authentifié), il convient de modifier ou créer un article puis de cliquer sur l'option avancée « Pétition ».



- l'option « une seule signature par adresse email » permet d'éviter qu'une même personne puisse très facilement signer plusieurs fois ;
- l'option « possibilité d'envoyer un message » permet d'offrir au visiteur un champ dans lequel il pourra écrire un commentaire. Attention, les pétitions fonctionnent avec une modération a posteriori. Aussi, il est possible de supprimer après coup une signature (et son commentaire) mais un commentaire diffamant restera affiché tant qu'on ne l'aura pas supprimé.
- la case « Descriptif de la pétition » permet d'indiquer au visiteur ce que l'on souhaite recueillir (le nom de son organisme ou bien son nom et prénom, etc.).

Cliquer ensuite sur le bouton « Enregistrer ».

8.6.3 Seconde étape : sélectionner un gabarit d'article permettant d'afficher la pétition

- Cliquer sur l'option avancée « Forme » ;
- Cocher la forme « Article avec recueil de signatures » (cf. copie d'écran ci-après) ;

Article avec recueil de signatures

Cliquer sur le bouton [Enregistrer].

▲ Retour vers l'article Choix de la forme de l'article -Choix de la forme de l'article C Forme normale (par défaut) • Article avec recueil de signatures C Article modifiable par tous depuis le site public C Article sous forme de reportage photo C Article sur lequel on peut ajouter et lire des commentaires C Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés C Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique C Avec sa liste des mots-clés en bas de page C Avec un sommaire automatique des intertitres $\mathbf{C}_{\mathsf{Chat}}$ C Formulaire pour envoyer un message anonyme C Formulaire pour poser une question C Galerie de photos (photothèque) C Le texte est issu d'un autre site par comarquage On peut ajouter et lire des commentaires sur une autre page C Reportage photo en mosaigue Enregistrer Annuler

Remarque : pour des raisons de sécurité, seul l'administrateur du site a accès à la forme « Article avec recueil de signatures ».

8.6.4 Troisième étape : un visiteur dépose une signature et la confirme par messagerie

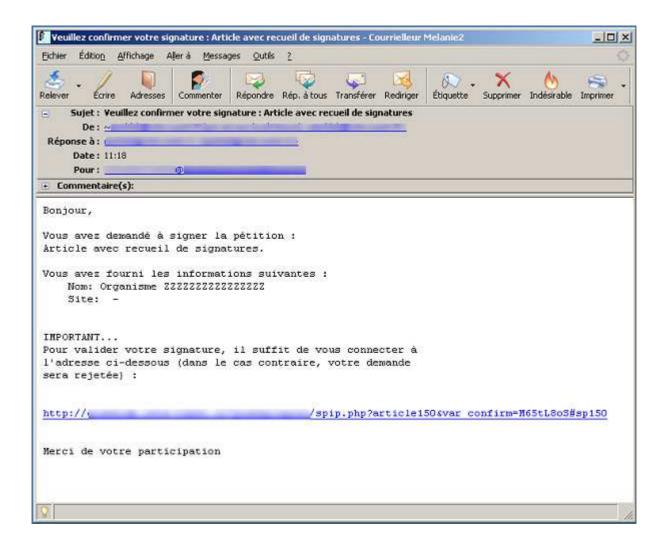
Dans l'exemple ci-après, l'article a la forme « Article avec recueil de signatures » et la pétition est activée pour cet article.

Le visiteur renseigne le nom de son organisme. Le terme « Organisme » est paramétrable (cf. première étape) et peut être différent d'un article à l'autre.

Lorsque le visiteur clique sur le bouton [Valider], l'écran suivant s'affiche et indique « *Un courrier électronique* de confirmation vient de vous être envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier pour valider votre signature » :

Article avec recueil de signatures Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris. Pour donner votre accord sur ce texte, renseigner le formulaire ci-dessous : Un courrier électronique de confirmation vient d'être envoyé à . Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier pour valider votre signature.

Le visiteur reçoit le message électronique suivant :

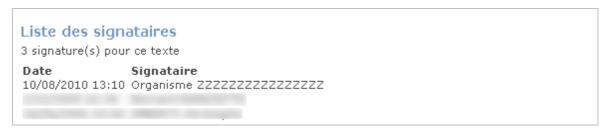


Lorsque le visiteur clique sur l'adresse indiquée dans la message, l'écran suivant s'affiche dans son navigateur et lui indique, que sa signature a été validée :

Article avec recueil de signatures Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris. Pour donner votre accord sur ce texte, renseigner le formulaire ci-dessous: Votre signature est validée. Merci!

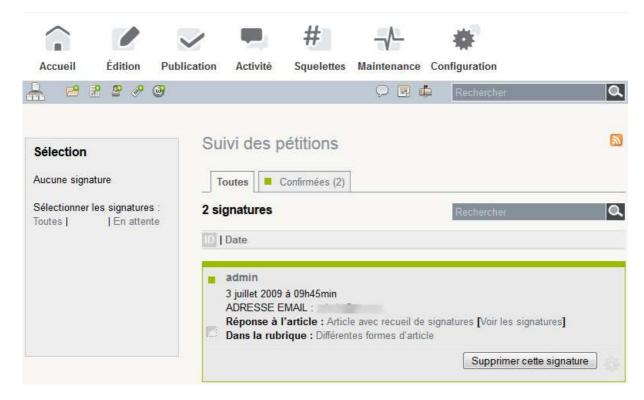
Remarque : si l'adresse électronique renseignée par le visiteur n'est pas correcte, il ne recevra pas le message électronique et sa signature ne sera pas validée.

Les nouvelles signatures apparaissent (cf. copie d'écran ci-après). Le délai de mise en cache peut différer l'affichage des résultats.



SPIP permet de modérer a posteriori les pétitions. Dans l'espace privé :

- sélectionner le menu [Activité] puis le sous menu [Suivre / gérer les pétitions] ;
- le cas échéant, cliquer sur le bouton [Supprimer cette signature] si une signature doit être supprimée. Ce bouton apparait lorsqu'on survole la case contenant la signature.



8.7 Chat

Ceci nécessite que le plugin « cichat : CHAT pour SPIP » soit actif.

Pour créer un article « chat » (utilisable par les personnes authentifiées et qui ont le droit de voir cet article), il convient de procéder de la manière suivante :

- créer un article sur le site public ;
- cliquer sur l'option avancée « Choix de la forme », puis cocher la forme : « Chat ».
- Pour des raisons de sécurité, dans le cas où l'on n'utilise pas les accès restreints, seul l'administrateur du site a accès à la forme « Chat ».

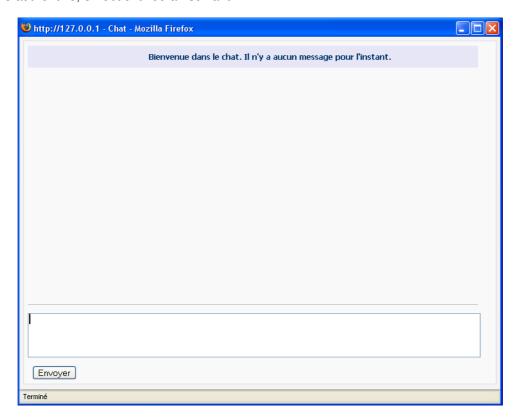
CHAT ▲ Retour vers l'article Choix de la forme de l'article -Choix de la forme de l'article C Forme normale (par défaut) C Article avec requeil de signatures C Article modifiable par tous depuis le site public C Article sous forme de reportage photo C Article sur lequel on peut ajouter et lire des commentaires O Avec des liens vers les articles ayant l'un de ses mots clés O Avec des liens vers les sites référencés dans la rubrique C Avec sa liste des mots-clés en bas de page C Avec un sommaire automatique des intertitres Chat C Formulaire pour envoyer un message anonyme C Formulaire pour poser une question C Galerie de photos (photothèque) C Le texte est issu d'un autre site par comarquage On peut ajouter et lire des commentaires sur une autre page C Reportage photo en mosaique Enregistrer Annuler

- cliquer sur le bouton [Enregistrer].
- publier l'article puis cliquer sur le bouton [Voir en ligne].
- On obtient l'écran suivant (avec le titre de votre article) :

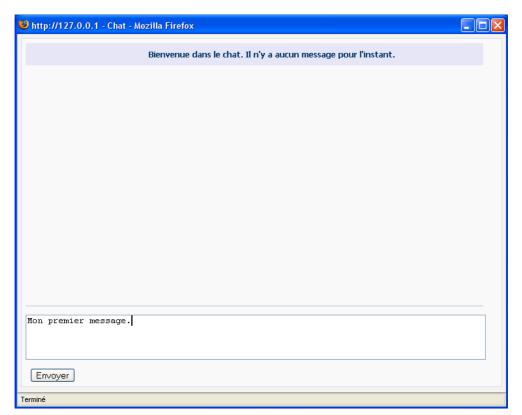


• Lorsque le visiteur clique sur [Accéder au chat], l'écran d'authentification s'affiche (sauf si la personne s'est déjà authentifiée).

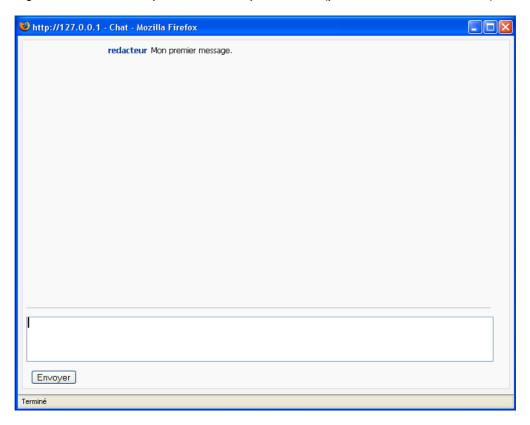
• Une fois authentifié, on obtient l'écran suivant :



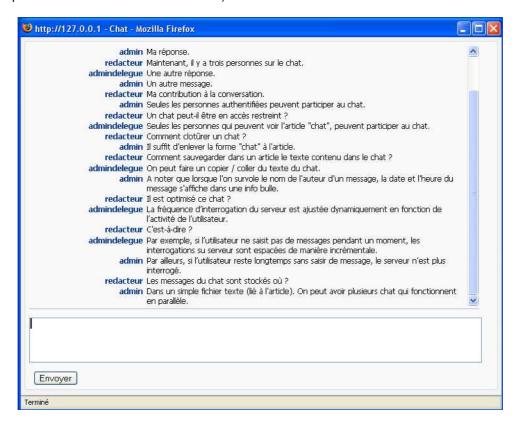
• On peut renseigner un premier message puis cliquer sur [Envoyer] :



Le message s'affiche automatiquement dans la partie haute (précédé du nom de l'auteur) :



• La discussion s'affiche en temps quasiment réel (lorsque la souris survole un nom d'auteur, la date et l'heure du message apparaissent dans une info bulle). A noter qu'au bout d'un quart d'heure sans avoir envoyé de message, l'interrogation du serveur est suspendue et un message le signale à l'utilisateur (celui-ci peut alors continuer ou abandonner) :



8.8 Formulaire de contact

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

Pour offrir un formulaire de contact, il suffit de créer un article (avec un titre et un texte) et de lui affecter la forme d'article «Formulaire de contact». Seul l'administrateur du site peut affecter cette forme à un article. Le formulaire de contact permet d'envoyer un courriel à l'auteur de l'article. Le contenu du courriel n'est pas mémorisé dans SPIP (contrairement au formulaire pour poser une question).

Le titre de l'article et son texte apparaissent juste au-dessus du formulaire. Ceci permet d'expliquer le fonctionnement du formulaire de contact. Le titre du formulaire reprend le titre de l'article.

Titre de l'article Texte de l'article.
Contactez-nous
Votre adresse électronique [Obligatoire]
format : email@domaine.com
Objet [Obligatoire]
Description [Obligatoire]
.41
Envoyer

Le formulaire de contact bénéficie de plusieurs mécanismes de sécurité :

- test si un champ non visible a été renseigné.
- test si plus de 3 URL figurent dans le message.
- jeton valable 30 minutes.
- test de la syntaxe de l'adresse email.
- suppression du code HTML dans le titre et dans le message.
- etc.

9. La rédaction coopérative

9.1 Plusieurs modes de travail ont été constatés

Des sites Giseh sont utilisés pour élaborer un document à plusieurs.

Les parties de sites réservées à la co-rédaction sont soit en accès restreint à certaines personnes, soit en accès libre. Certains de ces sites sont internes au ministère et d'autres sont sur Internet afin de pouvoir travailler avec des partenaires externes.

Exemples réels de co-rédaction de documents avec Giseh :

- Rédaction de l'étude sur le profil environnemental de la Dordogne par une personne et recueil des commentaires pour amender l'étude ;
- Elaboration d'un tableau à plusieurs rédacteurs par le club des acteurs du web de Pont-à-Mousson ;
- Elaboration d'une pièce jointe à plusieurs concernant le plan de développement des compétences en aménagement numérique des territoires ;
- Conception avec des partenaires externes d'un document local d'information pour les aménageurs d'éolien en quatre mois ;
- Production avec plusieurs intervenants externes, en 21 jours, du contenu de deux pages consacrées à la sécurité routière qui ont été publiées dans un quotidien de Saône et Loire ;
- Elaboration régulière de la lettre mensuelle sécurité routière d'un département avec des partenaires externes ;
- Etc.

Au travers de ces exemples, on peut distinguer 3 modes de travail. <u>Il s'agit de partir des utilisations réelles plutôt que de la théorie</u>.

Le premier mode de travail constaté, consiste à confier la **rédaction du document à une seule personne**. Les autres personnes sont chargées de commenter le premier jet du document. Le rédacteur amende le document en conséquence et propose un second jet. Selon les cas, une ou plusieurs itérations peuvent être nécessaires.

Le second mode de travail constaté, consiste à confier la **rédaction du texte d'un article à plusieurs personnes**. Le suivi des révisions permet de distinguer les contributions de chacun. Ce mode de fonctionnement est typiquement celui des « WIKI ».

Le troisième mode de travail constaté, consiste à confier la **rédaction d'une pièce jointe à plusieurs personnes**. Cela permet de profiter du confort du traitement de texte. Une organisation est nécessaire pour déterminer qui va modifier le document et quand, afin d'éviter des travaux parallèles.

Il est nécessaire de s'organiser préalablement à la rédaction.

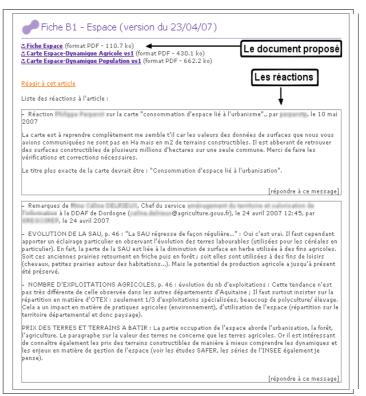
9.2 Une seule personne rédige et les autres font des commentaires

9.2.1 Exemple réel

Etude sur le profil environnemental de la Dordogne

Une étude sur le profil environnemental de la Dordogne a été commandée à un bureau d'étude privé. Cette étude est découpée en un certain nombre de fiches que le bureau d'étude a été invité à livrer, au fur et à mesure de leur rédaction, en les déposant dans un espace protégé du site de la MIAGE et en mentionnant la date de version de la fiche dans le titre du lien vers la pièce jointe.

A chaque livraison d'une fiche, le bureau d'étude prévenait par messagerie la DDE qui à son tour en informait les autres partenaires. A noter que la fiche n'était pas jointe aux messages. Les partenaires étaient invités à déposer des commentaires sur le site pour chaque fiche (cf. copie d'écran ci-contre).



Copie d'écran du site de la MIAGE Cette page est en accès restreint à certaines personnes.

Certains partenaires déposent souvent un commentaire sur les fiches, d'autres réagissent par messagerie. Il y a une réticence de certains à laisser une trace écrite (ils préfèrent s'exprimer oralement en réunion).

Il y a eu une réunion par mois, consacrée à l'étude avec les différents partenaires. Après chaque réunion, le bureau d'étude modifie les fiches concernées puis les publie sur le site de la MIAGE (en remplaçant les versions précédentes) et prévient la DDE par messagerie.

C'est un mode de travail proche de la relecture, mais les commentaires portent sur le fond et conduisent parfois à des remises en cause conséquentes de la fiche. Il y a au plus deux commentaires par fiche.

Les partenaires ne consultent que les fiches qui les intéressent. Le nombre de versions d'une même fiche peut s'élever jusqu'à 5 ou 6. Seules les dernières versions figurent sur le site MIAGE.

- « La réactivité du bureau d'étude et l'espace de travail commun ont été un point fort dans l'élaboration de cette étude. Par rapport à la messagerie, on a tout sous la main ».
- « La double authentification (extranet puis SPIP) a été un frein. Aussi, l'authentification extranet a été retirée ».

9.2.2 Configurer préalablement l'outil

Pour offrir la possibilité de réagir sur un article, il convient de :

- créer un article :
 - s'authentifier sur le site en cliquant sur le lien « Authentification » en bas à droite ;
 - se positionner sur la rubrique de son choix ;
 - cliquer sur le bouton [Ecrire un nouvel article] en haut à droite;
 - renseigner le titre, le descriptif et le texte de l'article ;
- lui affecter « Fonctionnalité : Les visiteurs pourront réagir sur cet article » (dans « Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc. »).
- publier l'article en cliquant sur le bouton [Publier]. L'écran suivant s'affiche :

Accueil > Formes de rubriques et d'articles > Interactivité > Rubrique contenant un article que l'on peut commenter

Article avec commentaires

Texte de l'article.

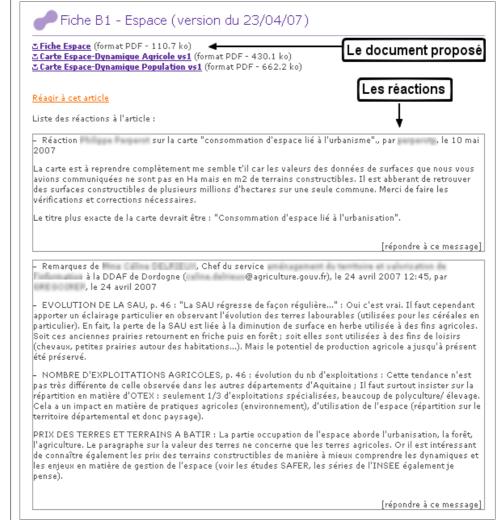
Préagir à cet article

9.2.3 Utiliser l'outil

Dans l'exemple ci-contre, l'article a le raccourci «Fonctionnalité : Les visiteurs pourront réagir sur cet article » .

Il est possible d'ajouter un commentaire en cliquant sur [Réagir à cet article] ou bien en cliquant sur [répondre à ce message].

Les réponses sont présentées, le cas échéant, avec un décalage sous forme d'arbre. Ceci permet de voir les liens entre les réponses.

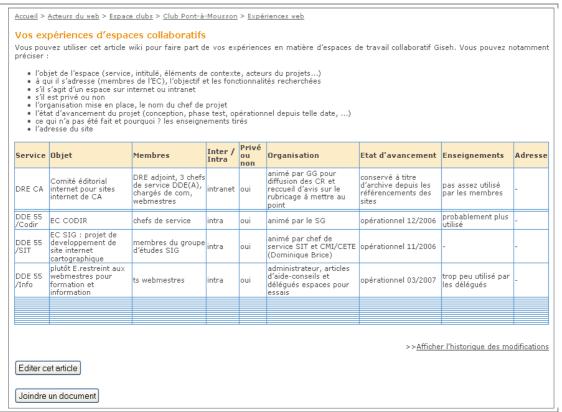


9.3 Plusieurs personnes rédigent dans le texte d'un article

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

9.3.1 Exemple réel

Dans le cadre du club des acteurs du web de Pont-à-Mousson, il a été décidé de dresser un tableau des expériences de travail collaboratif sous Giseh de chacun des membres du club (cf. copie d'écran cidessous).



Copie d'écran de l'espace du club des acteurs du web de Pont-à-Mousson

Si le texte à rédiger de manière coopérative est au plus de l'ordre de 3 pages, cette solution est la plus simple d'utilisation. il convient de le rédiger directement dans le texte du présent article en cliquant sur le bouton "Editer cet article".

Les auteurs associés à l'article sont prévenus automatiquement par messagerie lorsqu'un utilisateur clique sur le bouton "Sauvegarder".

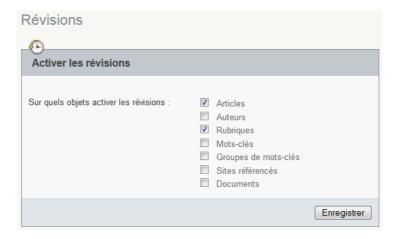
Un système de suivi des révisions permet de savoir quelle partie du texte a été ajoutée, modifiée ou supprimée entre deux versions, en précisant l'auteur de la modification. Il suffit de cliquer sur le lien "Afficher l'historique des modifications" en bas à droite du présent article.

Un système de gestion des accès concurrent permet d'éviter les modifications simultanées.

9.3.2 Configurer préalablement l'outil

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

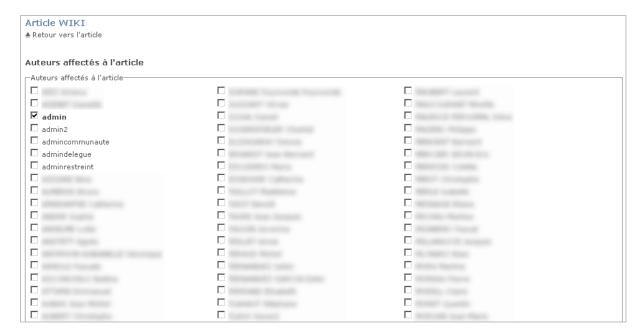
- Par défaut, le suivi des révisions n'est pas activé. Pour l'activer, l'administrateur du site doit effectuer la procédure suivante :
 - dans l'espace privé de SPIP, cliquer sur le menu [Configuration] ;
 - cliquer sur l'onglet [Révisions];
 - Cocher les cases souhaitées (Articles, Rubriques,...);
 - cliquer sur le bouton « Enregistrer » ;



Remarques:

- si un article a été modifié alors que le suivi des révisions était désactivé, l'historique de ces modifications ne sera pas enregistré.
- le suivi des révisions est une fonctionnalité à utiliser uniquement si l'on en a vraiment besoin. En effet, cela stocke des informations supplémentaires (l'historique des modifications) et ralentit un peu l'édition d'un article.
- Les modifications effectuées par un même auteur (qu'il soit auteur de l'article ou non) en moins d'une heure sont groupées en une seule version, sauf si un autre auteur a modifié l'article entre temps.
- Le suivi des révisions fonctionne même si l'article a le statut « en cours de rédaction ».
- Le suivi des révisions porte sur le texte, mais également sur le descriptif et sur le titre de l'article.
- Le suivi des révisions porte sur les articles mais pas sur les rubriques (le contenu doit être dans les articles et pas dans les rubriques).
- Créer un article :
 - s'authentifier sur le site en cliquant sur le lien « Authentification » en bas à droite ;
 - se positionner sur la rubrique de son choix ;
 - cliquer sur le bouton [Ecrire un nouvel article] en haut à droite ;
 - renseigner le titre, le descriptif et le texte de l'article.
- Cliquer sur le lien « Forme » dans la colonne de droite.
- Cocher la case « Article modifiable directement depuis le site public », puis cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Cliquer sur le lien « Auteurs » dans la colonne de droite, l'écran suivant s'affiche :



- Cliquer dans les cases de toutes les personnes qui vont participer à cette co-rédaction, puis cliquer sur le bouton [Enregistrer]. En effet, dans le cas de la forme « Article modifiable directement depuis le site public », les auteurs affectés à l'article seront prévenus automatiquement par messagerie lorsqu'un utilisateur modifiera le texte de l'article ainsi que lorsqu'il ajoutera un document via cette interface (cf, page suivante).
- Publier l'article en cliquant sur le bouton [Publier]. L'écran suivant s'affiche (avec le titre et le texte de votre article) :



• Il convient d'envoyer par messagerie aux contributeurs un lien direct vers cet article. Pour cela, cliquer dans la colonne de droite sur « Envoyer par courriel » ou bien, s'il figure, sur « Envoyer aux membres ».

Remarque:

Un article qui a le forme « Article modifiable directement depuis le site public », peut être dans une rubrique protégée ou bien dans une rubrique libre d'accès.

9.3.3 Utiliser l'outil



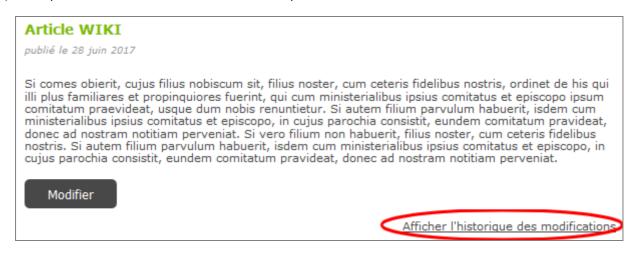
- Cliquer sur le bouton [Modifier], l'écran d'authentification s'affiche (sauf si on s'est déjà authentifié).
- On obtient l'écran suivant :



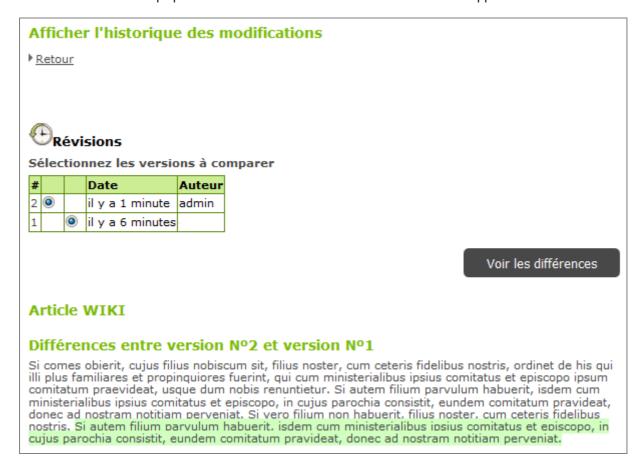
 Rédiger votre contribution, puis cliquer sur le bouton [Enregistrer] (ou bien sur le bouton [Annuler] si l'on souhaite abandonner les modifications).

Remarques:

- a) Les auteurs affectés à l'article sont prévenus automatiquement par messagerie lorsqu'un utilisateur clique sur le bouton [Enregistrer].
- b) En cliquant sur le lien intitulé « Afficher l'historique des modifications » :



on obtient l'écran suivant qui permet de visualiser l'ensemble des modifications apportées à l'article :



En sélectionnant les deux versions de l'article que l'on souhaite comparer, et en cliquant sur le bouton [Voir les différences], on visualise les modifications apportées à l'article.

9.4 Plusieurs personnes rédigent dans une pièce jointe

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

9.4.1 Exemple réel

Trois personnes dispersées géographiquement (CETE de l'Ouest, CIFP de Mâcon et CIFP de Nantes) ont travaillé sur un document intitulé « Plan de développement des compétences 2007 des services déconcentrés » qui s'attachaient à définir des contenus de formation et une liste d'intervenants.



Copie d'écran du site Atelier Aménagement Numérique des Territoires Cette page est en accès restreint à certaines personnes.

Le document de travail est un fichier de tableur déposé dans un espace protégé du site. Chacun des trois participants était invité à enrichir le document tour à tour. Pour cela, il téléchargeait la version la plus récente du document, enrichissait le document dans son tableur, l'enregistrait sur son ordinateur puis le déposait sur le site et pouvait envoyer un lien par messagerie aux autres participants (cf. les règles du jeu qui sont expliquées sur la copie d'écran ci-dessus).

A noter que la forme d'article, permettant de modifier un article directement sur le site public, offre la possibilité de joindre le nouveau fichier directement sur le site public et ajoute automatiquement la date de dépôt de ce fichier.

« Il y a eu 6 versions du document. Chacun pouvait voir les différentes versions et accéder à la dernière version. L'avantage était de disposer d'un lieu de stockage unique ».

Remarque:

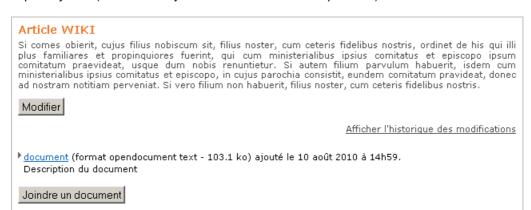
Le suivi des révisions est intéressant pour le texte d'un article. Toutefois dans le cas d'un rapport d'une trentaine de page, il est plus intéressant d'utiliser un traitement de texte (avec le mode révision) et de mettre les versions successives du rapport en pièce jointe à l'article. En effet, cela évite un article trop long avec un long défilement d'écran et cela permet de bénéficier du confort du traitement de texte.

9.4.2 Configurer préalablement l'outil

Ceci nécessite que le plugin « ciform : Formulaires pour SPIP » soit actif.

La procédure de configuration de l'outil est la même que celle du chapitre « Plusieurs personnes rédigent dans le texte d'un article ».

Ensuite, on joint à l'article (qui doit avoir la forme « modifiable par tous sur le site public »), la première version de la pièce jointe (la date de l'ajout est affichée automatiquement) :



Remarque : pour joindre un document, il est nécessaire d'avoir accès au présent l'article et d'avoir au minimum le droit « rédacteur » sur la rubrique de l'article. En effet, le droit « visiteur » ne permet pas d'ajouter de pièce jointe.

9.4.3 Utiliser l'outil

Pour travailler sur une pièce jointe, cliquer sur le lien correspondant.

Article WIKI

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

Modifier

Afficher l'historique des modifications

document (format opendocument text - 103.1 ko) ajouté le 10 août 2010 à 14h59. Description du document

Joindre un document

• L'écran suivant s'affiche :

Article WIKI

▶ Retour vers l'article

Souhaitez vous :

Lire le document document (format opendocument text - 103.1 ko)

ou bien

Modifier le document document (format opendocument text - 103.1 ko)

Le fait de cliquer sur le lien "Modifier le document" permet d'une part de télécharger le document et d'autre part de noter que ce document a été réservé.

Lorsqu'une autre personne souhaitera télécharger ce document, elle sera prévenue que vous l'avez réservé pour le modifier. Elle pourra le télécharger pour le lire, mais le document qu'elle verra ne contiendra pas vos modifications en cours.

Une fois que vos modifications seront terminées, il conviendra de déposer la nouvelle version du document (en utilisant le bouton "Joindre un document"). Vos réservations seront alors automatiquement enlevées.

ATTENTION : Le traitement de texte d'Openoffice considère le document téléchargé comme étant en lecture seule. Aussi, il convient, dans Openoffice, d'enregistrer le document dans le dossier de son choix.

Remarque: Le traitement de texte permet un suivi des modifications. Par exemple, avec Writer d'Openoffice, il convient de sélectionner le menu "Edition", le sous menu "Modifications" et de vérifier que le sous sous menu "Enregistrer" est coché. Si ce n'est pas le cas, cliquer sur ce dernier. Si ce dernier est en grisé, enregistrer préalablement le document dans le dossier de votre choix.

Cliquer sur le lien « Modifier le document ». Un formulaire d'authentification s'affiche le cas échéant.

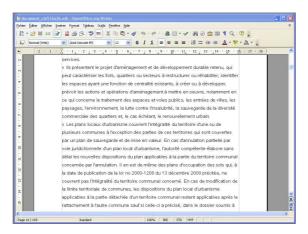
Article WIKI

Retour vers l'article

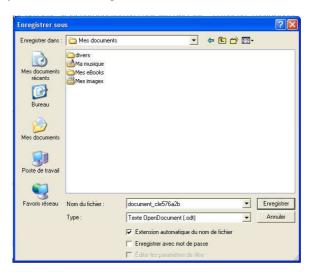
Téléchargement du document

La réservation a été enregistrée. Cliquer sur le lien ci-dessous pour obtenir le document document (format opendocument text - 103.1 ko)

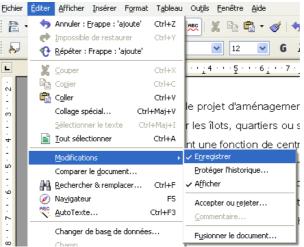
• Cliquer sur le lien. Le document s'ouvre dans le traitement de texte :



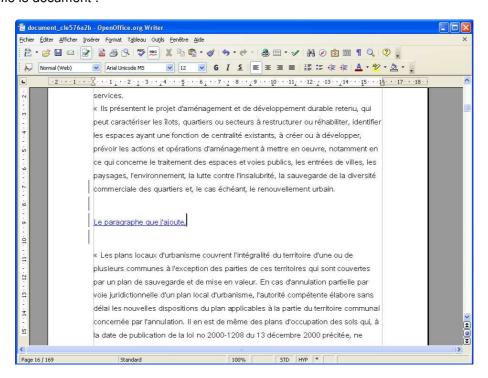
• Le traitement de texte d'OpenOffice considère le document téléchargé comme étant en lecture seule. Aussi, il convient, dans OpenOffice, d'enregistrer le document dans le dossier de son choix.



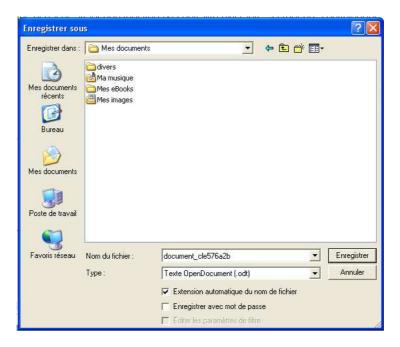
• On active l'enregistrement des modifications dans le traitement de texte (exemple avec celui de OpenOffice) :



On modifie le document :



• On enregistre le document dans le dossier de son choix :

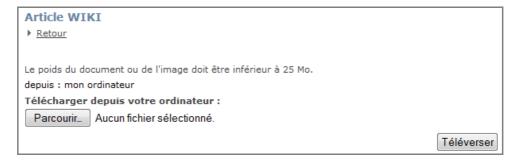


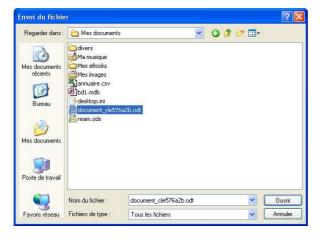
 Dans le navigateur, dans la page du site public de l'article concerné, on clique sur le bouton « Joindre un document » :



Remarque: l'indication « En cours de modification par ... depuis le ... » est affichée.

- Le cas échéant, l'écran d'authentification s'affichera.
- On clique sur le bouton « Parcourir » pour sélectionner le document que l'on vient de modifier.

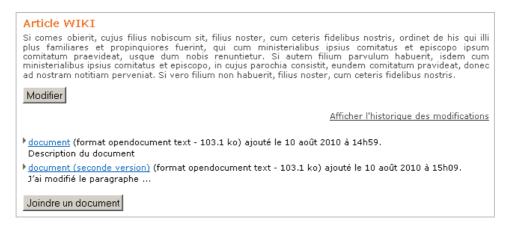




- Une fois le fichier sélectionné, on clique sur le bouton « Téléverser » :
- On complète le titre et on renseigne la description du document, puis on clique sur [Enregistrer] :

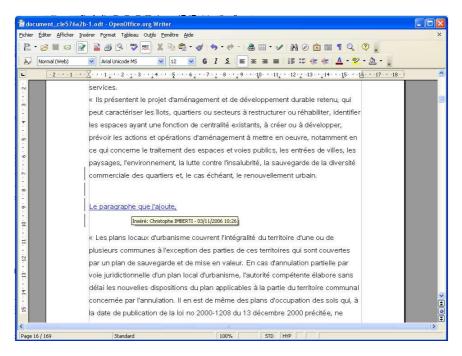


 La version modifiée du document figure désormais au bas de l'article ainsi que la (ou les) version(s) précédente(s). La date de l'ajout de la pièce jointe est affichée automatiquement. Les pièces jointes sont triées par date d'ajout croissante.



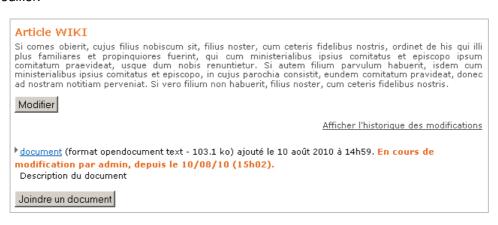
Remarque : l'indication « En cours de modification par ... depuis le ... » a été automatiquement enlevée.

• En cliquant sur l'une des versions, puis en cliquant sur « Lire le document », le traitement de texte s'ouvre et permet de la consulter. Si la fonction d'enregistrement des modifications du traitement de texte a été utilisée, on peut visualiser les modifications apportées ainsi que leur auteur.



Remarques:

- a) Dans le cas de la forme « Article modifiable directement depuis le site public », les auteurs affectés à l'article sont prévenus automatiquement par messagerie lorsqu'un utilisateur ajoute une pièce jointe, en cliquant sur le bouton [Joindre un document].
- b) Lorsque l'on clique sur le lien "Modifier le document", l'outil note que l'on est en train de le modifier. Lorsqu'une autre personne souhaite lire ou modifier ce même document, elle sera prévenue que l'on est en train de le modifier.



c) Il est possible de télécharger un document qui est en cours de modification, pour le lire, mais le document que l'on obtiendra ne contiendra pas les modifications en cours.

Article WIKI

▶ Retour vers l'article

Attention

Ce document est en cours de modification par admin, depuis le 10/08/10 (15h17)

Merci de ne pas le modifier en parallèle.

Vous pouvez télécharger le document pour le lire en cliquant sur le lien ci-dessous.

Toutefois, ce document ne comprend pas encore les modifications en cours de admin.

Lire le document document (format opendocument text - 103.1 ko)

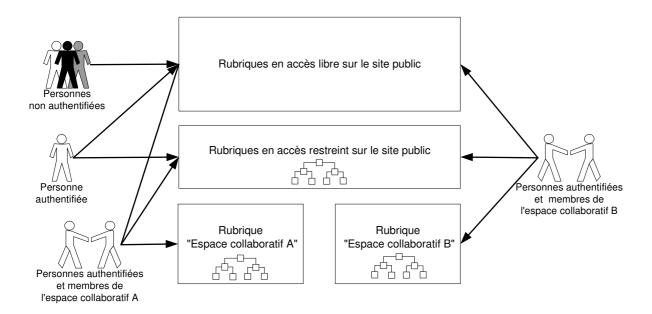
d) Lorsque l'on clique sur le bouton "Joindre un document", l'indication signalant que l'on était en train de modifier un ou des documents, attachés à cet article, sera alors automatiquement effacée.

10. Principe des accès restreints

10.1 Les objectifs du plugin « ciar : Accès restreints Giseh »

Le premier objectif est d'offrir la possibilité de restreindre l'accès à une rubrique, sur le site public et dans l'espace privé de SPIP, à certains utilisateurs, afin d'obtenir des espaces collaboratifs. Par exemple, selon ses droits, une personne pourra accéder (après s'être authentifiée) à l'espace collaboratif A mais pas à l'espace collaboratif B.

Le second objectif est de permettre de restreindre, sur le site public uniquement, l'accès à une rubrique aux personnes authentifiées. Cet objectif est différent du premier et il n'oblige pas à affecter des droits aux utilisateurs.



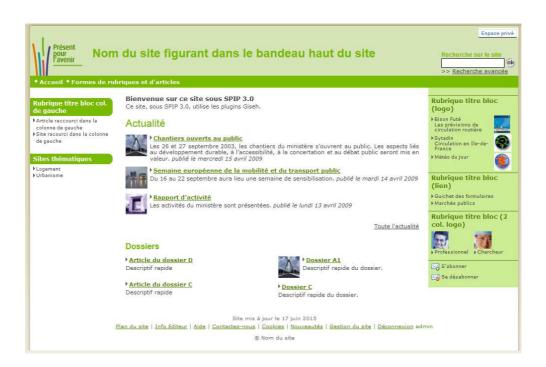
10.2 Les fonctionnalités de ce plugin

Pour mémoire, le plugin « ciar » constitue le portage sous SPIP 2.1, puis SPIP 3.0, d'une fonctionnalité de Giseh. A noter qu'il est tout à fait possible de l'utiliser sans les squelettes Giseh.

Sur la page d'accueil du site, figure dans le pied de page un lien pour se connecter au site (intitulé par exemple « Authentification »). Tant que l'on ne s'est pas connecté au site, on peut voir les informations du site sauf celles qui sont protégées, c'est-à-dire celles qui sont dans l'arborescence d'une rubrique protégée. Dans l'exemple ci-dessous, des liens n'apparaissent pas :



Une fois que l'on a renseigné son login et son mot de passe, on peut accéder à l'ensemble des informations publiées sur le site, sauf les espaces collaboratifs dont on n'est pas membre. L'exemple ciaprès correspond au même site que dans la copie d'écran ci-dessus, mais comme le login et le mot de passe ont été renseignés, on a accès à toutes les informations :



La protection est définie au niveau des rubriques

Les sous rubriques, d'une rubrique protégée, héritent également de cette protection. Par exemple, si l'on protége une rubrique qui est à la racine, cela suffit pour protéger toute son arborescence descendante, ce qui évite des trous de sécurité.

Les articles et les sites référencés, d'une rubrique protégée, héritent de cette protection (les brèves aussi, si elles sont utilisées dans les squelettes). Aussi, cela évite de devoir préciser article par article qu'il doit être protégé (avec les conséquences que cela comporte en cas d'oubli).

Une sous rubrique dont une des rubriques ascendantes est protégée hérite de cette protection. Le contenu d'une rubrique protégée (article, ...) hérite de la protection.

Un article, qui a hérité d'une protection, n'apparaît sur aucune page, que ce soit en tant que lien vers l'article ou en tant que contenu de l'article.

Si les rubriques qui sont à la racine du site sont toutes protégées, l'ensemble du site le sera.

Le filtrage est effectué sur le contenu et pas sur le contenant.

Aussi, les résultats d'une recherche, le plan du site, les statistiques, l'export d'informations vers d'autres sites (syndication, comarquage), ..., tiennent compte de la protection.

10.3 Deux niveaux de protection des pièces-jointes sont proposés

Les pièces jointes font l'objet soit d'une protection simple et qui offre les mêmes temps de réponse que la solution native de SPIP, soit d'une protection par filtre d'accès.

Avec la protection simple :

- Une clé est ajoutée automatiquement à la fin du nom du fichier afin qu'il ne soit pas simple de deviner l'adresse du fichier. Exemple : document_cle576a2b-4.odt
- Avant l'enregistrement d'un article ou d'une rubrique, le plugin vérifie que les raccourcis <doc...>, <img...>, ..., qu'il contient ne correspondent pas a une pièce jointe à laquelle on n'a pas le droit d'accéder.

Avec le filtre d'accès aux pièces jointes :

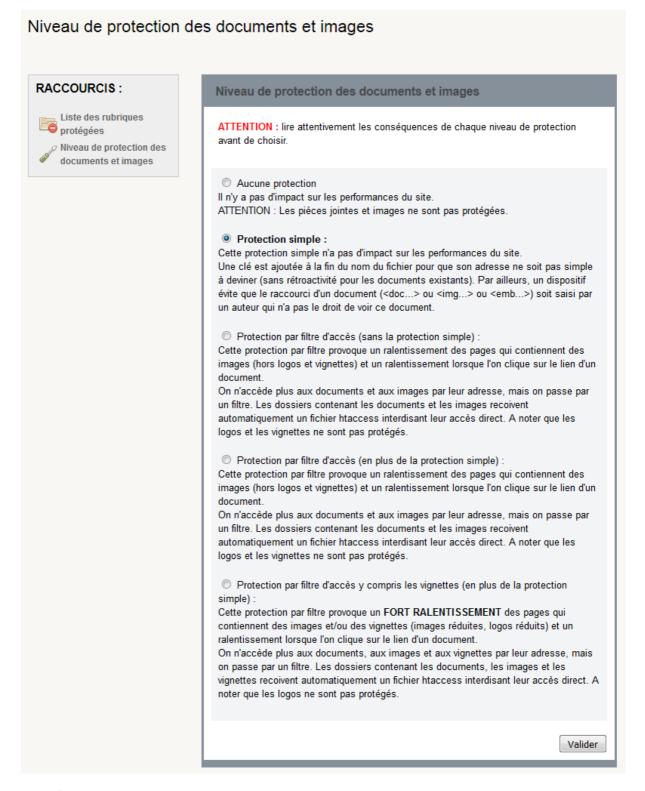
- l'accès aux dossiers des pièces jointes est interdit par des fichiers htaccess et l'accès à un document s'effectue via un filtre. Exemple : spip.php?action=acceder_document&arg=98086168&cle=3e0f34cc6ae54feb2bcbea28f7c1fb99dee2 bbe9&file=odt%2Fdocument cle576a2b-6.odt
- si on tente d'accéder à un document (ou une image) qui est dans l'arborescence d'une rubrique protégée à laquelle on n'a pas le droit d'accès, on obtient le message « Accès interdit ».

A noter que ce filtrage des pièces jointes dégrade les performances du site et nécessite un hébergement compatible avec les fichiers htaccess.

Enfin, si on utilise SPIP 2.1.n avec ce filtrage des pièces jointes, il faut **impérativement** corriger une ligne de SPIP comme indiqué à l'adresse suivante :

 $\underline{\text{http://core.spip.org/trac/spip/changeset/233f08f18b876bbe59e4936b483fc2b5875d5d96/ecrire/inc/documents}.\underline{\text{php}}$

Le niveau de protection des pièces jointes s'effectue dans le menu [Configuration] de SPIP, sous menu [Liste rubriques protégées], raccourci [Niveau de protection des documents et images].



Un **paramétrage par fichier est possible**. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites.

Le filtrage des pièces jointes est déconseillé sur les sites à fort trafic ou disposant de faibles ressources d'hébergement.

11. Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)

Ceci nécessite que le plugin « ciar : Accès restreints Giseh » soit actif.

11.1 Protéger une rubrique et son arborescence descendante

Il convient de sélectionner dans l'espace privé de SPIP, la rubrique à protéger.



Ensuite, cliquer sur [Modifier] dans le bloc « Restreindre ou non l'accès à cette rubrique ». Ce bloc s'affiche uniquement si on a le droit de modifier la rubrique.

L'écran suivant s'affiche :



Cocher la case « Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées) » et cliquer sur [Enregistrer].

Désormais, cette rubrique (et son arborescence descendante) ne sera visible sur le site public que si l'on s'est authentifié.

11.2 Comment permettre à une personne de consulter le site public mais pas l'espace privé ?

Si une personne, qui s'est connectée au site, a le statut « visiteur » (au sens SPIP), elle peut voir l'ensemble des informations du site public (sauf les espaces collaboratifs dont elle n'est pas membre), mais elle ne peut pas accéder à l'espace privé de SPIP.

Lors de la création ou modification d'un auteur, SPIP propose les statuts « administrateur » et « rédacteur », mais pas « visiteur » .

Une solution consiste, dans le menu [Configuration] de SPIP, sous menu [Interactivité] à cocher « Accepter l'inscription de visiteurs du site public » et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Pour créer un visiteur, dans l'espace privé de SPIP, l'administrateur procédera de la même manière que pour un rédacteur, sauf qu'il devra **sélectionner le statut « visiteur »** qui est désormais proposé.

Pour visualiser ou modifier un visiteur, dans l'espace privé de SPIP, l'administrateur devra **cliquer**, dans l'écran listant les auteurs, **sur [Afficher les visiteurs]**, dans la colonne de gauche. Ceci permet d'accéder à la liste des visiteurs, distincte de celle des rédacteurs et administrateurs.

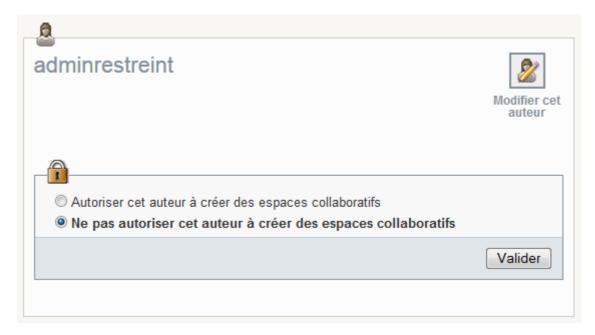
Remarque : Comme la balise #FORMULAIRE_INSCRIPTION ne figure pas dans les squelettes de Giseh, les visiteurs ne pourront pas s'inscrire.

12. Espaces collaboratifs (accès réservé à ses membres)

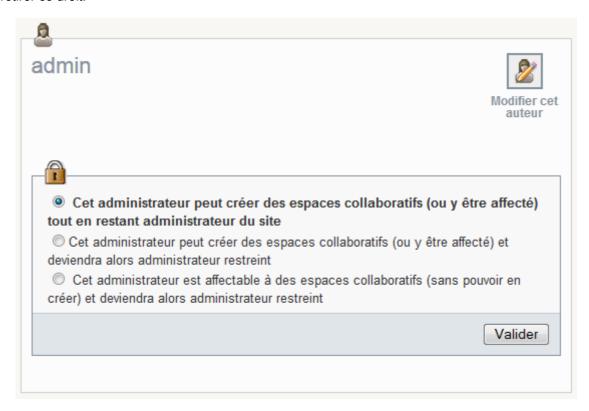
Ceci nécessite que le plugin « ciar : Accès restreints Giseh » soit actif.

12.1 Qui peut mettre le niveau de protection « Espace collaboratif » ?

Dans le menu [Edition] puis le sous menu [Auteurs], l'administrateur du site peut affecter ce droit à des administrateurs restreint.



Dans le sous menu [Auteurs] du menu [Configuration], l'administrateur du site peut modifier ce droit pour des administrateurs non restreints en précisant s'ils deviendront alors restreints ou non. Il peut également leur retirer ce droit.



12.2 Protéger une rubrique et son arborescence descendante

Il convient de sélectionner dans l'espace privé de SPIP, la rubrique à protéger.

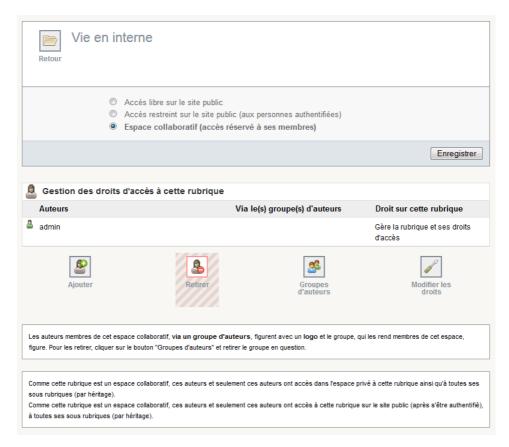


Ensuite il suffit de cliquer sur [Modifier] dans le bloc « Restreindre ou non l'accès à cette rubrique ». A noter que si la rubrique est un espace collaboratif, seule la personne qui a le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès » voit le bouton « Modifier ».

L'écran suivant apparaît :



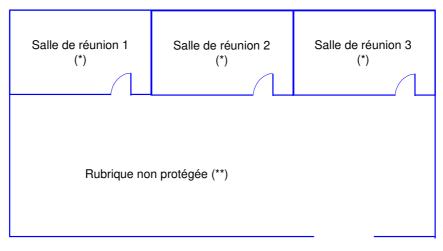
Si l'on est autorisé à créer des espaces collaboratifs, la ligne « **Espace collaboratif** (accès réservé à ses membres » s'affiche. Il convient de cocher cette ligne et de cliquer sur [Enregistrer]. La liste des auteurs ayant le droit d'accès à cette rubrique s'affiche :



A noter que si aucun auteur a le droit d'accès à cette rubrique, le plugin affecte automatiquement le droit d'accès aux administrateurs restreints de cette rubrique et au créateur de l'espace collaboratif. Le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès » est donné au créateur de l'espace.

Désormais, l'accès à cette rubrique, sur le site public et dans l'espace privé de SPIP, est réservé aux utilisateurs qui figurent dans l'écran ci-dessus.

Une rubrique « Espace collaboratif » (ou salle de réunion) peut avoir des sous rubriques (qui bénéficient de la même protection que lui). En revanche, on ne peut pas créer un sous espace collaboratif qui aurait des membres différents de son espace collaboratif parent.

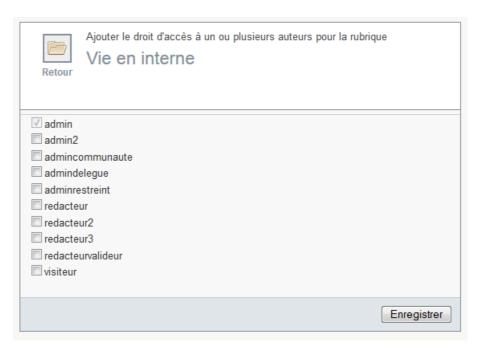


- (*) rubrique de type "espace collaboratif selon les droits d'accès"
- (**) rubrique non protégée, mais les raccourcis vers le contenu des salles de travail sont protégés

12.3 Donner à certains auteurs le droit d'accès à une rubrique

Pour ajouter le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique, il suffit de cliquer sur le bouton [Ajouter] dans l'écran précédent.

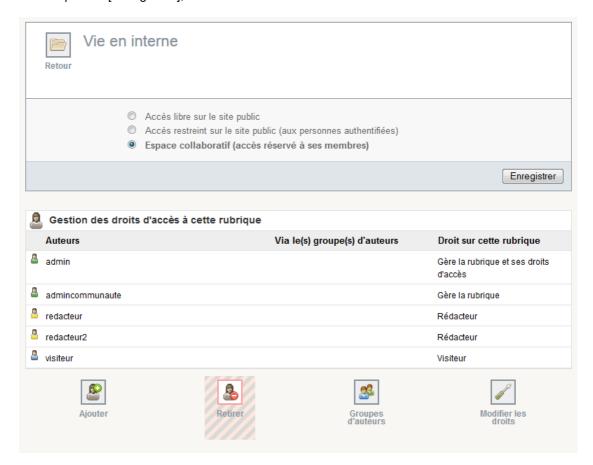
L'écran suivant s'affiche :



Les auteurs déjà affectés figurent avec une case cochée et grisée (non décochable).

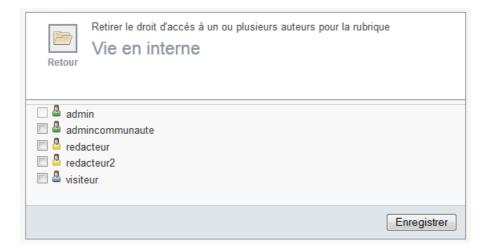
Il suffit de cocher les auteurs de son choix et de cliquer sur [Enregistrer].

Après avoir cliqué sur [Enregistrer], l'écran suivant s'affiche :



12.4 Retirer le droit d'accès à un ou plusieurs auteurs pour la rubrique

Pour ajouter des auteurs, il suffit de cliquer sur le bouton [Retirer]



La ligne, qui correspond à celui qui effectue la manipulation, a une case grisée (non cochable).

A noter que pour éviter d'enlever le confort correspondant, dans le sous menu [Auteurs] du menu [Configuration] de SPIP, on ne peut pas retirer (au sens SPIP) une rubrique à un auteur si cette rubrique est un espace collaboratif. Par ailleurs, dans le sous menu [Auteurs] du menu [Configuration] de SPIP, on peut affecter une rubrique à un auteur au sens SPIP, mais pas au sens des accès restreints (même si a le droit de gérer un espace collaboratif).

12.5 Surcharger le statut des auteurs dans une rubrique

Pour surcharger le statut des auteurs dans cette rubrique, il suffit de cliquer sur le bouton [Modifier les droits]. L'écran suivant s'affiche :



Dans SPIP, un utilisateur a un seul et même statut (rédacteur, administrateur restreint, ...) quelle que soit la rubrique. Aussi, l'idée est de pouvoir donner à un utilisateur un droit spécifique, différent de son statut, sur un espace collaboratif particulier (et son arborescence descendante). Par exemple, cela permet de donner, à un rédacteur, un droit de lecture seule sur un espace collaboratif particulier.

Pour déléguer la gestion des droits de cette rubrique à une autre personne, il suffit de lui donner le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès ». Par exemple, l'administrateur du site peut créer un espace collaboratif, puis en déléguer la gestion à un utilisateur (avec le droit « gérer les droits d'accès à cet espace collaboratif »), ce dernier pourra alors retirer à l'administrateur du site le droit « gérer les droits d'accès à cet espace collaboratif ».

Remarques:

- la ligne, qui correspond à celui qui effectue la manipulation, est volontairement inactive. Idem pour les lignes des visiteurs.
- si le plugin « cirv » n'est pas actif, la colonne « Rédacteur publieur » ne sera pas affichée.

12.6 Pour en savoir plus

Il n'est pas nécessaire d'affecter « Espace collaboratif (selon les droits d'accès)» aux sous rubriques d'un espace collaboratif, car elles héritent automatiquement de cette affectation de leur rubrique parente.

Les droits spécifiques d'un utilisateur sur un espace collaboratif s'appliquent à cet espace et, par héritage, à son arborescence descendante (sous rubriques, sous sous rubriques, etc.). Si on veut deux jeux de droits, on crée 2 espaces collaboratifs.

Il est possible d'affecter à un espace collaboratif, un utilisateur qui a le statut « visiteur ».

On peut mettre en « accès restreint aux personnes authentifiées » une rubrique parente d'un espace collaboratif.

En revanche, on ne peut pas mettre en espace collaboratif une rubrique parente d'un espace collaboratif. L'idée est d'avoir des salles de réunion côte à côte et non pas des sous salles de réunion qui nécessitent de traverser une première salle de réunion, pour pouvoir y accéder.

Si un espace collaboratif est transformé en « accès libre » ou en « accès restreint aux personnes authentifiées», alors les affectations d'auteurs à cette rubrique seront supprimées (sauf pour celui qui effectue la manipulation). Les administrateurs restreints, qui n'administrateur que cette rubrique, deviennent alors rédacteurs (application d'une règle de gestion de SPIP, qui va dans le sens de la sécurité).

Le plugin désactive volontairement le menu déroulant de l'espace privé. En effet, SPIP ne filtre pas le contenu du menu déroulant avec les fonctions "autoriser", car il met le résultat en cache (commun à tout le monde).

Lorsqu'un article est proposé ou publié dans un espace collaboratif (et que le « Suivi de l'activité éditoriale » est configuré dans SPIP), alors si un destinataire du « Suivi de l'activité éditoriale » est également membre de cet espace collaboratif, il sera prévenu par un message électronique.

12.7 Envoyer un lien par messagerie à la liste des membres

Pour envoyer à la liste des membres d'un espace collaboratif un lien vers un article, il convient de :

- s'authentifier sur le site public.
- se positionner sur l'article sur le site public.
- cliquer dans la colonne de droite sur le lien « Envoyer aux membres » :



Remarques:

- le lien « Envoyer aux membres » apparaît dans la colonne de droite uniquement si l'utilisateur est authentifié et que l'article est dans un espace collaboratif.
- si un utilisateur authentifié consulte une <u>rubrique</u> d'un espace collaboratif, un lien « Liste des membres » apparaît dans la colonne de droite. Ce lien renvoi vers le même type de page que ci-dessus.

L'écran suivant s'affiche :



Cliquer en bas de l'écran sur l'un des liens « Envoyer par messagerie à cette liste de membres ».

Le premier lien utilise une virgule entre chaque destinataire (ce que souhaite Thunderbird) et le second lien un point virgule (ce que souhaite Outlook).

Votre outil de messagerie s'ouvre automatiquement avec le formulaire d'envoi de message automatiquement renseigné avec la liste des destinataires (expéditeur non compris), le titre de la page comme objet et un texte comprenant un lien vers la page sur le site public :



Le destinataire reçoit le message, clique sur le lien contenu dans le message, ce qui déclenche automatiquement l'ouverture du navigateur sur la page en question.

Si l'article est publié, la page suivante apparaît (ce qui est normal puisque la page est protégée et que le destinataire ne s'est pas connecté au site).



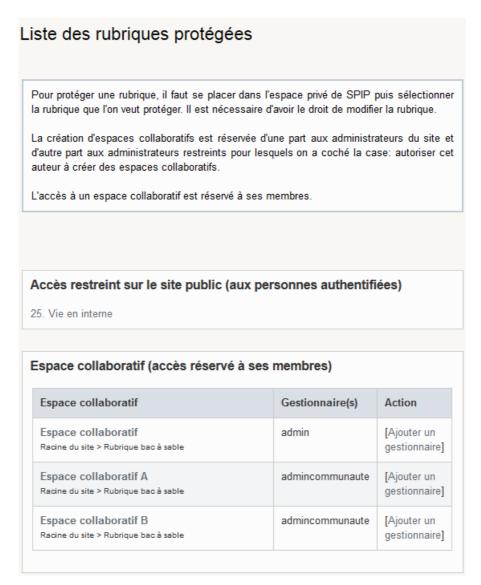
Le destinataire clique sur le lien « Authentification » pour se connecter au site. Après s'être authentifié, il est automatiquement redirigé vers la page en question qui cette fois s'affiche avec son contenu (il a les droits d'accès puisqu'il est dans la liste des membres).

12.8 Liste des rubriques protégées

Pour voir la liste des rubriques protégées, il convient d'entrer dans l'espace privé de SPIP, puis de sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Liste des rubriques protégées].



L'écran suivant s'affiche :



Pour mémoire, cette liste est accessible uniquement aux administrateurs du site.

Pour chaque espace collaboratif, figurent :

- le gestionnaire entre parenthèses.
- un lien « Ajouter un gestionnaire ».
- le chemin d'accès de chaque espace collaboratif.

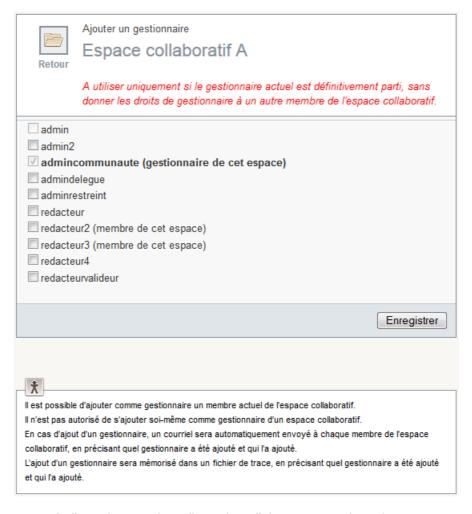
En cliquant sur une rubrique protégée, on y accède (si on a les droits suffisants).

12.9 Cas d'un espace collaboratif orphelin de gestionnaire

Cette solution sera à utiliser uniquement si le gestionnaire actuel d'un espace collaboratif est définitivement parti, sans donner les droits de gestionnaire à un autre membre de cet espace collaboratif :

- L'administrateur du site pourra ajouter un gestionnaire à un espace collaboratif. Ce gestionnaire aura le droit de gérer la rubrique et ses droits d'accès.
- En particulier, il sera possible d'ajouter, comme gestionnaire, un membre actuel de l'espace collaboratif.
- Cet ajout devra pouvoir être effectué sans entrer dans l'espace collaboratif. En effet, l'administrateur du site n'est pas forcément membre de cet espace collaboratif.
- L'administrateur du site ne sera pas autorisé à s'ajouter lui-même comme gestionnaire d'un espace collaboratif.
- Par mesure de sécurité et de transparence, lors de l'ajout d'un gestionnaire, un courriel sera automatiquement envoyé à chaque membre de l'espace collaboratif, en précisant quel gestionnaire a été ajouté et qui l'a ajouté.
- Par ailleurs, si le plugin Giseh « CITRACE » est activé, l'ajout d'un gestionnaire sera mémorisé dans un fichier de trace, en précisant quel gestionnaire a été ajouté à quel espace collaboratif et qui l'a ajouté.

Dans l'espace privé de SPIP, le menu [Configuration] / [Liste des rubriques protégées] permet d'afficher la liste des rubriques protégées. Pour l'espace collaboratif concerné, cliquer sur le lien « Ajouter un gestionnaire ». La page suivante s'affiche :



Un message, en rouge, indique dans quel cas il convient d'ajouter un gestionnaire.

En bas de la page est indiqué que :

- Il est possible d'ajouter comme gestionnaire un membre actuel de l'espace collaboratif.

- Il n'est pas autorisé à s'ajouter soi-même comme gestionnaire d'un espace collaboratif.

Les mesures de sécurité et de transparence sont également mentionnées.

Remarques:

- La case à cocher du gestionnaire actuel est cochée et grisée, pour mémoire.
- La case à cocher de l'auteur connecté (l'administrateur du site) est grisée, car il n'a pas le droit de s'ajouter lui-même comme gestionnaire de cet espace collaboratif.
- Un mécanisme de pagination apparaît si la liste contient un grand nombre d'auteurs.

Si, par exemple, on coche « redacteur2 » dans la page précédente, il est alors ajouté comme gestionnaire de l'espace collaboratif :

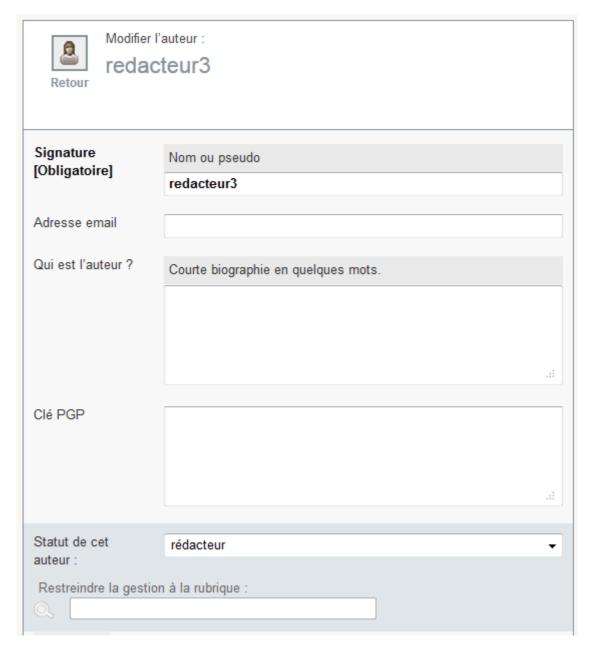
Espace collaboratif	Gestionnaire(s)	Action
Espace collaboratif Racine du site > Rubrique bac à sable	admin	[Ajouter un gestionnaire]
Espace collaboratif A Racine du site > Rubrique bac à sable	admincommunaute, redacteur2	[Ajouter un gestionnaire]
Espace collaboratif B Racine du site > Rubrique bac à sable	admincommunaute	[Ajouter un gestionnaire]

13. Rédacteur restreint

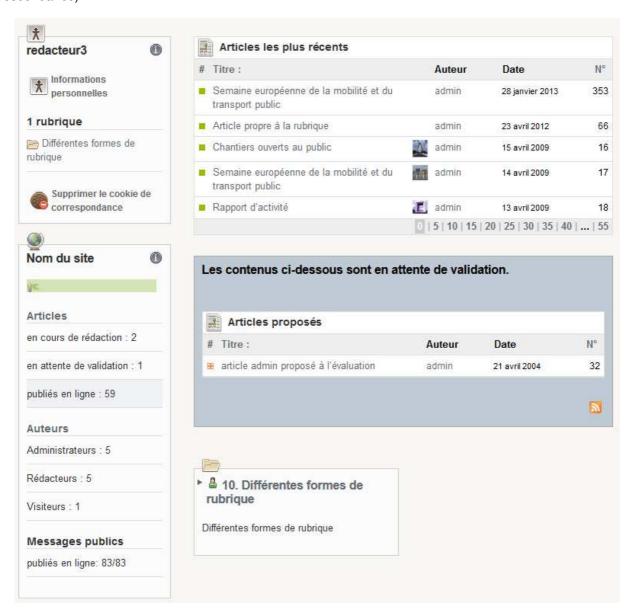
Ceci nécessite que le plugin « cirr : Rédacteur restreint » soit actif.

Il s'agit d'étendre aux rédacteurs la notion d'administrateurs restreints et de simplifier la vie du rédacteur en lui proposant uniquement les rubriques auxquelles il a été affecté.

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner un auteur qui a le statut de rédacteur et lui affecter des rubriques de la même manière que pour un administrateur restreint.



Cet auteur voit désormais dans l'espace privé uniquement les rubriques qui lui sont affectées (et leur descendance).



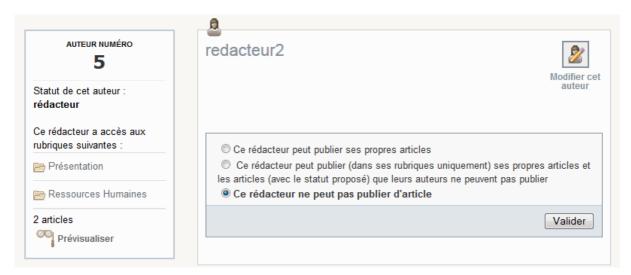
A noter que cela désactive volontairement le menu déroulant de l'espace privé. En effet, SPIP ne filtre pas le contenu du menu déroulant avec les fonctions "autoriser", car il met le résultat en cache (commun à tout le monde).

Par ailleurs, le sous menu "Tout le site" sera partiel dans le cas où le rédacteur est affecté à une rubrique qui n'est pas un secteur.

14. Permettre à un rédacteur de publier ses propres articles

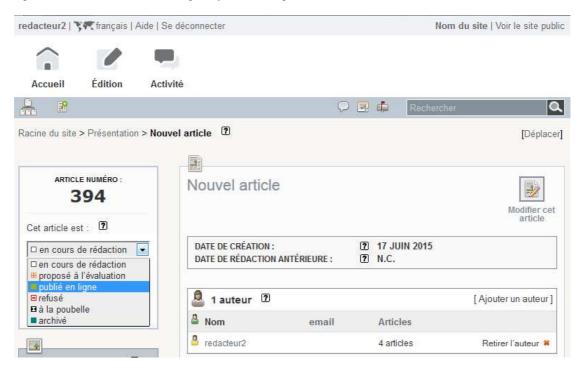
Ceci nécessite que le plugin « cirv : Rédacteur valideur » soit actif.

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner un auteur qui a le statut de rédacteur. L'écran suivant s'affiche :



Cocher la case "Ce rédacteur peut publier ses propres articles", puis cliquer sur le bouton [Valider].

Cet auteur peut désormais publier ses propres articles. Dans ses propres articles, il dispose du bloc de statut, à gauche de l'article, avec la ligne "publié en ligne", etc. :



La seconde option possible pour le rédacteur est : « Ce rédacteur peut publier (dans ses rubriques uniquement) ses propres articles et les articles (avec le statut proposé) que leurs auteurs ne peuvent pas publier ».

Avec cette seconde option, vu l'implémentation de SPIP, le rédacteur a forcément de droit de modifier les articles en question. En effet, SPIP considère que si on a le droit de publier un article dans une rubrique, alors on a le droit de le modifier.

15. Intégrer une vidéo ou un fichier audio

Se reporter au chapitre « Ajouter un widget ».

16. Prévisualisation étendue

Ceci nécessite que le plugin « cipr : Prévisualisation étendue » soit actif.

16.1 Fonctionnalités

La prévisualisation étendue permet de :

- naviguer en prévisualisation entre rubriques, entre rubriques et articles, y compris sur la page d'accueil;
- prévisualiser une rubrique avec ses articles publiés et ses articles non publiés.

Remarque : Une des évolutions de SPIP 3.0, est que la prévisualisation d'un article "en cours de rédaction" n'est possible que par les auteurs de l'article.

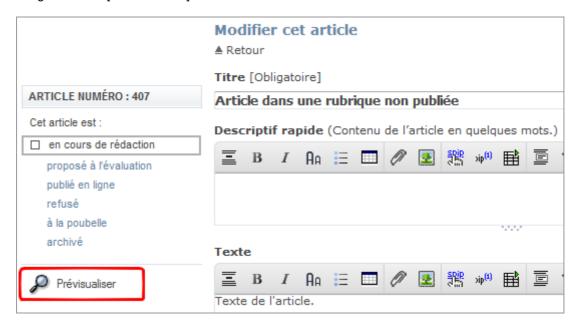
16.2 Configuration

Cette prévisualisation est accessible uniquement aux rédacteurs et administrateurs qui se sont authentifiés, sous réserve que, dans la configuration de SPIP, les cases correspondantes soient cochées. Pour activer la prévisualisation étendue, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Fonctions avancées]. Au milieu de la page qui s'affiche, on peut activer la prévisualisation.



16.3 Utilisation

Dans la page de saisie de l'article, sur le site public ou bien dans l'espace privé, il convient de cliquer dans la colonne de gauche sur [Prévisualiser].



On obtient l'écran suivant :



On peut alors cliquer sur les rubriques, les articles, l'accueil tout en restant en mode prévisualisation.

Pour sortir du mode prévisualisation :

- soit on clique sur le bouton [modifier cet article] ;
- soit on entre dans l'espace privé ;
- soit on clique sur la croix rouge à droite du logo de prévisualisation :



17. Fonctions diverses

17.1 Pouvoir publier une rubrique même si elle ne contient pas d'article

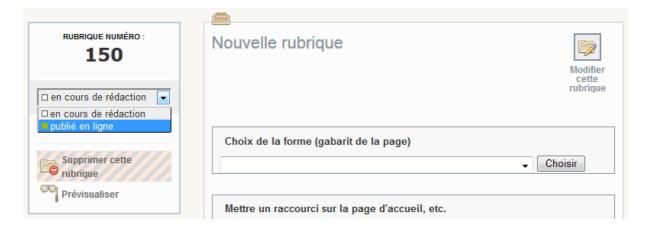
Ceci nécessite que le plugin « cid : Fonctions diverses » soit actif.

Si une rubrique ne contient pas, dans son arborescence, d'article publié (ou de brèves publiées ou de sites référencés publiés) elle ne sera pas publiée par SPIP.

Ce plugin permet de publier une rubrique même si elle ne contient pas, dans son arborescence, d'article publié, etc.

Ceci est intéressant dans le cadre du multirubricage (cf. chapitre 4.13).

Dans l'espace privé de SPIP, lorsque se place sur une rubrique, la colonne de gauche comprend désormais un sélecteur de statut.



Pour publier une rubrique qui a le statut "en cours de rédaction", il convient de sélectionner « publié en ligne » dans la liste déroulante, puis de cliquer sur le bouton [Changer] .

On peut dépublier une rubrique, en lui mettant le statut "en cours de rédaction", mais uniquement si elle ne contient pas, dans son arborescence, d'article publié, etc.

Remarque : Le plugin veille à éviter que le calcul des rubriques (par SPIP) dépublie une rubrique publiée directement et qui n'a pas, dans son arborescence, d'article publié, etc.

17.2 Dépublier automatiquement un article

Ceci nécessite que le plugin « cid : Fonctions diverses » soit actif.

Dans le cas où le plugin « cisf : Saisie facile » est actif. Il suffit dans l'écran de création / modification d'article de cliquer, dans la colonne de gauche, sur l'option avancée « Date de fin de publication ».

Pour ne pas pénaliser les performances, la tâche de fond, qui dépublie les articles dont la date de fin est dépassée, est exécutée avec un intervalle de 12 heures.



Il est également possible d'indiquer la date de fin de publication d'un article dans l'espace privé de SPIP :



18. Authentification centralisée C.A.S.

Ceci nécessite que le plugin « cicas : Authentification CAS (SSO) » soit actif.

L'objectif est d'utiliser le login et le mot de passe stocké dans le serveur d'authentification C.A.S. au lieu de ceux qui sont stockés dans SPIP. Cela évite à l'utilisateur de gérer ses mots de passe dans plusieurs sites (ou applications) et cela lui évite de s'authentifier à nouveau lorsqu'il passe d'un site à un autre.

18.1 Fonctionnalités

On peut paramétrer ce plugin pour offrir une **authentification CAS ou bien une authentification hybride** (SPIP ou CAS). Dans ce dernier cas, chaque fois qu'il souhaitera s'authentifier, l'utilisateur pourra choisir soit de s'authentifier comme d'habitude avec SPIP, soit de cliquer sur le lien « Utiliser l'authentification centralisée » pour s'authentifier avec CAS.

Par paramétrage on peut choisir de comparer l'identifiant renvoyé par le serveur CAS au contenu du champ de SPIP contenant l'adresse électronique des auteurs, ou bien à celui contenant le login des auteurs.

Si plusieurs auteurs ont, dans SPIP, la même adresse de messagerie, il est nécessaire de savoir lequel retenir. Aussi, parmi les auteurs disposant de la même adresse de messagerie, celui qui a le plus de droits dans SPIP sera retenu. Si deux auteurs ont les mêmes droits, le premier par ordre alphabétique de nom d'auteur dans SPIP, sera retenu. Les auteurs dont le statut est « à la poubelle » ne seront jamais pris en compte.

L'authentification sur le site public redirige ensuite vers la page en cours, idem lors de la déconnexion.

Un **paramétrage par fichier est possible**. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites.

Si un site est publié simultanément sur deux réseaux (par exemple intranet et internet) et que l'on veut pouvoir s'authentifier sur le site dans les deux cas, il peut être souhaitable que le serveur CAS soit accessible sur intranet et sur internet. Aussi, il convient de déterminer la provenance de l'auteur (intranet, internet, ...) et d'aiguiller automatiquement sur l'adresse corrélative du serveur CAS (intranet, internet, ...). Cette possibilité est offerte uniquement via le paramétrage par fichier.

18.2 Paramétrage

Le paramétrage s'effectue dans le menu [Configuration] de SPIP, sous menu [Configurer CAS] :

Configuration du plugin cicas Mode d'authentification ATTENTION : Il est impératif sélectionner en premier (ci-dessous) le mode d'authentification intitulé "CAS ou SPIP" afin de vérifier, sans risque, le bon fonctionnement de l'authentification CAS. Une fois cette vérification effectuée on pourra alors sélectionner (ci-dessous) le mode d'authentification intitulé "CAS". CAS CAS ou SPIP SPIP Enregistrer Configuration du serveur CAS URL du serveur CAS Repertoire du serveur CAS Port du serveur CAS Identifiant email utilisateur fournit par le serveur CAS Si l'authentification Ne pas créer l'auteur sur ce serveur CAS a réussi mais que l'auteur n'existe pas dans SPIP, faut-il le créer automatiquement? Enregistrer

Si un **paramétrage par fichier a été effectué**, il est prioritaire et dans ce cas les informations dans l'écran précédent sont déjà renseignées et ne sont pas modifiables.

S'il n'y a pas de paramétrage par fichier :

- Il est impératif de sélectionner en premier le mode d'authentification intitulé "CAS ou SPIP" afin de vérifier, sans risque, le bon fonctionnement de l'authentification CAS.
- Il convient de renseigner l'adresse du serveur CAS (sans la faire précéder de http://), le répertoire éventuel du serveur CAS (par exemple : /cas) et le port du serveur CAS (en général : 443).
- Si l'identifiant renvoyé par le serveur CAS est l'adresse électronique de l'auteur, il est **nécessaire** de s'assurer que, dans SPIP, l'adresse de messagerie électronique de chaque auteur est bien renseignée.

18.3 Utilisation

18.3.1 Authentification « CAS »

Au lieu d'accéder au formulaire d'authentification de SPIP, l'utilisateur est redirigé vers le formulaire d'authentification du serveur CAS.

18.3.2 Authentification Hybride « CAS ou SPIP »

Si dans le paramétrage du plugin, l'authentification « CAS ou SPIP » est cochée, le plugin ajoute un lien « Utiliser l'authentification centralisée » dans le formulaire d'authentification de SPIP.



Chaque fois qu'il souhaitera s'authentifier, l'utilisateur pourra choisir soit de s'authentifier comme d'habitude avec SPIP, soit de cliquer sur le lien « Utiliser l'authentification centralisée » pour s'authentifier avec l'authentification centralisée.

19. Importer / exporter

19.1 Importer une liste d'auteurs

Ceci nécessite que le plugin « ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés » soit actif.

19.1.1 Fonctionnalités

L'objectif est d'offrir à l'administrateur du site la possibilité d'importer une liste d'auteurs, depuis un fichier au format CSV, afin d'éviter de les saisir manuellement.

L'importation permet de créer automatiquement pour chaque auteur contenu dans le fichier « annuaire.csv » :

- la signature (nom et prénom)
- l'adresse électronique
- le login
- un mot de passe par défaut
- un statut par défaut



Le cas échéant, il reste à l'administrateur du site à affecter manuellement les rubriques à l'auteur voire modifier le statut de l'auteur. Dans tous les cas, il reste à l'auteur à changer le mot de passe qui lui a été créé par défaut.

La première étape consiste à constituer le fichier « annuaire.csv », correspondant à la liste des auteurs souhaités, ou bien à le récupérer sur le site annuaire.intra.i2 (pour ceux qui ont accès à ce site).

Remarque : Pour ceux qui ont accès au site annuaire.intra.i2, il convient de récupérer le fichier « annuaire.csv » de la manière suivante :

- afficher le site http://annuaire.intra.i2
- sélectionner la direction, le service ou le bureau désiré :
- cliquer sur le lien « Exporter » situé en haut à droite de l'écran et enregistrer le fichier (intitulé annuaire.csv) sous le dossier « Mes documents ».

Le fichier d'import doit être obligatoirement au format CSV (ce format est disponible dans les tableurs), avec une virgule comme séparateur de champ, des guillemets autour du contenu de chaque champ et un retour à la ligne après chaque enregistrement. Le nom du fichier doit être « annuaire.csv ».

Il doit respecter une structure interne qui est indiquée dans la page permettant d'importer la liste des auteurs (cf. chapitre « Utilisation »). Dans le cas contraire, les résultats seront imprévisibles et l'administrateur du site devra mettre à la poubelle un par un les auteurs importés.

Si un auteur a déjà été créé, il ne sera pas importé (la vérification porte sur l'adresse électronique). Ceci permet d'éviter les doublons.

Il est recommandé de s'assurer que les auteurs déjà créés ont leur adresse email renseignée, afin d'éviter de les importer à nouveau (en particulier pour l'administrateur du site).

Le plugin est paramétrable par fichier pour qu'il puisse s'adapter à différentes structures du fichier « annuaire.csv » . Se reporter à l'annexe pour le détail de ce fichier de paramétrage.

Le plugin est paramétrable par fichier pour assurer une compatibilité avec d'anciens domaines d'adresses électroniques. Par exemple, si l'adresse d'un auteur est jean.dupond@equipement.gouv.fr dans SPIP et que dans le fichier d'import « annuaire.csv » se trouve le même auteur avec l'adresse jean.dupond@developpement-durable.gouv.fr, il ne devra pas être importé afin d'éviter un doublon. Se reporter à l'annexe pour le détail de ce fichier de paramétrage.

La seconde étape consiste à importer ce fichier.

Une fois que le fichier « annuaire.csv » a été téléchargé sur le site, le traitement offre à l'administrateur du site le choix du statut par défaut qui sera affecté à ces auteurs ('visiteur', 'rédacteur', etc.). Il est possible de modifier ultérieurement le statut d'un auteur particulier, toutefois, il est recommandé de choisir comme statut, celui qui correspond au plus grand nombre d'auteurs. Si le plugin « cirv : Rédacteur valideur » et/où le plugin « ciar : Accès restreints Giseh » sont activés, des options supplémentaires sont proposées (cf. chapitre « Utilisation »)

Le login généré par défaut sera la partie de l'adresse électronique située à gauche de l'arobase.

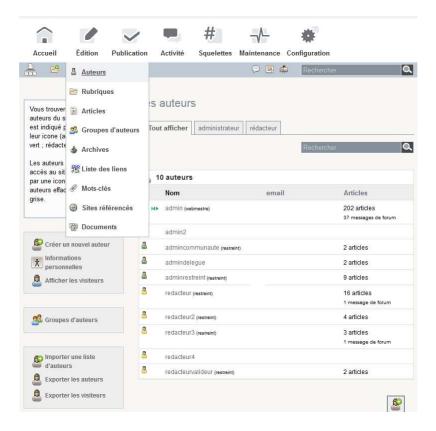
Le mot de passe par défaut sera le nom de l'auteur (tel qu'il figure dans son adresse électronique) suivi de plusieurs caractères que vous pourrez choisir OU BIEN les mots de passe seront générés automatiquement (dans ce cas il est **impératif** de noter ou d'imprimer les mots de passe dans la liste qui s'affiche à la fin de l'importation, car c'est le seul moment où ils seront visibles). A noter qu'il est indispensable de demander aux utilisateurs de modifier ensuite leur mot de passe.

A la fin du traitement, l'administrateur du site est informé du nombre d'auteurs importés et du nombre d'auteurs figurant dans le fichier à importer. La liste des auteurs importés est affichée.

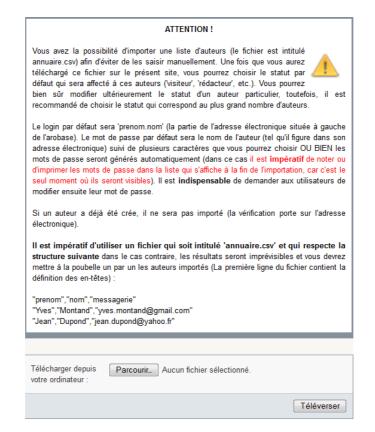
Le fichier importé « annuaire.csv » est supprimé automatiquement à la fin du traitement.

19.1.2 Utilisation

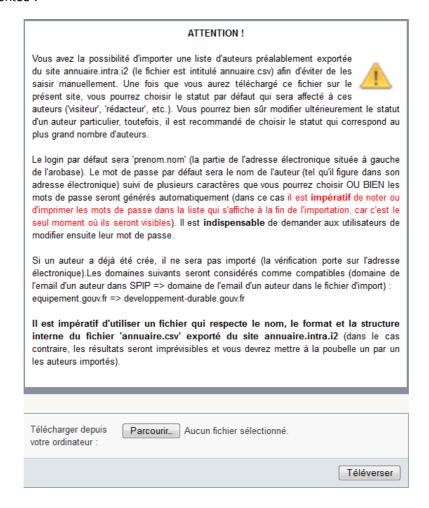
Dans l'espace privé du site, l'administrateur du site doit cliquer sur le menu [Edition], puis le sous menu [Auteurs]:



Cliquer sur le bouton [Importer une liste d'auteurs] situé dans la colonne de gauche. Pour des raisons de sécurité, seul l'administrateur du site peut importer une liste d'auteurs. L'écran suivant s'affiche :



Remarque : pour ceux qui ont accès au site annuaire.intra.i2, le paramétrage par fichier permet d'afficher des explications différentes :



Cliquer sur le bouton [Parcourir] et sélectionner le fichier annuaire.csv. Une fois le fichier sélectionné, cliquer sur le bouton [Téléverser].

Remarque:

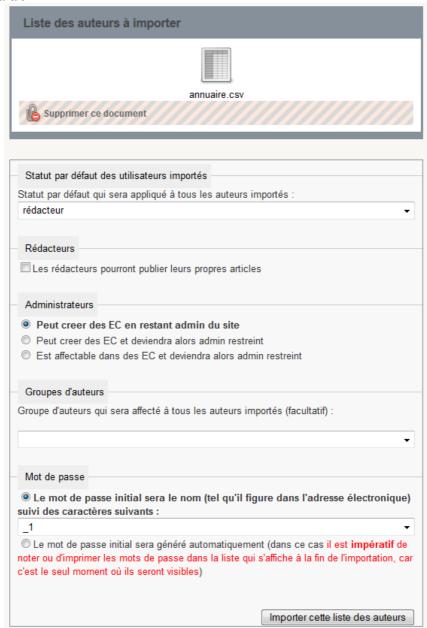
Si on modifie le fichier annuaire.csv dans Libreoffice, lorsque l'on clique sur "Enregistrer sous", il convient de cocher la case "Editer les paramètres du filtre".

Cliquer ensuite sur le bouton "Enregistrer". Dans le formulaire qui s'affiche, vérifier que dans la case "Séparateur de champ", la virgule est sélectionnée.

Nom du fichier :	annuaire_froidefond_fin	Enregistrer
Туре:	Texte CSV (.csv)	Annuler
	Extension automatique du nom de fichier	
	Enregistrer avec mot de passe	
	Éditer les paramètres du filtre	,
Export de fichiers t Options de champ - <u>J</u> eu de caractère:		ОК
<u>S</u> éparateur de ch	amp ,	Annuler
Séparateur de <u>t</u> e	kte "	<u>A</u> ide
Enregistrer le	contenu de la cellule comme affiché	
☐ Largeur de co	onne fixe	

Enregistrer

L'écran suivant apparaît :



Il convient de choisir, dans la liste déroulante, le statut qui sera affecté à ces auteurs ('visiteur', 'rédacteur', etc.). Vous pourrez bien sûr modifier ultérieurement le statut d'un auteur particulier, toutefois, il est recommandé de choisir le statut qui correspond au plus grand nombre d'auteurs.

Si le plugin « cirv : Rédacteur valideur » est actif, la case « Les rédacteurs pourront publier leurs propres articles » apparaît et peut être cochée. Attention, elle s'appliquera uniquement si on a sélectionné le statut « rédacteur ».

Si le plugin « ciar : Accès restreints Giseh » est actif, le bloc concernant les espaces collaboratifs s'affiche et l'on peut sélectionner l'option adéquate. Attention, elle s'appliquera uniquement si on a sélectionné le statut « administrateur ».

Pour le mot de passe, choisir l'une des deux solutions proposées, en cochant une des deux cases :

1ère solution : le mot de passe par défaut sera le nom de l'auteur (tel qu'il figure dans son adresse électronique) suivi de plusieurs caractères que vous pouvez choisir dans la liste déroulante.

2^{ème} solution : les mots de passe seront générés automatiquement (dans ce cas il est **impératif** de noter ou d'imprimer les mots de passe dans la liste qui s'affiche à la fin de l'importation, car c'est le seul moment où ils seront visibles).

Cliquer ensuite sur le bouton [Importer cette liste des auteurs].

Remarques:

- il est indispensable de demander aux utilisateurs de modifier ensuite leur mot de passe.
- si un auteur a déjà été créé, il ne sera pas importé (la vérification porte sur l'adresse électronique).
- le login par défaut sera 'prenom nom' (la partie de l'adresse électronique située à gauche de l'arobase).
- si le fichier de la liste des auteurs n'est pas celui souhaité, cliquer sur le lien « Supprimer ce document ».
- on peut cliquer sur le fichier pour vérifier son contenu.

L'écran suivant apparaît :

Traitement terminé : 2 auteurs ont été importés sur un total de 2				
Il est IMPERATIF de noter ou imprimer ces login et mots de passe, car c'est le seul moment où ils sont visibles. En effet, les mots de passe sont stockés dans la base de données avec un cryptage non réversible, aussi il ne sera pas possible de les lire ultérieurement. Par ailleurs, par mesure de sécurité, un mot de passe ne doit pas être envoyé par messagerie.				
Liste des auteurs importés				
Auteur	Login	Mot de passe		
	Re	etour vers la liste de tous les auteurs		

Comme l'indique le texte sur l'écran, il est impératif d'imprimer cette page qui affiche les mots de passe, car c'est le seul moment où ils seront visibles

Remarque : si le nombre d'auteurs importés est inférieur au nombre total des auteurs figurant dans le fichier à importer, cela provient généralement du fait que certains auteurs existaient déjà sur le site. En effet, si un auteur a déjà été créé, il ne sera pas importé (la vérification porte sur l'adresse électronique).

Cliquer sur le bouton [Retour vers la liste des auteurs].

19.2 Exporter une liste d'auteurs ou de visiteurs

Ceci nécessite que le plugin « ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés » soit actif.

19.2.1 Fonctionnalités

L'objectif est d'offrir à l'administrateur du site la possibilité d'exporter une liste des auteurs ou bien une liste des visiteurs.

Une fois exportée, une liste peut servir à constituer une liste de diffusion pour des outils de messagerie. Quatre listes sont proposées à cette fin :

- Liste des adresses électroniques, séparées par une virgule, pour le courrielleur Thunderbird.
- Liste des noms/prénoms et adresses électroniques séparés par une virgule et avec un retour à la ligne à chaque auteur (pour l'importation d'un fichier au format CSV dans le carnet d'adresse du courrielleur Thunderbird.
- Liste des adresses électroniques, séparées par un point virgule, pour le Outlook.
- Liste des adresses électroniques, séparées par un retour à la ligne (pour l'abonnement par lot dans le gestionnaire de liste de discussions SYMPA).

Par ailleurs, une liste peut servir à avoir une vue d'ensemble de chaque auteur avec son statut, voire avec ses rubriques. Deux listes sont proposées sur ce sujet :

- Liste des noms/prénoms, adresses électroniques et statuts, séparés par une virgule, avec un retour à la ligne à chaque auteur/rubrique, pour l'importation d'un CSV dans un tableur)
- Liste des noms/prénoms, adresses électroniques, statut par défaut, rubrique (numéro, titre), espace collaboratif, statut dans cet espace collaboratif (entre guillemets, séparés par une virgule, avec un retour à la ligne à chaque auteur/rubrique, pour l'importation d'un CSV dans un tableur).

Enfin, une liste peut servir à être importée dans un autre site :

- Liste des nom/prénom, email, adresses électroniques (entre guillemets, séparés par une virgule, avec un retour à la ligne à chaque auteur, pour l'importer dans un autre site).

Remarques:

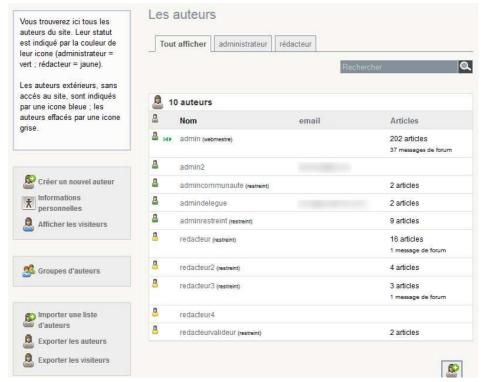
- Les trois dernières listes peuvent être obtenues en iso-8859-1 ou bien en UTF-8.
- Il existe une page d'export des auteurs et une page d'export des visiteurs.
- Seul un administrateur du site peut exporter ces fichiers.
- Pour des raisons de sécurité, seules les rubriques, que l'administrateur du site est autorisé à voir, figurent dans la liste qui contient les rubriques.
- L'exportation est compatible avec les plugins « ciar : accès restreints » et « cirv : rédacteur valideur ».
- Le format CSV a l'avantage d'être reconnu par la plupart des tableurs. A noter qu'il ne permet pas d'effectuer des mises en formes.
- Les guillemets éventuels sont enlevés des noms et des titres, afin d'éviter toute incompatibilité avec le format CSV.

19.2.2 Utilisation

Dans l'espace privé du site, l'administrateur du site doit cliquer sur le menu [Configuration],puis le sous menu [Auteurs] :

Cliquer sur le bouton [Exporter les auteurs] situé dans la colonne de gauche ou bien sur le bouton [Exporter les visiteurs].

Pour des raisons de sécurité, seul l'administrateur du site peut exporter les auteurs ou les visiteurs.



L'écran suivant s'affiche. Cliquer sur le lien souhaité :



19.3 Importer une liste de mots-clés

Ceci nécessite que le plugin « ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés » soit actif.

19.3.1 Fonctionnalités

L'objectif est d'offrir à l'administrateur du site la possibilité d'importer une liste de mots-clés, depuis un fichier au format CSV, afin d'éviter de les saisir manuellement.

Le fichier d'import doit être obligatoirement au format CSV (ce format est disponible dans les tableurs), avec une virgule comme séparateur de champ, des guillemets autour du contenu de chaque champ et un retour à la ligne après chaque enregistrement. Le nom du fichier doit être « motscles.csv ».

Il doit respecter une structure interne décrite ci-après. Dans le cas contraire, les résultats seront imprévisibles et l'administrateur du site devra mettre à la poubelle un par un les mots clés importés.

Le fichier doit contenir pour chaque mot-clé les informations suivantes :

« Titre du mot », « Titre de son groupe », « Descriptif du mot », « Texte du mot »

La première ligne du fichier doit contenir le nom des champs (elle est obligatoire).

Ci-dessous un exemple de contenu du fichier « motscles.csv » :

```
"Titre du mot","Titre de son groupe","Descriptif du mot","Texte du mot"

"aménagement urbain","Thèmes nationaux A - C","","",

"aménagement du territoire","Thèmes nationaux A - C","","",

"aménagement du littoral","Thèmes nationaux A - C","","",

"aménagement de sécurité","Thèmes nationaux A - C","","",
```

Les champs « Titre du mot » et « Titre de son groupe » (titre du groupe de mots auquel est rattaché le motclé) doivent être impérativement renseignés, sinon le mot-clé ne sera pas importé.

19.3.1.1

Si un mot-clé, avec le même « titre du mot » et le même « titre de son groupe », a déjà été créé, il ne sera pas importé. La vérification est insensible aux minuscules et majuscules.

Si un groupe de mots existe déjà et a le même titre, que le groupe de mots auquel est rattaché le mot-clé, alors son identifiant sera utilisé pour ce mot-clé à importer. La vérification est insensible aux minuscules et majuscules. Dans le cas contraire, un groupe de mots corrélatif sera créé automatiquement.

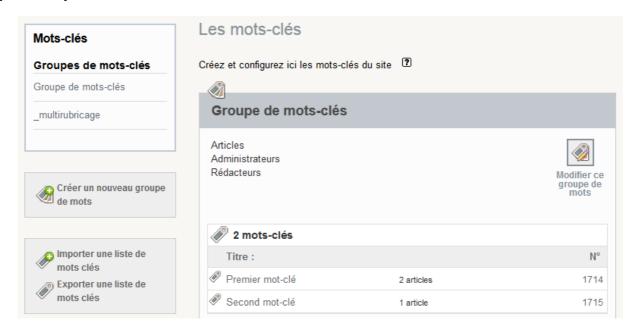
Le fichier CSV peut être encodé dans un jeu de caractères (iso-8859-1, utf8) différent de celui utilisé par le site.

A la fin du traitement, l'administrateur du site est informé du nombre de mots-clés importés et du nombre de mots-clés figurant dans le fichier à importer. La liste des mots-clés importés est affichée.

Le fichier importé (motscles.csv) est supprimé à la fin du traitement.

19.3.2 Utilisation

Dans l'espace privé du site, l'administrateur du site doit cliquer sur le menu [Edition], puis sur le sous menu [Mots-clés] :



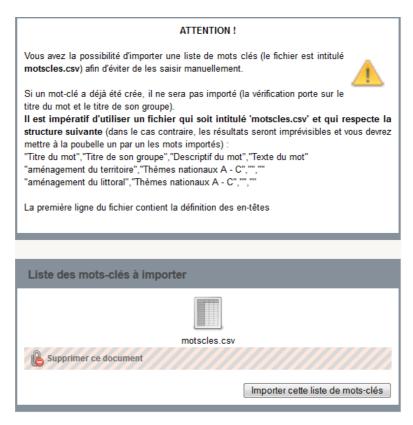
Cliquer sur le bouton [Importer une liste de mots-clés] situé dans la colonne de gauche. Pour des raisons de sécurité, seul l'administrateur du site peut importer une liste de mots-clés.

L'écran suivant s'affiche :



Cliquer sur le bouton [Parcourir] et sélectionner le fichier « motscles.csv ». Une fois le fichier sélectionné, cliquer sur le bouton [Téléverser].

L'écran suivant apparaît :



On peut cliquer sur le fichier pour vérifier son contenu. A noter la présence du lien « Supprimer ce document ».

Cliquer ensuite sur le bouton [Importer cette liste de mots-clés]. L'écran suivant apparaît :



Remarque : si le nombre de mots-clés importés est inférieur au nombre total de mots-clés figurant dans le fichier à importer, cela provient généralement du fait que certains mots-clés existaient déjà sur le site (la vérification porte sur le titre du mot et le titre de son groupe).

Cliquer sur le bouton [Retour vers la liste de tous mots-clés].

19.4 Exporter une liste de mots-clés

Ceci nécessite que le plugin « ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés » soit actif.

19.4.1 Fonctionnalités

L'objectif est d'offrir à l'administrateur du site la possibilité d'exporter la liste des mots-clés (au format CSV). Une fois exportée, cette liste peut éventuellement servir à être importée dans un autre site.

19.4.2 Utilisation

Dans l'espace privé du site, l'administrateur du site doit cliquer sur le menu [Edition] > [Mots-clés] :



Cliquer, dans la colonne de gauche, sur le raccourci « Exporter une liste de mots clés ». L'écran suivant s'affiche. Cliquer sur le lien souhaité :



Ces listes respectent la structure suivante (la première ligne contient la définition des en-têtes) :

Aussi, ces listes peuvent être importées dans un autre site.

Remarques:

- La liste peut être obtenue en iso-8859-1 ou bien en UTF-8.
- Seul un administrateur du site peut exporter ces fichiers.
- Le format CSV a l'avantage d'être reconnu par la plupart des tableurs. A noter qu'il ne permet pas d'effectuer des mises en formes.
- Afin d'éviter toute incompatibilité avec le format CSV, les retours à la ligne sont enlevés et les guillemets doubles sont remplacés par des guillemets simples.

19.5 Exporter les contributions d'un forum

[&]quot;Titre du mot", "Titre de son groupe", "Descriptif du mot", "Texte du mot"

[&]quot;aménagement du territoire", "Thèmes nationaux A - C", "", "

[&]quot;aménagement du littoral", "Thèmes nationaux A - C", "", ""

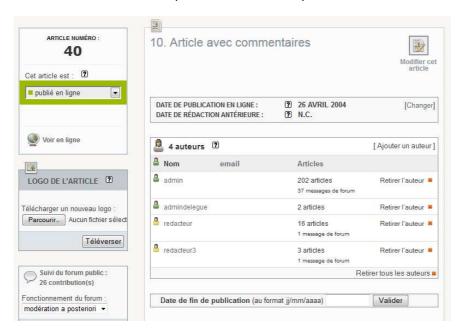
Ceci nécessite que le plugin « ciimport : Importation d'auteurs et de mots-clés » soit actif.

19.5.1 Fonctionnalités

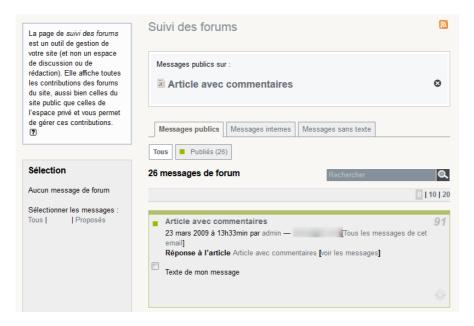
L'objectif est d'offrir, aux auteurs qui ont le droit de modérer un forum, la possibilité d'exporter les contributions de ce forum.

19.5.2 Utilisation

Dans l'espace privé du site, il convient de se placer sur l'article auquel le forum est rattaché :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Suivi du forum public », l'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Exporter les contributions publiées ». Si on dispose du droit de modérer le forum de cet article, l'écran page suivante s'affiche :



Dans l'écran ci-dessus, cliquer sur le lien souhaité.

Seul un auteur, qui a le droit de modérer le forum de l'article, peut exporter les contributions de ce forum.

Chaque liste peut être obtenue en iso-8859-1 ou bien en UTF-8.

Chaque liste est triée par ordre de date croissante (et pas par ordre hiérarchique).

19.5.2.1 Export au format CSV (tableur)

Le format CSV a l'avantage d'être reconnu par la plupart des tableurs. A noter qu'il ne permet pas d'effectuer des mises en formes. Afin d'éviter toute incompatibilité avec le format CSV, les retours à la ligne sont enlevés et les guillemets doubles sont remplacés par des guillemets simples.

La liste obtenue respecte la structure suivante (la première ligne contient la définition des en-têtes) :

"Date","Heure","Titre","Texte","Auteur","Email","Statut"
"24/04/2013","15:19","Sujet1 du Forum2"," Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster.","mon nom","test@test.fr","publie"

"24/05/2013","15:38","Si comes obierit","Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint", "autre nom","","publie"

19.5.2.2 Export au format texte

Vu le format texte, les raccourcis typographiques (gras, italique, etc.) ne sont pas mis en forme. La liste obtenue respecte la structure suivante :

Titre du commentaire.

par: nom email

Date heure

Texte du commentaire.

19.5.2.3 Export au format HTML

Cet export comprend la mise en forme des raccourcis typographiques (gras, italique, etc.).

20. Groupes d'auteurs

Ceci nécessite que le plugin « ciag : Groupes d'auteurs » soit actif.

20.1 Fonctionnalités

Dans SPIP, l'affectation de rubriques à des auteurs nécessite de procéder auteur par auteur. Ceci devient fastidieux lorsque le nombre d'auteurs est élevé. Par exemple, certains sites comptent plus de 500 auteurs.

Aussi, le premier objectif est de faciliter l'affectation des auteurs aux rubriques, via des groupes d'auteurs.

Le second objectif est d'offrir des listes qui offrent des vues globales des affectations de rubriques aux auteurs.

Il est possible d'utiliser ce plugin sur un site qui n'a pas de plugin Giseh. Il est possible d'utiliser ce plugin sur un site qui ne dispose pas des accès restreints. Il est également possible de l'utiliser sur un site qui utilise le plugin « CIAR : accès restreints issus de Giseh ».

20.1.1 Les fonctionnalités de ce plugin

Ce plugin permet d'affecter des rubriques à des auteurs :

- Les groupes d'auteurs servent à rassembler des auteurs afin de leur attribuer des rubriques communes. Par exemple, au lieu d'affecter directement une rubrique à un auteur, puis à un autre auteur, ..., on crée un groupe d'auteurs, on lui affecte les auteurs et la rubrique en question.
- Un groupe d'auteurs peut être affecté à plusieurs rubriques.
- Un groupe d'auteurs contient plusieurs auteurs (il n'y a aucun intérêt à créer un groupe pour un seul auteur).
- Un auteur peut appartenir à plusieurs groupes d'auteurs.
- Une rubrique peut être affectée à plusieurs groupes d'auteurs.
- L'affectation directe d'une rubrique à un auteur reste possible.

Par cohérence avec le fonctionnement de SPIP, l'affectation des rubriques à un groupe d'auteurs bénéfice d'un mécanisme d'héritage dynamique (si une rubrique est affectée à un groupe d'auteurs, ses sous-rubriques actuelles et à venir, le seront automatiquement par héritage).

Par ailleurs, un groupe d'auteurs ne sera modifiable que par les gestionnaires de ce groupe.

Afin d'éviter de surcharger des fonctions de SPIP, ce plugin répercute automatiquement l'affectation des groupes d'auteurs aux auteurs ou aux rubriques, dans l'affectation des auteurs aux rubriques.

- Lorsqu'un groupe d'auteurs se voit affecter (ou retirer) une rubrique, cette rubrique est automatiquement affectée (ou retirée) à chaque auteur du groupe (avec un mécanisme évitant de saturer Mysql).
- Lorsqu'un groupe d'auteurs se voit affecter (ou retirer) un auteur, cet auteur est automatiquement affecté (ou retiré) aux rubriques de ce groupe d'auteurs.
- Si on désactive le plugin « Groupes d'auteurs », le fonctionnement du site reste inchangé, car les affectation des rubriques aux auteurs demeurent.
- A noter que ceci évite d'impacter les performances en fonctionnement courant du site.

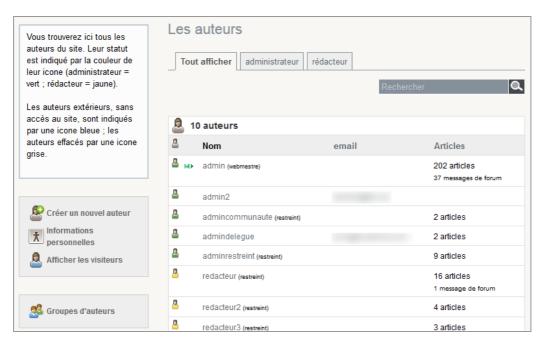
20.2 Créer / modifier /supprimer un groupe d'auteurs

20.2.1 Sélectionner la page de gestion des groupes d'auteurs

Survoler le menu [Edition], puis cliquer sur le sous menu [Groupes d'auteurs].



Une autre solution (pour ceux qui ne sont pas administrateur du site) consiste à cliquer sur le sous menu [Auteurs] du menu [Edition], puis à cliquer sur le raccourci « Groupes d'auteurs » situé dans la colonne de gauche.



20.2.2 Créer un groupe d'auteurs

Un administrateur du site peut créer un groupe d'auteurs (pour mémoire, dans SPIP, seul un administrateur du site peut affecter une rubrique à un auteur).

Remarques : si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est actif, un administrateur qui « peut créer des espaces collaboratifs (ou y être affecté) et deviendra alors administrateur restreint », pourra créer des groupes d'auteurs. A noter que ceci peut être désactivé via une constante à placer dans un fichier d'options (cf. annexe).

Sélectionner la page de gestion des groupes d'auteurs puis cliquer sur le bouton [Créer un groupe] (ou bien sur le raccourci « Créer un nouveau groupe d'auteurs »).

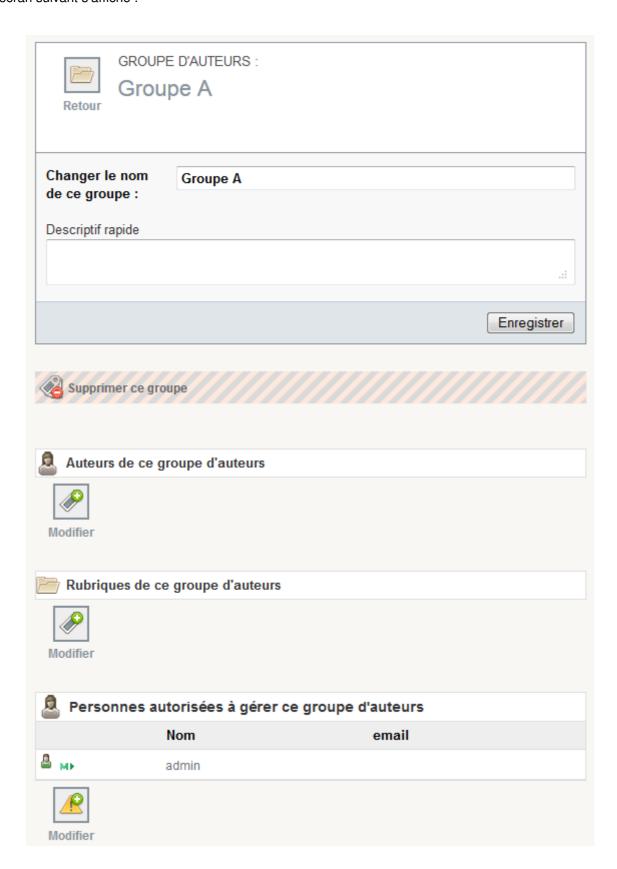


L'écran suivant s'affiche :



Renseigner le nom du groupe et, de manière facultative, le descriptif rapide. Cliquer sur le bouton [Enregistrer].

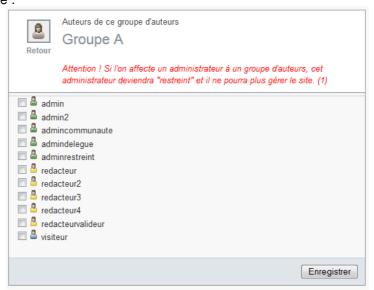
L'écran suivant s'affiche :



Remarque : une fois que le groupe est créé, si on clique sur le bouton [Enregistrer], on retourne à la page de gestion des groupes d'auteurs.

20.2.3 Modifier la liste des auteurs du groupe d'auteurs

Pour modifier la liste des auteurs du groupe d'auteurs, cliquer sur le bouton [Modifier] situé juste en dessous du bloc « Auteurs de ce groupe d'auteurs » (cf. copie d'écran page 9). L'écran suivant s'affiche :



Cocher les auteurs souhaités et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

ATTENTION: si on affecte un administrateur du site à un groupe d'auteurs, il deviendra administrateur restreint lorsque l'on affectera une rubrique à ce groupe d'auteurs.

En effet, affecter une rubrique à un auteur, via un groupe d'auteurs, a les mêmes conséquences que lorsque l'on affecte une rubrique directement à un auteur.

Remarques:

- Lorsqu'on ajoute des auteurs à un groupe d'auteurs, un mécanisme évite de rendre restreint un administrateur du site s'il en reste un seul ou si leur nombre est égal à une constante que l'on peut mettre dans un fichier d'option (cf. annexe).
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est actif, un message en bas de l'écran indique que l'ajout à un groupe d'auteur d'un administrateur, qui peut créer des espaces collaboratifs (ou y être affecté) tout en restant administrateur du site , ne rendra pas restreint cet administrateur.
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est actif et que ce groupe d'auteurs contient un espace collaboratif dont vous n'avez pas le droit de gérer les droits d'accès, alors vous ne pourrez pas modifier la liste des auteurs de ce groupe d'auteurs (un message l'indiquera). Cela permet d'éviter d'ajouter un membre dans cet espace collaboratif sans en avoir le droit.
- Si le plugin « cirr : rédacteurs restreints » est activé, les rédacteurs sont proposés.
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est activé, les rédacteurs et les visiteurs sont proposés.
- Pour retirer un auteur, il suffit de le décocher.
- Si on retire un administrateur restreint, qui n'administrait que les rubriques de ce groupe d'auteurs, il deviendra alors rédacteur, par application d'une règle de SPIP, qui va dans le sens de la sécurité.
- Si une rubrique est affectée à un auteur, via deux groupes d'auteurs, et qu'on retire cet auteur de l'un des deux groupes d'auteurs, la rubrique restera affectée à cet auteur.
- Si un auteur à sa case « webmestre » cochée (ou que son identifiant figure dans la constante ID WEBMESTRES de SPIP), son ajout à un groupe d'auteur ne le rendra pas restreint.

20.2.4 Modifier la liste des rubriques du groupe d'auteurs

Pour modifier la liste des rubriques du groupe d'auteurs, cliquer sur le bouton [Modifier] situé juste en dessous du bloc « Rubriques de ce groupe d'auteurs » (cf. copie d'écran page 9). L'écran suivant s'affiche :



Rubriques de ce groupe d'auteurs

Retour

Groupe A

Si on coche une rubrique, il est inutile de cocher ses sous rubriques, etc. Seuls les espaces collaboratifs dont vous gérez les droits, figurent dans les rubriques ci-dessous.	
15. Formes de rubriques et d'articles	
10. Différentes formes de rubrique	
10. Rubrique normale	
30. Dossiers	
10. Dossiers de type A	
20. Dossiers de type B	
11. Rubrique normale (avec articles)	
12. Rubrique sous page d'accueil	
droite	
☐ Sous rubrique	
Dossiers C	
Sous rub du dossier C	
Dossiers D	
Sous rub du dossier D	
16. Rubrique avec gestion des actualités	
20. Rubrique qui présente les articles dans un tableau	
Les dossiers	
Sous rubrique	
sous sous rubrique	
sous sous rubrique	
25. Rubrique avec le texte des articles	
30. Rubrique texte article pagination	
35. Rubrique avec le texte d'un article par page	
40. Rubrique 2 colonnes	
	[Faraday
	Enregistrer

Cocher les rubriques souhaitées et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Remarques:

- Si on coche une rubrique, il est inutile de cocher ses sous rubriques, etc.
- Si on coche une rubrique (qui n'est pas un espace collaboratif), ainsi qu'une de ses rubriques ascendantes, seule cette dernière sera retenue.
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est activé, seuls les espaces collaboratifs dont vous gérez les droits, figurent dans la liste des rubriques.
- Pour retirer une rubrique, il suffit de la décocher.
- Si une rubrique est affectée à un auteur, via deux groupes d'auteurs, et qu'on retire cette rubrique de l'un des deux groupes d'auteurs, la rubrique restera affectée à cet auteur.

20.2.5 Modifier la liste des gestionnaires du groupe d'auteurs

Pour modifier la liste des gestionnaires du groupe d'auteurs, cliquer sur le bouton [Modifier] situé juste en dessous du bloc « Personnes autorisées à gérer ce groupe d'auteurs » (cf. copie d'écran page 9).

L'écran suivant s'affiche :

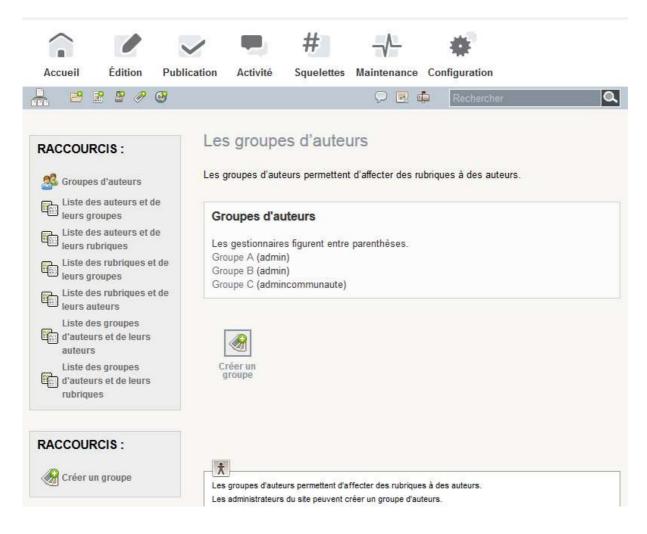


Remarques:

- Lors de la création d'un groupe d'auteurs, son créateur est automatiquement ajouté à la liste des gestionnaires du groupe.
- Seuls les gestionnaires d'un groupe d'auteurs peuvent le modifier.
- Pour retirer un gestionnaire, il suffit de le décocher.
- On ne peut pas se retirer soi-même de la liste des gestionnaires, afin que le groupe dispose toujours d'au moins un gestionnaire.
- Un groupe d'auteurs peut avoir un ou plusieurs gestionnaires.
- On peut rendre gestionnaire du groupe d'auteurs, un administrateur (restreints ou non).
- Si le plugin plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est activé, les rédacteurs sont également proposés.

20.2.6 Modifier un groupe d'auteurs

Sélectionner le sous menu [Groupes d'auteurs] du menu [Edition] puis cliquer sur le groupe d'auteur souhaité.



L'écran suivant s'affiche :



Se reporter aux chapitres « Modifier la liste des auteurs du groupe d'auteurs », « Modifier la liste des rubriques du groupe d'auteurs », voire « Modifier la liste des gestionnaires du groupe d'auteurs ».

20.2.7 Supprimer un groupe d'auteurs

Seul un gestionnaire d'un groupe d'auteurs peut le supprimer. Par ailleurs, un groupe d'auteur peut être supprimé uniquement s'il ne contient aucun auteur et aucune rubrique.

Sélectionner la page de gestion des groupes d'auteurs puis cliquer sur le groupe d'auteur souhaité.

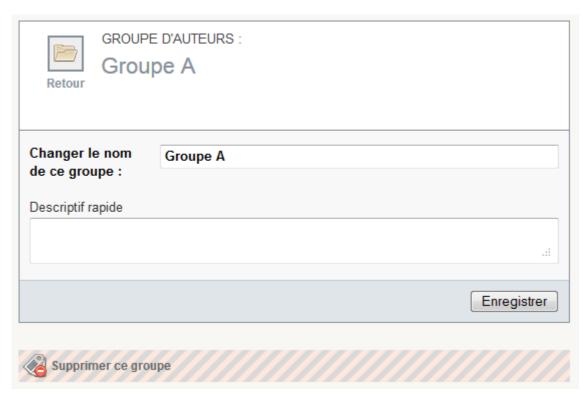
Retirer tous les auteurs de ce groupe :

- Cliquer sur le bouton [Modifier] situé juste en dessous du bloc « Auteurs de ce groupe d'auteurs » (cf. copie d'écran page 9).
- Décocher tous les auteurs de ce groupe d'auteurs (cf. chapitres « Modifier la liste des auteurs du groupe d'auteurs ») et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Retirer toutes les rubriques de ce groupe :

- Cliquer sur le bouton [Modifier] situé juste en dessous du bloc « Rubriques de ce groupe d'auteurs » (cf. copie d'écran page 9).
- Décocher tous les rubriques de ce groupe d'auteurs (cf. chapitres « Modifier la liste des rubriques du groupe d'auteurs ») et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

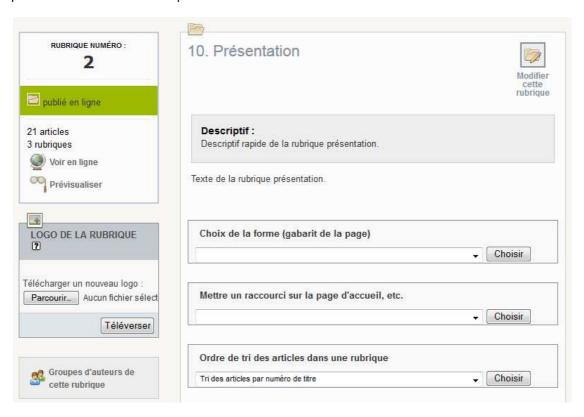
Cliquer sur le bouton [Supprimer ce groupe].



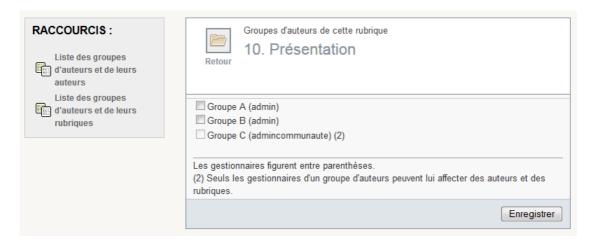
Remarque : le bouton [Supprimer ce groupe] n'apparaît que si le groupe d'auteurs ne contient aucun auteur et aucune rubrique.

20.3 Ajouter ou retirer des groupes d'auteurs à une rubrique

Lors de la création d'une rubrique, si on souhaite lui affecter un ou plusieurs groupes d'auteurs, on peut procéder de la manière suivante : dans la page de la rubrique (dans l'espace privé), cliquer sur le raccourci « Groupes d'auteurs de cette rubrique ».



L'écran suivant s'affiche :



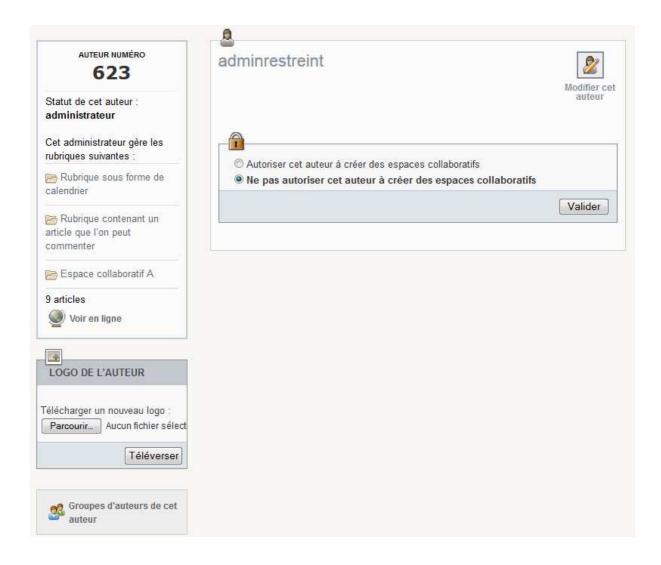
Cocher les groupes d'auteurs souhaités et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Remarques:

- Seuls les gestionnaires d'un groupe d'auteurs peuvent l'affecter à une rubrique.
- Si une rubrique ascendante est affectée à un groupe d'auteur, il n'est pas possible de cocher ce groupe car la rubrique actuelle hérite déjà de ce groupe.
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est actif et que cette rubrique est un espace collaboratif, elle n'hérite pas des groupes d'auteurs de ses rubriques parentes. En effet, l'héritage s'arrête à l'espace collaboratif.

20.4 Ajouter ou retirer des groupes d'auteurs à un auteur

Lors de la création d'un auteur, si on souhaite lui affecter un ou plusieurs groupes d'auteurs, on peut procéder de la manière suivante : dans la page de l'auteur (dans l'espace privé), cliquer sur le raccourci « Groupes d'auteurs de cet auteur ».



L'écran suivant s'affiche :



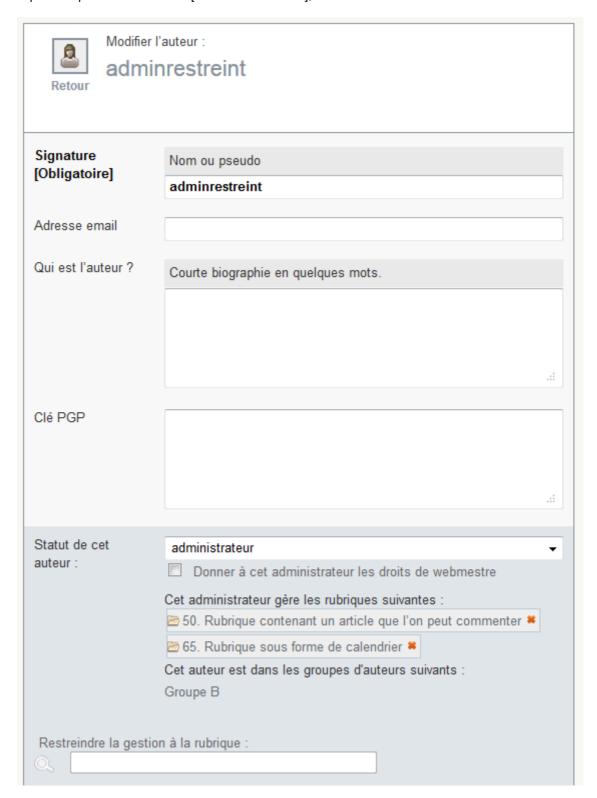
Cocher les groupes d'auteurs souhaités et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Remarques:

- Seuls les gestionnaires d'un groupe d'auteurs peuvent l'affecter à un auteur.
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est actif et qu'un groupe d'auteurs contient un espace collaboratif dont vous n'avez pas le droit de gérer les droits d'accès, alors vous ne pourrez pas l'affecter (ou le retirer) à un auteur. Un message l'indiquera.

C. Imberti

A noter qu'en cliquant sur le bouton [Modifier cet auteur], on obtient l'écran suivant :



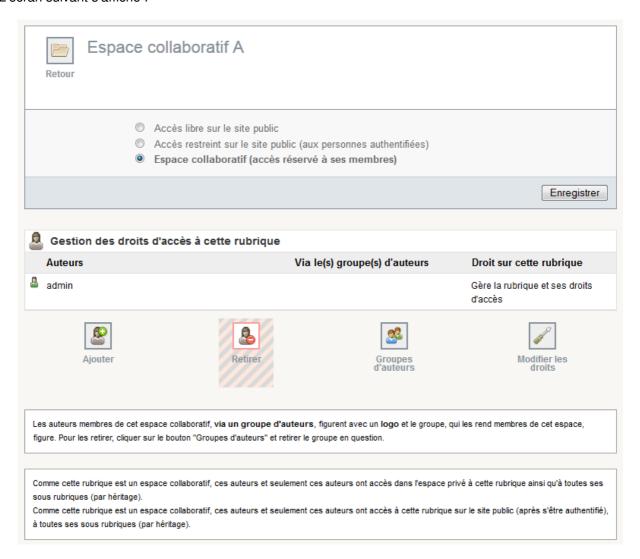
20.5 Utiliser des groupes d'auteurs pour un espace collaboratif

Ceci nécessite que le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » soit actif.

Pour affecter un ou plusieurs groupes d'auteurs à un espace collaboratif, on peut procéder de la manière suivante :

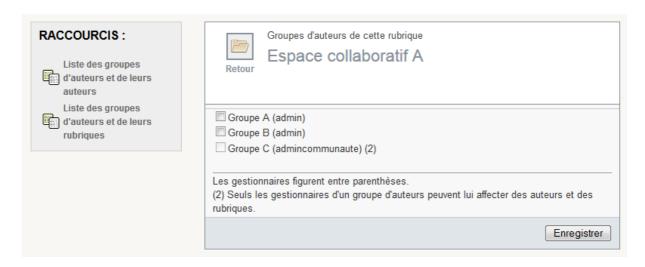
Dans la page de la rubrique (dans l'espace privé), dans le bloc « Restreindre ou non l'accès à cette rubrique », cliquer sur le bouton [Modifier].

L'écran suivant s'affiche :



Cliquer sur le bouton [Groupes d'auteurs].

L'écran suivant s'affiche :



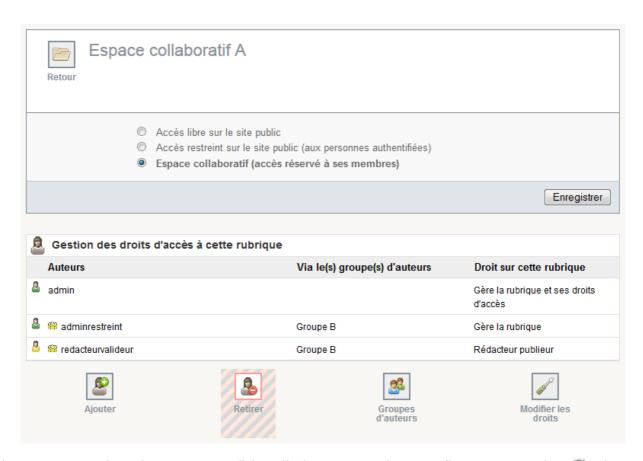
Cocher les groupes d'auteurs souhaités et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Remarques:

- Si on affecte un auteur à une rubrique parente d'un espace collaboratif, cela ne lui donne pas le droit d'accéder à cet espace collaboratif. En effet, l'héritage s'arrête à l'espace collaboratif. Aussi, il en est de même avec les groupes d'auteurs. C'est-à-dire qu'un espace collaboratif n'hérite pas des groupes d'auteurs de ses rubriques parentes.
- Seuls les gestionnaires d'un groupe d'auteurs peuvent l'affecter à une rubrique.
- Dans la colonne de gauche, des liens permettent de connaître la liste des auteurs d'un groupe d'auteurs, ainsi que la liste des rubriques d'un groupe d'auteurs. Ces listes s'ouvrent dans une nouvelle fenêtre (cf. copie d'écran ci-dessous). Un lien [Fermer] permet de les refermer.



Une fois que l'on a cliqué sur le bouton [Enregistrer], l'écran suivant s'affiche :



Les auteurs membres de cet espace collaboratif, via un groupe d'auteurs, figurent avec un logo set le nom du groupe, qui les rend membres de cet espace, figure. Pour les retirer, cliquer sur le bouton "Groupes d'auteurs" et décocher le groupe en question.

Il convient d'éviter qu'un groupe d'auteurs soit affecté à des espaces collaboratifs gérés par des personnes différentes.

En effet, on ne peut pas ajouter ou retirer un auteur d'un groupe d'auteurs, qui est affecté à un espace collaboratif sur lequel on n'a pas le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès ». Cette situation peut être résolue en demandant, au gestionnaire de cet espace collaboratif, de retirer cet espace collaboratif de ce groupe d'auteurs (en s'assurant qu'il est gestionnaire de ce groupe d'auteurs).

Remarques:

- Pour affecter un groupe d'auteurs à un espace collaboratif, on peut également procéder comme au chapitre « 3.4 Modifier la liste des rubriques du groupe d'auteurs ».
- On peut également procéder comme au chapitre « 3.8 Ajouter ou retirer des groupes d'auteurs à une rubrique ».
- Pour pouvoir affecter un groupe d'auteurs à un espace collaboratif, il est nécessaire d'être gestionnaire du groupe d'auteurs et d'avoir le droit « Gère la rubrique et ses droits d'accès » sur cet espace collaboratif.
- Si on affecte un groupe d'auteurs à une sous rubrique, puis que l'on transforme sa rubrique parent en un espace collaboratif, cela ne permettra pas aux membres de ce groupe d'auteurs d'accéder à cette sous rubrique. En effet, il faut affecter ce groupe d'auteurs à l'espace collaboratif.

20.6 Afficher des listes d'affectation

Sélectionner le sous menu [**Groupes d'auteurs**] du menu [Edition] puis cliquer, dans la colonne de gauche, sur la liste souhaitée.



Remarques:

- Comme le contenu de chaque liste peut être long, elles disposent d'une pagination automatique (dès qu'elles dépassent 100 lignes).
- Si le plugin « ciar : accès restreints issus de Giseh » est activé, ces listes ne permettent pas de voir des espaces collaboratifs dont on n'est pas membre.

20.6.1 <u>Liste des auteurs et de leurs groupes</u>

Liste des auteurs et de	leurs groupes	
Auteur admin	Groupes d'auteurs	
admincommunaute adminrestreint	Groupe B Groupe A	
redacteur	Groupe B Groupe A	

20.6.2 <u>Liste des auteurs et de leurs rubriques</u>

Auteur	Rubriques
admin	
admincommunaute	25. Vie en interne 70. Autres fonctionnalités Wiki
adminrestreint	10. Présentation 25. Vie en interne
redacteur	10. Présentation 25. Vie en interne 50. Rubrique contenant un article que l'on peut commenter 70. Autres fonctionnalités Wiki

Remarque : cette liste peut être obtenue même s'il n'existe aucun groupe d'auteurs.

20.6.3 <u>Liste des rubriques et de leurs groupes</u>

Liste des rubriques et de leurs groupes	
0 100	
Rubriques	Groupes d'auteurs
10. Présentation	Groupe A
10. Redirection via un article (en standard dans Spip	0)
10. Rubrique géoportail	
10. Rubrique normale	
10. Rubrique normale	
10. Rubrique redirection	
10. Rubrique titre bloc col. de gauche	
10. Sous rubrique A	
20. Sous rubrique B	
25. Rubrique avec le texte des articles	
25. Vie en interne	Groupe A Groupe B

20.6.4 Liste des rubriques et de leurs auteurs

Liste des rubriques et de leurs gro	ipes
0 100	
Rubriques	Groupes d'auteurs
10. Présentation	adminrestreint redacteur
10. Redirection via un article (en standard dans Spip)	
10. Rubrique géoportail	
10. Rubrique normale	
10. Rubrique normale	
10. Rubrique redirection	
10. Rubrique titre bloc col. de gauche	
10. Sous rubrique A	
20. Sous rubrique B	
25. Rubrique avec le texte des articles	
25. Vie en interne	redacteur admincommunaute adminrestreint

Remarque : cette liste peut être obtenue même s'il n'existe aucun groupe d'auteurs.

20.6.5 <u>Liste des groupes d'auteurs et de leurs auteurs</u>

Liste des groupes d'aute	urs et de leurs auteurs	
Groupes d'auteurs	Auteur	
Groupe A	redacteur adminrestreint	
Groupe B	redacteur admincommunaute	
Groupe C		

20.6.6 Liste des groupes d'auteurs et de leurs rubriques

Liste des groupes d'auteu	ırs et de leurs rubriques
Groupes d'auteurs	Rubriques
Groupe A	10. Présentation 25. Vie en interne
Groupe B	25. Vie en interne 70. Autres fonctionnalités
Groupe C	

21. Recherche avancée

21.1 Recherche simple

Pour effectuer une recherche sur un site, utiliser la case [Recherche sur le site] située en haut à droite de chaque page :

Rechercher D

La recherche porte sur les articles, les rubriques, les documents et les forums. La page affiche les résultats de la recherche dans les articles et offre des onglets pour voir les résultats de la recherche dans un autre objet (rubriques, documents, commentaires). Chaque onglet indique le nombre de résultats, en tenant compte des éventuels filtres de recherche avancée (par exemple, le format de document).



En cliquant sur l'onglet « Rubriques » :

Articles (2) Rubriques (1) Documents (2) Commentaires (1)
Rubriques (1) 1 rubriques trouvées.
Ressources Humaines (publié le 04/02/2009) Accueil > Rubrique masquée Descriptif rapide de la rubrique.

C. Imberti

En cliquant sur l'onglet « Documents » :



En cliquant sur l'onglet « Commentaires » :



La pagination des résultats affiche les numéros des pages de résultats et un lien "suivant" (et/ou précédent).

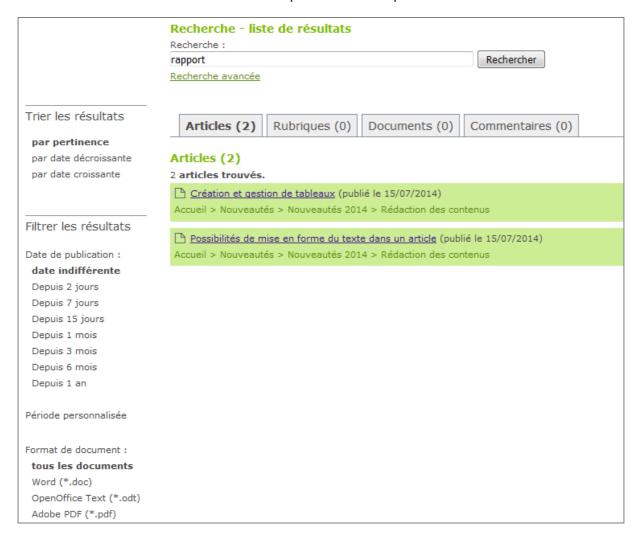


Remarques:

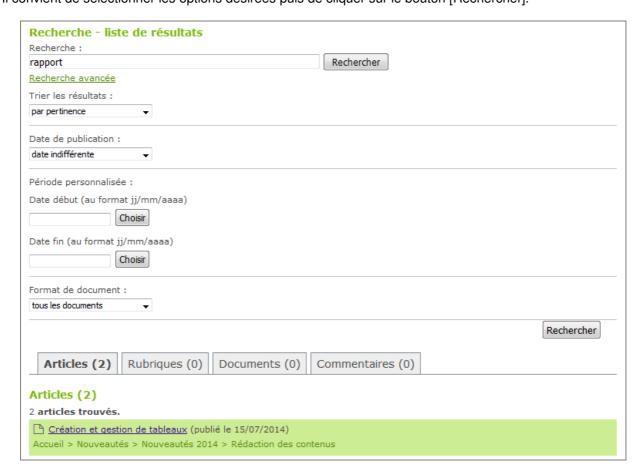
- Par défaut, le moteur de recherche utilisé est celui de SPIP. Aussi la recherche, se limite aux textes du site et ne prend pas en compte le contenu des pièces jointes, mais seulement leur titre et leur descriptif.
- Tous les messages des forums (et des articles avec commentaires) sont explorés (sujet et réponse), mais lors du résultat, seuls les sujets sont listés (et pas les réponses aux sujets). Lorsque l'on clique sur un résultat de la recherche, il est affiché avec sa forme d'origine (article avec commentaire, forum ou forum hiérarchique).
- Pour des raisons de sécurité, les caractères spéciaux ne sont pas acceptés dans les mots recherchés, sauf l'espace, le caractère souligné, l'apostrophe, les guillemets, le tiret, le point, le slash.

21.2 Affiner une recherche

La colonne de gauche de la page des résultats de la recherche (lorsque la charte graphique dispose d'une colonne de gauche) affiche des liens pour affiner la recherche. Lorsque l'on clique sur l'un des liens, le résultat de la recherche est affiché à nouveau pour en tenir compte.



Une seconde approche pour affiner la recherche, consiste à cliquer sur le lien « Recherche avancée », dans la page des résultats de le recherche. Le formulaire ci-dessous s'affiche alors (même si javascript est désactivé). C'est particulièrement utile lorsque la charte graphique n'a pas de colonne de gauche. Il convient de sélectionner les options désirées puis de cliquer sur le bouton [Rechercher].



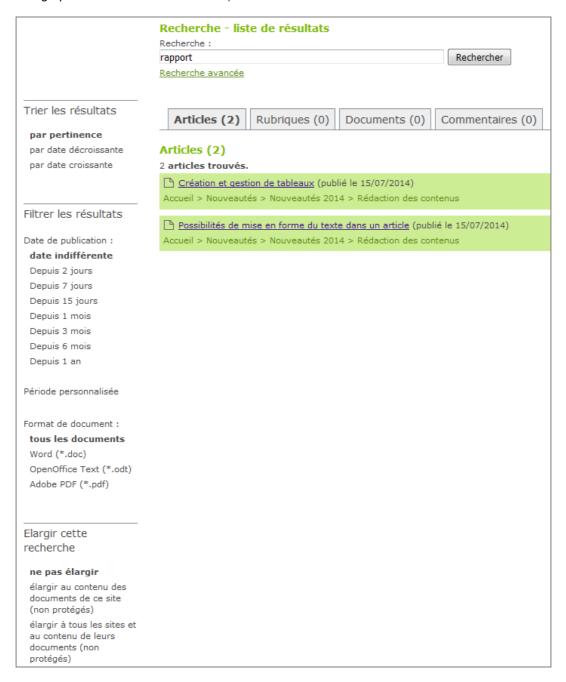
Choix du tri, de la période, du format de document :

- Trois ordres de tri sont proposés : par pertinence (les articles qui contiennent le plus de fois le mot recherché apparaissent en premier), par date décroissante, par date croissante.
- On peut limiter les résultats à ceux publiés depuis : 2 jours, 7 jours, 15 jours, 1 mois, 3 mois, 6 mois, 1 an.
- On peut limiter le format des documents à Adobe PDF (*.pdf) ou bien à OpenOffice Texte (*.odt). Dans ce cas la recherche porte uniquement sur les documents (et pas sur les articles et les commentaires).
- Pour faciliter la saisie d'une date, un clic sur l'image à droite affiche un calendrier où il suffit de cliquer sur la date choisie.



21.3 Elargir une recherche

Cette possibilité de recherche élargie **nécessite d'utiliser un fichier de paramétrage** (cf. annexe « Fichier de paramétrage pour la recherche avancée »).



Lorsque cette possibilité de recherche élargie est paramétrée, un bloc additionnel s'affiche en bas de la colonne de gauche (et en bas des formulaires de recherche avancée).

Il permet « d'élargir au contenu des documents de ce site » ou bien « d'élargir à tous les sites et au contenu de leurs documents ». A noter que si l'on est authentifié le critère s'intitule : « élargir au contenu des documents de ce site (non protégés) ».

21.3.1 Fonctionnement par défaut

L'élargissement de la recherche va rediriger le navigateur vers Google (ou MnoGoSearch selon le contenu du fichier de paramétrage).

Si on clique sur le lien « élargir au contenu des documents de ce site », la recherche sur Google (ou sur MnoGoSearch) sera limitée au site.

Les critères de tri, de date et de format de documents s'appliquent.

22. Notification sur abonnement

Ceci nécessite que le plugin « cinotif : Notification sur abonnement » soit actif.

ATTENTION : l'installation de ce plugin nécessite des pré-requis qui figurent en annexe.

22.1 Fonctionnalités

22.1.1 L'objectif de ce plugin

L'objectif est qu'une personne puisse s'abonner pour être avertie, par messagerie, lorsque certains événements surviennent sur le site ou sur une partie du site.

L'avantage pour l'utilisateur est d'être informé de manière rapide et exhaustive, sans être obligé de consulter régulièrement le site ou ses flux RSS. Comme l'information est stockée sur le site, l'utilisateur peut ensuite supprimer le message électronique de notification qu'il a reçu.

L'avantage pour le site est d'augmenter son audience utile par fidélisation.

Les notifications sur abonnement n'entrent pas en concurrence avec les lettres d'actualités, car elles répondent à un besoin différent (l'envoi d'un texte récapitulant les dernières actualités).

Par rapport aux flux RSS, dont elles sont proches, les notifications sur abonnement offrent des possibilités supplémentaires comme s'abonner aux articles proposés dans une branche du site, aux événements d'un espace collaboratif, à l'ajout de document sur le site, voire aux modifications d'articles, etc.

22.1.2 Les fonctionnalités de ce plugin

Le plugin offre le choix entre 3 formulaires aux possibilités très différentes.

22.1.2.1 Un formulaire d'abonnement par défaut

Le formulaire par défaut permet à l'abonné de choisir la ou les parties du site auxquelles il souhaite s'abonner (ensemble du site, certaines branches du site, certains articles ou forum) et, pour chaque partie de site, de choisir les événements auxquels il veut s'abonner :

- Publication d'un article dans les actualités (si le plugin « CISQUEL » est activé).
- Publication d'un article.
- Proposition d'un article.
- Modification du texte d'un article publié.
- Ajout d'un document à un article publié.
- Ajout d'un commentaire dans un forum (ou un article) publié.

La liste des événements peut être restreinte par l'administrateur du site. Par ailleurs, il est nécessaire d'être authentifié pour pouvoir s'abonner à l'événement « Proposition d'un article ».

S'abonner Retour Vous souhaitez vous abonner au site : Nom du site afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc. Veuillez renseigner le formulaire ci-dessous. Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement. Aussi, assurez vous que l'adresse électronique que vous renseignez ci-dessous est exacte. (Si vous disposez d'un compte sur ce site, authentifiez-vous afin d'éviter la confirmation par courrier électronique). Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question. S'abonner **Abonnements** Publication d'un article dans les actualités Publication d'un article Modification d'un article (1) Ajout d'un document (1) Ajout d'un commentaire (1) Votre adresse électronique [Obligatoire] format : email@domaine.com Valider

Votre adresse électronique sera conservée dans l'unique but de vous envoyer les courriers électroniques correspondants à vos abonnements. Vous pourrez, à tout moment, vous désabonner. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Pour cela, contacter le webmestre.

(1) Uniquement s'il est publié sur le site public.

Un administrateur restreint peut s'abonner aux propositions d'articles des branches qu'il administre, afin de pouvoir examiner ces articles proposés et, le cas échéant, les publier.

Si le plugin « CIAR : Accès restreints » est activé, chaque membre d'un espace collaboratif peut s'abonner à cet espace.

Si on s'est authentifié sur le site, il n'est pas nécessaire de renseigner l'adresse électronique.

Si le nombre potentiel d'abonnés est supérieur à 10 000, il est préférable d'utiliser l'un des deux autres formulaires et l'interface avec le gestionnaire de liste de diffusion « SYMPA » (cf. chapitre 1.3.4).

22.1.2.2 Un formulaire avec une liste d'abonnements définis

Certains sites n'ont pas besoin d'un formulaire aussi complet que le formulaire par défaut. Aussi, l'idée est de disposer d'un formulaire qui offre une liste d'abonnements définis par l'administrateur du site (par exemple abonnement aux actualités du site, abonnement aux publications d'articles dans telle branche du site, etc.). A l'inverse du formulaire par défaut, ce formulaire d'abonnement ne dépend pas de la page d'où on l'appelle.

S'abonner
▶ <u>Retour</u>
Texte à afficher dans le formulaire d'abonnement.
S'abonner
Abonnements
Abonnement aux actualités du site
Abonnement au thème A
Abonnement au thème B
Abonnement au thème C
Votre adresse électronique [Obligatoire]
format : email@domaine.com
S'abonner
Votre adresse électronique sera conservée dans l'unique but de vous envoyer les courriers électroniques correspondants à vos abonnements. Vous pourrez, à tout moment, vous désabonner. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Pour cela, contacter le webmestre.

Pour chaque abonnement, qu'il créera, l'administrateur du site indiquera :

- Le titre de l'abonnement, qui apparaîtra dans le formulaire d'abonnement (les abonnements seront classés par numéro de titre dans le formulaire d'abonnement).
- La partie du site concernée (une branche du site ou bien un article du site ou bien tout le site). A noter que la branche du site peut être une rubrique de niveau 1 ou 2 ou 3 ou ...
- L'événement à notifier (publication d'un article dans les actualités ou bien publication d'un article ou bien modification d'un article ou bien ajout d'un document ou bien ajout d'un commentaire).
- Le statut de l'abonnement (en cours de rédaction, publié, publié notifications désactivées, fermé à l'abonnement notifications désactivées).

Si on utilise l'interface avec l'outil de gestion de liste de diffusion « SYMPA », on peut dépasser la limite de 10 000 abonnés.

Il est possible de renseigner le texte à afficher dans le formulaire d'abonnement (idem pour le désabonnement).

Il est possible de désactiver les notifications d'un abonnement, par exemple si on veut uniquement offrir la possibilité de s'abonner, de manière transparente, à la liste de diffusion de SYMPA d'une lettre d'information, afin d'envoyer manuellement des courriels à cette liste.

Remarques:

- L'abonné a moins de choix gu'avec le formulaire par défaut.
- On ne peut pas s'abonner aux propositions d'articles.
- On ne peut pas s'abonner à un espace collaboratif (cf. plugin « CIAR : Accès restreints »).
- Un abonnement porte sur un seul événement à notifier (publication d'un article ou bien ...).
- Configuration initiale moins simple (en particulier si le plugin « CIMS : multisites » est activé).
- Le cas échéant, il est nécessaire de créer préalablement les listes de diffusion sur SYMPA.

22.1.2.3 Un formulaire simple sans choix des abonnements

Si on souhaite offrir un seul abonnement (par exemple, l'abonnement aux actualités du site), le formulaire avec une liste d'abonnements définis demandera à l'utilisateur de cocher l'unique abonnement proposé. Dans ce cas, il est plus simple de demander uniquement l'adresse électronique.

Aussi, le principe est d'offrir un formulaire d'abonnement simple dans lequel il suffit de renseigner son adresse électronique. Le formulaire n'offre pas le choix des abonnements. Ces derniers lui sont imposés. C'est l'administrateur du site qui crée les abonnements.



Ce formulaire simple est une variante du formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis. Il bénéficie des mêmes avantages et des mêmes limites.

22.1.2.4 Une interface avec le gestionnaire de liste de diffusion « SYMPA »

Le mécanisme d'envoi des notifications applique le « Guide d'utilisation de la messagerie dans les applications du MEDDE », qui impose d'envoyer les messages électroniques par paquet de 50, avec un délai minimum de 50 secondes entre deux paquets. Il n'est donc pas adapté à une forte volumétrie d'abonnés (supérieure à 10 000 abonnés) et/ou aux contraintes d'envoi dans un délai court d'une notification à tous ses abonnés.

L'idée est donc de disposer d'une interface avec le gestionnaire de liste de diffusion « SYMPA » (Système de Multi-Postage Automatique) qui permet d'envoyer un message électronique à un nombre conséquent d'abonnés dans un délai court (il peut, en théorie, gérer jusqu'à 700 000 abonnés par liste de diffusion).

Le formulaire avec une liste d'abonnements définis, ainsi que le formulaire simple, peuvent bénéficier de cette interface. En revanche, comme le formulaire par défaut crée dynamiquement la liste des abonnements, il ne peut pas bénéficier de cette interface.

Lorsqu'une personne s'abonne, ces informations sont enregistrées dans CINOTIF et, en plus, l'adresse électronique de cette personne est ajoutée aux listes de diffusion SYMPA qui correspondent aux abonnements sélectionnés par la personne. Lorsque la personne se désabonne, l'adresse électronique de cette personne est retirée des listes de diffusion SYMPA qui correspondent aux abonnements de cette personne sur le site.

Il est nécessaire de déclarer préalablement les listes de diffusion dans l'outil SYMPA ou d'utiliser une liste de diffusion existante. Les commandes utilisées par l'interface, pour ajouter ou retirer des abonnés d'une liste de diffusion, nécessitent l'envoi d'un courriel à SYMPA avec comme expéditeur, un propriétaire de la liste de diffusion. Aussi, selon l'hébergement, il sera peut-être nécessaire d'ajouter un propriétaire spécifique aux listes de diffusion.

Les notifications automatiques sont envoyées aux listes de diffusion de l'outil SYMPA. Le moteur d'envoi du plugin CINOTIF est alors utilisé pour envoyer les notifications aux listes de diffusion, au lieu de les envoyer individuellement à chaque abonné.

22.1.2.5 Désabonnement

Chaque message de notification contient un lien pour se désabonner. Par ailleurs, on peut se désabonner directement sur le site.

22.1.2.6 Notification des participants à un forum

Quelqu'un qui dépose un commentaire sur un article (ou dans un forum), en renseignant correctement son adresse électronique, sera informé automatiquement en cas de réponse à son commentaire, même s'il n'est pas abonné (si le plugin CINOTIF est activé).

Si on est abonné à « l'ajout d'un commentaire » dans un article, on sera informé de tous les échanges sur cet article (ou dans ce forum).

22.1.2.7 Complémentarité avec le suivi de l'activité éditoriale de SPIP

Cette possibilité de notifications automatiques sur abonnement est complémentaire au suivi de l'activité éditoriale de SPIP (qui n'est pas sur abonnement et qui est assez limité). Ce dernier reste opérationnel et un mécanisme évite les envois de notification en double. Toutefois, afin que le contenu des messages, d'une même notification, soit identique, il est intéressant, dans le menu [Configuration / [Interactivité], de cocher « Ne pas envoyer la liste des nouveautés » et de valider.

22.1.2.8 De nombreuses possibilités de configuration

Le plugin offre de nombreuses possibilités de configuration, qui sont décrite dans un autre chapitre.

22.1.3 Exemples d'utilisation

22.1.3.1 Formulaire d'abonnement par défaut

Si on souhaite suivre tous les échanges d'un forum publié sur le site public, on peut s'abonner à l'ajout de commentaire dans ce forum (ou cet article). Il est également possible de s'abonner à tous les commentaires postés sur le site.

Dans le cas d'un site consacré à un métier ou à un projet, on peut vouloir être informé à chaque publication d'article sur l'ensemble du site.

Dans le cas d'un site d'un organisme, qui traite de thèmes différents, on peut souhaiter être informé chaque fois qu'un article est publié dans une certaine branche du site. Dans ce cas on s'abonne à la publication d'article dans cette branche uniquement.

Si le plugin « CISQUEL : squelettes de base » est activé, une personne qui désire être informée chaque fois qu'un article est publié en actualité sur la page d'accueil, peut s'y abonner. Elle peut également s'abonner uniquement aux actualités d'une rubrique avec actualités ou d'une sous-page d'accueil. A noter que cela n'a pas vocation à remplacer une lettre d'actualité.

Un administrateur restreint peut s'abonner aux propositions d'articles des branches qu'il administre, afin de pouvoir examiner ces articles proposés et, le cas échéant, les publier. En effet, SPIP peut signaler par message électronique qu'un article est proposé dans le site, mais il ne peut pas cibler des destinataires en fonction de la rubrique dans laquelle l'article est proposé.

Dans le cas d'un espace collaboratif (ce qui nécessite que le plugin « CIAR : Accès restreints » soit activé), chaque membre d'un espace collaboratif peut vouloir être averti lorsqu'une modification est apportée aux articles publiés dans cet espace collaboratif.

Dans le cas d'un article WIKI publié sur le site public (ce qui nécessite que les plugins CISQUEL et CIFORM soient activés), on peut souhaiter être informé chaque fois que cet article est modifié et chaque fois qu'un document est ajouté à cet article.

Si le nombre potentiel d'abonnés est supérieur à 10 000, il est préférable d'utiliser l'un des deux autres formulaires et l'interface avec le gestionnaire de liste de diffusion SYMPA ou bien il est préférable d'offrir une newsletter (et de réserver les notifications sur abonnement aux auteurs du site).

22.1.3.2 Formulaire avec une liste d'abonnements définis

L'administrateur du site peut proposer, par exemple, les abonnements suivants :

- Les actualités du site (si le plugin « CISQUEL : squelettes de base » est activé).
- La publication d'articles dans une branche du site.
- Les commentaires ajoutés sur le site.
- Une lettre d'information (si on utilise l'interface avec SYMPA, en désactivant les notifications de cet abonnement, on peut offrir la possibilité de s'abonner à la liste de diffusion de SYMPA d'une lettre d'information, afin d'envoyer manuellement des courriels à cette liste).

22.1.3.3 Formulaire simple sans choix des abonnements

Pour le formulaire simple, l'administrateur du site peut imposer un, ou plusieurs, des abonnements cités pour le formulaire avec une liste d'abonnements définis.

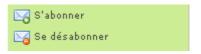
22.2 Utilisation

22.2.1 Formulaire par défaut

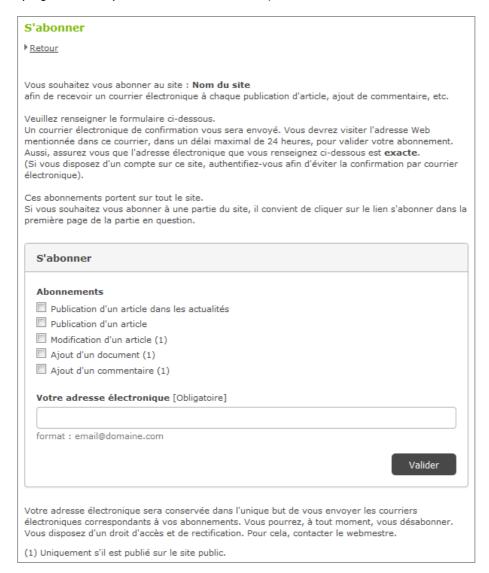
Le formulaire par défaut permet à l'abonné de choisir la ou les parties du site auxquelles il souhaite s'abonner (ensemble du site, certaines branches du site, certains articles ou forum) et, pour chaque partie de site, de choisir ses abonnements (publication d'un article, ajout de document, etc.).

22.2.1.1 S'abonner (pour une personne non authentifiée)

Si, par exemple, on veut s'abonner à l'ensemble du site, il suffit, dans la page d'accueil du site, de cliquer sur le lien « S'abonner » (le graphisme de ce lien peut varier en fonction de la charte graphique du site).



Le formulaire d'abonnement ci-dessous s'affiche (la liste des abonnements proposés dépend du paramétrage du plugin effectué par l'administrateur du site) :



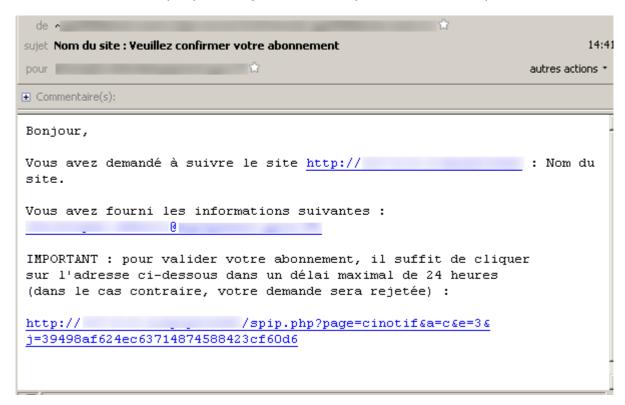
A noter que le formulaire indique que « Si vous disposez d'un compte sur ce site, authentifiez-vous afin d'éviter la confirmation par courrier électronique ».

Par ailleurs, l'abonnement « Publication d'un article dans les actualités » n'apparaît que si le plugin CISQUEL « Squelettes de base » est activé.

Il convient de cocher le ou les abonnements désirés, de renseigner son adresse électronique, puis de cliquer sur le bouton [Valider].

Le message suivant s'affiche :

Dans le courrier électronique que l'on reçoit, il suffit de cliquer sur l'adresse indiquée :



Le navigateur s'ouvre alors et affiche le message suivant :

Votre abonnement a été validé.

Remarques:

- Ce procédé permet de vérifier l'adresse électronique de la personne qui s'abonne, afin d'éviter de se retrouver abonné à son insu par une autre personne. C'est un mécanisme de sécurité.
- Au bout de 24 heures, les abonnements non confirmés sont supprimés.
- Si l'adresse électronique est celle d'un auteur du site, alors le numéro de cet auteur est mémorisé pour cet abonné.
- Si le nombre maximum d'abonnés a été atteint (10 000 par défaut), un message l'indique.
- L'abonnement aux propositions d'articles n'est pas proposé aux personnes non authentifiées.

Si l'on veut s'abonner à une branche du site, il suffit de cliquer sur « S'abonner » (sur le site public) dans la page de la rubrique racine de cette branche du site. Dans ce cas, le formulaire d'abonnement indiquera : « Ces abonnements portent sur toute l'arborescence descendante de cette rubrique (c'est-à-dire cette rubrique, ses sous-rubriques, etc.). »

Si l'on veut s'abonner à un article du site, il suffit de cliquer sur « S'abonner » dans la page de cet article (sur le site public). Dans ce cas, le formulaire d'abonnement indiquera :

« Ces abonnements portent sur cet article uniquement. »

A noter que si on est déjà abonné au même abonnement pour la même partie du site ou bien pour une partie parente (par exemple pour l'ensemble du site), un message l'indiquera.

22.2.1.2 Se désabonner (pour une personne non authentifiée)

Si, par exemple, on veut se désabonner de l'ensemble du site, il suffit, dans la page d'accueil du site, de cliquer sur le lien « Se désabonner » (le graphisme de ce lien peut varier en fonction de la charte graphique du site).



Le formulaire de désabonnement ci-dessous s'affiche :

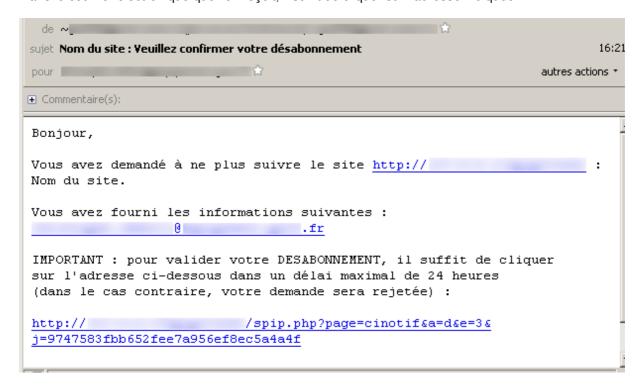
Co décahannan
Se désabonner
▶ <u>Retour</u>
Vous souhaitez supprimer TOUS vos abonnements relatifs au site : Nom du site
Westiller and a few latin of the con-
Veuillez renseigner le formulaire ci-dessous.
Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre désabonnement.
Aussi, assurez vous que l'adresse électronique que vous renseignez ci-dessous est exacte .
(Si vous disposez d'un compte sur ce site, authentifiez-vous afin d'éviter la confirmation par courrier
électronique).
Se désabonner
Votre adresse électronique [Obligatoire]
votre datesse electronique [obligatolie]
format : email@domaine.com
remar emangermanusum
G- df-b
Se désabonner

A noter que cela va supprimer tous nos abonnements au site.

Il convient de renseigner son adresse électronique, puis de cliquer sur le bouton [Se désabonner].

Le message suivant s'affiche :

Dans le courrier électronique que l'on reçoit, il suffit de cliquer sur l'adresse indiquée :



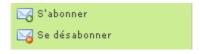
Le navigateur s'ouvre alors et affiche le message suivant :

Désabonnement enregistré.

Remarque : Une fois abonné, chaque message de notification que l'on reçoit contient un lien pour se désabonner.

22.2.1.3 S'abonner (pour un utilisateur authentifié)

Si, par exemple, on veut s'abonner à l'ensemble du site, il suffit, dans la page d'accueil du site, de cliquer sur le lien « S'abonner » (le graphisme de ce lien peut varier en fonction de la charte graphique du site).



Le formulaire d'abonnement ci-dessous s'affiche (la liste des abonnements proposés dépend du paramétrage du plugin effectué par l'administrateur du site) :



Il convient de cocher le ou les abonnements désirés, puis de cliquer sur le bouton [Valider].

Remarques:

- Si l'on est authentifié, et que notre adresse électronique est renseignée dans notre fiche auteur dans SPIP, il n'y a pas besoin de confirmation de l'abonnement par messagerie.
- Si elle existe dans SPIP, l'adresse électronique est pré-renseignée et n'est pas modifiable.
- On ne peut s'abonner qu'aux informations auxquelles on a accès.
- L'abonnement « Proposition d'article » n'est pas proposé si on a le statut « Visiteur ».
- L'abonnement « Publication d'un article dans les actualités » n'apparaît que si le plugin CISQUEL « Squelettes de base » est activé.

Concernant l'abonnement aux propositions d'articles pour l'ensemble du site :

- Un administrateur (restreint ou non) peut s'abonner aux propositions d'articles du site.
- Si un administrateur est restreint, il ne recevra que les propositions d'articles qui concernent ses rubriques.
- Si le plugin CIAR « Accès restreints » est activé, un auteur (qui n'a pas le statut visiteur au sens SPIP), peut s'abonner aux propositions d'articles du site. En effet, le statut de l'auteur peut être surchargé dans un espace collaboratif. Par ailleurs, si un article est proposé dans un espace collaboratif, seuls les abonnés qui sont membres de cet espace collaboratif (et qui n'ont pas le statut visiteur au sens SPIP), seront notifiés.

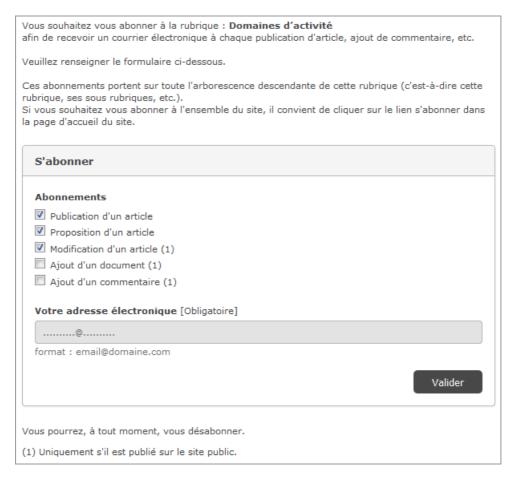
Concernant l'abonnement aux propositions d'article d'une branche spécifique du site :

- Un administrateur (non restreint) peut s'abonner à des propositions d'articles.
- Un administrateur restreint peut s'abonner à des propositions d'articles mais uniquement pour ses rubriques.
- Si le plugin CIAR « Accès restreints » est activé et que la rubrique est un espace collaboratif (ou est située dans un espace collaboratif), un membre de cet espace collaboratif (qui n'a pas le statut visiteur au sens SPIP) peut s'abonner aux propositions d'articles.

22.2.1.4 Modifier un abonnement (pour un utilisateur authentifié)

Pour modifier un abonnement, il suffit de se placer sur la page concernée (par exemple, la page d'une rubrique, si l'abonnement concerne la branche de cette rubrique), puis de cliquer sur le lien « S'abonner ».

Le formulaire d'abonnement s'affiche avec les abonnements existants cochés.



Il suffit de cocher les abonnements que l'on veut ajouter et de décocher ceux que l'on veut retirer, puis de cliquer sur le bouton [Valider].

22.2.1.5 Voir tous ses abonnements (pour un utilisateur authentifié)

Il est nécessaire d'être authentifié. Ensuite, il convient, dans la page d'accueil du site, de cliquer sur le lien « S'abonner ». Le formulaire d'abonnement comprend, le cas échéant (si l'on est abonné à d'autres parties du site), un lien pour voir l'ensemble de ses abonnements.

Vous souhaitez vous abonner au site : **Nom du site** afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc.

Veuillez renseigner le formulaire ci-dessous.

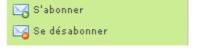
Ces abonnements portent sur tout le site. Pour voir tous vos autres abonnements, <u>cliquer ici</u>.

En cliquant sur ce lien, la liste de ses abonnements s'affiche (avec des liens pour les modifier) :

Objet	Abonnements	Statut
site	Publication d'un article	Publié
rubrique 59	Publication d'un article	Publié
rubrique 59	Modification d'un article (1)	Publié
rubrique 59	Proposition d'un article	Publié

22.2.1.6 Se désabonner (pour un utilisateur authentifié)

Si, par exemple, on veut se désabonner de l'ensemble du site, il suffit, dans la page d'accueil du site, de cliquer sur le lien « Se désabonner » (le graphisme de ce lien peut varier en fonction de la charte graphique du site).



Le formulaire de désabonnement ci-dessous s'affiche :



Il suffit de cliquer sur le bouton [Se désabonner].

Pour se désabonner d'une branche spécifique du site, il suffit de cliquer sur « Se désabonner » (sur le site public) dans la page de la rubrique racine de cette branche du site.

Remarque : Chaque message de notification que l'on reçoit contient un lien pour se désabonner.

22.2.2 Formulaire avec une liste d'abonnements définis

22.2.2.1 Principe

Le principe est d'offrir une liste d'abonnements définis par l'administrateur du site (par exemple abonnement aux actualités du site, abonnement aux publications d'articles dans telle branche du site, etc.). A l'inverse du système actuel, ce formulaire d'abonnement ne dépend pas de la page d'où on l'appelle.

Pour chaque abonnement, qu'il créera, l'administrateur du site indiquera :

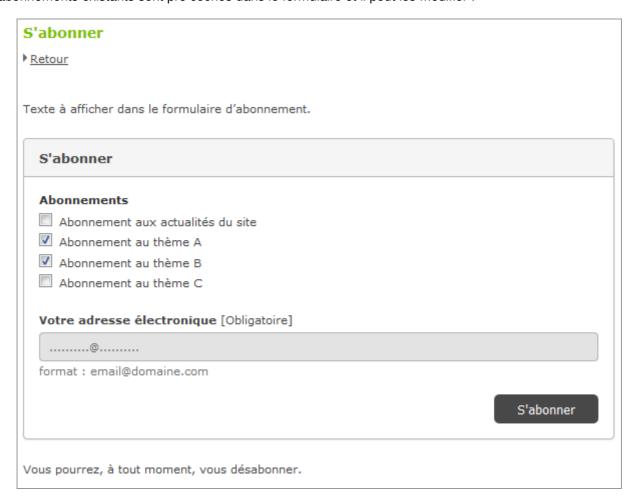
- Le titre de l'abonnement, qui apparaîtra dans le formulaire d'abonnement (les abonnements seront classés par numéro de titre dans le formulaire d'abonnement).
- La partie du site concernée (une branche du site ou bien un article du site ou bien tout le site). A noter que la branche du site peut être une rubrique de niveau 1 ou 2 ou 3 ou ...
- L'événement à notifier (publication d'un article dans les actualités ou bien publication d'un article ou bien modification d'un article ou bien ajout d'un document ou bien ajout d'un commentaire).
- Le statut de l'abonnement (publié, en cours de rédaction, fermé à l'abonnement).

22.2.2.2 Formulaire avec une liste d'abonnements définis

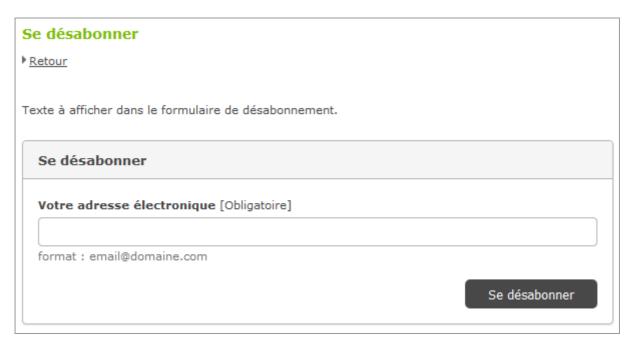
Contenu du formulaire avec, par exemple, une liste de 4 abonnements définis :

S'abonner
▶ <u>Retour</u>
Texte à afficher dans le formulaire d'abonnement.
S'abonner
Abonnements
Abonnement aux actualités du site
Abonnement au thème A
Abonnement au thème B
Abonnement au thème C
Votre adresse électronique [Obligatoire]
format : email@domaine.com
S'abonner
Votre adresse électronique sera conservée dans l'unique but de vous envoyer les courriers électroniques correspondants à vos abonnements. Vous pourrez, à tout moment, vous désabonner. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Pour cela, contacter le webmestre.

Si la personne s'est authentifiée sur le site, son adresse électronique (renseignée dans la gestion des auteurs de SPIP) est pré renseignée dans le formulaire et n'est pas modifiable. Par ailleurs, ses abonnements existants sont pré cochés dans le formulaire et il peut les modifier :



Contenu du formulaire de désabonnement :



22.2.3 Formulaire simple sans choix des abonnements

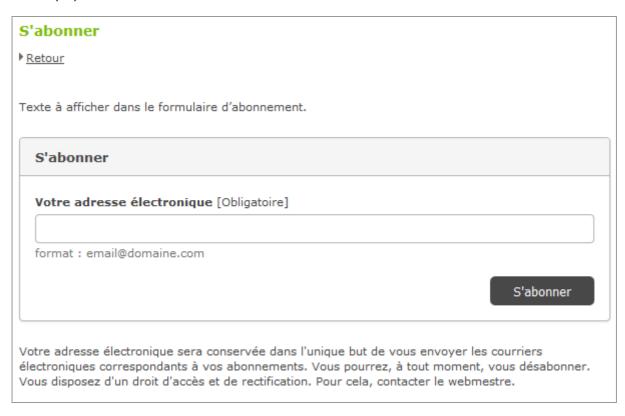
22.2.3.1 Principe

Si on souhaite offrir un seul abonnement (par exemple, l'abonnement aux actualités du site), le formulaire avec une liste d'abonnements définis demandera à l'utilisateur de cocher l'unique abonnement proposé. Dans ce cas, il est plus simple de demander uniquement l'adresse électronique.

Aussi, le principe est d'offrir un formulaire d'abonnement simple dans lequel il suffit de renseigner son adresse électronique. Le formulaire n'offre pas le choix des abonnements. Ces derniers lui sont imposés. C'est l'administrateur du site qui crée les abonnements. Ce formulaire simple est une variante du formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis. Contrairement au système actuel, il ne dépend pas de la page d'où on l'appelle.

22.2.3.2 Formulaire d'abonnement simple

Contenu du formulaire d'abonnement simple (les abonnements ne s'affichent pas, mais ils seront tous pris en compte) :



22.2.4 Les envois de messages de notification

22.2.4.1 Principes (si l'interface avec SYMPA n'est pas active)

Un message électronique est envoyé par destinataire.

Les messages électroniques sont envoyés par paquet de 50 (ce paramètre est modifiable, cf. annexe), afin d'éviter de saturer le serveur de messagerie.

Un paquet de messages électroniques ne doit pas être envoyé avant un délai minimum de 50 secondes après le précédent paquet (ce paramètre est modifiable, cf. annexe).

Quand un événement survient dans le site :

- Le contenu du courrier à envoyer est mémorisé.
- La liste des destinataires de ce courrier est calculée puis mémorisée.
- Un premier paquet de messages électroniques est envoyé aux 50 premiers destinataires de ce courrier (sauf si un précédent paquet, tous courriers confondus, a été envoyé il y a moins de 50 secondes).

Une tâche de fond envoie un paquet de message resté en attente, en respectant les règles précitées. La fréquence de cette tâche de fond est de dix minutes (ce paramètre est modifiable, cf. annexe). Par exemple, si 100 personnes sont abonnées aux publications d'article sur un site, les 50 premiers abonnés seront notifiés immédiatement de la publication d'un article et les 50 suivants seront notifiés au moins 10 minutes plus tard.

Un mécanisme évite les redondances par rapport aux notifications de SPIP.

Un mécanisme évite de notifier deux fois un article publié, puis dépublié, puis republié.

Celui qui génère l'événement, par exemple celui qui publie un article, ne reçoit pas la notification.

La notification de la modification d'un article nécessite que le suivi des révisions soit activé. Pour qu'elle soit envoyée, il faut au minimum que le texte ait été modifié. Elle n'est envoyée que si le numéro de version de modification a changé (ceci est paramétrable, cf. annexe).

Les pièces jointes en mode document sont notifiées, mais pas celles en mode image.

Un auteur qui a le statut « Visiteur » ne recevra pas de notification de « Proposition d'article ».

Si un administrateur est restreint, il ne recevra que les propositions d'articles qui concernent ses rubriques, sous réserve qu'il soit abonné au site ou bien à ses rubriques.

Si le plugin CIAR « Accès restreints » est activé, la publication d'un article (ou un autre événement) dans un espace collaboratif est notifiée uniquement aux abonnés corrélatifs, qui sont membres de cet espace collaboratif.

Si le plugin CIMS « Publication multi sites avec filtrage par rubrique » est activé, la publication d'un article (ou un autre événement) est notifiée uniquement aux abonnés corrélatifs dont l'abonnement a été pris sur l'un des sites de publication de l'article.

Si le plugin CISQUEL « Squelettes de base » est activé et qu'une personne s'abonne à une rubrique « multirubricage », elle sera prévenue lorsqu'un article est publié dans une autre rubrique avec un mot-clé pour qu'il s'affiche également dans la rubrique « multirubricage » (le mot-clé doit-être affecté avant la publication de l'article).

Remarque : Si une personne se désabonne et qu'un courrier est en cours d'envoi, elle risque de le recevoir quand même. En effet, c'est une tâche de fond de SPIP, dont la fréquence est de 48 heures, qui est chargée de supprimer les messages restés en attente dont l'abonné n'existe plus.

22.2.4.2 Contenu des messages électroniques

Exemple de contenu d'un message concernant la publication d'un article :

Titre du message : [Nom du site] PUBLIE : Titre de l'article

Texte du message :

(ceci est un message automatique - ne pas répondre à ce message)

L'article : Titre de l'article

a été publié le mardi 9 octobre 2012.

Pour consulter l'intégralité de cet article et, le cas échéant, ses pièces

jointes, cliquer sur l'adresse suivante :

http://adresse_du_site/spip.php?page=article&id_article=567

Descriptif de cet article

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

Vous recevez ce message car vous avez souscrit un abonnement à cette notification. Pour supprimer votre abonnement, cliquer sur l'adresse suivante :

http://adresse_du_site/spip.php?page=cinotif&desabonner=oui&e=9&i=4

Le message contient un lien pour se désabonner.

Le message concernant la proposition ou la publication d'un article contient le titre et le descriptif de l'article. Si l'article n'a pas de descriptif, le bloc « Descriptif de cet article » ne sera pas affiché. A noter que le message indique explicitement « Pour consulter l'intégralité de cet article et, le cas échéant, ses pièces jointes, cliquer sur l'adresse suivante ... ».

Comme dans les notifications de SPIP, si le descriptif de l'article contient des pièces jointes, le message ne contient pas l'adresse des pièces jointes. Ceci va dans le sens de la sécurité.

Le message concernant l'ajout d'un document contient un lien vers son article (ou sa rubrique), mais il ne contient pas l'adresse du document, pour des raisons de sécurité.

Comme dans les notifications de SPIP, le message concernant l'ajout d'un commentaire contient le texte du commentaire en entier. A noter que SPIP limite la taille du texte d'un commentaire texte à 20000 caractères.

22.2.4.3 Adresses utilisées dans les messages

L'adresse dans le message qui permet de consulter un article <u>publié</u> est construite sur la base de l'adresse du site déclarée dans la configuration de SPIP.

Remarque : dans ses notifications, SPIP utilise l'adresse utilisée par celui qui publie l'article. Aussi, dans le cas d'un site Internet qui a une adresse Internet et une adresse Intranet pour mettre à jour le site, la notification que reçoit l'internaute risque de contenir un lien Intranet auquel il n'a pas accès.

Si le plugin CISF « Saisie facile » est activé, l'adresse dans le message de notification d'un article <u>proposé</u>, est celle du formulaire de saisie facile.

Si le plugin CISQUEL « Squelettes de base » est activé, les notifications de commentaires utilisent des adresses adaptées, le cas échéant, aux formes de rubrique et d'article du plugin CISQUEL (page=sujet, page= sujethierarchique, page=commentaire) en tenant compte du forum parent et de la pagination, de manière à arriver exactement sur la bonne page. Par ailleurs, le lien pour se désabonner arrive sur une page du site.

Si le plugin CIMS « Publication multi sites avec filtrage par rubrique » est activé, les notifications utilisent l'adresse du site (déclarée dans la configuration de SPIP) correspondant au site sur lequel se trouvait l'abonné lorsqu'il a souscrit son abonnement.

Dans le cas d'un site intranet qui est également publié sur extranet (ou internet ou ader), il s'agit d'éviter qu'un message de notification propose à un internaute des liens intranet auxquels il n'a pas accès. Aussi, l'adresse du site, qui a été utilisée lors de l'abonnement, est mémorisée afin que les messages de notifications adressés à cet abonné contiennent des liens avec cette adresse. Par ailleurs, le message de confirmation d'abonnement (ou de désabonnement) prend également en compte l'adresse du site, qui a été utilisée lors de l'abonnement. Enfin, le suivi des abonnements distingue un même abonnement selon l'adresse du site, qui a été utilisée lors de l'abonnement.

Suivi	des abonnements
Suivi des ab	onnements
Objet	Abonnements
site	Publication d'un article dans les actualités
	extranet
site	Publication d'un article dans les actualités
sur un objet po	iquer sur un abonnement pour voir ses abonnés. Vous pouvez cliquer ur le voir (sur le site public). t s'il est publié sur le site public.

22.2.4.4 Ajout d'un commentaire

Afin de conserver une fonctionnalité qui existait dans Giseh sous SPIP 1.8, quand on répond à un message dans un forum, l'auteur à qui l'on répond sera prévenu par courriel, même s'il n'est pas abonné.

Ce courriel sera envoyé si cet auteur dispose d'une adresse email dans SPIP (ou l'a renseigné lors de son message) et si l'auteur n'est pas affecté à l'article (car il recevra déjà un courriel). Si le message n'est pas publié dans le forum, le courriel ne sera pas envoyé. Dans le cas d'un forum modéré a priori, c'est la validation du message (sa publication) qui déclenchera l'envoi du courriel.

22.2.5 Pour l'administrateur du site

Dans l'espace privé de SPIP, dans le menu [Configuration], cliquer sur le sous-menu [Configurer les abonnements].

L'écran suivant s'affiche :



La colonne de gauche de l'écran de configuration des abonnements, propose plusieurs liens pour le suivi :

- Suivi des abonnés.
- Aide pour la configuration.
- Suivi des abonnements.
- Suivi des notifications.

22.2.5.1 Suivi des abonnés

Dans la colonne de gauche de l'écran de configuration des abonnements, cliquer sur le lien « Suivi des abonnés ». L'écran suivant s'affiche.



Le nombre total d'abonnés est indiqué.

Il est possible de rechercher un abonné par son adresse électronique.

L'administrateur du site peut supprimer un abonné. A noter que cette suppression déclenche l'envoi d'un message électronique à l'abonné lui indiquant :

Vos abonnements au site "Nom du site" ont été supprimés par ... (ceci est un message automatique - ne pas répondre à ce message).

On peut cliquer sur l'adresse électronique d'un abonné pour voir ses abonnements :

	@developpement-durable.gouv.fr - n° aut	eur:1
Objet	Abonnements	Statut
site	Publication d'un article	Publié
rubrique 59	Proposition d'un article	Publié
rubrique 59	Modification d'un article (1)	Publié
rubrique 59	Publication d'un article	Publié
Vous nouvez cliave	er sur un abonnement pour voir ses aboni	nés. Vous nouvez cliques

Si un abonnement est en attente d'une confirmation par messagerie, son statut est « proposé ».

22.2.5.2 Suivi des abonnements

Dans la colonne de gauche de l'écran de configuration des abonnements, cliquer sur le lien « Suivi des abonnements ». L'écran suivant s'affiche.

Objet	Abonnements
site	Publication d'un article
rubrique 59	Modification d'un article (1)
rubrique 59	Proposition d'un article
rubrique 59	Publication d'un article

Le titre des articles et des rubriques ne figure pas, pour éviter de voir ceux auxquels on n'a pas accès (en particulier si le plugin CIAR « Accès restreints est activé »).

On peut cliquer sur un objet pour le voir (sur le site public).

On peut cliquer sur un abonnement pour voir ses abonnés, l'écran suivant s'affiche :



Dans l'espace privé de SPIP, si l'on a le droit de modifier une rubrique, un raccourci « Abonnements » apparaît dans la colonne de gauche de cette rubrique et permet de voir ses abonnés. Seuls figurent ceux qui sont abonnés directement à cette rubrique. Ceux qui sont abonnés au site (ou à une rubrique parente) ne figurent pas.

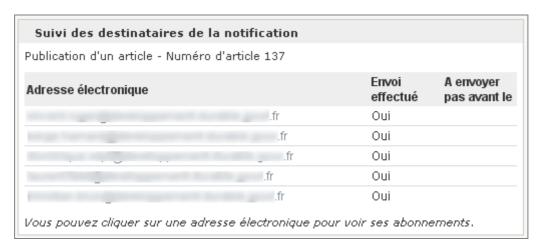
Dans l'espace privé de SPIP, lorsque l'on clique sur le menu « Auteurs », un raccourci « Mes abonnements » apparaît dans la colonne de gauche et permet de voir ses propres abonnements et d'en supprimer le cas échéant.

22.2.5.3 Suivi des notifications

Dans la colonne de gauche de l'écran de configuration des abonnements, cliquer sur le lien « Suivi des notifications ». L'écran suivant s'affiche.

Notification	Numéro d'article ou de document (et id de version)	Nombre de messages envoyés	Date de début d'envoi	Date de fin d'envoi
Publication d'un article	140	11 / 11	04/10/2012 10:55:05	04/10/2012 10:55:05
Publication d'un article	137	5/5	04/10/2012 10:09:39	04/10/2012 10:09:40

On peut cliquer sur une notification pour visualiser la liste de ses destinataires.



La colonne « Envoi effectué » permet de distinguer les abonnés pour lesquels la notification n'a pas encore été envoyée.

22.2.5.4 Système de purge automatique

Une tâche de fond, dont la fréquence est de 48 heures, supprime automatiquement :

- les événements d'articles effacés ;
- les événements de rubriques effacés ;
- les abonnés qui correspondent à un auteur à la poubelle depuis plus de 24 heures;
- les abonnements non confirmés, vieux de plus de 24 heures ;
- les envois en instance dont l'abonné n'existe plus ;
- les courriers en instance dont les envois n'existent plus ;
- les abonnements dont l'abonné n'existe plus ;
- les événements sans abonnements (sauf ceux créés par l'administrateur, cf. chapitre 3.2) ;
- les abonnés sans abonnements.

22.3 Configuration

22.3.1 Configuration du formulaire par défaut

Seul l'administrateur du site peut configurer les abonnements.

Dans l'espace privé de SPIP, dans le menu [Configuration], cliquer sur le sous-menu [Configurer les abonnements].

L'écran suivant s'affiche. Il permet à l'administrateur du site de configurer les abonnements.



Le présent chapitre porte sur la configuration du formulaire par défaut. Si ce n'est pas celui-ci qui est coché dans l'écran ci-dessus, il convient de se reporter au chapitre correspondant.

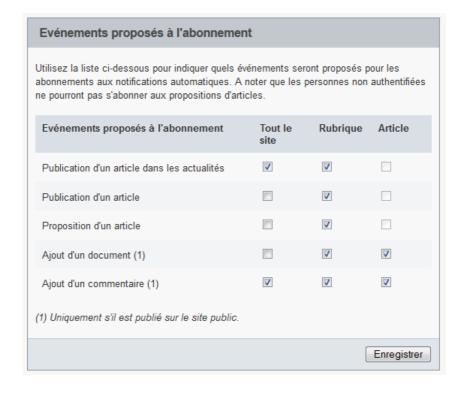
Si le nombre potentiel d'abonnés est supérieur à 10 000, le formulaire par défaut n'est pas adapté. Une solution consiste à utiliser le second (ou le troisième) formulaire et l'interface avec le gestionnaire de liste de diffusion « SYMPA ».

La seconde partie de la page concerne diverses possibilités :



- a) Il est possible de ne plus accepter de nouveaux abonnements. Dans ce cas, dans la ligne « Accepter les demandes d'abonnement », il convient de cocher « Non » et de cliquer sur le bouton [Enregistrer]. Il sera toujours possible de changer d'avis ultérieurement et de cocher « Oui ». A noter que l'on peut toujours se désabonner, même si les demandes d'abonnement sont suspendues.
- b) On peut limiter l'abonnement aux personnes authentifiées.
- c) Lorsqu'une notification est envoyée, on peut choisir de notifier également l'auteur (authentifié) qui génère l'événement. Dans ce cas, si ce dernier est abonné à l'événement en question, il sera notifié systématiquement. Si ce dernier n'est pas abonné à l'événement en question, il sera notifié uniquement s'il est authentifié et si l'événement déclenche réellement une notification (c'est-à-dire qu'il y a au moins un autre abonné à cet événement ou bien que cet événement soit interfacé avec Sympa).
- d) On peut choisir d'afficher le lien pour s'abonner uniquement en page d'accueil. La valeur par défaut est « Non ».

La troisième partie de la page de configuration des abonnements est très importante.



En effet, la troisième partie, **conditionne les usages possibles** des notifications sur abonnement. Le tableau ci-dessous explique les cases qu'il convient de cocher.

Usage envisagé	Cocher les cases suivantes dans la configuration (1)
Si on souhaite suivre tous les échanges d'un forum publié sur le site public, on peut s'abonner à l'ajout de commentaire dans ce forum (ou	Colonnes « Tout le site », « Rubrique » et « Article » :
cet article), voire s'abonner à tous les commentaires du site.	- Ajout d'un commentaire (2)
Pour un site consacré à un métier ou un projet, on peut vouloir être	Colonne « Tout le site » :
informé à chaque publication d'article sur l'ensemble du site.	- Publication d'un article
Dans le cas d'un site d'un organisme, qui traite de thèmes différents,	Colonne « Rubrique » :
on peut souhaiter être informé chaque fois qu'un article est publié dans une certaine branche du site.	- Publication d'un article
Une personne qui désire être informée chaque fois qu'un article est publié en actualité sur la page d'accueil, peut s'y abonner. Elle peut	Colonnes « Tout le site » et « Rubrique » :
également s'abonner uniquement aux actualités d'une rubrique avec actualités ou d'une sous-page d'accueil.	- Publication d'un article dans les actualités (3)
Un administrateur restreint peut s'abonner aux propositions d'articles	Colonne « Rubrique » :
des branches qu'il administre, afin de pouvoir examiner ces articles proposés et, le cas échéant, les publier.	- Proposition d'un article
Par exemple, dans le cas d'un espace collaboratif (le plugin « CIAR :	Colonne « Rubrique » :
Accès restreints » doit être activé), chaque membre d'un espace collaboratif peut vouloir être averti lorsqu'une modification est	- Publication d'un article
apportée aux articles publiés dans cet espace collaboratif	- Modification d'un article (4)
	- Ajout d'un document
Dans le cas d'un article WIKI publié sur le site public (nécessite les	Colonne « Article » :
plugins CISQUEL et CIFORM), on peut souhaiter être informé à modification de cet article et à chaque ajout de document à cet article.	- Modification d'un article (4)
, ,	- Ajout d'un document

- (1) La colonne « Tout le site » permet de choisir les événements qui seront proposés lorsque l'on s'abonne depuis la page d'accueil du site. La colonne « Rubrique » permet de choisir les événements qui seront proposés lorsque l'on s'abonne depuis la page d'une rubrique du site. Idem pour les articles.
- (2) La ligne « Ajout d'un commentaire » figure que si les forums publics ne sont pas désactivés.
- (3) La ligne « Publication d'un article dans les actualités » figure qu'en présence du plugin CISQUEL.
- (4) La ligne « Modification d'un article » figure uniquement si le suivi des révisions est activé.

Remarque : pour plus de confort, la configuration des abonnements est pré-renseignée avec des valeurs par défaut, en fonction de la configuration de SPIP et de la présence ou non de certains plugins. Il suffit de cocher ou de décocher les cases de son choix, puis de cliquer sur le bouton [Enregistrer], pour personnaliser la configuration des abonnements.

Une fois que des personnes se sont abonnées, il est préférable d'éviter de modifier les événements proposés à l'abonnement, afin de ne pas surprendre les abonnés existants.

A noter que les événements proposés à l'abonnement sont pris en compte dans les formulaires d'abonnement ainsi que lors de l'envoi des notifications.

Prenons un exemple :

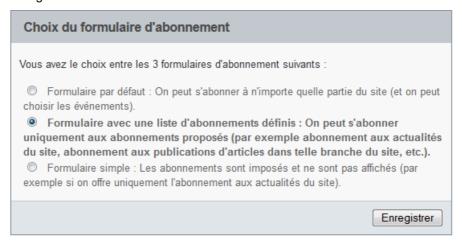
- Dans la configuration, on coche « Publication d'un article » dans la colonne « Tout le site » et que l'on clique sur le bouton [Enregistrer].
- Le formulaire d'abonnement à tout le site, propose alors de s'abonner à « Publication d'un article ».
- Plusieurs personnes s'y abonnent.
- Ensuite, dans la configuration, on décoche « Publication d'un article » dans la colonne « Tout le site » et que l'on clique sur le bouton [Enregistrer].
- Les abonnés à la « Publication d'un article » sur tout le site, ne recevront plus de notification à ce titre, même si leur abonnement existe toujours.

Remarque : Dans l'exemple précité, si dans la configuration, la case « Publication d'un article <u>dans les actualités</u> » est cochée dans la colonne « Tout le site », alors les abonnés à la « Publication d'un article » sur tout le site recevront une notification à ce titre uniquement lorsqu'un article sera publié dans les actualités du site.

Les notifications de ce plugin sont complémentaires à celui de SPIP. Le système actuel de notification de SPIP reste opérationnel. Toutefois, afin que le contenu des messages, d'une même notification, soit identique, il est intéressant, dans le menu [Configuration / [Interactivité], de cocher « Ne pas envoyer la liste des nouveautés » et de valider.

22.3.2 Configuration du formulaire avec une liste d'abonnements définis

Pour activer le formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis, il convient de le sélectionner dans la page de configuration des abonnements :



22.3.2.1 Créer des abonnements

Ensuite, il convient ensuite de créer des abonnements :



Remarques:

- Il convient d'éviter de noyer l'utilisateur avec une très longue liste d'abonnements. Aussi, il est préférable que le nombre d'abonnements soit inférieur à 10, mais ce n'est pas une obligation.
- Les abonnements seront classés par numéro de titre dans le formulaire d'abonnement. Ce numéro ne figurera pas dans le formulaire d'abonnement.

Détail de la création d'un abonnement :



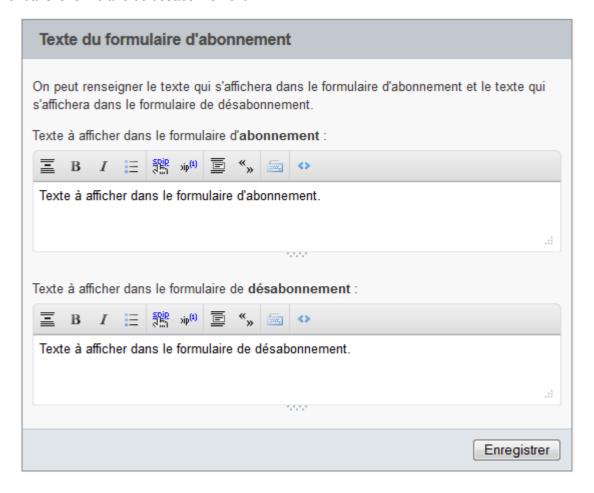
Pour chaque abonnement, il convient d'indiquer :

- Le titre de l'abonnement, qui apparaîtra dans le formulaire d'abonnement.
- La partie du site concernée (une branche du site ou bien un article du site ou bien tout le site). A noter que la branche du site peut être une rubrique de niveau 1 ou 2 ou 3 ou ...
- L'événement à notifier (publication d'un article dans les actualités, publication d'un article, modification d'un article, ajout d'un document, ajout d'un commentaire).
- Le statut de l'abonnement (en cours de rédaction, publié, publié notifications désactivées, fermé à l'abonnement notifications désactivées).

Remarques:

- Seuls les abonnements dont le statut est "Publié" ou "Publié notifications désactivées" figurent dans le formulaire d'abonnement.
- Seuls les abonnements dont le statut est "Publié" génèrent des notifications automatiques (par exemple : quand un article est publié).
- Si l'interface avec SYMPA est activée, le statut "Publié notifications désactivées" peut servir pour s'abonner à la liste de diffusion SYMPA d'une lettre d'information, qui est envoyée manuellement.
- Un abonnement peut être supprimé uniquement s'il n'a pas d'abonnés. Dans le cas contraire, il est possible de lui affecter le statut "Fermé à l'abonnement - notifications désactivées", ainsi il n'apparaîtra plus dans le formulaire d'abonnement et les anciens abonnés ne recevront plus les notifications correspondantes.
- Un abonnement peut être modifié (même s'il a déjà des abonnés). C'est une souplesse intéressante, par exemple en cas de réorganisation du site, mais il convient de rester cohérent par rapport au libellé que l'abonné avait sélectionné dans le formulaire d'abonnement.
- Le système de purge automatique (cf. chapitre 2.5.4) ne s'applique volontairement pas aux abonnements créés par l'administrateur.

Il est possible de renseigner le texte à afficher dans le formulaire d'abonnement, ainsi que celui qui est à afficher dans le formulaire de désabonnement :



Exemple de texte à afficher dans le formulaire d'abonnement :

Vous pouvez vous abonner à un ou plusieurs abonnements.

La mention CNIL (« Votre adresse électronique sera conservée dans l'unique but de ... ») figure automatiquement au-dessous du formulaire d'abonnement.

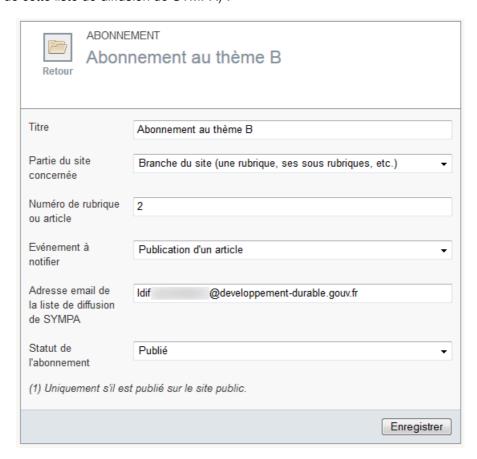
Les possibilités sont les mêmes que pour le texte d'un article, par exemple :

- Il est possible d'utiliser les raccourcis de SPIP (gras, italique, etc.).
- Dans le cas d'un site en plusieurs langues, il est possible de mettre le texte et ses différentes traductions en utilisant les raccourcis <multi> de SPIP, par exemple : <multi>[fr]Aide [en]Help</multi>

Le niveau de sécurité est le même que pour le texte d'un article.

22.3.2.2 Créer des abonnements dans le cas où l'interface avec SYMPA est activée

Si l'interface avec le gestionnaire de liste de diffusion (SYMPA) est activée (cf. chapitre 3.4), il est indispensable d'indiquer, pour chaque abonnement, à quelle liste de diffusion il correspond (en renseignant l'adresse mail de cette liste de diffusion de SYMPA) :

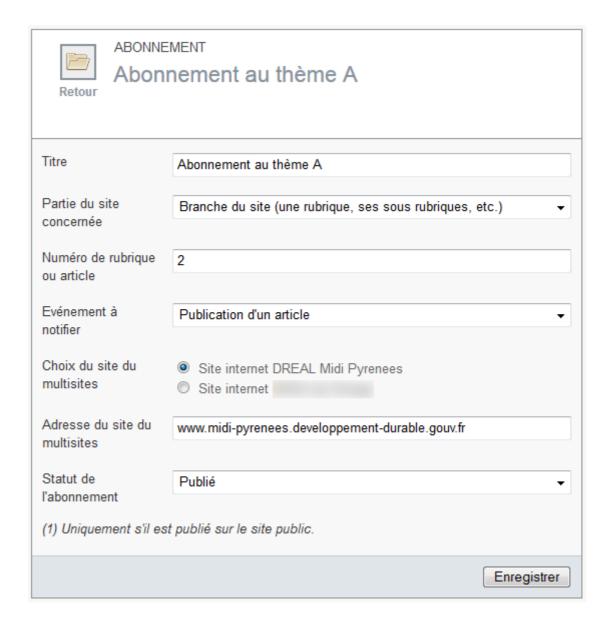


Dans la liste des abonnements offerts, l'adresse mail de la liste de diffusion (SYMPA) est rappelée audessous du titre de l'abonnement :



22.3.2.3 Créer des abonnements dans le cas d'un multisites

Si le plugin CIMS « Publication multisites avec filtrage par rubrique » est activé, la publication d'un article sur un site (du multisites) devra être notifiée uniquement aux personnes qui se sont abonnées sur ce site (du multisites). Aussi, il est nécessaire d'indiquer à quel site (du multisites) correspond un abonnement. Le formulaire d'abonnement proposera uniquement les abonnements qui correspondent au site en cours de consultation. Par ailleurs, le lien de désabonnement, contenu dans les messages de notifications, utilisera l'adresse du site déclarée lors de la création ou modification de l'abonnement :



Remarque : Dans la liste des abonnements offerts, l'adresse du site du multisites est rappelée au-dessus du titre de l'abonnement.

22.3.3 Configuration du formulaire d'abonnement simple

Pour activer le formulaire d'abonnement simple, il convient de le sélectionner dans la page de configuration des abonnements :

Choix du formulaire d'abonnement Vous avez le choix entre les 3 formulaires d'abonnement suivants : © Formulaire par défaut : On peut s'abonner à n'importe quelle partie du site (et on peut choisir les événements). © Formulaire avec une liste d'abonnements définis : On peut s'abonner uniquement aux abonnements proposés (par exemple abonnement aux actualités du site, abonnement aux publications d'articles dans telle branche du site, etc.). © Formulaire simple : Les abonnements sont imposés et ne sont pas affichés (par exemple si on offre uniquement l'abonnement aux actualités du site). Enregistrer

Il convient ensuite de créer des abonnements, exactement comme pour le formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis (cf. chapitre 3.2) :

Abonnements qui seront imposés aux abonnés Cliquer sur le bouton pour créer un abonnement. Cliquer sur le titre d'un abonnement pour le modifier ou le supprimer. Ces abonnements seront imposés aux abonnés. Ils ne pourront pas choisir. Ces abonnements ne seront pas visibles dans le formulaire d'abonnement.

Liste des abonnements offerts

Titre	Objet / Evénement	Statut
Abonnement au thème A	rubrique 110 / Publication d'un article	Publié
Abonnement au thème B	site / Publication d'un article dans les actualités	Publié



22.3.4 Configuration de l'interface avec SYMPA

22.3.4.1 Principe relatif à la gestion des abonnés

Il s'agit de répercuter automatiquement, et de manière transparente, les demandes d'abonnement (ou de désabonnement), dans les listes de diffusion SYMPA concernées.

Il est nécessaire de déclarer préalablement les listes de diffusion dans l'outil SYMPA, puis de configurer le plugin CINOTIF (cf. chapitres 3.2 et 3.3). A noter qu'il est possible d'utiliser une liste de diffusion existante qui contient déjà des abonnés.

Remarque: Les commandes utilisées par l'interface, pour ajouter ou retirer des abonnés d'une liste de diffusion, nécessitent l'envoi d'un courriel à SYMPA avec comme expéditeur, l'adresse email d'un propriétaire de la liste de diffusion. Aussi, **selon l'hébergement, il sera peut-être nécessaire d'ajouter un propriétaire spécifique aux listes de diffusion**. L'adresse email de ce propriétaire spécifique est celle qui figure dans la configuration de l'interface SYMPA (cf. chapitre 3.4.3).

Lorsqu'une personne s'abonne, ces informations sont enregistrées dans CINOTIF et, en plus, l'adresse électronique de cette personne est ajoutée aux listes de diffusion SYMPA qui correspondent aux abonnements sélectionnés par la personne (cf. chapitres 3.2 et 3.3).

Lorsque la personne se désabonne, l'adresse électronique de cette personne est retirée des listes de diffusion SYMPA qui correspondent aux abonnements de cette personne sur le site.

A noter que SYMPA permet, en théorie, de gérer jusqu'à 700 000 abonnés par liste de diffusion.

Remarques:

- Cette interface avec l'outil SYMPA concerne uniquement le formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis et le formulaire simple. En effet, le formulaire actuel gère dynamiquement la liste des abonnements, alors que l'interface avec l'outil SYMPA nécessite que les listes diffusion soient créées préalablement dans SYMPA.
- Il est possible de revenir en arrière, c'est-à-dire de ne plus utiliser l'interface avec SYMPA.

22.3.4.2 Principe relatif à l'envoi des notifications

Il s'agit d'envoyer les notifications aux listes de diffusion de l'outil SYMPA. Le moteur d'envoi du plugin CINOTIF est alors utilisé pour envoyer les notifications aux listes de diffusion, au lieu de les envoyer individuellement à chaque abonné.

A noter que SYMPA peut envoyer un message électronique à un nombre conséquent d'abonnés dans un délai court, ce qui permet de **contourner la contrainte sur le nombre d'abonnés** (cf. chapitre 1.3.4).

Une notification automatique, qui concerne un objet (par exemple un article) en accès restreint, ne sera pas envoyée à une liste de diffusion de SYMPA. En effet, une liste de diffusion de SYMPA peut contenir des abonnés qui n'ont pas ou n'ont plus le droit de voir cet objet. C'est une des limites de l'interface avec SYMPA.

C'est pour une raison similaire que les abonnements du formulaire d'abonnement avec une liste d'abonnements définis et du formulaire simple ne peuvent pas porter sur les articles proposés.

Dans le suivi des notifications, la colonne « Nombre de messages envoyés » comprend des nombres peu élevés car il s'agit du nombre de listes de diffusion de SYMPA, qui ont été destinataires de la notification.

Numéro d'article ou de document (et id de version)	Nombre de messages envoyés	Date de début d'envoi	Date de fin d'envoi
376	1/1	28/03/2014 17:10:51	28/03/2014 17:10:51
375	1/1	28/03/2014 17:09:15	28/03/2014 17:09:15
374	171	28/03/2014 17:03:38	28/03/2014 17:03:38
	ou de document (et id de version) 376 375	ou de document (et id de version) messages envoyés 376 1/1 375 1/1	ou de document (et id de version) messages envoyés début d'envoi 376 1 / 1 28/03/2014 17:10:51 375 1 / 1 28/03/2014 17:09:15 374 1 / 1 28/03/2014

En cliquant sur une notification, on peut voir les listes de diffusion de SYMPA qui ont été destinataires :

Suivi des destinataires de la not	ification
Publication d'un article - Numéro d'arti	cle 376
Adresse électronique	Envoi effectué
ldif. @developpement-durable.g	ouv.fr Oui

22.3.4.3 Configuration de l'interface

Pour faire apparaître l'intégralité du formulaire de configuration de SYMPA, dans « Activer l'interface avec le gestionnaire de listes SYMPA », cliquer sur « Oui ».

Interface avec	e gestionnaire de listes SYMPA
	(MPA permet de gérer un nombre d'abonnés supérieur à abonnés par liste de diffusion).
Activer l'interface ave Oui Non	ec le gestionnaire de listes SYMPA
Enregistrer automatic dans la liste de diffus © Oui © Non	juement les demandes d'abonnement (ou de désabonnement) ion SYMPA
Adresse email de SYMPA Adresse email	robot
utilisée comme expéditeur lors de l'envoi des commandes à SYMPA (cette adresse doit être propriétaire des listes de diffusion)	ГОВОС
• La (ou les) list	matiques seront envoyées à : t es de diffusion de SYMPA automatiques sont désactivées
C Aux abonnés (sa	ans passer par SYMPA)
	Enregistrer

Lorsque les listes de diffusion ont été créées dans l'outil SYMPA (selon l'hébergement, il sera peut-être nécessaire d'ajouter un propriétaire spécifique aux listes de diffusion) et que le formulaire d'abonnement a été configuré :

- Cocher la case « Oui » pour le choix : « Enregistrer automatiquement les demandes d'abonnement (ou de désabonnement) dans le gestionnaire de liste de diffusion SYMPA ».
- Ensuite, il convient de renseigner l'adresse email de SYMPA et l'adresse email utilisée comme expéditeur lors de l'envoi des commandes à SYMPA (cette adresse doit être propriétaire des listes de diffusion de SYMPA).
- Enfin, il convient de cocher la case « La (ou les) listes de diffusion de SYMPA » pour le choix « Les notifications automatiques seront envoyées à », puis de cliquer sur [Enregistrer].

Des paramètres peuvent être imposés par l'hébergeur. Dans ce cas, ils apparaissent en grisé et ne sont pas modifiables.

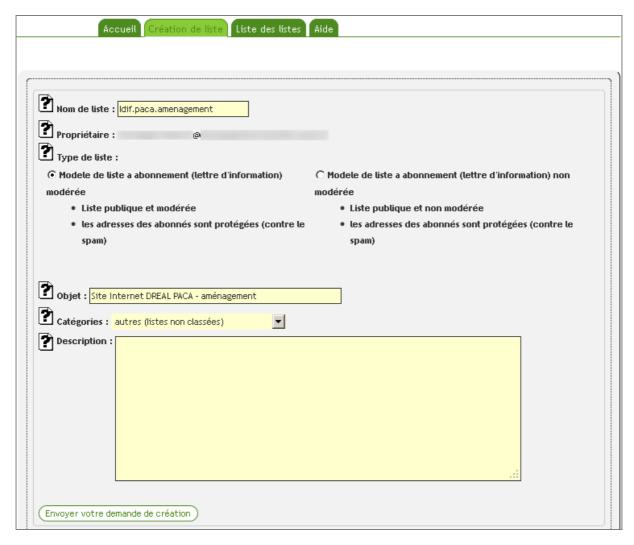
22.3.5 Configuration d'une liste de diffusion dans SYMPA dans ce cas spécifique

Pour créer une liste de diffusion dans SYMPA, il convient de suivre les 4 étapes suivantes :

<u>Etape 1</u>: Ouvrir SYMPA dans son navigateur (par exemple, au MEDDE, SYMPA est accessible sur Intranet à l'adresse suivante http://sympa.melanie2.i2).

<u>Etape 2</u>: Se connecter avec son login et mot de passe (par exemple, au MEDDE, le login et le mot de passe sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour la messagerie).

Etape 3 : Cliquer sur l'onglet [Création de liste] et renseigner le formulaire :



ATTENTION: Le **nom de la liste** ne doit pas contenir d'espaces, d'accents, de caractères spéciaux et doit être **au plus de 64 caractères**. Il convient d'utiliser une **règle de nommage**. Par exemple « ldif.paca.amenagement » où :

- « ldif » signifie liste de diffusion,
- « paca » identifie le site. C'est l'adresse du site Internet, voire extranet, sans le préfixe 'www' et sans le domaine (ou bien, dans le cas d'un site intranet, c'est son adresse complète), abrégée si elle est trop longue (le nom de la liste doit être au plus de 64 caractères).
- « amenagement » identifie le thème de l'abonnement sur le site.

Une fois que le formulaire de création de liste est renseigné, cliquer sur le bouton [Envoyer votre demande de création].

Lorsque votre demande de création de liste sera approuvée, vous recevrez un e-mail intitulé « Création de la liste *nomdelaliste* » vous informant que votre liste a bien été créée. Ceci peut prendre plusieurs jours. Heureusement, on peut paramétrer la liste sans attendre son approbation.

<u>Etape 4</u>: Dans le menu de gauche, cliquez sur le lien **[Admin]**, puis, dans la page qui s'affiche, cliquer sur le lien **[Éditer la configuration de la liste]**. La page suivante s'affiche.



Le tableau ci-dessous présente un exemple de paramétrage d'une liste de diffusion, **spécifique** au cas de l'interface des notifications automatiques avec SYMPA.

Il convient de cliquer sur le lien [Définition de la liste] et de le renseigner avec les valeurs qui figurent dans le tableau ci-dessous. Idem avec les liens [Diffusion / réception] et [Droits d'accès].

Paramètres	Valeur à renseigner
DEFINITION DE LA LISTE	
Visibilité de la liste	liste cachée même aux abonnés (secret)
Propriétaire	Il est impératif d'ajouter un second propriétaire avec l'adresse email utilisée comme expéditeur lors de l'envoi des commandes à SYMPA (cf. chapitre 3.4.3)
Modérateur	Il est impératif d'ajouter un modérateur avec l'adresse email utilisée comme expéditeur lors de l'envoi des commandes à SYMPA (cf. chapitre 3.4.3)
Catégorie de la liste	Par exemple : autres listes non classées
DIFFUSION / RECEPTION	
Qui peut diffuser des messages ?	Newsletter, limité aux modérateurs (newsletter)
Périodicité des compilations	(ne rien mettre)
Nombre max de message par compilation	(ne rien modifier)
Options d'abonné disponibles	html, mail, nomail, txt
Adresse de réponse	other_email (par exemple l'email de contact du site)
DROITS D'ACCES	
Qui a accès aux informations sur la liste ?	Modérateurs et propriétaires (gestionnaires)
Qui peut s'abonner ?	abonnement impossible (closed)
Qui peut se désabonner ?	impossible (closed)
Qui peut inviter à s'abonner ?	fermé (closed)
Qui a accès à la liste des abonnés ?	propriétaire de liste seulement (et listmaster) (owner)
Documents partagés – droit de consultation	Réservé aux propriétaires (owner)
Documents partagés – droit d'édition	Réservé aux propriétaires (default)

23. Archiver un article

Ceci nécessite que le plugin « ciarchive : archivage d'articles » soit actif.

23.1 Fonctionnalités

L'objectif de ce plugin est de disposer d'un statut supplémentaire pour les articles, le statut « archivé ».

Lorsque l'on affecte le statut « archivé » à un article, il n'apparaît plus sur le site public ainsi que dans l'espace privé de SPIP.

A noter que seul le statut de l'article change. L'article reste lié à sa rubrique d'origine, même s'il n'apparaît plus dans cette rubrique.

Dans l'espace privé de SPIP, on peut retrouver un article, qui a le statut « archivé », et modifier cet article.

23.2 Utilisation

23.2.1 Affecter le statut « archivé » à un article

Dans la liste des statuts possibles pour l'article, le statut « archivé » figure à la fin de la liste.

Il suffit de cliquer sur ce statut et de confirmer son choix.

Lorsque que l'on affecte le statut « archivé » à un article, il n'apparaît plus sur le site public et dans l'espace privé.



Il est également possible, de changer le statut de l'article en survolant le carré situé à sa gauche dans la liste des articles. Le statut « archivé » apparaît sous la forme du carré bleu.



23.2.2 Retrouver un article « archivé »

Pour retrouver un article « archivé », il convient de se placer dans l'espace privé et d'utiliser le menu [Edition] > [Archives].

L'écran suivant s'affiche:



On peut cliquer sur l'un des articles.

Remarque : Le moteur de recherche de l'espace privé permet également de retrouver un article archivé.

23.2.3 Modifier un article « archivé »

Une fois que l'on a retrouvé un article « archivé », on peut alors cliquer sur l'article et, si on dispose des droits suffisants, on peut alors modifier l'article, changer son statut, etc.



23.2.4 Consulter les articles « archivés » d'une rubrique

Dans l'espace privé de SPIP, il convient de se placer sur la rubrique, puis de cliquer dans la colonne de gauche sur le raccourci « Archives ».



L'écran suivant s'affiche, avec les articles de cette rubrique, qui ont le statut « archivé ».



On peut cliquer sur l'un des articles et, si on dispose des droits suffisants, on peut alors modifier l'article, changer son statut, etc.

24. Liste des liens insérés dans le contenu éditorial

Ceci nécessite que le plugin « cilien : liste des liens » soit actif.

24.1 Fonctionnalités

24.1.1 L'objectif de ce plugin

L'objectif est de disposer de la liste des liens insérés dans le contenu éditorial et de pouvoir utiliser cette liste avec un outil de vérification des liens rompus.

Cela évite de parcourir chaque page du site avec un outil de vérification de liens et cela permet d'avoir une vue globale des liens insérés dans le contenu éditorial (sites référencés, texte des articles, descriptif des articles, texte des rubriques, etc.).

Le plugin permet également de déconcentrer, aux administrateurs restreints, la vérification des liens situés dans l'arborescence de leurs rubriques.

24.1.2 Les fonctionnalités de ce plugin

Le plugin recense les liens renseignés manuellement par les auteurs dans :

- Les articles (sur tous les champs susceptibles de contenir du texte).
- Les rubriques (sur tous les champs susceptibles de contenir du texte),
- Les sites référencés (sur le champ url du site).

Exemple de liens (par exemple dans le texte d'un article) qui sont recensés par le plugin :

- http://contrib.spip.net
- http://unsite/spip.php?article8
- http://unsite/IMG/odt/document.odt
- http://unsite/jpg/tram.jpg
- http://unsite/unrepertoire/
- lien
- [contrib->http://trad.spip.net]
- [voir ici|Ce lien vous expliquera tout ce qu'il faut savoir->http://code.spip.net/]
- [->http://www.spip.net/]
- [titre du lien->spip.php?page=article&id_article=8]
- [titre du lien ->IMG/odt/document.odt]
- [un site syndiqué->site1]

Le plugin ne recense pas les liens internes générés par SPIP. En effet, SPIP les génère uniquement si l'objet existe. Exemple de liens que le plugin ne recense pas :

- [l'article->art8]
- [la rubrique->rub12]
- [un auteur->aut2]
- [un mot->mot32]
- [un document joint->doc17]

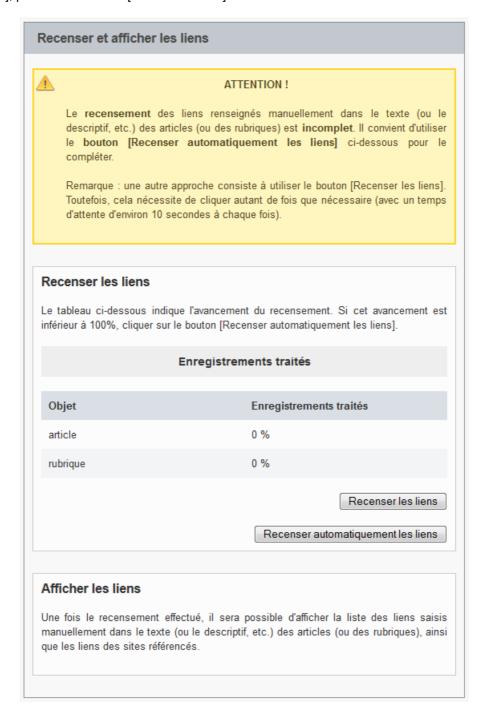
Remarques:

- Comme le plugin examine les liens après leur calcul par SPIP, le cas [un site syndiqué->site1] sera mémorisé car le plugin ne peut pas savoir que c'est un site référencé.
- Comme les forums ne sont pas modifiables, le plugin ne mémorise pas leurs liens.
- Le lien de redirection d'un article virtuel est pris en compte par le plugin.
- Le plugin contourne une limite de SPIP 2.1, qui a été prise en compte par SPIP 3.0 à partir de la version 3.0.14. Pour en savoir plus : http://core.spip.org/issues/3116 .
- Ce plugin a été testé avec un site contenant 48 000 liens insérés dans le contenu éditorial.

Une fois les liens recensés, la liste affiche uniquement les liens que l'on a le droit de voir. Par exemple, les liens contenus dans des objets non publiés n'apparaissent pas dans la liste (hors prévisualisation). Autre exemple, des liens contenus dans des objets protégés n'apparaissent que si on a le droit de voir les objets en question.

24.2 Utilisation pour l'administrateur du site

Dans l'espace privé de SPIP, avec un compte d'administrateur (non restreint), sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Liste des liens]. L'écran suivant s'affiche :

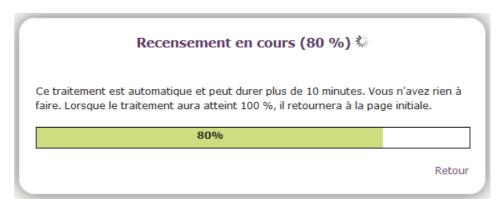


Il convient de suivre les instructions qui figurent sur cet écran.

24.2.1 Recensement des liens

Si l'avancement est inférieur à 100%, cliquer sur le bouton [Recenser automatiquement les liens]. Ce traitement est automatique et peut durer plus de 10 minutes. Vous n'avez rien à faire. Lorsque le traitement aura atteint 100 %, il retournera à la page initiale.

Lorsque l'on clique sur le bouton [Recenser automatiquement les liens], l'écran suivant s'affiche :



Le mécanisme de recensement est incrémental. Une fois que le recensement est complet, seuls les articles ou rubriques qui seront créés ou modifiés ultérieurement, seront à recenser.

Une fois le recensement initial effectué, à chaque fois que l'administrateur (non restreint) accédera, dans l'espace privé de SPIP, au menu [Configuration], sous menu [Liste des liens], un recensement d'au plus 3 secondes sera automatiquement effectué (sauf s'il n'y a rien à recenser). S'il n'est pas suffisant, la page invitera l'administrateur du site à cliquer sur le bouton [Recenser les liens].

Une fois que le recensement est complet, l'écran suivant s'affiche :



Cliquer sur le bouton [Afficher les liens].

La page suivante s'affiche :



Liste des liens

Retour

Ci-dessous la liste des liens qui ont été renseignés manuellement dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés (ou des rubriques), ainsi que lien liens des sites référencés. Entre parenthèses figurent les numéros d'articles, de rubriques ou de sites référencés concernés).

Pour **vérifier si ces liens ne sont pas brisés**, il convient d'utiliser un outil de vérification de lien. Par exemple, un module gratuit pour Firefox comme LinkChecker (ou Pinger, etc.). Une fois le module installé (et Firefox redémarré), afficher cette page, puis cliquer sur le menu [Outils] de Firefox, puis cliquer sur le sous menu [Vérifier les liens de la page]. **Patientez plusieurs minutes** afin qu'il puisse vérifier chaque lien. Les liens brisés sont alors surlignés en rouge, les liens redirigés ou interdits sont surlignés en jaune. Les liens corrects sont surlignés en vert.

Articles

Rubriques

Sites référencés

Liste des liens qui figurent dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés

(Liste à jour)

http://code.spip.net (Article 368)

http://contrib.spip.net (Article 367) (Article 368) (Article 449)

http://contrib.spip.net/IMG/odt/document.odt (Article 368)

http://contrib.spip.net/jpg/tram.jpg (Article 368)

http://contrib.spip.net/spip.php?article8 (Article 368)

http://contrib.spip.net/unrepertoire (Article 368)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Spip (Article 367) (Article 449)

Les 3 onglets permettent respectivement de voir :

- La liste des liens qui figurent dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés.
- La liste des liens qui figurent dans le texte (ou le descriptif, etc.) des rubriques publiées.
- La liste des sites référencés publiés.

Un mécanisme de pagination intervient si la liste est trop longue.

Sous le titre « Liste des liens qui figurent ... », figure l'un des libellés suivants :

- « (Liste à jour) » : si le recensement est exhaustif.
- « Mis à jour le 12/06/2014 10:53:47 » si le recensement n'est pas exhaustif, la date de la dernière mise à jour de la liste des liens est indiquée.
- « (Aucun recensement n'a été effectué) »: si aucun recensement n'a été effectué.

Le fait de sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Liste des liens], déclenche automatiquement une mise à jour incrémentale.

Pour **vérifier si ces liens ne sont pas brisés**, il convient d'utiliser un outil de vérification de lien. Par exemple, un module gratuit pour Firefox comme LinkChecker (ou Pinger, etc.). Une fois le module installé et Firefox redémarré (**cf. annexe** « Comment installer un module pour Firefox »), afficher cette page, puis cliquer sur le menu [Outils] de Firefox, puis cliquer sur le sous menu [Vérifier les liens de la page]. **Patientez plusieurs minutes** afin qu'il puisse vérifier chaque lien. Les liens brisés sont alors **surlignés en rouge**, les liens redirigés ou interdits sont **surlignés en jaune**. Les liens corrects sont **surlignés en vert**.

Remarque : Un module pour Firefox interroge les liens via le navigateur. Si l'on est authentifié sur le site, la vérification des liens en tiendra compte. Pour contourner cela, il suffit de se déconnecter du site. A noter que cette page est accessible sur le site public (à l'adresse spip.php?page=cilien).

La page devient :



Ci-dessous la liste des liens qui ont été renseignés manuellement dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés (ou des rubriques), ainsi que lien liens des sites référencés. Entre parenthèses figurent les numéros d'articles, de rubriques ou de sites référencés concernés).

Pour **vérifier si ces liens ne sont pas brisés**, il convient d'utiliser un outil de vérification de lien. Par exemple, un module gratuit pour Firefox comme LinkChecker (ou Pinger, etc.). Une fois le module installé (et Firefox redémarré), afficher cette page, puis cliquer sur le menu [Outils] de Firefox, puis cliquer sur le sous menu [Vérifier les liens de la page]. **Patientez plusieurs minutes** afin qu'il puisse vérifier chaque lien. Les liens brisés sont alors <mark>surlignés en rouge</mark>, les liens redirigés ou interdits sont <mark>surlignés en jaune</mark>. Les liens corrects sont surlignés en vert.

Articles

Rubriques

Sites référencés

Liste des liens qui figurent dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés

(Liste à jour)

http://code.spip.net (Article 368)

http://contrib.spip.net (Article 367) (Article 368) (Article 449)

http://contrib.spip.net/IMG/odt/document.odt (Article 368)

http://contrib.spip.net/jpg/tram.jpg (Article 368)

http://contrib.spip.net/spip.php?article8 (Article 368)

http://contrib.spip.net/unrepertoire (Article 368)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Spip (Article 367) (Article 449)

Pour chaque lien en rouge ou en jaune, il convient de :

- Cliquer dessus pour voir pourquoi il ne fonctionne pas.
- Le modifier, le cas échéant, dans l'article dont le numéro est indiqué.

La vérification peut être longue. Si la colorisation des liens s'arrête, cela signifie que le lien suivant pose problème. Il convient de le corriger.

24.2.2 <u>Vider le recensement des liens</u>

Ceci permet de recommencer le recensement des liens. C'est utile par exemple dans le cas d'une fusion de site. Dans le menu [Configuration], puis le sous menu [**Liste des liens**], la page qui s'affiche contient en bas de page le bloc suivant :

Vider le recensement des liens

Permet de recommencer le recensement des liens. C'est utile par exemple dans le cas d'une fusion de site. Il suffit de cliquer sur le lien [Vider le recensement des liens].

[Vider le recensement des liens]

Il suffit de cliquer sur le lien [Vider le recensement des liens].

24.3 Utilisation pour un administrateur restreint (ou un rédacteur restreint)

Il est possible de déconcentrer, aux administrateurs restreints, la vérification des liens situés dans l'arborescence de leurs rubriques.

Dans l'espace privé de SPIP, avec un compte d'administrateur restreint (ou de rédacteur restreint), sélectionner le menu [**Edition**], puis le sous menu [**Liste des liens**] (sous SPIP 2.1, sélectionner le menu [Edition], puis cliquer sur le raccourci « Liste des liens » dans la colonne de gauche).

La page suivante s'affiche. Le titre de cette page est spécifique : « Liste des liens limitée à vos rubriques ».



Cette liste de liens, limitée à vos rubriques, présente les spécificités suivantes :

- Elle concerne uniquement les branches du site qui sont affectées à l'auteur.
- Les résultats sont classés par ordre décroissant de numéro d'article / rubrique / site référencé. Aussi, si deux articles contiennent le même lien, cela génère deux lignes de résultats.
- Elle est accessible uniquement dans l'espace privé (via l'URL ecrire/?exec=cilienmesliens) alors que la liste de tous les liens est accessible sur le site public.
- Si on la consulte en étant connecté comme administrateur du site (ou comme rédacteur non restreint), on est redirigé vers la liste de tous les liens.
- Le fait de cliquer sur le raccourci « Liste des liens », déclenche automatiquement une mise à jour incrémentale (avant l'affichage de la page).
- Le libellé sous le titre « Liste des liens qui figurent ... », peut être suivi, le cas échéant, d'un lien « **mettre à jour** » si l'on est authentifié sur le site.

Pour vérifier si ces liens ne sont pas brisés, il convient d'utiliser un outil de vérification de lien. Par exemple, un module gratuit pour Firefox comme LinkChecker (ou Pinger, etc.). Une fois le module installé et Firefox redémarré (cf. annexe « Comment installer un module pour Firefox »), afficher cette page, puis cliquer sur le menu [Outils] de Firefox, puis cliquer sur le sous menu [Vérifier les liens de la page]. Patientez plusieurs minutes afin qu'il puisse vérifier chaque lien. Les liens brisés sont alors surlignés en rouge, les liens redirigés ou interdits sont surlignés en jaune. Les liens corrects sont surlignés en vert.

La page devient :



Liste des liens limitée à vos rubriques

Ci-dessous la liste des liens qui ont été renseignés manuellement dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés (ou des rubriques), ainsi que lien liens des sites référencés. Entre parenthèses figurent les numéros d'articles, de rubriques ou de sites référencés concernés).

Pour **vérifier si ces liens ne sont pas brisés**, il convient d'utiliser un outil de vérification de lien. Par exemple, un module gratuit pour Firefox comme LinkChecker (ou Pinger, etc.). Une fois le module installé (et Firefox redémarré), afficher cette page, puis cliquer sur le menu [Outils] de Firefox, puis cliquer sur le sous menu [Vérifier les liens de la page]. **Patientez plusieurs minutes** afin qu'il puisse vérifier chaque lien. Les liens brisés sont alors surlignés en rouge, les liens redirigés ou interdits sont surlignés en jaune. Les liens corrects sont surlignés en vert.

Articles

Rubriques

Sites référencés

Liste des liens qui figurent dans le texte (ou le descriptif, etc.) des articles publiés

(Liste à jour)

http://contrib.spip.net (article 449)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Spip (article 449)

http://contrib.spip.net (article 368)

http://intra.i2 (article 368)

http://contrib.spip.net/spip.php?article8 (article 368)

http://contrib.spip.net/IMG/odt/document.odt (article 368)

http://contrib.spip.net/jpg/tram.jpg (article 368)

http://contrib.spip.net/unrepertoire (article 368)

Pour chaque lien en rouge ou en jaune, il convient de :

- Cliquer dessus pour voir pourquoi il ne fonctionne pas.
- Le modifier, le cas échéant, dans l'article dont le numéro est indiqué.

La vérification peut être longue. Si la colorisation des liens s'arrête, cela signifie que le lien suivant pose problème. Il convient de le corriger.

25. Remplacer un lien ou un domaine

Ceci nécessite que le plugin « cilien : liste des liens » soit actif.

Cette fonctionnalité permet :

- Un remplacement massif d'un domaine. Par exemple, cela permet de remplacer les liens en ".i2" (renseignés manuellement dans le site) par ".e2.rie.gouv.fr". Ceci est particulièrement utile en cas de changement de nom de domaine.
- Un remplacement massif d'un début d'URL (renseignés manuellement dans le site). Par exemple, on peut remplacer www.contrib-spip. par contrib.spip. .
- Un remplacement massif d'un lien particulier renseigné manuellement dans le site (par exemple http://adresse_du_site/adresse_de_la_page) par un autre lien.

Cette fonctionnalité n'est utilisable que par les administrateurs de site.

Remarques:

- Remplacer un domaine permet également de remplacer un début d'URL (par exemple, on peut remplacer www.contrib-spip. par contrib.spip.).
- Après ce remplacement, il est possible que le recensement ne soit plus complet. Dans ce cas, il suffit de cliquer sur le bouton [Recenser automatiquement les liens].
- Les champs concernés par le remplacement sont :
 - o article: texte, descriptif, titre, champ pour les articles redirection.
 - o rubrique: texte, descriptif, titre.
 - o site référencé : url, url de syndication.

Une fois le recensement des liens effectué, dans le menu [Configuration], puis le sous menu [**Liste des liens**], la page qui s'affiche contient en bas de page le bloc suivant :

Remplacer un lien ou un domaine

Pour remplacer un lien ou bien tous les liens d'un domaine (par exemple en cas de changement de nom de domaine), cliquer sur le lien [Remplacer un lien ou un domaine].

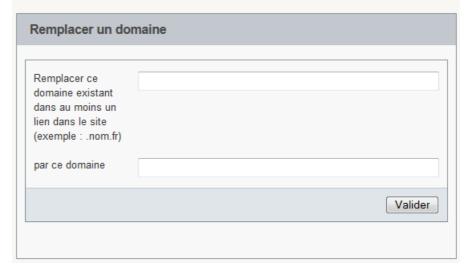
[Remplacer un lien ou un domaine]

Pour remplacer un lien ou bien tous les liens d'un domaine (par exemple en cas de changement de nom de domaine), cliquer sur le lien [Remplacer un lien ou un domaine].

La page suivante s'affiche :

Il convient de suivre les instructions qui figurent sur cet écran.





Le traitement peut durer une dizaine de secondes.

Si le traitement n'a pas pu être effectué en totalité, un message (en rouge) indique "Traitement partiel. relancer le traitement":



26. Bannière d'avertissement pour les cookies

Ceci nécessite que le plugin « cibc : bannière d'avertissement pour les cookies » soit actif.

26.1 Présentation

26.1.1 Le contexte

Lorsqu'ils naviguent sur le web, les utilisateurs sont de plus en plus suivis par différents acteurs (éditeurs de service, régies publicitaires, réseaux sociaux, etc.) qui analysent leur navigation, leurs déplacements et leurs habitudes de consultation ou de consommation, afin notamment de leur proposer des publicités ciblées ou des services personnalisés. Ce traçage est réalisé par l'intermédiaire de différentes technologies, dont la plus répandue est aujourd'hui celle des cookies.

La délibération de la CNIL n° 2013-378 du 5 décembre 2013 portant adoption d'une recommandation relative aux cookies et aux autres traceurs visés par l'article 32-II de la loi du 6 janvier 1978 est consultable à l'adresse suivante :

http://www.cnil.fr/documentation/deliberations/deliberation/delib/300/

Elle indique, en particulier, que compte tenu des risques qu'ils entraînent sur la vie privée, les Cookies (ou autre technique) qui nécessitent une information et un consentement préalables de l'internaute sont notamment :

- Les Cookies liés aux opérations relatives à la publicité ciblée.
- Les Cookies de mesure d'audience (à l'exclusion de certains).
- Les Cookies traceurs de réseaux sociaux générés par les « boutons de partage de réseaux sociaux ».

D'après l'article http://www.cnil.fr/linstitution/actualite/article/article/cookies-des-controles-a-partir-doctobre : « A partir du mois d'octobre, soit 11 mois après la publication de sa recommandation relative aux cookies et autres traceurs, la CNIL va contrôler le respect de la loi sur ces aspects. Elle sera, pour cela, amenée à utiliser ses pouvoirs de vérifications sur place ainsi que ses nouveaux pouvoirs de contrôle en ligne. »

26.1.2 Les objectifs de ce plugin

Le premier objectif de ce plugin est d'informer l'utilisateur et de recueillir son consentement (ou son refus) sur l'utilisation par le site :

- de cookies de mesure d'audience (par exemple Google Analytics, Xiti, etc.),
- de cookies de publicité ciblée (par exemple DoubleClick, etc.),
- de cookies de traceurs de réseaux sociaux (par exemple AddThis, etc.).

Le second objectif de ce plugin est d'offrir des solutions pour désactiver, le cas échéant, les cookies en question.

Le troisième objectif de ce plugin est d'offrir une bannière totalement configurable en termes de comportement, de contenu et d'apparence, avec en particulier le choix entre plusieurs feuilles de style (et la possibilité d'ajouter des feuilles de style).



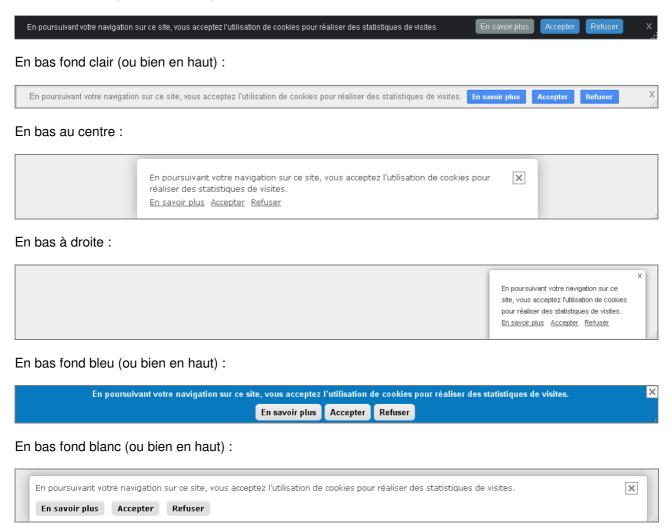
Le quatrième objectif est d'offrir une compatibilité avec SPIP 2.1, SPIP 3.0, le responsive web design, les sites qui n'utilisent pas la balise #INSERT_HEAD sur le site public, le multilinguisme.

26.1.3 Les fonctionnalités de ce plugin

26.1.3.1 Forme de la bannière d'avertissement

Le plugin offre le choix entre 10 feuilles de style (via une liste déroulante dans la page de configuration du plugin).

En bas fond noir (ou bien en haut):



Remarque : si la largeur de l'écran est réduite (par exemple à environ 300 pixels), la bannière s'adapte automatiquement. Par exemple, avec le style « en bas fond blanc » :

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour réaliser des statistiques de visites.

En savoir plus Accepter Refuser

C. Imberti

26.1.3.2 Contenu de la bannière d'avertissement

Le contenu de la bannière est configurable :

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour réaliser des statistiques de visites.	×
En savoir plus Accepter Refuser	

On peut renseigner le texte, avec les mêmes possibilités de mise en forme que le texte d'un article. Le texte peut contenir des liens, etc. Le texte peut utiliser les blocs multilingues de SPIP.

On peut afficher ou non, les boutons suivants :

- En savoir plus
- Accepter
- Refuser

Par exemple, on peut choisir de n'afficher aucun bouton et de mettre un lien dans le texte :

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus et gérer ces paramètres.

26.1.3.3 Comportement du bouton « En savoir plus »

On peut choisir l'adresse de la page qui s'affichera lorsque l'on clique sur le bouton « En savoir plus » (cf. chapitre 3.3).

26.1.3.4 Comportement du bouton « Refuser »

De manière facultative, on peut choisir l'adresse de la page qui s'affichera lorsque l'on clique sur le bouton « Refuser » (cf. chapitre 3.4).

26.1.3.5 Comportement de la bannière

On peut choisir le comportement de la bannière :

- La poursuite de la navigation vaut acceptation.
- Ou bien la poursuite de la navigation ne vaut pas acceptation.
- Ou bien la bannière disparaît après 10 secondes et la poursuite de la navigation vaut acceptation.

On peut choisir le mode de désactivation des cookies :

- La page "En savoir plus" ou "Refuser" indique comment désactiver les cookies.
- Désactiver la pose de cookies dans l'attente de l'acceptation (1).
- Désactiver la pose de cookies lors du refus (1).
- (1) Nécessite une adaptation légère de certains squelettes, qui est décrite en annexe.

Le plugin permet de choisir la durée (en jours) du cookie qui enregistre le refus ou l'acceptation du visiteur (au plus 395 jours soit 13 mois).

Le plugin permet de choisir si on souhaite ou non afficher l'avertissement pour les cookies aux auteurs authentifiés.

26.2 Utilisation

Lors de la première visite sur le site, quelle que soit la première page que l'on affiche, la bannière d'avertissement s'affichera :



26.2.1 Les cas d'utilisation

26.2.1.1 Le visiteur clique sur le bouton « En savoir plus »

La page, dont l'adresse a été renseignée dans la configuration du plugin, s'affiche.

Lorsque l'internaute clique sur « En savoir plus », il n'a pas encore pris de décision. Aussi, le cookie de consentement n'est pas déposé lorsque l'on affiche la page « En savoir plus ». La bannière s'affiche d'ailleurs sur la page « En savoir plus ». Le cookie de consentement n'est pas déposé lorsque l'on se rend sur une autre page du site, depuis la page « En savoir plus ».

26.2.1.2 Le visiteur clique sur le bouton « Accepter »

La bannière ne s'affichera plus.

Le cookie de consentement sera déposé avec comme valeur « oui ».

26.2.1.3 Le visiteur clique sur le bouton « Refuser »

Le cookie de consentement sera déposé avec comme valeur « non ».

Le cas échéant, la page, dont l'adresse a été renseignée dans la configuration du plugin, s'affiche.

26.2.1.4 Le visiteur ne clique pas sur un bouton et navigue sur une autre page

Si le plugin est configuré pour que « la poursuite de la navigation vaut acceptation » ou bien pour que « la bannière disparaisse après 10 secondes et la poursuite de la navigation vaut acceptation », alors lorsque le visiteur va sur une autre page du site, la bannière ne s'affichera plus et le cookie cicbConsent aura la valeur « oui » (sauf si l'autre page est celle appelée par le bouton « En savoir plus » ou le bouton « Refuser »). Le cookie de consentement sera déposé avec comme valeur « oui ».

Si le plugin est configuré avec « la poursuite de la navigation **ne vaut pas** acceptation », alors lorsque le visiteur va sur une autre page du site, la bannière s'affichera. Le cookie de consentement ne sera pas déposé.

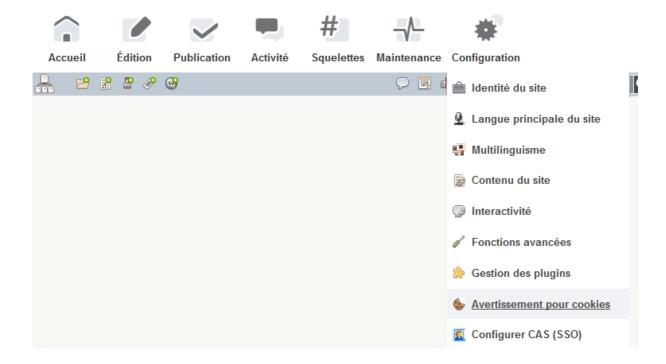
26.2.1.5 Désactivation des cookies

Selon la valeur du cookie de consentement et selon la configuration de mode de désactivation des cookies, les cookies seront activés ou désactivés.

26.3 Configuration

Seul l'administrateur du site peut configurer le plugin.

Dans l'espace privé de SPIP, dans le menu [Configuration], cliquer sur le sous menu [Avertissement pour les cookies] :



26.3.1 Forme

La première partie, de l'écran qui s'affiche, permet de choisir la feuille de style du message d'avertissement pour les cookies :



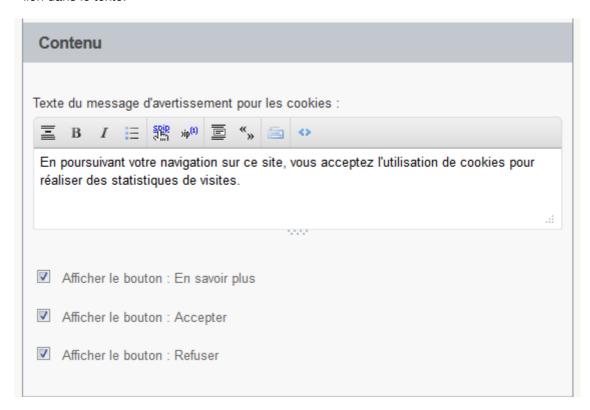
Le plugin offre, via la liste déroulante, le choix entre 10 feuilles de style.

Il est possible d'ajouter des feuilles de style (cf. annexe).

26.3.2 Contenu

La seconde partie, de l'écran qui s'affiche, permet de :

- Renseigner le texte du message d'avertissement pour les cookies. On peut utiliser les mêmes possibilités de mise en forme que le texte d'un article. Le texte peut contenir de liens, etc.
- Choisir les boutons à afficher. Il est possible de choisir de n'afficher aucun bouton et de mettre un lien dans le texte.



On peut renseigner le texte, avec les mêmes possibilités de mise en forme que le texte d'un article. Le texte peut contenir de liens, etc.

Par exemple, on peut choisir de n'afficher aucun bouton et de mettre un lien dans le texte :

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des contenus et services adaptés à vos centres d'intérêts. En savoir plus et gérer ces paramètres.

Par exemple, on peut utiliser les blocs multilingues de SPIP :

<multi>[fr]En poursuivant votre navigation ... [en]We have placed cookies ...</multi>

Dans ce cas, dans une rubrique, configurée dans SPIP en langue anglaise, la bannière sera :

26.3.3 Comportement du bouton [En savoir plus]

La troisième partie, de l'écran qui s'affiche, permet d'indiquer l'adresse de la page qui devra s'afficher lorsque l'on cliquera sur le bouton « En savoir plus ».



Il convient donc de **créer un article sur le site**, qui devra s'afficher lorsque l'on cliquera sur le bouton « En savoir plus » (cf. chapitre « 3.6 Exemple de contenu de la page 'En savoir plus ' »).

Il serait intéressant qu'un lien vers cet article figure en permanence, par exemple en pied de page.

Lorsque l'internaute clique sur « En savoir plus », il n'a pas encore pris de décision. Aussi, le cookie de consentement n'est pas déposé lorsque l'on affiche la page « En savoir plus ». La bannière s'affiche d'ailleurs sur la page « En savoir plus ». Le cookie de consentement n'est pas déposé lorsque l'on se rend sur une autre page du site, depuis la page « En savoir plus ».

26.3.4 Comportement du bouton [Refuser]

La quatrième partie, de l'écran qui s'affiche, permet d'indiquer l'adresse de la page qui devra s'afficher lorsque l'on cliquera sur le bouton « Refuser ».

Comportement du bouton [Refuser] (Facultatif) Le bouton [Refuser] renvoie sur une page qui explique les solutions offertes par les navigateurs, ainsi que les solutions offertes par XIti, Addthis, ..., pour éviter d'être tracé, à l'adresse suivante :

Cette adresse pour le bouton [Refuser] est facultative.

Cette adresse est nécessaire uniquement dans le cas où l'on a sélectionné le mode de désactivation des cookies (cf. chapitre 3.5) intitulé : La page « En savoir plus » ou « Refuser » indique comment désactiver les cookies.

Cette adresse devrait être la même que celle du bouton [En savoir plus], mais avec une ancre, afin d'afficher directement le paragraphe qui explique comment refuser les cookies.

Extrait de l'aide en ligne de SPIP :

Vous pouvez définir des « ancres HTML » afin de pouvoir construire un lien direct vers un point donné au milieu d'un article d'un site SPIP. Il suffit d'introduire le raccourci [direct<-] dans le texte de l'article et cela créera une ancre de nom « direct ». Ainsi, s'il s'agit, par exemple, de l'article 3723, l'URL http://monsite/spip.php?page=article&id_article=3723#direct conduira directement à l'endroit de l'article où est situé cette ancre.

26.3.5 Comportement de la bannière d'avertissement

La cinquième partie, de l'écran qui s'affiche, permet de :

- Choisir le **comportement** de la bannière d'avertissement :
 - La poursuite de la navigation sur le site vaut acceptation.
 - La poursuite de la navigation sur le site NE vaut PAS acceptation.
 - L'avertissement disparaît après 10 secondes et la poursuite de la navigation vaut acceptation.
- Choisir le mode de désactivation des cookies :
 - La page "En savoir plus" ou "Refuser" indique comment désactiver les cookies.
 - Désactiver la pose de cookies dans l'attente de l'acceptation (1)(2).
 - Désactiver la pose de cookies lors du refus (1).
- Choisir la **durée** (en jours) du cookie qui enregistre le refus ou l'acceptation du visiteur (au plus 395 jours soit 13 mois).
- Indiquer si on souhaite afficher l'avertissement pour les cookies aux auteurs authentifiés.



- (1) Ce choix nécessite une adaptation légère de certains squelettes (cf. annexe).
- (2) Ce choix respecte le mieux l'aspect réglementaire. L'inconvénient est que cela diminuera les résultats des statistiques XITI ou Google Analytics. Par exemple elles ne prendront pas en compte ceux qui consultent uniquement la page d'accueil et ne cliquent pas sur un bouton du bandeau.

26.3.6 Exemple de contenu de la page « En savoir plus »

26.3.6.1 Qu'est ce qu'un cookie?

La page « En savoir plus » peut rappeler succinctement ce qu'est un cookie, voire ce que dit la loi sur l'utilisation des cookies.

Exemples:

- http://www.arte.tv/sites/fr/services/arte-et-les-cookies/
- http://www.credit-agricole.fr/politique-de-confidentialite.html

26.3.6.2 Quels cookies et pour quoi faire?

La CNIL indique qu'il convient d'informer sur les cookies utilisés par le site (ou déposés par des sites tiers) et sur la finalité de ces cookies.

Exemples:

- http://www.arte.tv/sites/fr/services/arte-et-les-cookies/
- http://www.service-public.fr/apropos-du-site/informations-legales/003159.html

26.3.6.3 Que faire si l'on ne veut pas que des cookies soient installés ?

Les modalités permettant à l'usager d'exercer ses choix peuvent varier, il peut s'agir (source : http://www.cnil.fr/vos-obligations/sites-web-cookies-et-autres-traceurs/que-dit-la-loi/) :

- D'un mécanisme de paramétrage des cookies directement disponible sur le site
- D'un renvoi vers les outils d'opposition au traçage proposés par les solutions de mesure d'audience, de publicité ou de réseaux sociaux (à condition que ces solutions soient conviviales et opérationnelles sur tous les terminaux et navigateurs).
- Dans certaines conditions, des paramètres du navigateur.

26.3.6.3.1 Mécanisme disponible sur le site

Si dans la configuration du plugin (cf. chapitre 3.5), on a fait le choix de désactiver la pose de cookies dans l'attente de l'acceptation (ou lors du refus) et que l'on a adapté les squelettes (cf. annexe), il suffit d'en informer l'Internaute.

Exemple:

Le bandeau visible en haut du site lors de votre première visite, demande votre consentement avant de déposer des cookies relatifs à la mesure d'audience. Si vous ne souhaitez pas que ces cookies soient déposés dans votre navigateur, cliquez sur le bouton « Refuser » dans le bandeau.

Renvoi vers les outils d'opposition au traçage

Xiti, addThis, ..., offrent des solutions qui consistent à déposer dans le navigateur de l'utilisateur un cookie de désengagement (« Opt-out » en anglais).

Exemple extrait du site http://www.economie.gouv.fr/mentions-legales#informations:

Afin de mieux vous servir, nous mesurons le nombre de pages vues, le nombre de visites, ainsi que l'activité des visiteurs sur le portail et leur fréquence de retour grâce aux solutions d'AT Internet. Si vous ne souhaitez pas être audité, vous pouvez vous reporter aux [modalités de respect de la vie privée->http://www.xiti.com/fr/optout.aspx].

Une mesure est également réalisée grâce aux solutions Google Analytics. Si vous ne souhaitez pas être audité, vous pouvez vous reporter aux [règles de confidentialité-> https://tools.google.com/dlpage/gaoptout?hl=fr].

Une mesure est également réalisée grâce à la barre Addthis. Si vous ne souhaitez pas être audité, vous pouvez vous reporter aux [règles de confidentialité->http://www.addthis.com/privacy/opt-out].

Autres exemples :

- http://www.credit-agricole.fr/politique-de-confidentialite.html
- http://www.voyages-sncf.com/popup/charte-confidentialite

26.3.6.3.2 Paramétrage du navigateur

La CNIL propose des conseils aux internautes, pour limiter la traçabilité de leur navigation web, selon le navigateur utilisé (avec le détail des manipulations et des copies d'écran) :

Firefox: http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/conseils-aux-internautes/firefox

Chrome: http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/conseils-aux-internautes/chrome

Internet Explorer: http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/conseils-aux-internautes/ie

D'autres sites indiquent une liste de liens vers les pages consacrées au paramétrage des navigateurs, sur les sites des éditeurs. Exemples :

- http://www.arte.tv/sites/fr/services/arte-et-les-cookies/
- http://www.voyages-sncf.com/popup/charte-confidentialite

Cookies

publié le 25 septembre 2014 (modifié le 6 novembre 2014)

Politique de confidentialité

Ce site utilise des cookies. Lors de la consultation du site, des cookies sont déposés sur votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone. Les informations ci-dessous vous permettent de mieux comprendre comment fonctionnent les cookies et comment utiliser les outils actuels afin de les paramétrer.

Qu'est-ce qu'un cookie?

Un cookie est un petit fichier texte contenant des informations, qui est enregistré sur le disque dur de votre terminal (ex : ordinateur, tablette ou téléphone mobile) à l'occasion de la consultation d'un site Internet grâce à votre logiciel de navigation. Il est transmis par le serveur d'un site Internet à votre navigateur. Le fichier cookie permet à son émetteur d'identifier le terminal dans lequel il est enregistré pendant la durée de validité ou d'enregistrement du cookie concerné. Un cookie ne permet pas de remonter à une personne physique.

Quels cookies et pour quoi faire ?

Le site utilise Xiti et ses cookies (xtidc, xtvrn, xtan, xtant et idrxvr, tmst). Xiti est un outil de mesure d'audience web proposé par la société AT Internet. Xiti dépose un cookie pour tracer le parcours du visiteur afin d'établir les statistiques de visites. Pour en savoir plus, consultez la page Politique du respect de la vie privée de Xiti.

Le site utilise des cookies spip_* indispensables pour son fonctionnement interne. Le site utilise le cookie cicbConsent pour mémoriser votre acceptation ou votre refus des cookies XITI.

Que faire si l'on ne veut pas que des cookies soient installés ?

Le bandeau visible en haut du site lors de votre première visite, demande votre consentement avant de déposer des cookies relatifs à la mesure d'audience. Si vous ne souhaitez pas que ces cookies soient déposés dans votre navigateur, cliquez sur le bouton « Refuser » dans le bandeau.

Remarque : La CNIL propose des <u>conseils aux internautes</u>, pour limiter la traçabilité de leur navigation web, selon le navigateur utilisé.

=> Retour à la page précédente

Remarques:

- Le premier lien « Politique du respect de la vie privée de Xiti » est le suivant : http://www.atinternet.com/politique-du-respect-de-la-vie-privee/
- Le deuxième lien « conseils aux internautes » est le suivant : http://www.cnil.fr/vos-droits/vos-traces/les-cookies/conseils-aux-internautes
- Le troisième lien « Retour à la page précédente » est le suivant (le plugin se charge de l'URL) : <div id="cibcRetour">Retour à la page précédente</div>
- Dans la configuration du plugin, le choix est de « désactiver la pose de cookies dans l'attente de l'acceptation ». Une adaptation légère de certains squelettes a été réalisée (cf. annexe).

27. Détecter et bannir un scanner de vulnérabilité

Ceci nécessite que le plugin « cisec : Détecte et bannit les scanners de vulnérabilités » soit actif.

27.1 Fonctionnalités

Les scanners de vulnérabilité de site web sont des logiciels qui analysent les pages d'un site web ("crawling"), puis effectuent des requêtes HTTP en ajoutant des codes malicieux dans l'URL (ainsi que dans les variables POST, etc.) et analysent le contenu de la page obtenue pour détecter si le code malicieux a été filtré ou non.

L'utilisation de scanners est intéressante dans le cadre de l'audit de sécurité d'un site. En revanche, elle est dangereuse lorsque ce sont des pirates qui utilisent ces scanners. Par ailleurs, certains scanners sollicitent fortement le serveur, par exemple avec une cadence de 80 requêtes par seconde. Enfin, les variations d'URL, effectuées par les scanners de vulnérabilité, remplissent inutilement le cache de SPIP. A noter que l'usage non autorisé d'un de ces logiciels sur un site est susceptible de relever de l'article 323 du code pénal.

Les objectifs de ce plugin sont les suivants :

- Il s'agit de ne pas donner les véritables pages au scanner de vulnérabilité. En effet, il faut l'empêcher de conduire ses tests de vulnérabilité.
- Il convient de réduire le plus possible le temps de traitement des pages demandées par le scanner de vulnérabilité (une fois détecté).
- Il s'agit d'éviter l'impact, sur le cache de SPIP, des variations d'URL envoyées par le scanner de vulnérabilité.

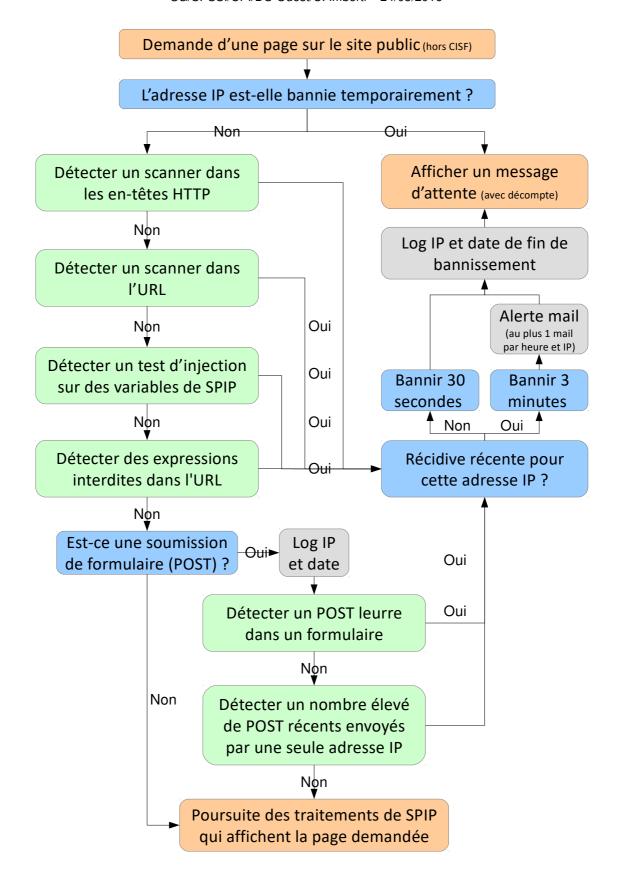
Le plugin tient compte des contraintes suivantes :

- En cas de bannissement, il est nécessaire d'offrir une réponse compréhensible pour tenir compte d'éventuels faux positifs.
- Le bannissement doit être temporaire, afin de limiter l'impact d'éventuels faux positifs.
- L'internaute doit pouvoir utiliser la recherche et sur n'importe quel mot (quelle que soit la langue).
- Les robots d'indexation des moteurs de recherche doivent pouvoir continuer à faire leur travail et ne doivent pas être affectés par des faux positifs.
- Le temps de traitement ajouté par le plugin doit être le plus faible possible.
- Le plugin doit être compatible avec les adresses IP v4 et IP v6.
- Il est impératif de tenir compte des traitements effectués en amont par l'écran de sécurité de SPIP.

Le périmètre porte sur le site public uniquement. Le périmètre ne porte pas sur les attaques de type spam (un plugin pour SPIP existe déjà sur ce sujet), ni sur les attaques de type déni de service ou déni de service distribué.

Détecter et bannir un scanner de vulnérabilités

SG/SPSSI/CPI/DO Ouest/C. Imberti - 24/03/2016



27.2 Utilisation

27.2.1 Bannir un scanner temporairement

La durée d'un bannissement temporaire sera de 30 secondes, ou plus en cas de récidive.

Si une adresse IP doit être bannie et qu'elle a déjà été bannie, avec une date d'expiration qui est échue depuis moins de 3 minutes, on considère que c'est une récidive et la durée de bannissement passe à 3 minutes pour cette adresse IP.

Si une adresse IP est bannie, à chaque nouvelle requête HTTP provenant de cette adresse IP, un message d'attente est affiché et mentionne la durée d'attente (un script javascript effectue un décompte pour faire patienter). Par exemple :

Votre demande est suspendue, votre adresse IP a été enregistrée Veuillez attendre : N secondes

Le message doit avoir un en-tête HTTP spécifique pour ne pas perturber les robots d'indexation en cas de faux positif. Par exemple :

HTTP/1.1 503 Service Unavailable Status: 503 Service Unavailable

Retry-After: 30 Expires: ...

Cache-Control: no-cache, must-revalidate

Pragma: no-cache

Un bannissement est enregistré dans un fichier de log dédié aux adresses bannies, avec la forme suivante : Une virgule, une adresse IP, un underscore, une date d'expiration (timestamp de fin de bannissement), une virgule. Par exemple : .10.xx.xx.xx 1458230602.

Une version détaillée est enregistrée dans un autre fichier de log, pour pouvoir rechercher les causes plus tard. Elle comprend la date, l'adresse IP et l'URL demandée. Exemple :

2016-04-11 14:57:54 XX.XX.XX.XX (pid 4623) REQUEST URI:

/spip.php?page=recherche&lang=fr&forcer_lang=....&recherche=zzz

Si une adresse IP est déjà bannie et que la date à laquelle son bannissement expire n'est pas échue, toute nouvelle tentative ne sera pas enregistrée, afin d'éviter de saturer le fichier de log dédié aux adresses bannies.

Pour savoir si une adresse IP est bannie, il convient de rechercher le dernier bannissement de cette adresse dans le fichier de log et de lire sa date d'expiration.

27.2.2 Prévenir par courriel (sans saturer)

En cas de récidive, un courriel est automatiquement envoyé à l'adresse du webmestre, qui figure dans le menu [Configuration] de SPIP.

Exemple de contenu du courriel :

Sujet: Nom du site: Bannissement temporaire de l'adresse IP XXX.XX.XX.XX

Date: Fri, 8 Apr 2016 12:13:53 +0200

De : robot giseh - ne pas repondre <robot-giseh....@....fr>

Pour : webmestre....@....fr

Ceci est un message automatique du site : Nom du site : Bannissement

temporaire de l'adresse IP XXX.XX.XX.XX

L'adresse IP et la date de cet envoi sont enregistrées dans un fichier de log dédié à ces alertes par courriels, avec la forme suivante : Une virgule, une adresse IP, un underscore, la date d'envoi du courriel, une virgule. Par exemple :

,10.xx.xx.xx 1458230602,

Pour éviter de saturer la boîte aux lettres du webmestre, au plus un courriel est envoyé par tranche d'une heure pour une même adresse IP.

27.2.3 Contenu des fichiers de log

Fichiers de log	Contenu
cisec_bannir.log	Pour chaque bannissement : l'adresse IP et la date d'expiration du bannissement (timestamp).
cisec_detail.log	Pour chaque bannissement : la date, l'adresse IP et l'URL demandée.
cisec_mail.log	Pour chaque mail envoyé par le plugin : l'adresse IP et la date d'envoi du mail à l'adresse du webmestre.
cisec_post.log	Pour chaque POST envoyé sur le site public : l'adresse IP et la date du POST (timestamp).

Si la taille d'un fichier de log est supérieure à la taille maximale des logs de SPIP (par défaut 100 Ko), une rotation est effectuée. La rotation s'effectue sur le même nombre de fichiers que pour les logs de SPIP (par défaut 4 fichiers).

28. Mettre en forme le texte d'articles avec des blocs

Ceci nécessite que le plugin « cibloc : Mettre en forme le texte d'articles avec des blocs » soit actif.

28.1 Fonctionnalité

Le plugin CIBLOC permet de mettre en forme le texte d'articles avec des blocs.

Exemples de blocs proposés par le plugin CIBLOC :

- Bloc avec le texte centré et avec un bouton
- Bloc accordéon dépliable
- 2 colonnes (ce n'est pas une image alignée à gauche, ni un tableau SPIP)
- Bloc gris sans bordures
- 4 colonnes avec le texte centré
- Bloc avec un texte sur l'image



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.









Le plugin CIBLOC offre des blocs, des colonnes, des icônes et des boutons :

- 17 blocs
- 8 multi colonnes
- 12 ensembles de blocs et/ou colonnes prêts à l'emploi
- 186 icônes
- 14 boutons
- Une transformation automatique, le cas échéant, des documents en liste.

La version 2 du plugin CIBLOC offre des possibilités de configuration via le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] de l'espace privé.

28.2 Comment insérer un bloc et/ou des colonnes ?

28.2.1 Comment insérer ?

- a) Aller dans la page qui permet de modifier le texte de l'article.
- b) Cliquer à l'endroit du texte où l'on veut insérer le bloc.
- c) Cliquer sur le nouveau bouton « Choisir un bloc ».

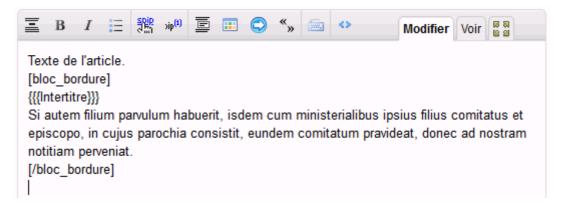


- d) Une liste s'affiche. Faire défiler verticalement la liste pour voir les blocs proposés.
- e) Cliquer sur le bloc souhaité.



Remarque : Si on ne souhaite pas insérer un bloc, on peut refermer la liste en cliquant sur la croix en haut à droite ou bien en cliquant en dehors de la liste ou bien en utilisant la touche [Echap].

Le bloc est inséré à l'endroit souhaité.



f) Afficher l'article sur le site public (en prévisualisation s'il n'est pas publié).

Titre de l'article

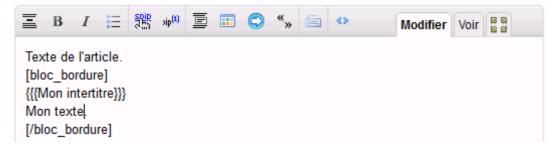
publié le 7 juin 2018

Texte de l'article.

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

g) Modifier le texte de l'article afin de remplacer le texte fictif du bloc par votre texte.



h) Afficher ensuite l'article sur le site public (en prévisualisation s'il n'est pas publié).

Titre de l'article

publié le 7 juin 2018

Texte de l'article.

Mon intertitre Mon texte.

28.2.2 Les blocs

A noter que la version 2 du plugin CIBLOC offre des possibilités de configuration des blocs via le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] de l'espace privé.

▶ Bloc avec une bordure

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc avec une ombre

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc avec le texte centré

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc gris avec une bordure

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc blanc

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc avec la couleur par défaut

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc gris 2

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc noir

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc couleur 1

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc couleur 2

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Bloc couleur 3

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



▶ Bloc accordéon dépliable (avec un seul item déplié à la fois)

Question	^
réponse	
Question	V
Question	~

▶ Bloc accordéon dépliable

Question	~
Question	~
Question	~

▶ Bloc accordéon toujours déplié (non pliable)



▶ Bloc avec le texte en bas sur l'image



▶ Bloc avec le texte sur l'image



Remarque : Dans le cas d'un article qui contient des blocs accordéon, il est possible de :

- Copier l'adresse de l'un des items d'un bloc accordéon (via un clic droit / copier l'adresse du lien)
- Coller cette adresse dans un courriel ou bien l'insérer dans un autre article. Exemple : adresse_du_site/titre_de_la_page#accordeon-1-3
- Lorsque l'on clique sur cette adresse, l'article s'affiche, l'item du bloc accordéon est automatiquement déplié et un défilement vertical est effectué (dans la page) vers cet item.

La liste comprend également des séparateurs et des possibilités d'alignement du texte.

On peut les utiliser dans un bloc ou dans une colonne ou en dehors.

Firalt de separation	
Espace de séparation	
▶ Texte aligné à gauche	
Si autem filium parvulum habuerit.	
▶Texte centré	
Si autem filium parvu	llum habuerit.
▶Texte aligné à droite	
	Si autem filium parvulum habuerit.

28.2.3 Les colonnes

Après les blocs, la liste affiche ensuite les colonnes (8 multi colonnes).

▶ 2 colonnes (50% - 50%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ 2 colonnes (33% - 67%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ 2 colonnes (67% - 33%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ 3 colonnes (33% - 33% - 33%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ 4 colonnes (25% - 25% - 25% - 25%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit. filium

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ 2 colonnes sans marge avec texte centré (50% - 50%)

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶3 colonnes sans marge avec texte centré (33% - 33% - 33%)







▶4 colonnes sans marge avec texte centré (25% - 25% - 25% - 25%)



Si autem filium



Si autem filium



Si autem filium



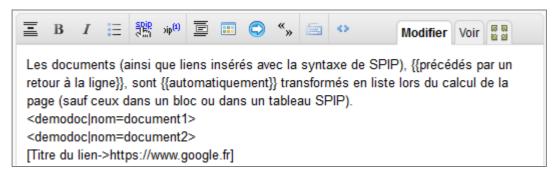
Si autem filium

28.2.4 Les listes de documents et/ou de liens

Selon la configuration, l'exemple suivant peut figurer dans la liste (par défaut, il ne s'affiche pas) :



Cet exemple illustre le fait que, selon la configuration (cf. chapitre 6.2.4 " Configurer les points divers"), <u>les documents et les liens</u> (avec la syntaxe de SPIP), <u>précédés d'un retour à la ligne</u>, sont automatiquement transformés en liste (HTML) lors de l'affichage de l'article (sauf ceux qui sont dans un tableau SPIP, dans un bloc ou dans un multi colonnes). On peut cliquer sur cet exemple pour l'insérer dans le texte de l'article, toutefois c'est inutile.



Une fois, que l'on a pris connaissance de cet exemple, il faut le supprimer dans le texte de l'article (si on l'avait inséré), puis mettre vos documents précédés d'un retour à la ligne :



On peut alors afficher l'article sur le site public (en prévisualisation le cas échéant) :



28.2.5 Les ensembles de blocs et/ou de colonnes

La liste affiche enfin des ensembles de blocs et/ou de colonnes (une douzaine d'ensembles). Ces ensembles de blocs sont des combinaisons prêtes à l'emploi de blocs et/ou de colonnes. Il suffit de cliquer sur l'un des ensembles pour l'insérer dans le texte de l'article.

Il convient ensuite de modifier le texte de l'article afin de remplacer le texte fictif par votre texte, et de remplacer les images de démonstration (insérées avec la syntaxe <demoimage|nom=image...>) par vos images.

Remarque : Dans une colonne, l'utilisation pour vos images de l'<u>alignement centré</u> <img...|center> est souvent la meilleure solution.

▶ Ensemble de blocs 1



Intertitre A

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



Intertitre B

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Ensemble de blocs 2

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.



▶ Ensemble de blocs 3

Intertitre A

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

Intertitre B

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Ensemble de blocs 4

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus.



▶ Ensemble de blocs 5





▶ Ensemble de blocs 6



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ Ensemble de blocs 7



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ Ensemble de blocs 8



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit.

▶ Ensemble de blocs 9



C. Imberti

Les ensembles suivants constituent presque des pages prêtes à l'emploi. Il suffit de cliquer sur l'une des combinaisons pour l'insérer dans le texte de l'article. Une fois insérée, il est bien sûr possible de supprimer une partie de la combinaison, d'ajouter d'autres blocs, etc.

(1) Cette combinaison est proposée ou non selon la configuration

▶ Page avec des blocs, une liste de documents et une liste de liens (1)

Intertitre

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.

€ Titre du document1 (format pdf - 4 ko - 28/05/2018) Titre du document2 (format pdf - 4 ko - 28/05/2018)

Intertitre Exemple de lien

Intertitre

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus

☑ Titre du premier lien	
☑ Titre du second lien	
Question	^
réponse	
Question	~
Question	~

▶ Page de blocs 1

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.





Intertitre B

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si vero filium non habuerit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filiac comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Page de blocs 2 (2)

(2) Avec cette combinaison, l'ensemble du texte est sur 2 colonnes (67% - 33%) et chaque colonne contient plusieurs blocs.



Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.



Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.

Titre C

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cuministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

III Titre D

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, comitatus et cujus parochia comistit, comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

A Titre E

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cuministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Page de blocs 3

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius noiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur. Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris, ordinet de his qui illi plus familiares et propinquiores fuerint, qui cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo ipsum comitatum praevideat, usque dum nobis renuntietur.



Si autem filium



Si autem filium

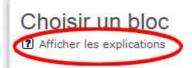


Si autem filium



Si autem filium









Choisir un bloc

? Masquer les explications

Cliquer sur un bloc (ou des colonnes ou un ensemble de blocs) pour l'insérer dans le texte.

Explications

- Avant d'insérer un bloc, cliquer dans le texte de l'article à l'endroit où vous voulez que le bloc soit inséré.
- Lorsque l'on clique sur un ensemble (de blocs) qui contient une image, cette image de démonstration est insérée avec la syntaxe suivante : <demoimage|nom=image10> Il convient de la remplacer avec vos images.
- Lorsque l'on clique sur un bloc qui contient un lien sous forme de bouton, il est inséré par exemple avec la syntaxe suivante : [bouton_gris][Exemple de lien->http://www.google.fr][/bouton_gris]. Il convient de remplacer le titre du lien et son adresse avec le titre et l'adresse souhaitée.
- On peut mettre un multi colonnes dans un bloc.
- On peut mettre un bloc dans une colonne. Si un bloc est contenu dans un autre bloc, un message d'erreur s'affichera.
- Si un multi colonnes est contenu dans un autre multi colonnes, un message d'erreur s'affichera.
 Les documents (ainsi que liens insérés avec la syntaxe [Titre du lien->adresse]), précédés d'un retour à la ligne, sont automatiquement transformés en liste lors du calcul de la page (sauf s'ils sont dans un bloc ou dans un tableau SPIP).









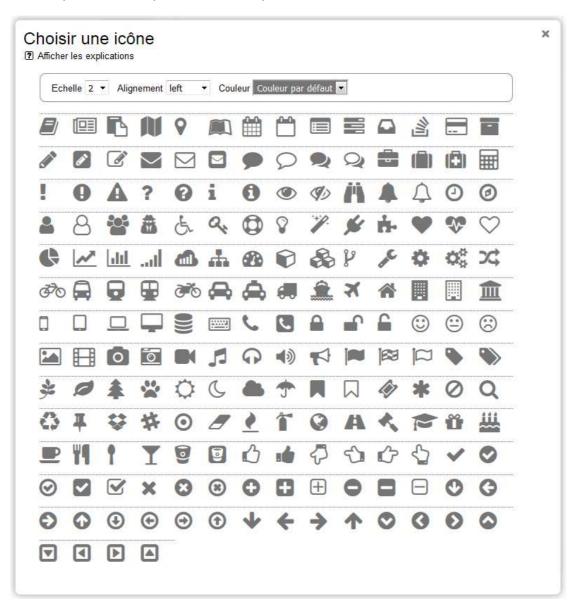


28.3 Comment ajouter une icône?

- a) Aller dans la page qui permet de modifier le texte de l'article.
- b) Cliquer à l'endroit du texte où l'on veut insérer l'icône.
- c) Cliquer sur le bouton « Choisir une icône ».



d) Dans la liste qui s'affiche, cliquer sur une icône pour l'insérer dans le texte



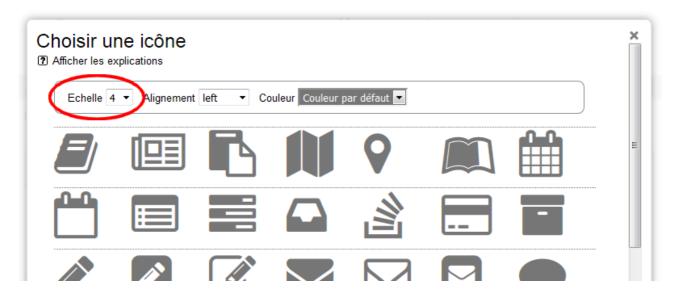
Cette liste comprend une sélection de 186 icônes triées par signification ou forme.

Remarque : Si on ne souhaite pas insérer une icône, on peut refermer la liste en cliquant sur la croix en haut à droite ou bien en cliquant en dehors de la liste ou bien en utilisant la touche [Echap].

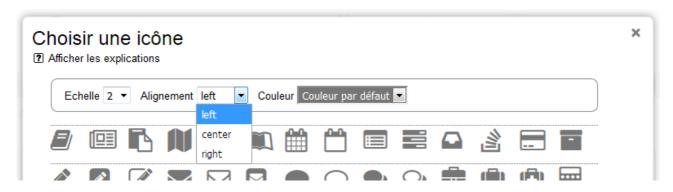
L'icône est insérée avec la syntaxe : <icone|nom=...|echelle=2>



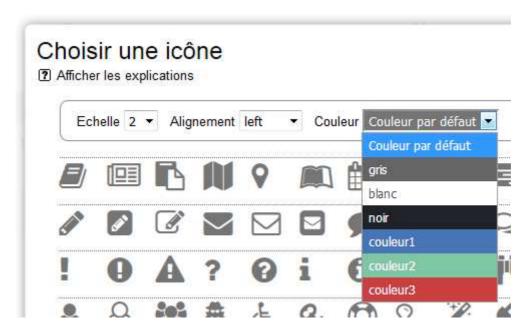
Il est possible de choisir l'échelle de l'icône (de 1 à 5). La liste des icônes s'affiche automatiquement avec l'échelle que l'on vient de sélectionner.



Il est possible de centrer une icône (en anglais par cohérence avec l'insertion d'image dans SPIP).



Il est possible de choisir entre plusieurs couleurs. Ces couleurs sont configurables (les couleurs de la copie d'écran sont un exemple fictif).



La liste des icônes s'affiche automatiquement avec la couleur que l'on vient de sélectionner.

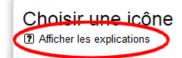


Exemple d'icône ainsi générée :

<icone|nom=exclamation-triangle|echelle=5|couleur=couleur3|center>



Il est possible d'afficher les explications.





Choisir une icône

×

? Masquer les explications

Cliquer sur une icône pour l'insérer dans le texte.

Explications:

- Avant d'insérer une icône, cliquer dans le texte de l'article à l'endroit où vous voulez que l'icône soit insérée.
- Lorsque l'on clique sur une icône, cela insère l'icône dans le texte de l'article avec la syntaxe suivante :
 <icone|nom=bicycle|echelle=2>
- Avant de cliquer sur une icône, il est possible de sélectionner son échelle, son alignement et sa couleur.
- Il est possible d'insérer une icône dans le titre d'un lien (mais pas dans le titre d'un article)
- Si une icône n'est pas dans la liste, on peut essayer de remplacer nom=... avec le nom de l'icône souhaitée (de FontAwesome version 4.7.0).

Une icône est utilisable même en dehors d'un bloc.

Il est possible de mettre une icône dans un intertitre :

■ Intertitre

Exemple : {{{<ione|nom=book|echelle=1> Intertitre}}}

Il est possible de mettre une icône dans un bouton :



Exemple:

[bouton_gris][<icone|nom=book|echelle=1> Exemple de lien->http://www.google.fr] [/bouton_gris]

Si une icône n'est pas dans la liste, on peut essayer de remplacer nom=... avec le nom de l'icône souhaitée de FontAwesome version 4.7.0 (http://fontawesome.io/icons/).

Remarques:

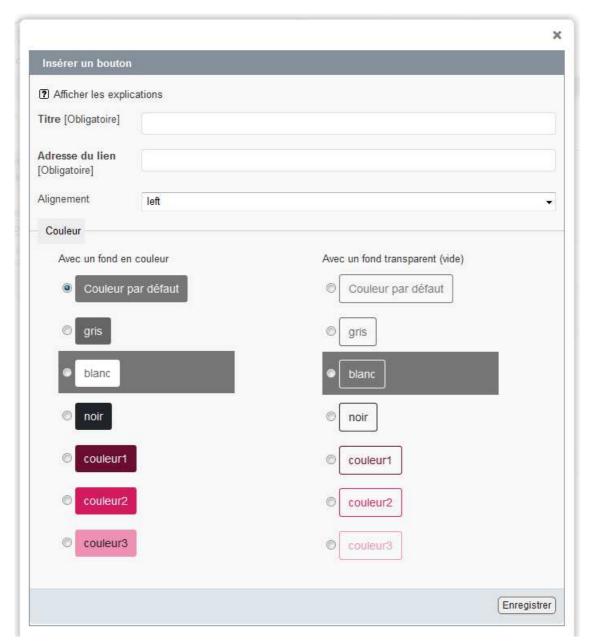
- Les couleurs des icônes sont configurables (cf. chapitre 6.4).
- La liste des icônes est configurable (cf. chapitre 6.4).
- Ces icônes ne sont pas des images, mais sont générées par une police de caractères (http://fontawesome.io/icons/)
- Ces icônes sont redimensionnables sans perte de qualité. Elles sont adaptées aux écrans à forte densité de pixel.
- La police de caractère pèse 30 Ko compressé, mais elle économise le poids des images, les requêtes HTTP des images, etc.

28.4 Comment ajouter un bouton?

- a) Aller dans la page qui permet de modifier le texte de l'article.
- b) Cliquer à l'endroit du texte où l'on veut insérer le bouton.
- c) Cliquer sur le bouton « Insérer un bouton ».



d) Renseigner le titre et l'adresse du lien puis sélectionner l'alignement et la couleur.



La liste des boutons et leurs couleurs sont configurables (les couleurs de la copie d'écran sont un exemple fictif).

Exemples de boutons ainsi générés :

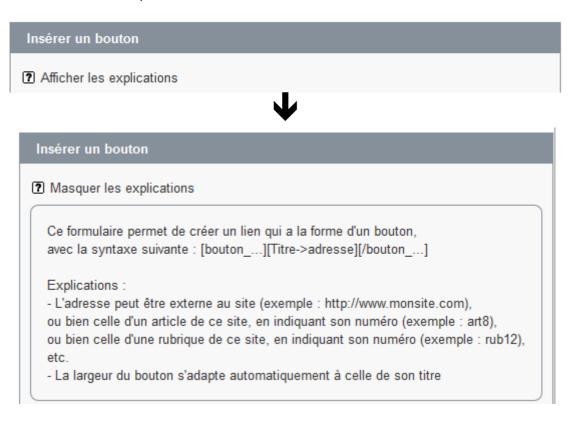
[bouton_couleur1][Mon bouton->art8][/bouton_couleur1]

[texte_center][bouton_couleur2][Mon bouton centré->art8][/bouton_couleur2][/texte_center]



Il est possible d'utiliser un bouton en dehors d'un bloc.

Il est possible d'afficher les explications.



28.5 Pour en savoir plus

28.5.1 Imbrications possibles ou non

- On peut mettre un bloc dans une colonne.
- On peut mettre un multi colonnes dans un bloc.
- Si un bloc est contenu dans un autre bloc, un message d'erreur s'affichera.
- Si une colonne est contenue dans une autre colonne, un message d'erreur s'affichera.
- Si un multi colonnes est contenu dans un autre multi colonnes, un message d'erreur s'affichera.
- Etc.

28.5.2 Vérifications automatiques

Dans les cas suivants, un message informe l'utilisateur et les balises ne sont pas interprétées :

- Balise de début sans balise de fin.
- Balise de fin sans balise de début.
- Bloc dans un bloc, Colonne dans une colonne, Multi colonnes dans un multi colonnes, etc.

Exemple de message :

Titre de l'article

publié le 21 juin 2018

Cette page contient une erreur : - Un bloc bloc_bordure a une balise de fin [/bloc_bordure] mais il lui manque une balise de début [bloc_bordure]

Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius filius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. [/bloc_bordure]

Remarques:

- Dans cet exemple, la balise de fin (sans balise de début) figure en rouge, ce qui permet de localiser plus facilement le bloc en question.
- Une seule erreur est signalée à la fois, afin de la localiser plus facilement.

28.5.3 Contrastes

Afin de respecter les règles d'accessibilité, une fonction calcule automatiquement, en fonction de la couleur du fond, si le texte doit être en blanc ou bien s'il convient de foncer le texte (avec 3 paliers).

Exemples:

Dans le 1er bloc le texte est en blanc

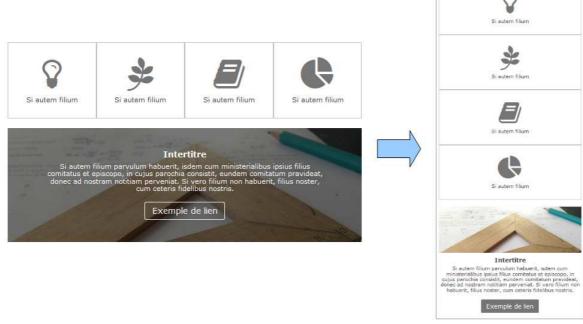
Dans le 2ème bloc le texte est en noir plus foncé (#181818) que le 3ème bloc (#484848)

Si autem filium parvulum in cujus parochia consistit

Si autem filium parvulum in cujus parochia consistit,

Si autem filium parvulum in cujus parochia consistit,

28.5.4 Les blocs et les colonnes s'adaptent à la largeur de l'écran



Remarque : Dans un multi colonnes, les images doivent avoir une largeur d'au moins 768 pixels, pour que l'adaptation à la largeur d'écran soit esthétique.

C. Imberti

29. Ajouter des widgets

Ceci nécessite que le plugin « ciwidget : Widgets » soit actif.

29.1 Présentation

29.1.1 Objectif

L'objectif est de pouvoir afficher <u>facilement</u>, dans le texte d'un article d'un site SPIP, des contenus autres que du texte, des images et des pièces jointes.

Dans ce cadre, le plugin CIWIDGET offre (dans la version 2.5) les 18 contenus suivants :

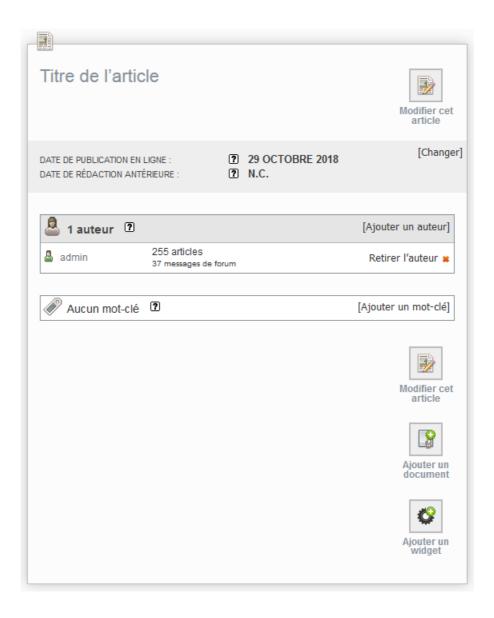


29.2 Les widgets

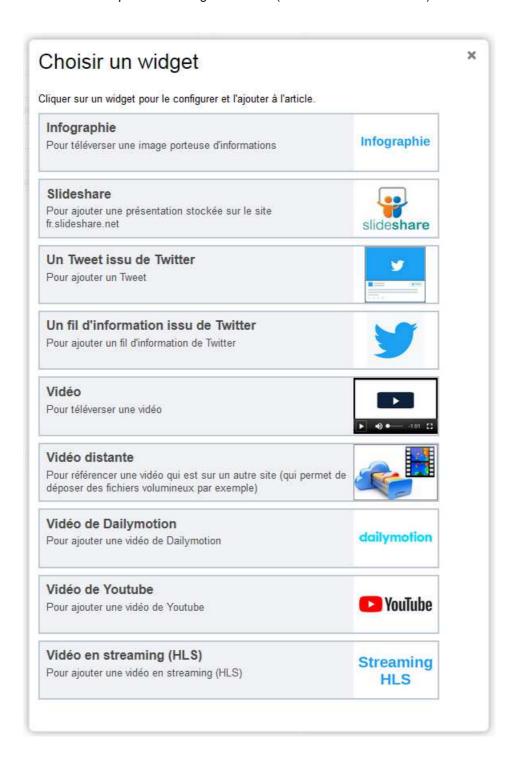
29.2.1 Widget tweet

Dans l'espace privé, dans la page de l'article, cliquer sur le nouveau bouton « Ajouter un widget » (en bas à droite).





La page suivante s'affiche. Cliquer sur le widget souhaité (Un Tweet issu de Twitter)



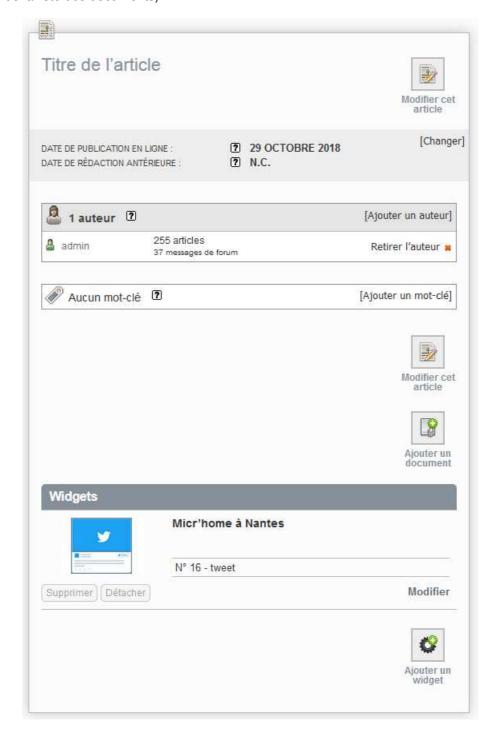
La page suivante s'affiche. Renseigner les informations obligatoires ...



... ou cliquer d'abord sur le lien « Afficher/masquer les explications »



Après avoir cliqué sur le bouton [Enregistrer], le widget apparaît dans la liste des widgets attachés à l'article (en dessous de la liste des documents).



Il est possible de modifier ou de supprimer un widget (comme pour les documents).

Une icône, qui ressemble à un oeil, apparaît si le widget est dans le texte de l'article (comme pour les documents). Exemple :

Micr'home à Nantes

Pour insérer le widget dans le texte de l'article, il convient de procéder comme pour les documents.

La page de modification de l'article propose les raccourcis

Cliquer dans le texte de l'article à l'endroit où l'on veut insérer le widget puis effectuer un double clic par exemple sur le raccourci <widget_tweet...|center> (il est également possible de copier / coller le raccourci).



Une fois le raccourci <widget_tweet...|center> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).



Le widget s'adapte à la largeur de l'écran (responsive web design).



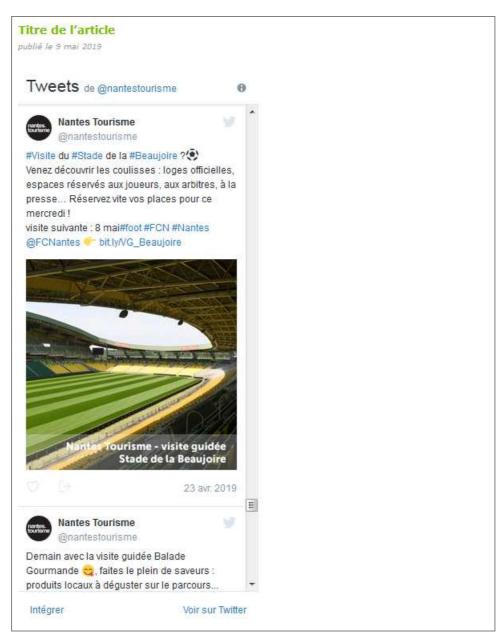
29.2.2 Widget fil d'information de Twitter

Il convient de procéder de la même manière que pour un tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir comment trouver l'adresse du fil d'information de Twitter.

Retour	
Un fil d'information issu	de Twitter
② Afficher les explications	
Titre [Obligatoire]	
Adresse [Obligatoire]	
Largeur maximale en pixels [Obligatoire]	250
Hauteur maximale en pixels [Obligatoire]	500
Description	
	ii.
	Enregistrer

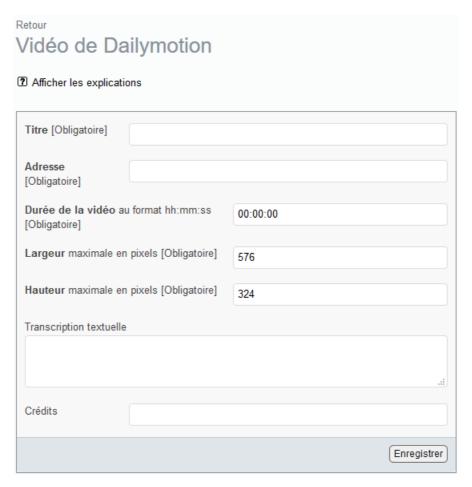
Exemple de résultat :



29.2.3 Widget vidéo de Dailymotion

Il convient de procéder de la même manière que pour un tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir comment trouver l'adresse de la vidéo.



Remarques:

- Si le visiteur n'a pas accès à Dailymotion, il ne verra pas la vidéo.
- Un champ permet de renseigner la durée de la vidéo.
- L'affichage des vidéos similaires, à la fin de la lecture de la vidéo, est désactivé.
- L'affichage du logo de Dailymotion est désactivé.
- Le bouton de partage est désactivé.

Un exemple de résultat figure au chapitre 1.

Il existe un mécanisme, qui permet d'importer automatiquement (de Dailymotion) le titre, le descriptif, la durée et les crédits de la vidéo (ce mécanisme nécessite que l'hébergeur autorise SPIP à interroger le site https://api.dailymotion.com).

Lorsque ce mécanisme est activé (cf. Chapitre 4 « Configurer les widgets »), une version simplifiée du formulaire s'affiche (cf. page suivante).

Cette version simplifiée du formulaire indique "Le titre, le descriptif, la durée et les crédits de la vidéo seront importés automatiquement". Cet import est effectué lorsque l'on clique sur le bouton « Enregistrer » de ce formulaire simplifié. Les informations importées sont modifiables.

Afficher les explications	
Adresse	
[Obligatoire]	
Largeur maximale en pixels [Obligatoire]	576
	1000
Hauteur maximale en pixels [Obligatoire]	324
La titra la descrintif la durée et les crédits :	de la vidéo seront importés automatiquement.

Exemple de résultat :



29.2.4 Widget vidéo de Youtube

Il convient de procéder de la même manière que pour un tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir comment trouver l'adresse de la vidéo.



Remarques:

- Si le visiteur n'a pas accès à Youtube, il ne verra pas la vidéo.
- Un champ permet de renseigner la durée de la vidéo.
- L'affichage des vidéos similaires, à la fin de la lecture de la vidéo, est désactivé.

29.2.5 Widget vidéo

Dans l'espace privé, dans la page de l'article, cliquer sur le nouveau bouton « Ajouter un widget » (en bas à droite).

Dans la page qui s'affiche, cliquer sur le widget souhaité (Vidéo).

La page suivante s'affiche :

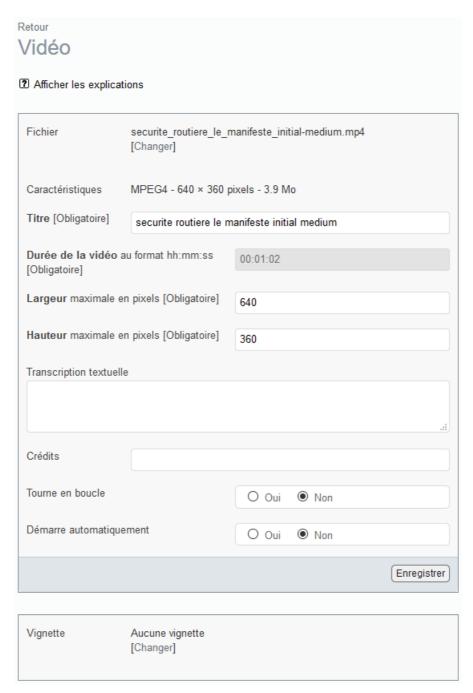


Téléverser la vidéo (comme on téléverse un document).

Remarque : La configuration générale (cf. chapitre 4) permet d'indiquer le débit total maximal autorisé pour une vidéo. Dans ce cas, la mention "Débit maximal autorisé ..." figure dans les explications et, si la vidéo a un débit supérieur, le téléversement est rejeté.



La page suivante s'affiche :



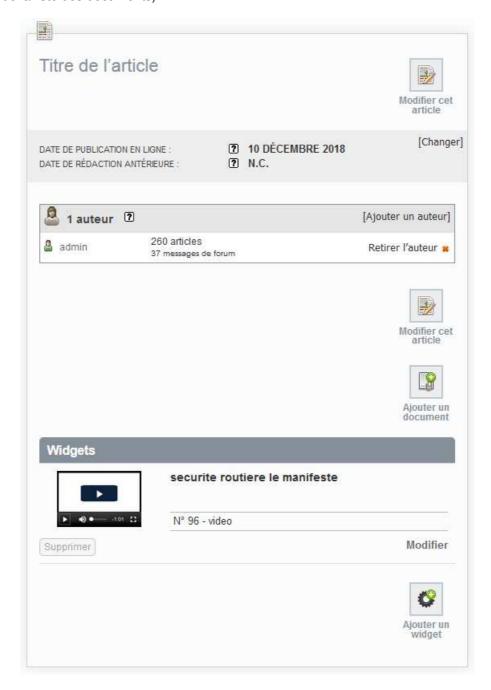
Certaines informations sont pré renseignées (selon la version de SPIP) :

- Titre
- Durée
- Largeur
- Hauteur

Il est possible de modifier le titre, de renseigner la transcription textuelle, d'ajouter une vignette, etc.

Il est possible de remplacer la pièce jointe.

Après avoir cliqué sur le bouton [Enregistrer], le widget apparaît dans la liste des widgets attachés à l'article (en dessous de la liste des documents).



On peut modifier ou supprimer un widget.

A noter qu'une pièce jointe téléversée dans un widget :

- Ne figure pas dans la liste des documents de l'article, pour éviter toute confusion avec le widget.
- Figure dans la médiathèque, sauf si le site dispose des accès restreints (plugin CIAR). Dans la médiathèque, le titre de l'objet lié est celui du widget. Si on clique sur ce titre, l'article (qui contient le widget) s'affiche.
- N'est pas modifiable en dehors du widget.

Si le site dispose des accès restreints (plugin CIAR), avec filtrage des pièces jointes, la pièce jointe est protégée comme si elle était liée à l'article (qui contient le widget).

Pour insérer le widget dans le texte de l'article, il convient de procéder comme pour les documents.

La page de modification de l'article propose les raccourcis

Cliquer dans le texte de l'article à l'endroit où l'on veut insérer le widget puis effectuer un double clic par exemple sur le raccourci <widget_video...|center> (il est également possible de copier / coller le raccourci).



Remarque : Si on insère le raccourci d'un widget <widget_...> dans le texte d'un **autre** article, il sera automatiquement supprimé. Cette approche évite de dégrader les performances lorsque le site dispose des accès restreints (plugin CIAR).

Le raccourci d'un widget <widget_...> est utilisable uniquement dans l'article dans lequel le widget a été créé.

Il n'est pas possible de joindre à un widget une pièce-jointe de la médiathèque.

Une fois le raccourci <widget_video...|center> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).



Quels sont les apports du widget vidéo ?

Par rapport à l'insertion classique d'une vidéo dans SPIP (que l'on peut continuer à utiliser), le widget vidéo :

- a) Indique, par sa présence, la possibilité de téléverser des vidéos.
- b) Permet de limiter les formats autorisés (cf. chapitre 4).
- c) Permet d'imposer un débit vidéo maximal avec audio (cf. chapitre 4).
- d) Informe l'utilisateur sur le poids maximal, les formats autorisés et, le cas échéant, le débit maximal autorisé.
- c) Permet de saisir une « Transcription textuelle » (stockée dans le descriptif), qui s'affichera sur le site public lorsque l'on cliquera sur [Voir la version texte].
- d) Offre deux options supplémentaires
 - Tourne en boucle
 - Démarre automatiquement

29.2.6 Widget vidéo distante

Il convient de procéder de la même manière que pour le widget vidéo. Seul le formulaire, et ses explications, sont différents.



Le lecteur vidéo est le même que celui du widget vidéo.

29.2.7 Widget streaming HLS

Une vidéo en streaming est une vidéo découpée en plusieurs fichiers de courte durée (quelques secondes) avec un fichier d'index (dont l'extension est m3u8 pour le protocole HLS) qui liste ces fichiers et leur durée.

Le streaming est **intéressant pour les vidéos très consultées**. Par exemple, si on regarde les 3 premières minutes, d'une vidéo de 18 minutes, seules les premières minutes sont téléchargées (et non pas la totalité de la vidéo).

Format de la vidéo : MP4 (H264)

Recommandation pour le débit maximal de la vidéo (avec audio) : 600 Kb/s

Protocole de streaming utilisé : HLS

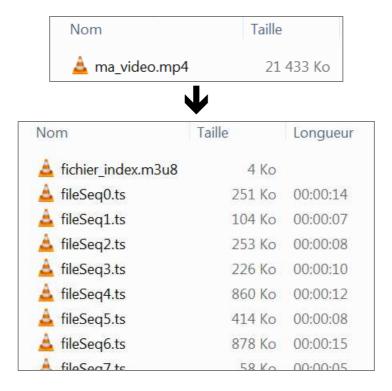
Exemple de démarche pour obtenir une vidéo en streaming :

a) Convertir la vidéo en MP4 (H.264) en respectant le débit

b) Découper la vidéo en plusieurs fichiers de courte durée (par exemple avec FFmpeg sous windows).

Exemple de syntaxe : ffmpeg -y -i ma_video.mp4 -hls_time 10 -hls_segment_filename "output/fileSeq%d.ts" -hls_playlist_type vod output/fichier_index.m3u8

c) Déposer les fichiers obtenus (les fichiers *.ts et le fichier d'index *.m3u8) dans un dossier d'un serveur web (HTTP) qui est dans le même domaine ou bien qui autorise les requêtes multi origines.



Il convient de procéder de la même manière que pour le widget tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir comment trouver l'adresse de la vidéo.

Il est nécessaire de connaître l'adresse du fichier d'index (dont l'extension est m3u8) de la vidéo en streaming (exemple : http://monsite/dossier/fichier_index.m3u8).

Il est intéressant de connaître l'adresse de sa vignette (au format jpeg, png ou gif).



Le lecteur vidéo est le même que celui du widget vidéo.

29.2.8 Widget infographie

Une infographie est une image porteuse d'informations qui nécessite une transcription textuelle pour l'accessibilité (cf. exemple page suivante).

Il convient de procéder de la même manière que pour le widget vidéo (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

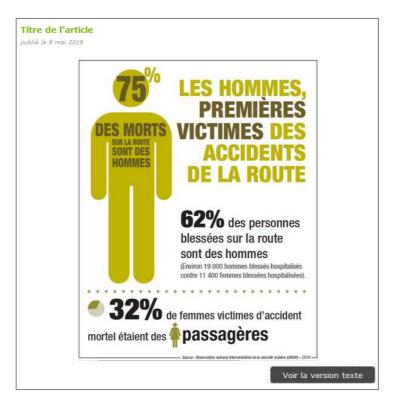


Une fois l'image téléversée, la page suivante s'affiche :



Il est obligatoire de renseigner le titre et la transcription textuelle.

Une fois le raccourci <widget_infographie...|center> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).



En cliquant sur le bouton [Voir la version texte], la transcription textuelle s'affiche



29.2.9 Widget RSS (articles d'un autre site par syndication)

Ce widget permet d'afficher une liste d'articles d'un autre site par syndication. Il convient de procéder de la même manière que pour le widget tweet.

La liste déroulante affiche la liste des sites référencés avec syndication et publiés.



Une fois le raccourci <widget_rss...|center> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).

Premier exemple de résultat :



Second exemple de résultat avec (cf. chapitre 4) :

- la forme « Un bloc par article syndiqué » dans la configuration du widget,
- des styles différents dans la configuration du widget,
- une palette de couleur différente.

Le numérique comme levier pour la transition écologique

Rendre le numérique plus responsable est une attente forte des Français, exprimée par la Convention citoyenne pour le climat. Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, est allée cette semaine à la rencontre d'acteurs mobilisée pour faire converger transition numérique et transition (...)

Publié le 09/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

Sea Tech Week: l'innovation « au cœur de la préservation de l'océan »

La douzième édition de la Sea Tech Week se tient du 12 au 16 octobre. Dans le contexte de crise sanitaire, elle se réinvente et se digitalise : plus de 30 webinaires sont proposés sur un thème ambitieux. « Observation : du fond des océans jusqu'à l'espace ». À l'occasion de son discours d'ouverture à (...)

Publié le 07/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

Meet'Up Greentech 2020 : Barbara Pompili soutient les start-up engagées et lance un nouveau label

Nouveau label, appel à manifestation d'intérêt, réseau d'incubateurs dans les territoires... À l'occasion du Meet'Up Greentech 2020, organisé en ligne les 5 et 6 octobre, la ministre de la Transition écologique annonce plusieurs mesures de soutien en faveur des innovateurs français engagés dans la transition (...)

Publié le 05/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

MaPrimeRénov' : l'aide à la rénovation énergétique des logements évolue

Ce lundi 5 octobre, le Premier ministre annonce les nouvelles modalités de l'aide MaPrimeRénov' dans le cadre du plan France Relance. Cette évolution correspond à la volonté du Gouvernement de proposer une aide à la rénovation énergétique des logements plus simple, plus juste et plus efficace. (...)

Publié le 05/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

13 octobre : suivez en ligne la journée dédiée à la prévention des inondations

À l'occasion de la journée onusienne dédiée à de la réduction des risques de catastrophe naturelle, le ministère de la Transition écologique organise une journée d'échanges autour de la prévention des inondations.

Publié le 05/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

Meet'Up Greentech 2020 : un rendez-vous 100 % digital des acteurs de la transition écologique

Les 5 et 6 octobre, le ministère de la Transition écologique réunit l'écosystème français de la Greentech : start-up. PME, grands groupes, investisseurs. collectivités territoriales... Nouveauté cette année, le Meet'Up de la communauté se tient exclusivement en (...)

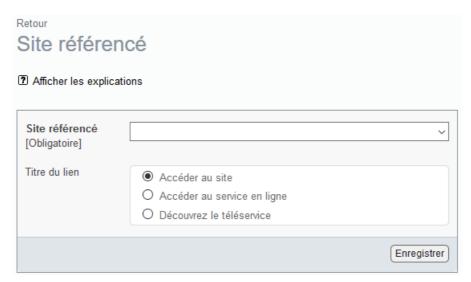
Publié le 02/10/2020 sur le site Ministère de l'Ecologie

C. Imberti

29.2.10 Widget site référencé

Ce widget affiche un sité référencé avec son titre, son descriptif et un lien vers le site. Il convient de procéder de la même manière que pour le widget tweet.

La liste déroulante affiche la liste des sites référencés publiés. Il est possible de choisir entre 3 titres pour le lien.



Une fois le raccourci <widget_sitereference...> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).

Premier exemple de résultat :



Second exemple de résultat avec (cf. chapitre 4) :

- la position centrée du widget imposée dans la configuration du widget,
- · des styles différents dans la configuration du widget,
- une palette de couleur différente.



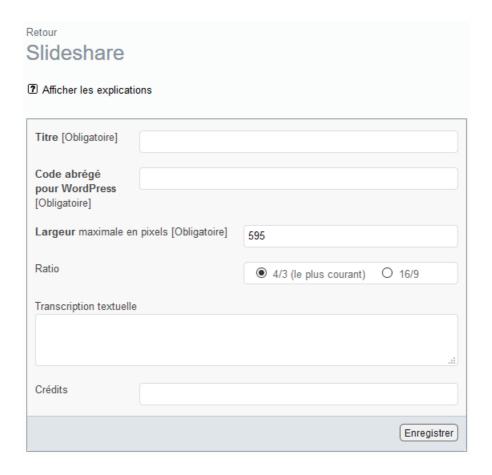
C. Imberti

29.2.11 Widget slideshare

SlideShare est un site de partage de présentations.

Il convient de procéder de la même manière que pour le widget tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).

En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir comment obtenir le "code abrégé pour WordPress".



Une fois le raccourci <widget_slideshare...|center> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).



Remarque : Quand on téléverse un fichier (au format PDF, ODT, PPT, etc.) sur Slideshare, ce dernier se charge de le convertir en images (avec une image par page) et d'en faire une transcription textuelle. Ces images peuvent ensuite être consultées via une visionneuse propre à Slideshare (cf. copie d'écran cidessus). A noter qu'en cliquant sur le logo "in" (en bas à droite), le site Slideshare s'affiche avec la présentation en question et sa transcription textuelle.

Pour rendre ce contenu accessible :

- Une solution consiste à joindre à l'article le fichier de la présentation (au format PDF, ODT, PPT, etc.).
- Une autre solution consiste à copier la transcription textuelle disponible sur le site Slideshare, dans le champ "Transcription textuelle" du widget.

29.2.12 Widget chiffre

Ce widget affiche sur deux colonnes, un chiffre en grand (avec son unité en dessous) et son descriptif.

Il convient de procéder de la même manière que pour le widget tweet (seul le formulaire, ainsi que ses explications, sont différents).



Exemple de résultat sur le site public :

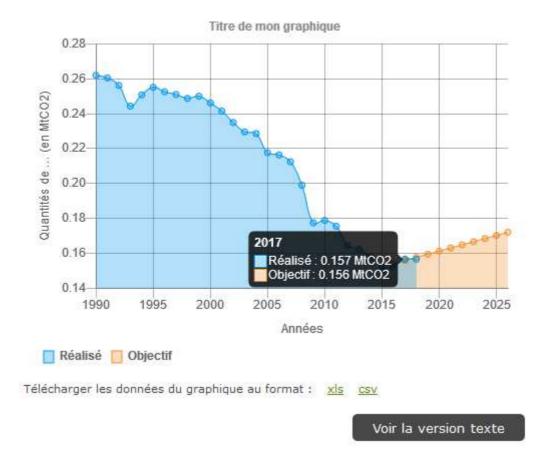


29.2.13 Widget graphique

Le widget offre 10 types de graphique :

colonnes, colonnes avec une courbe de tendance, colonnes empilées, colonnes empilées avec une courbe de tendance, barres, barres empilées, secteurs, anneau, lignes, radar.

Exemple de résultat :



Remarques:

- Lorsque l'on survole, avec la souris, un point du graphique, les valeurs sont automatiquement affichées.
- Le visiteur peut télécharger les données du graphique au format Excel ou CSV.
- Pour respecter les règles d'accessibilité, le bouton « Voir la version texte » permet d'afficher un tableau avec les données du graphique.
- Sur un écran de faible largeur, le graphique s'adapte en préservant la taille des textes.

29.2.13.1 Création d'un graphique

Dans l'espace privé, dans la page de l'article, cliquer sur le bouton « Ajouter un widget », puis cliquer sur le widget souhaité (Graphique). La page suivante s'affiche.



Cliquer sur le titre (ou l'image) du type de graphique souhaité, puis cliquer sur le bouton [Suivant].

Remarque : la configuration générale des widgets graphiques permet de définir le type de graphique qui est coché par défaut.

La page suivante s'affiche. Il est indispensable de renseigner le titre. Cliquer ensuite sur le bouton [Suivant].

Type de graphique	2 Titre et descriptif	3 Données du graphique	4 Configurer le graphique	
Retour à l'article				
Renseigner	le titre voire la	description,	etc.	
? Afficher les explicati	ons			
Titre [Obligatoire]				
Description				
Crédits				
Credits				
Précédent				Suivant

Remarque : Dans chaque formulaire, le lien « Retour à l'article » permet d'abandonner les modifications effectuées.

La page suivante s'affiche :



Retour à l'article

Données du graphique

- 2 Afficher les explications
- Importer

Vous pouvez saisir ou modifier les données dans le tableau, **copier / coller** les données depuis un tableur (Excel, LibreOffice, etc.), **importer** les données en cliquant sur "Importer" ci-dessus. Pour en savoir plus, cliquez sur "Afficher les explications".

	Α	В	С	D	E	F	G	Н	1	J	K	L	M	N
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
Dans le tableau (pour en savoir plus, cliquez sur "Afficher les explications")														
						✓ La première colonne contient les en-têtes des lignes								

Il est possible de :

- Copier les données du tableau ouvert dans votre tableur (Excel, LibreOffice, etc.). Ensuite, cliquer dans la première case du tableau (A1) puis coller les données (utiliser le menu Edition/Coller du navigateur ou bien presser en même temps les touches Ctrl et V).
- Saisir les données dans le tableau.
- Modifier les données du tableau.
- Importer des données en cliquant sur "Importer" (cf. chapitre « Comment importer les données du graphique ? »).

Dans le tableau:

- Un clic droit, sur un en-tête de colonne, affiche le menu contextuel qui permet d'ajouter ou de supprimer une colonne.
- Un clic droit, sur une ligne, affiche le menu contextuel qui permet d'ajouter ou de supprimer une ligne.
- Il est possible de modifier la largeur d'une colonne comme dans un tableur.
- Une virgule sera automatiquement transformée en point (car l'utilisation de la virgule est interdite).
- Les caractères spéciaux autorisés dans le tableau sont : _ ' . : / @

Il convient ensuite de préciser si :

- Une colonne du tableau correspond à une série de données (ou bien une ligne du tableau correspond à une série de données)
- La première ligne contient les en-têtes des colonnes
- La première colonne contient les en-têtes des lignes

Les deux images ci-dessous illustrent des séries de données en colonne ou en ligne (elles illustrent également le cas où la première ligne contient les en-têtes des colonnes et la première colonne contient les en-têtes des lignes).

Une colonne du tableau correspond à une série de données

	Α	В	С	D	Е	F
1	Année	Réalisé	Objectif			
2	2015	348	326			
3	2016	301	312.5			
4	2017	297	298.1			
5	2018	312	284.15			

Une ligne du tableau correspond à une série de données

	Α	В	С	D	Е	F
1	Année	2015	2016	2017	2018	
2	Réalisé	348	301	297	312	
3	Objectif	326	312.5	298.1	284.15	

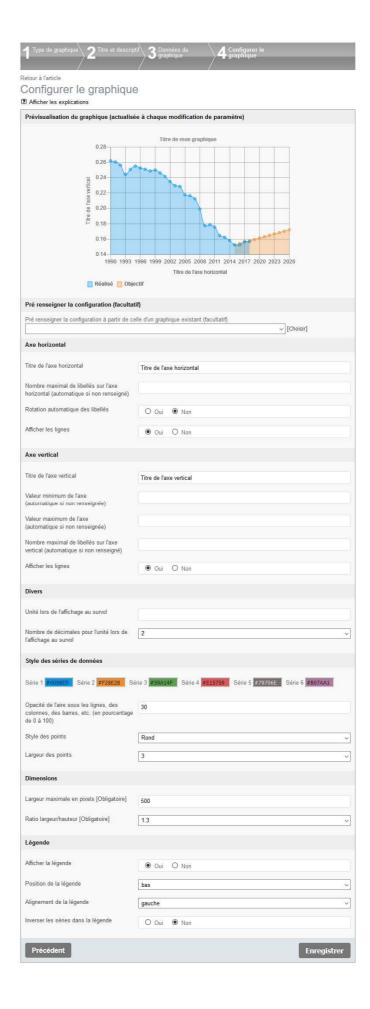
Remarques:

- La configuration générale des widgets graphiques permet de définir si, par défaut, les séries de données sont en colonne ou en ligne.
- En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir les explications précitées.

Cliquer ensuite sur le bouton [Suivant].

La page ci-contre s'affiche :

La liste des paramètres peut varier selon le type de graphique.



Pour la compréhension du graphique, il convient de renseigner les informations suivantes:

- Titre de l'axe horizontal.
- Titre de l'axe vertical.
- Unité lors de l'affichage au survol.
- Nombre de décimales pour l'unité lors de l'affichage au survol.

Pour la lisibilité du graphique, il est possible d'indiquer, par exemple pour un graphique de type « ligne », les valeurs suivantes :

- Valeur minimum de l'axe vertical (1).
- Valeur maximum de l'axe vertical (1).
- Nombre maximal de libellés sur l'axe horizontal (1).
- Nombre maximal de libellés sur l'axe vertical (1).
- (1) automatique si non renseignée

Pour la lisibilité du graphique, il est également possible de :

- Choisir la couleur pour chaque série de données.
- Masquer les points d'un graphique de type "Ligne", en mettant 0 (zéro) comme largeur des points.
- Modifier l'opacité de l'aire sous les lignes, des colonnes, des barres, etc.
- Modifier les dimensions par défaut.
- Modifier l'emplacement par défaut de la légende.

Lorsque l'on modifie un paramétre du graphique, la prévisualisation du graphique est automatiquement actualisée. Cela permet de voir l'impact de chaque paramètre, sans devoir quitter le formulaire de configuration.

Par ailleurs, il est possible de pré renseigner la configuration d'un graphique à partir de la configuration d'un graphique existant, sachant que les modifications restent possibles.

Remarques:

- L'unité peut être indiquée dans le titre d'un axe.
- L'unité peut figurer dans la légende, en l'indiquant dans les en-têtes de colonnes (ou de ligne) du tableau des données.
- Le séparateur décimal est le point.
- La configuration générale des widgets graphiques permet de définir des valeurs par défaut : dimensions, emplacement de la légende, couleurs des séries de données, opacité de l'aire sous les lignes, style et largeur des points.
- En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir les explications précitées.

29.2.13.2 Modification d'un graphique

Dans la liste des widgets attachés à l'article (en dessous de la liste des documents), cliquer sur le bouton [Modifier] du widget concerné.



La page ci-dessous s'affiche. Cliquer sur l'un des liens « Modifier ... ». Cela permet d'accéder directement au formulaire souhaité (sans passer par toutes les étapes). Les formulaires sont identiques à ceux utilisés lors de la création du graphique.

Il convient de cliquer sur le bouton "Enregistrer les modifications" lorsque toutes les modifications ont été effectuées (un message sur fond coloré l'indiquera le cas échéant).

Retour à l'article

Modifier le graphique

? Afficher les explications



Remarque: Lorsque l'on clique sur le bouton [Modifier] du widget concerné, on travaille sur une copie des informations relatives à ce widget. Cela évite, par exemple, de voir sur le site public un graphique à moitié modifié. Lorsque l'on clique sur le bouton « Enregistrer les modifications », la copie (modifiée) est recopiée dans la table des informations des widgets, puis la copie est supprimée. Si l'on ne veut pas enregistrer les modifications, il suffit de cliquer sur le bouton [Annuler].

29.2.13.3 Possibilité d'importer les données du graphique

Dans le formulaire « Données du graphique », cliquer sur le lien « Importer ».

Retour à l'article

Données du graphique

? Afficher les explications

Importer

Vous pouvez saisir ou modifier les données dans le tableau, **copier / coller** les données depuis un tableur (Excel, LibreOffice, etc.), **importer** les données en cliquant sur "Importer" ci-dessus. Pour en savoir plus, cliquez sur "Afficher les explications".

	Α	В	С	D	Е	F	G	Н	1	J	K	L	M	N
1														
2														

Le bloc suivant suivant s'affiche et propose trois possibilités d'importation :

Retour à l'article

Données du graphique

? Afficher les explications

Fermer

Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)

Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX)

Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX)

29.2.13.3.1 Importer un fichier au format CSV ou XLSX

Cliquer sur « Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus) ». La page suivante s'affiche :

Retour à l'article

Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)

? Afficher les explications

Téléverser	Parcourir Aucun fichier sélectionné.	
Précédent		Importer

Les formats de fichier acceptés sont : CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)

Le tableau peut contenir des lettres, des chiffres, des espaces, ainsi que les caractères spéciaux _ - ' . : / @ Si une cellule du tableau contient un caractère non autorisé, le contenu de la cellule sera effacé lors de l'importation.

29.2.13.3.2 Importer les données depuis une adresse

Cliquer sur « Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX) ». La page suivante s'affiche :

Retour à l'article

Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX)

2 Afficher les explications

Importer les données depuis	http://
une adresse (format CSV ou XLSX)	
Précédent	Importer

L'adresse peut être :

- celle d'un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)
- ou bien celle d'une page qui génère un fichier (dans ce cas le type MIME doit correspondre au format CSV ou XLSX).

Le tableau peut contenir des lettres, des chiffres, des espaces, ainsi que les caractères spéciaux _ - ' . : / @ Si une cellule du tableau contient un caractère non autorisé, le contenu de la cellule sera effacé lors de l'importation.

29.2.13.3.3 Importer automatiquement des données à une fréquence choisie

Cliquer sur « Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX) ». La page suivante s'affiche :

Retour à l'article

Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX)

? Afficher les explications

Adresse des données au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et supérieur)	http://		
A partir de la date	jj / mm / aaaa		
Délai entre deux importations		mois	
Importer maintenant	O Oui Non	mois jour	
Activer l'importation automatique	O Oui Non	heure minute	
Précédent			Enregistre

L'adresse peut être :

- celle d'un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)
- ou bien celle d'une page qui génère un fichier (dans ce cas le type MIME doit correspondre au format CSV ou XLSX).

Le tableau peut contenir des lettres, des chiffres, des espaces, ainsi que les caractères spéciaux _ - ' . : / @ Si une cellule du tableau contient un caractère non autorisé, le contenu de la cellule sera effacé lors de l'importation.

Lors de la création de l'import automatique, il convient (le cas échéant) de cocher la case "Oui" de "Importer maintenant".

Attention: Pour éviter un temps d'attente trop long pour l'utilisateur (qui consulte le graphique sur le site public) et pour pallier au cas où l'appel de l'adresse échoue, l'interrogation de l'adresse est effectuée après le calcul du graphique. Le graphique sera donc mis à jour après le délai entre deux importations, plus le temps réel passé par l'article dans le cache (par défaut, la durée de mise en cache d'un article est de 24 heures).

Remarques:

- L'importation automatique n'est pas compatible avec la génération automatique d'une image alternative pour le graphique.
- En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir les explications précitées.

29.2.14 Widget audio

L'ajout d'un widget audio s'effectue d'une manière similaire à l'ajout d'un widget vidéo. A noter qu'il est possible d'ajouter un fichier d'un autre site web (document distant).



Le formulaire de saisie des informations du widget audio est proche de celui du widget vidéo. Exemple de ce formulaire, après avoir été renseigné :

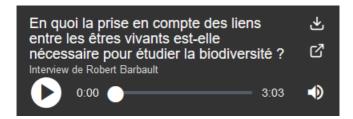


C. Imberti

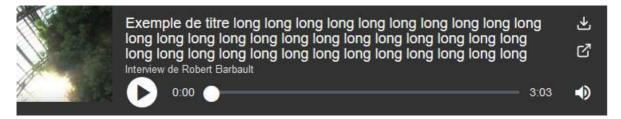
Exemple de résultat :



Exemple de résultat sur un écran de faible largeur (responsive) :



Le widget est compatible avec un titre long :



Le widget affiche la durée du fichier audio, qui figure dans le formulaire du widget. Cela évite de précharger le fichier, ce qui consommerait de la bande passante du réseau.

Le widget permet de télécharger le fichier audio ou de copier l'adresse du fichier audio (avec les boutons situés à droite).



Pour faciliter la navigation au clavier, le bouton « Play » s'affiche en vidéo inverse lorsqu'il reçoit le focus. Par ailleurs, la navigation au clavier passe en premier par le bouton « Play » (et passe à la fin par les boutons pour télécharger ou copier l'adresse du fichier).

29.2.15 Widget carte simple (GIS)

Ce widget permet d'ajouter facilement des cartes simples (si le plugin GIS soit activé sur le site). Pour une carte complexe, il convient d'utiliser directement le plugin GIS.

29.2.15.1 Formulaire du widget



Pour centrer la carte, le formulaire indique plusieurs solutions possibles :

- Si le géocodage est activé dans le plugin GIS, une solution consiste à saisir, dans la case [Rechercher une adresse], l'adresse sur laquelle on veut centrer la carte, puis de cliquer sur le lien [Rechercher] situé juste en dessous de la case (exemple d'adresse : 3 rue Corneille, 44000 Nantes). La latitude et la longitude sont alors automatiquement renseignées dans le formulaire.
- Une autre solution consiste à positionner la souris sur le point souhaité de la carte puis cliquer. La latitude et la longitude sont alors automatiquement renseignées dans le formulaire. Pour se déplacer dans la carte, positionner la souris sur la carte puis déplacer la souris en maintenant le clic enfoncé.
- Une dernière solution consiste à saisir directement la latitude et la longitude.

Zoom				
	cliquer sur les boutons seigné dans le formulai			
Zoom (obligatoire)	13			
Point(s) à afficher su	ır la carte			
Facultatif pour une co Pour en savoir plus, c	arte simple. liquez sur le lien "Affich	ner les explica	tions", situé	avant la carte.
Afficher sur la carte le(s) point(s) lié(s)	à la latitude et la lon	gitude (renseig	nées ci-dess	sus) ~
Saisie du numéro du mot-clé ou de la rubrique (le cas échéant)				
Autres informations				
Titre [Obligatoire]				
Description				
				.al
Largeur maximale er [Obligatoire]	pourcentage	100		
Hauteur maximale er	pixels [Obligatoire]	400		
Fond de carte		Plan	O Photo	O Au choix
				Enregistrer

Pour **zoomer** dans la carte, utiliser le bouton + situé en haut à gauche dans la carte. Le nouveau niveau de zoom est alors automatiquement renseigné dans le formulaire.

La section "Point(s) à afficher sur la carte" est facultative pour une carte simple.

Le titre est **obligatoire**. Il s'affichera lorsque l'on cliquera sur le point (dans la carte), ainsi que la description.

Il est possible de modifier la largeur de la carte (en pourcentage) et sa hauteur (en pixels).

Le fond de carte peut être « Plan », « Photo » ou « Au choix » (dans ce dernier cas le plan est affiché par défaut et le visiteur peut sélectionner le fond de carte « Photo »).

Une fois le raccourci <widget_gis...> inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).

29.2.15.2 Comment afficher une carte simple et centrée

Si l'on souhaite, par exemple, afficher la carte d'une implantation d'un organisme, il convient de procéder de la manière suivante :

- a) Créer un article et l'enregistrer
- b) Cliquer sur le bouton [Ajouter un widget] puis cliquer sur « GIS »
- c) Centrer la carte (cf. chapitre "Formulaire du widget")
- d) Choisir le niveau de zoom (cf. chapitre "Formulaire du widget")
- e) Cliquer sur le bouton [Enregistrer]
- f) Insérer le raccourci <widget_gis...> dans le texte de l'article et prévisualiser l'article (ou le publier).

Premier exemple de résultat :



Titre de l'article

Tiles © Esri — Source: Esri, I-cubed, USDA, USGS, AEX, GeoEye, Getmapping, Aerogrid, KSN, KSP, UPR-EGP, and the GIS

Second exemple de résultat, pour lequel on a coché, dans le formulaire,

« Photo » comme fond de carte (avec un niveau de zoom élevé) :

29.2.15.3 Comment afficher plusieurs points sur une carte

Si l'on souhaite, par exemple, localiser des opérations d'aménagement, localiser les projets de l'année sur un thème précis, localiser des événements qui se déroulent pendant une campagne d'information, il est possible de procéder de la manière suivante :

a) Dans chaque article concerné, créer un ou plusieurs points géolocalisés

Dans l'espace privé de SPIP, se placer sur la page d'un article concerné et cliquer sur le lien [Ajouter un point géolocalisé]



Cliquer ensuite sur le lien [Créer et associer un point géolocalisé]



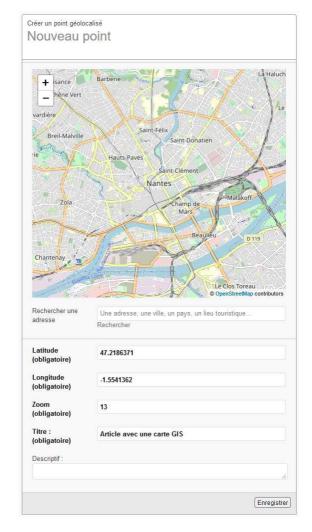
Le formulaire ci-contre s'affiche.

Il convient de centrer la carte :

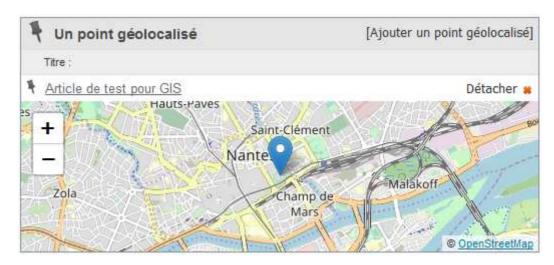
- 1ère solution : rechercher une adresse
- 2ème solution :positionner la souris sur le point souhaité de la carte puis cliquer. La latitude et la longitude sont alors automatiquement renseignées dans le formulaire. Pour se déplacer dans la carte, cliquer sur la carte et déplacer la souris en maintenant le clic enfoncé.
- 3ème solution : saisir directement la latitude et la longitude.

Choisir le niveau de zoom en utilisant les boutons + et - situé en haut à gauche dans la carte. Le nouveau niveau de zoom est alors automatiquement renseigné dans le formulaire.

Cliquer ensuite sur le bouton [Enregistrer].



Le point géolocalisé s'affiche alors dans la page de l'article dans l'espace privé.



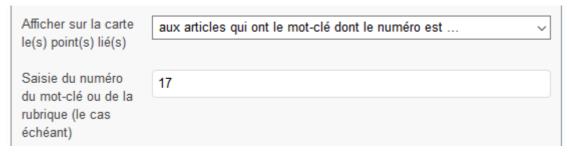
Remarque : Le menu [Edition] / [Points géolocalisés] permet d'afficher la liste des points géolocalisés de tous les articles (sur une carte ou sous forme de liste).



b) Affecter le même mot-clé à chaque article concerné

Affecter le même mot-clé à chaque article concerné. Le cas échéant, créer ce mot-clé.

- c) Créer un article pour afficher la carte et enregistrer l'article
- d) Cliquer sur le bouton [Ajouter un widget] puis cliquer sur « Carte simple (GIS) »
- e) Centrer la carte (cf. chapitre "Formulaire du widget")
- f) Choisir le niveau de zoom (cf. chapitre "Formulaire du widget")
- g) Sélectionner dans le formulaire « Afficher sur la carte le(s) point(s) lié(s) ... aux articles qui ont le motclé dont le numéro est ... », puis saisir le numéro du mot-clé.



- h) Cliquer sur le bouton [Enregistrer]
- i) Insérer le raccourci <widget_gis...> dans le texte de l'article et prévisualiser l'article (ou le publier).

Exemple de résultat :

La carte s'affiche avec les points géolocalisés de chaque article, qui est associé au mot-clé.

Si on clique sur un des points géolocalisés, une bulle s'affiche avec le titre du point (en cliquant sur ce titre, on est redirigé vers l'article auquel le point est attaché) et son descriptif s'il a été renseigné.

Article avec une carte

publié le 27 août 2019



Remarque : Il est également possible d'afficher sur la carte le(s) point(s) lié(s) :

- aux articles qui sont dans la rubrique dont le numéro est ... (1)
- aux articles qui sont dans la branche dont le numéro est ... (1)
- aux articles qui sont dans le site
- (1) Il convient de renseigner le numéro de la rubrique.

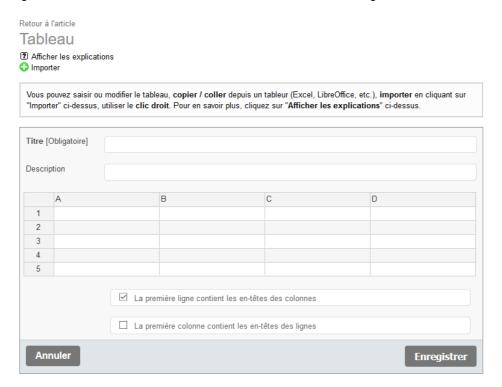
29.2.16 Widget tableau

Le widget tableau permet de :

- Saisir et modifier facilement un tableau.
- Copier / coller les données du tableau depuis un tableur.
- Importer un fichier au format CSV ou XLSX.
- Importer, depuis une adresse, un fichier distant au format CSV ou XLSX.
- Importer, depuis une adresse, une page qui génère un fichier (dont le type MIME correspond au format CSV ou XLSX).
- Importer automatiquement, depuis une adresse, des données à une fréquence choisie.

29.2.16.1 Comment ajouter un widget tableau

L'ajout d'un widget tableau s'effectue d'une manière similaire au autres widgets.



Il est possible de :

- Copier les données du tableau ouvert dans votre tableur (Excel, LibreOffice, etc.). Ensuite, cliquer dans la première case du tableau (A1) puis coller les données (utiliser le menu Edition / Coller du navigateur OU BIEN presser en même temps les touches Ctrl et V).
- Saisir les données dans le tableau.
- Modifier les données du tableau.
- Importer des données en cliquant sur "Importer".

Dans le tableau:

- Un clic droit, sur un en-tête de colonne, affiche le menu contextuel qui permet d'ajouter ou de supprimer une colonne.
- Un clic droit, sur une ligne, affiche le menu contextuel qui permet d'ajouter ou de supprimer une ligne.
- Il est possible de modifier la largeur d'une colonne comme dans un tableur (toutefois cela ne sera pas pris en compte sur le site public, etc.).
- Lors de la saisie dans une cellule, pour effectuer un retour à la ligne, appuyer simultanément sur les touches ALT et ENTREE.

Il convient ensuite de préciser si :

- La première ligne contient les en-têtes des colonnes
- La première colonne contient les en-têtes des lignes

Remarques:

- Il est indispensable de renseigner le titre.
- En cliquant sur "Afficher les explications", on peut voir les explications précitées.

Après avoir cliqué sur le bouton [Enregistrer], le widget apparaît dans la liste des widgets attachés à l'article (en dessous de la liste des documents).



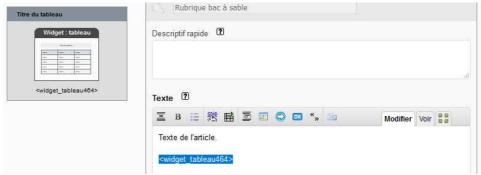
Il est possible de modifier ou de supprimer un widget (comme pour les documents).

Remarque : Une icône, qui ressemble à un oeil, apparaît si le widget est dans le texte de l'article (comme pour les documents).

Pour insérer le widget dans le texte de l'article, il convient de procéder comme pour les documents.

La page de modification de l'article propose le raccourci <widget tableau... >

Cliquer dans le texte de l'article à l'endroit où l'on veut insérer le widget puis effectuer un double clic sur le raccourci <widget_tableau... > (il est également possible de copier / coller le raccourci).



Une fois le raccourci <widget_tableau... > inséré dans le texte de l'article, on peut prévisualiser l'article (ou le publier).

Exemple d'affichage du tableau dans l'espace privé :

Texte de l'article.										
Titre du tableau										
Année	Réalisé	Objectif								
2015	348	326								
2016	301	312,5								
2017	297	298,1								
2018	312	284,15								

Exemple d'affichage du tableau sur le site public (il dépend de la feuille de style du site) :

Texte de	l'article.	
Titre du	tableau	
Année	Réalisé	Objectif
2015	348	326
2016	301	312,5
2017	297	298,1
2018	312	284,15

L'affichage du tableau, sur le site public, est identique à celui d'un tableau renseigné manuellement dans SPIP.

Remarques:

- Le code HTML du tableau est identique à celui produit par un tableau renseigné manuellement dans SPIP. Aussi, si le site utilise une solution (par exemple, basée sur une feuille de style et un javascript) pour rendre les tableaux SPIP compatibles avec les écrans de faible largeur (« responsive »), un tableau produit par le widget « tableau » en bénéficiera également.
- L'attribut « summary » n'est pas utilisé car il est déprécié en HTML 5. La solution utilisée, à la place, est celle du futur SPIP 3.3 (ajout de la description, non visible, dans le « caption »).
- A chaque fois que l'on clique sur « Enregistrer » dans le formulaire de saisie du tableau, la conversion du tableau en HTML est calculée et est stockée en base de données. Cela évite de calculer le tableau chaque fois que l'article est calculé.

29.2.16.2 Comment modifier un widget tableau

Dans la liste des widgets attachés à l'article (en dessous de la liste des documents), cliquer sur le bouton [Modifier] du widget concerné.



La page qui s'affiche est identique à celle pour créer un widget tableau (sauf qu'elle est déjà renseignée). On peut alors modifier les données du tableau, son titre, etc.

29.2.16.3 Comment importer les données du tableau

Dans le formulaire, cliquer sur le lien « Importer ». Le bloc suivant s'affiche et propose trois possibilités d'importation :

7	ableau Afficher les explications Fermer	
	Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)	
	Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX)	
	Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX)	

29.2.16.4 Importer un fichier au format CSV ou XLSX

Cliquer sur « Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus) ». La page suivante s'affiche :

Retour à l'article

Importer un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus)

? Afficher les explications



Formats de fichier acceptés : CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus).

Remarque : Si l'importation d'un fichier CSV ne donne pas satisfaction, une solution consiste à convertir le fichier CSV au format XLSX, puis à importer le fichier XLSX.

29.2.16.5 Importer les données depuis une adresse

Cliquer sur « Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX) ». La page suivante s'affiche : Retour à l'article

Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX)

Afficher les explications

	Importer les données depuis une adresse (format CSV ou XLSX)	http://
	Précédent	Importer

L'adresse peut être celle d'un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus) ou bien celle d'une page qui génère un fichier (avec un type MIME relatif à CSV ou XLSX).

29.2.16.6 Importer automatiquement des données à une fréquence choisie

Cliquer sur « Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX) ». La page suivante s'affiche :

Retour à l'article

Importer automatiquement à une fréquence choisie (format CSV ou XLSX)

? Afficher les explications

Adresse des données au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et supérieur)	http://			
A partir de la date	jj / mm / aaaa			
Délai entre deux importations	mois			
Importer maintenant	○ Oui ● Non			
Activer l'importation automatique	○ Oui ● Non			
Précédent	Enregistrer			

L'adresse peut être celle d'un fichier au format CSV ou XLSX (Excel 2007 et plus) ou bien celle d'une page qui génère un fichier (avec un type MIME relatif à CSV ou XLSX).

Lors de la création de l'import automatique, il convient (le cas échéant) de cocher la case "Oui" de "Importer maintenant".

Attention: Pour éviter un temps d'attente trop long pour l'utilisateur (qui consulte le tableau sur le site public) et pour pallier au cas où l'appel de l'adresse échoue, l'interrogation de l'adresse est effectuée après le calcul du tableau. Le tableau sera donc mis à jour après le délai entre deux importations, plus le temps réel passé par l'article dans le cache (par défaut, la durée de mise en cache d'un article est de 24 heures).

29.3 Pour en savoir plus

29.3.1 Prise en compte du RGPD

Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) impose de recueillir le consentement préalable de l'internaute, en particulier lorsqu'une page d'un site contient un contenu qui est externe au site et qui dépose des cookies permettant de tracer l'internaute (par exemple : Twitter, Dailymotion, Youtube, etc.).

La configuration générale permet d'activer la prise en compte du RGPD pour les widgets concernés (cf. chapitre 4). La librairie utilisée est celle qui est citée et utilisée par le site de la CNIL.

Le consentement de l'utilisateur est demandé uniquement lorsqu'il consulte, sur le site public, une page qui contient un widget concerné. Par ailleurs, dans l'espace privé, le RGPD n'est pas utilisé.

La librairie mémorise le consentement ou le refus de l'utilisateur (pendant 365 jours) afin de lui demander une seule fois. L'auto consentement est désactivé (la poursuite de la navigation ne vaut pas consentement).



29.3.2 Possibilité de désactiver certains widgets

La configuration générale permet de désactiver certains widgets (cf. chapitre 4).

29.3.3 Compatibilité avec le plugin CISF "Saisie facile"

Le plugin CIWIDGET est compatible avec le plugin CISF "Saisie facile" (au minimum en version 4). Lorsque le plugin CIWIDGET est activé, un bouton est ajouté dans la page de modification d'un article de la "Saisie facile" :



30. Autres fonctionnalités

30.1 Flux RSS

30.1.1 Flux RSS déjà offerts par SPIP sur le site public

Pour mémoire, SPIP offre déjà les flux RSS suivants sur le site public :

- pour le site : les 10 derniers articles et les articles publiés depuis moins de 3 jours (spip.php?page=backend)
- pour une branche : les 10 derniers articles et les articles publiés depuis moins de 3 jours (spip.php?page=backend&id_rubrique=...)
- pour un mot clé: les 10 derniers articles et les articles publiés depuis moins de 3 jours (spip.php?page=backend&id_mot=...)
- pour un auteur : les 10 derniers articles et les articles publiés depuis moins de 3 jours (spip.php?page=backend&id_auteur=...)

30.1.2 Flux RSS offerts par le plugin CISQUEL

Le plugin CISQUEL offre les flux RSS suivants :

- actualités temporaires et permanentes de la page d'accueil (spip.php?page=backend-actu)
- actualités temporaires de la page d'accueil (spip.php?page=backend-actu2)
- actualités d'une rubrique qui a la forme « avec gestion des actualités » (spip.php?page=backend-rubactu&id rubrique=...)
- actualités temporaires et permanentes d'une rubrique qui a la forme « sous-page d'accueil » (spip.php?page=backend-rubspa&id_rubrique=...)
- tous les articles d'une rubrique, triés selon l'ordre de tri de la rubrique (spip.php?page=backend-rubrique&id_rubrique=...)

Pour les forums ou les commentaires, le plugin CISQUEL offre les flux RSS suivants :

- pour le site public : les 20 derniers commentaires (spip.php?page=backend-forum)
- pour une branche : les 20 derniers commentaires (spip.php?page=backend-forum-branche&id_rubrique=...)
- pour une rubrique : les 20 derniers commentaires (spip.php?page=backend-forum-rubrique&id_rubrique=...)
- pour un article : les 20 derniers commentaires
 (spip.php?page= backend-forum-article&id_article=...)
- pour un article : les 10 derniers documents (spip.php?page= backend-document-article&id_article=...)

Seuls les commentaires publiés figurent dans le flux RSS. Dans le flux RSS, le lien d'un commentaire dirige vers l'article (sur le site public) dans lequel le commentaire a été déposé et le titre du commentaire est précédé, le cas échéant, de celui du sujet initial du fil de discussion.

Pour s'abonner à ces flux dans Firefox, on peut utiliser le menu "Marque-pages" / "S'abonner à cette page". Par ailleurs, sur les pages de forum ou de commentaires, une image cliquable permet de s'abonner.



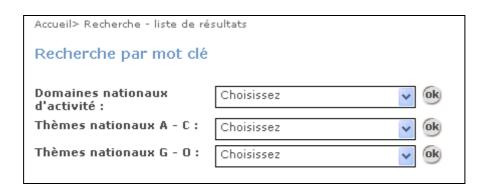
30.2 Recherche par mot-clé

Le lien « index » n'est plus imposé dans le pied de page. Si on souhaite le conserver, on peut créer un article redirection vers "spip.php?page=mots" et lui affecter « Pied de page : raccourci vers l'article » (dans « Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc. »).

Pour effectuer une recherche par mot-clé, cliquer sur le lien « Index » dans le pied de page :

Mise à jour : 16/06/2004 | Plan du site | Index | Statistiques | Contactez-nous | Info Editeur | Aide | Adresse | Gestion du site © Nom de la DDE

La page suivante s'affiche :



Lorsque l'on sélectionne un mot-clé et que l'on clique sur OK, la liste des articles qui ont ce mot-clé est affichée. Exemple de résultat de recherche sur un mot-clé :



30.3 Liste des articles par mois

Le lien vers la liste des articles par mois n'est pas imposé. Si on souhaite l'utiliser, il suffit de créer un article avec une redirection (au sens SPIP) vers "spip.php?page=liste_article_par_mois".

Par exemple, on peut donner à cet article le titre « Nouveautés » et lui affecter le raccourci « Pied de page : raccourci vers l'article », pour qu'il apparaisse comme lien dans le pied de page.



30.4 Plan du site

Le plan du site est alimenté et mis à jour automatiquement. Cliquer sur le lien « Plan du site » situé en bas de chaque page. La page suivante s'affiche, avec un classement par numéro de titre (et sans les descriptifs) :



Remarques:

- Pour **masquer** une rubrique dans le plan du site, il suffit de lui affecter « Masque cette rubrique dans le plan du site » (dans « Mettre un raccourci sur la page d'accueil, etc. »).
- Dans l'espace privé, dans le menu [Configuration] / [Configurer les squelettes], il est possible de **choisir le nombre de niveaux** du plan du site.

30.5 Format imprimable

Les articles et certaines formes de rubrique disposent d'un lien « Imprimer » dans la colonne de droite. Ceci permet d'ouvrir une nouvelle fenêtre avec un affichage plus simple (pas de bandeau d'en-tête, de colonne de gauche, etc.) et la boîte de dialogue pour lancer l'impression s'affiche automatiquement.

30.6 Site multilingue

30.6.1 Principes

SPIP ne traduit pas le texte d'un article ou d'une rubrique.

En revanche, il affichera les termes génériques du site (« plan du site », « rechercher », la télécommande, etc.) selon le contexte de langue.

SPIP offre trois voies possibles pour implémenter le multilinguisme sur le site public :

- a) Quelques rubriques du site sont en langue étrangère (mais le sommaire, le plan, la recherche, etc., ne bénéficient pas du contexte de langue). Le plus apporté par SPIP est de permettre d'appliquer la langue aux termes génériques du site (le terme « plan du site », le terme « rechercher », la télécommande, …, apparaissent dans la langue de la rubrique).
- b) On ouvre un site par langue (chaque site est dans une et une seule langue).
- c) Le site contient les articles en français et les mêmes articles traduits dans d'autres langues et le site filtre les articles en fonctions de la langue sélectionnée par l'utilisateur. Cette 3^{ème} voie est de loin la plus compliquée pour le rédacteur (gestion des liaisons entre articles), pour l'administrateur du site (traduction de chaque rubrique à l'aide de bloc « multi » dans le texte) et pour la réalisation des gabarits de page.

Seules les deux premières voies ont été implémentées dans les gabarits de page.

Le multilinguisme nécessite de traduire 200 termes pour chaque langue pour le site public. Aussi, **les langues retenues sont : le français, l'anglais, l'allemand et l'espagnol**.

Concernant l'espace privé, qui est accessible uniquement aux rédacteurs et aux administrateurs (restreint ou non), il pourra être configuré dans les quatre langues précitées. Cela pourra être utile si un site a des rédacteurs étrangers. Toutefois, certaines expressions resteront en français.

Exemple, où les termes « rechercher », « plan du site »..., apparaissent dans la langue de la rubrique :



30.7 Statistiques avec XITI

Pour utiliser Xiti, il faut un numéro d'abonnement (différent par site). Une fois que l'on dispose de ce numéro d'abonnement, il suffit d'écrire, dans le formulaire de configuration des squelettes, le lien spécifique vers Xiti (http://logp4.xiti.com/hit.xiti?s=####&s2=#) en remplaçant les # par les numéros communiqués pour l'abonnement.

Pour cela, dans l'espace privé de SPIP, utiliser le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] :

Marqueurs pour les statistiques (Xiti, Piwik)			
Lien spécifique vers Xiti avec votre numéro d'abonnement pour les statistiques :			
Numéro Xiti pour les flux RSS :			
Numéro Xiti pour les emails de notification :			
Adresse du serveur Piwik (http:// ou https://)			
Identifiant du site sur le serveur Piwik			

Par défaut, le lien vers Xiti contient « plugins/ciparam/_images/void.gif? ». Ceci est volontaire afin d'éviter à Apache d'enregistrer dans ses logs qu'il ne trouve pas l'image Xiti lorsque le lien spécifique vers Xiti n'a pas été renseigné.

Remarque: Lorsqu'un site dispose des statistiques Xiti, il est impératif de ne pas activer le module de statistiques de SPIP sur ce site. En effet, l'activation du module de statistiques de SPIP implique une mise à jour en base de données chaque fois qu'une page est consultée. Sur un site dont le trafic peut être important en pointe, ceci peut surcharger le serveur de base de données.

3 niveaux de chapitres

Les marqueurs créent automatiquement 3 niveaux de chapitres au lieu d'un seul auparavant (à noter que Xiti ne permet pas d'aller au-delà de 3 chapitres) :

- Les rubriques de premier niveau (rubriques racines).
- Les rubrigues de second niveau.
- Les rubriques de troisième niveau.

Exemple de visites d'une rubrique de second niveau :

Chapitres		Visites (V)	
- Total (Global):actualites > actualites publication web	2	(-)	
a667-giseh : deploiement d une mise a jour mineure	2	(-)	

Savoir combien de visites du site sont apportées par les flux RSS ou les notifications sur abonnement

Possibilité de renseigner un numéro Xiti pour les flux RSS et un autre pour les pour les emails de notification sur abonnement, dans le menu Configuration > Configurer les squelettes, qui sera automatiquement utilisé dans les liens contenus dans les flux RSS ou dans les notifications, afin de savoir combien de visites du site sont apportées par les flux RSS ou les notifications. Ces numéros doivent être définis préalablement dans XITI.

Exemple de sources des visites (les visites provenant des notifications sur abonnement sont classées par Xiti dans « Email marketing ») :



Il s'agit des visites sur l'ensemble du site apportées par l'ensemble des flux RSS du site. Il n'y a pas de distinction par rubrique ou par flux RSS.

Marqueur complet de XITI

Utilisation du marqueur complet de XITI.

Le marqueur complet de XITI utilise un nouveau marqueur de pièces jointes (xt_med). Aussi, une double compatibilité a été mise en œuvre, afin que les squelettes qui utilisent l'ancien marqueur des pièces jointes (xt_clic) soient toujours pris en compte dans statistiques.

La solution retenue, pour intégrer le marqueur complet de XITI, évite d'avoir un fichier xtcore.js personnalisé par site.

30.8 Statistiques avec Piwik

Pour utiliser Piwik, il faut un identifiant (différent par site). Une fois que l'on dispose de cet identifiant, il suffit d'écrire, dans le formulaire de configuration des squelettes, cet identifiant, ainsi que l'adresse du serveur Piwik. Pour cela, dans l'espace privé de SPIP, utiliser le menu [Configuration], sous menu [Configurer les squelettes] :

Marqueurs pour les statistiques (Xiti, Piwik)
Lien spécifique vers Xiti avec votre numéro d'abonnement pour les statistiques :
Numéro Xiti pour les flux RSS :
Numéro Xiti pour les emails de notification :
Adresse du serveur Piwik (http:// ou https://)
Identifiant du site sur le serveur Piwik

Il est possible d'imposer, via un fichier d'options l'adresse du serveur Piwik et/ou l'identifiant du site.

Dans ce cas, l'écran précédent affichera la ou les valeurs en lecture seule :

```
Adresse du serveur Piwik (http://... ou https://...)
http://adresse_du_serveur_...

Identifiant du site sur le serveur Piwik
1
```

Remarques:

- Lorsqu'un site dispose des statistiques Piwik, il est impératif de ne pas activer le module de statistiques de SPIP sur ce site. En effet, l'activation du module de statistiques de SPIP implique une mise à jour en base de données chaque fois qu'une page est consultée. Sur un site dont le trafic peut être important en pointe, ceci peut surcharger le serveur de base de données.
- Dans le plugin CISQUEL, les squelettes "noisettes/compteur*" de marquage restent sur XITI pour assurer une compatibilité ascendante. Aussi, les squelettes "noisettes/compteur*" de marquage Piwik doivent figurer dans les plugins de charte graphique concernés. Des exemples (en format txt) de squelettes "compteur*" pour Piwik sont livré sous /cisquel/noisettes/exemples/piwik. Ils comprennent en particulier le marquage des vidéos.
- Deux balises ont été ajoutées (#CIPARAM_PIWIK_URL, #CIPARAM_PIWIK_ID) pour obtenir, dans un squelette, l'adresse du serveur Piwik et l'identifiant du site.

30.9 Présentation des pièces jointes

30.9.1 Présentation des pièces jointes dans les actualités, les dossiers ou les rubriques

Ceux qui souhaitent afficher les pièces jointes des articles dans les actualités, les dossiers ou les rubriques, les inséreront dans le descriptif (premier exemple). Ceux qui ne souhaitent pas afficher les pièces jointes ne les inséreront pas dans le descriptif (deuxième exemple).

Actualité



▶ Chantiers ouverts au public

Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public <u>exemple de pièce</u> <u>jointe</u> (format doc - 400.5 ko - 19/03/2009). Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur. *publié*

le mercredi 15 avril 2009



▶ Semaine européenne de la mobilité et du transport public

Du 16 au 22 septembre aura lieu une semaine de sensibilisation, publié le mardi 14 avril 2009

exemple 1 : pièce jointe insérée dans le descriptif (dans le texte)

Actualité



▶ Chantiers ouverts au public

Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public. Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur, publié le mercredi 15 avril 2009



Semaine européenne de la mobilité et du transport public

Du 16 au 22 septembre aura lieu une semaine de sensibilisation, publié le mardi 14 avril 2009

exemple 2 : pièce jointe qui n'est pas insérée dans le descriptif

30.9.2 Affichage des pièces jointes dans le texte d'un article

Lorsque l'on souhaite faire figurer une pièce jointe dans le texte d'un article, elle s'affiche sur 3 ligne (ce fonctionnement est propre à SPIP).

La solution mise en oeuvre a consisté à modifier SPIP afin de présenter une pièce jointe sur une ligne. Par ailleurs, le squelette a été modifié pour ne pas afficher la pièce jointe à la fin du texte, si celle-ci figure dans le texte.

Chantiers ouverts au public

Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public <u>exemple de pièce jointe</u> (format doc - 400.5 ko - 19/03/2009). Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur.

A noter que si la pièce jointe ne figure pas dans le texte, elle apparaîtra à la fin du texte comme dans la copie d'écran ci-dessous :

Chantiers ouverts au public

Les 26 et 27 septembre 2003, les chantiers du ministère s'ouvrent au public. Les aspects liés au développement durable, à l'accessibilité, à la concertation et au débat public seront mis en valeur.

exemple de pièce jointe (format doc - 400.5 ko - 19/03/2009)

Si la pièce jointe est de plus de 5 Mo et n'est pas dans le texte de l'article, une estimation de la durée de téléchargement apparaît.

30.9.3 Date des pièces jointes

Par application de la charte Internet de l'Etat, la date des pièces jointes est affichée (cf. copies d'écran page précédente).

Si l'on veut pouvoir modifier la date d'un document, il convient de configurer SPIP de la manière suivante :

- Se connecter avec un compte administrateur
- Dans l'espace privé, cliquer sur le menu [Configuration] puis le sous menu [Contenu du site].
- Dans le bloc "Documents joints", cocher "Permettre de modifier la date de chaque document" et cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Une fois cette configuration effectuée, dans la saisie facile :

- lors du remplacement d'un document, la date de mise en ligne s'affiche et peut être modifiée.
- lors de la modification d'un document, la date de mise en ligne s'affiche et peut être modifiée.

Une fois cette configuration effectuée, dans l'espace privé :

- lorsqu'on déplie le bloc d'un document, la date de mise en ligne s'affiche et peut être modifiée.

30.9.4 Classement des pièces jointes dans un article

Les pièces jointes sont classées par numéro de titre.

30.9.5 Titre des pièces jointes

Lorsque l'on ajoute une pièce jointe à un article, le nom du fichier (sans extension) est mis par défaut dans le titre du document et peut être modifié. Ceci permet d'éviter les pièces jointes sans titre.

30.10 Liseuse de PDF

Ceci nécessite que le plugin « cisquel : Squelettes de base » soit actif.

30.10.1 Convertir le fichier PDF en SWF

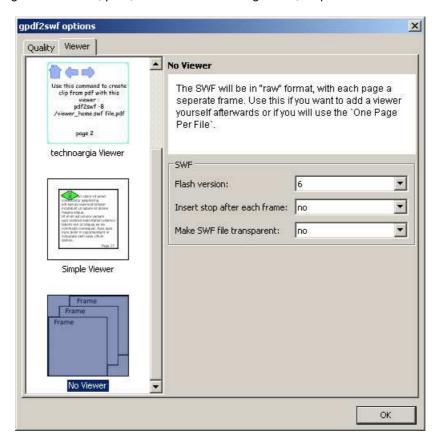
30.10.1.1 Installer un outil de conversion

Le document PDF doit être préalablement transformé en SWF, par exemple avec l'outil graphique SWTTools, qui est simple et gratuit. SWTTools peut être téléchargé à l'adresse suivante : http://www.swftools.org/download.html. Pour Windows, télécharger le fichier swftools-....exe. Une fois téléchargé, cliquer sur ce fichier pour lancer l'installation.

30.10.1.2 Utiliser l'outil de conversion

Lancer l'application « pdf2swf » et suivre la procédure suivante :

- Ouvrir le fichier PDF à convertir, en cliquant sur le menu « File » puis le sous menu « Open PDF ».
 Sélectionner le fichier PDF à convertir, puis cliquer sur le bouton [Ouvrir].
- Cliquer ensuite sur le menu « Edit » puis le sous menu « Options ».
- Cliquer sur l'onglet « Viewer », puis, dans la colonne de gauche, cliquer sur « No Viewer ».



- Dans la liste déroulante « Flash version », choisir 9 et cliquer sur le bouton [OK].
- Cliquer ensuite sur le menu « File » puis le sous menu « Save SWF », puis le sous menu « All Pages ».
 Sélectionner le dossier dans lequel vous souhaiter sauvegarder le fichier SWF et indiquer le nom du fichier (son extension doit être « .swf »).

Cliquer sur le bouton [Enregistrer].

30.10.2 Ajouter le fichier SWF dans un article

Ajouter le fichier **SWF** dans un article, puis insérer le raccourci de ce fichier dans le texte de l'article, par exemple <doc...>. Ensuite, ajouter « |liseuse » à ce raccourci, par exemple <doc...|liseuse >. Une fois l'article publié, le résultat est le suivant :



La liseuse de PDF utilisée est Freepaper. Elle permet à l'utilisateur de :



Choisir le mode d'affichage (monopage, liste verticale, piles de documents, livre).

Diminuer ou augmenter le niveau de zoom.

Passer à la page précédente ou la page suivante.

Passer en mode plein écran (appuyer sur la touche Echap pour quitter le mode plein écran).

Il est indispensable de joindre également à l'article la version PDF du document, pour l'accessibilité.

Lorsque l'on téléverse le document SWF, SPIP identifie la largeur et la hauteur du document.

Il est possible de modifier cette largeur et cette hauteur. Dans la saisie facile, il suffit de cliquer sur l'action « Modifier » du document en question. Dans l'espace privé, il suffit de déplier le bloc du document.

L'affichage de la liseuse tient compte de cette largeur et de cette hauteur.

On peut choisir entre 4 modes d'affichage par défaut :

<doc...|liseuse>

Mode d'affichage « monopage » :

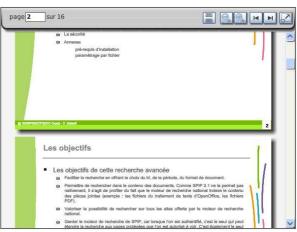
Chaque page occupe toute la liseuse.



<doc...|liseuse|affichage=liste>

Mode d'affichage « Liste verticale » :

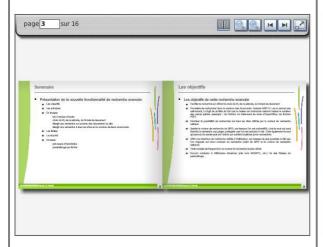
Un ascenseur vertical permet de faire défiler les pages (on peut également utiliser les boutons).



<doc...|liseuse|affichage=piles>

Mode d'affichage « Piles de documents » :

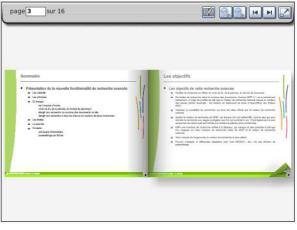
Chaque page occupe la moitié de la largeur de la liseuse.



<doc...|liseuse|affichage=livre>

Mode d'affichage « Livre » :

Chaque page occupe la moitié de la largeur de la liseuse. On peut tourner les pages en cliquant sur les coins des pages (on peut également utiliser les boutons).



30.11 Ouverture dans une nouvelle fenêtre

30.11.1 Ouverture d'un article ou d'une rubrique dans une nouvelle fenêtre

Il est possible d'affecter à un article « L'article s'ouvre dans une nouvelle fenêtre » pour qu'il s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

Il est possible d'affecter à une rubrique « La rubrique s'ouvre dans une nouvelle fenêtre » pour qu'elle s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

30.11.2 Ouverture des pièces jointes dans une nouvelle fenêtre

Une pièce jointe s'ouvrira systématiquement dans une nouvelle fenêtre

30.11.3 Ouverture dans une nouvelle fenêtre des liens externes contenus dans le texte d'un article

Un script javascript a été ajouté aux squelettes pour qu'un lien externe, dans le texte d'un article, s'ouvre systématiquement dans une nouvelle fenêtre.

30.11.4 Ouverture d'un article dans une petite fenêtre

Un agent a demandé la possibilité d'ouvrir un article dans une petite fenêtre, à partir d'un lien dans le texte d'un autre article, pour certains cas (information courte et complémentaire au texte principal).

Pour cela, il convient de copier le code HTML suivant dans le texte de l'article en adaptant le numéro d'article et son titre (voire les dimensions de la fenêtre) :

Titre de l'article à afficher dans la petite fenêtre

Remarques:

- l'affichage dans une petite fenêtre cela ne fonctionnera pas dans l'espace privé (sauf si on met un lien comprenant l'adresse du site, mais cela est déconseillé car une adresse peut changer).
- il convient de respecter la syntaxe du lien : "spip.php?page=affiche_article&id_article=xxx"

30.12 Obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site

Ceci nécessite que le plugin « cifiltre : obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site » soit actif et cela nécessite un fichier de paramétrage (cf. annexe).

L'objectif est d'offrir les possibilités suivantes :

- a) Pour toutes les adresses IP, ou bien uniquement pour certaines plages d'adresses IP, ou bien pour toutes les adresses IP sauf certaines, il sera nécessaire de s'authentifier pour consulter le site public.
- b) Et/ou pour tous les hosts, ou bien uniquement pour certains hosts, ou bien pour tous les hosts sauf certains, il sera nécessaire de s'authentifier pour consulter le site public.

Cela peut être intéressant pour certains sites intranet ouverts en extranets et mais dont l'accès extranet doit être réservé aux personnes qui ont un compte sur le site, etc.

CIFILTRE ne filtre pas l'accès au pièces-jointes. Aussi, si on veut protéger l'accès aux pièces-jointes, il convient de l'utiliser conjointement avec le plugin CIAR "accès restreint" en respectant la procédure cidessous.

Pour qu'un site extranet soit protégé, il convient de vérifier que :

- a) le plugin CIFILTRE est activé.
- b) le plugin CIAR "accès restreints" est activé.
- c) le filtrage des pièces-jointes est activé dans CIAR "accès restreints".
- d) pour chaque rubrique racine du site, la case "Accès restreint sur le site public (aux personnes authentifiées)" a bien été cochée (ou bien que la case "Espace collaboratif (accès réservé à ses membres)" a bien été cochée). Cette dernière vérification est indispensable.

Remarque: Une mesure de prévention a été ajoutée pour les sites qui utilisent le plugin CIFILTRE et le plugin CIAR "Accès restreints", avec le filtrage des pièces-jointes. Cette mesure vise à pallier au cas d'un oubli de cocher la case "Accès restreint" (ou "Espace collaboratif") pour les rubriques situées à la racine du site. Cette mesure de prévention a été introduite dans la version 2.6.0 du plugin CIAR, pour qu'il détecte que le plugin CIFILTRE est utilisé et qu'il adapte alors automatiquement les règles de filtrage.

30.13 Tracer certaines actions

Ceci nécessite que le plugin « citrace : tracer certaines actions » soit actif.

L'objectif est de garder une trace, pendant une période déterminée, des utilisateurs qui ont effectué une action sur le contenu du site à une certaine date.

30.13.1 Quelles actions sont tracées ?

Le plugin garde une trace des actions suivantes :

- Publier un article (1)
- Dépublier un article (1)
- Mettre un article à la poubelle (1)
- Déplacer un article publié dans une autre rubrique (1)
- Modifier un article publié
- Ajouter (ou remplacer) un document ou une image (1)
- Délier un document ou une image (par exemple retirer un document d'un article) (1)
- Supprimer (physiquement) un document ou une image (1)
- Publier directement une rubrique (si le plugin « CID : Fonctions diverses » est activé) (1)
- Dépublier directement une rubrique (si le plugin « CID : Fonctions diverses » est activé) (1)
- Modifier une rubrique publiée
- Affecter ou retirer une rubrique à un site (si le plugin « CIMS : Multisites » est activé)
- Pour mémoire, changer le niveau de protection d'une rubrique (si le plugin « CIAR : Accès restreints issus de Giseh » est activé)
- Déposer un commentaire (sur le site public)
- Supprimer un commentaire (du site public)
- Marquer comme spam un commentaire (du site public)
- Modifier le statut d'un auteur (1)
- Modifier l'email d'un auteur (1)
- (1) Ces actions peuvent être suivies par les administrateurs du site.

30.13.2 Suivi de certaines actions par les administrateurs du site

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [**Trace des publications**]. La page suivante s'affiche :

Trace des publications (et des dépublications, etc.)						
Objet	N°	Titre	Action	Par qui (n° auteur)	Quand	
article	349	Article du bac à sable	déplacement	1	26/02/2016 11:47:30	
article	347	Titre de l'article	dépublication	1	26/02/2016 11:47:11	
document	97381054	document_cle576a2b-8.odt	supprimer	1	26/02/2016 11:47:05	
document	97381055	_leger4.doc	remplacer	1	26/02/2016 11:46:56	
document	97381055	_leger3.doc	ajouter	1	26/02/2016 11:46:37	
article	347	Titre de l'article	publication	1	26/02/2016 11:46:26	
Conservation Ve concern Ve concern Classemen Exportation Export	on de la tra ne pas les r ne pas les f t par date d n possible a au format (e Action affiche les détails sur la ce d'une action pendant un an. modifications (se reporter au suivi forums (se reporter au suivi des fo décroissante. livec les détails : CSV (tableur) en iso-8859-1	des revisions).			

Remarques:

- La colonne "Par qui (n° auteur)" peut ne pas apparaître (selon le paramétrage par constante).
- La trace d'une action est conservée pendant un an.
- Ces traces sont classées par date décroissante.
- Le numéro d'auteur est cliquable.
- L'action est cliquable.
- Ce suivi des publications ne concerne pas les modifications d'articles (pour cela, il convient d'utiliser le suivi des revisions).
- Ce suivi des publications ne concerne pas les forums (pour cela, il convient d'utiliser le suivi des forums).
- Cette liste peut être exportée au format CSV (tableur) avec les détails.

Un clic dans la colonne "Action" affiche les détails d'une trace.

Exemple de la trace de la publication d'un article (1) :

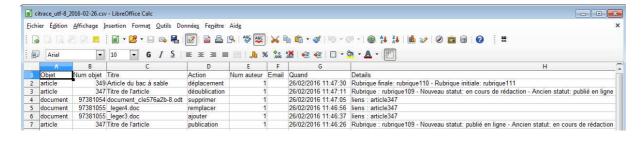


Exemple de la trace du remplacement d'un document (à noter le lien vers son article) (1) :



(1) La colonne "Par qui (n° auteur)" peut ne pas apparaître (selon le paramétrage par constante).

Exemple d'export de la liste au format CSV (tableur) avec les détails. Les colonnes "Num auteur" et "Email" peuvent être absentes (selon le paramétrage par constante).



C. Imberti

30.13.3 Quelles informations sont mémorisées dans la trace?

Le plugin trace, pour chacune des actions précitées, les informations suivantes :

QUAND:

La date du serveur au format jj/mm/aaaa hh:mm:ss

QUI:

- id auteur : identifiant de l'auteur dans la table des auteurs de SPIP (si l'auteur est authentifié).
- email de l'auteur: si le plugin « CICAS: authentification avec CAS pour SPIP » est activé, c'est l'identifiant utilisé par CAS qui est mémorisé (email ou login selon le paramétrage de CICAS). Sinon, c'est l'email de l'auteur qui est mémorisé (si l'auteur est authentifié). A noter que, parmi les actions à tracer, figure la modification de l'email d'un auteur.
- Adresse IP: lorsqu'une personne poste un message dans un forum d'un site SPIP, sans être authentifiée, on ne dispose ni de l'identifiant d'auteur dans SPIP, ni de l'identifiant CAS (vu qu'elle n'est pas authentifiée). Aussi, il est intéressant de noter son adresse IP, même si ce n'est pas toujours une information sûre. Un ordre de recherche personnalisé de l'adresse IP peut être imposé via une constante (cf. annexe), ce qui peut être utile en cas de reverse proxy.

QUOI:

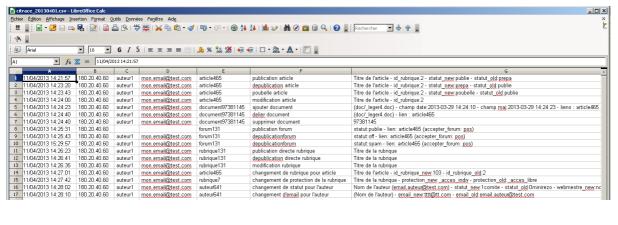
- L'objet de l'action : article, rubrique, etc.
- L'identifiant de l'objet : id article, id rubrique, etc.
- L'action (cf. liste des actions précitées)
- Des commentaires : titre de l'article, id rubrique de l'article, etc.
- Si le plugin « CIAR : Accès restreints issus de Giseh » est activé, le niveau de protection de la rubrique de l'objet est mémorisé (pour les objets concernés).
- Si le plugin « CIMS : Multisites » est activé, le site en cours est mémorisé.

30.13.4 Exemple d'une trace

Exemple de la trace de publication d'un article (avec le plugin «CIAR : Accès restreints issus de Giseh» activé) :

```
11/04/2013 14:21:57 | 180.20.40.60 | auteur1 | mon.email@test.com | article465 | publication article | Titre de l'article - id_rubrique:2 - statut_new:publie - statut_old:prepa | la rubrique 2 est en _acces_libre | |
```

Les informations sont séparées par le caractère « pipe » afin de faciliter la lecture et de permettre d'exploiter une **copie** du fichier avec un tableur.



30.13.5 Stockage des traces

Par défaut, le fichier de trace est stocké dans le répertoire des logs de SPIP (ou dans le répertoire « tmp » si le plugin « CIMS : Multisites » est activé, afin que le fichier de trace soit commun à tous les sites du multisites). Un autre emplacement peut être imposé via une constante (cf. annexe).

Remarque : Pour que le fichier de trace ait une valeur légale, il faut qu'il ne soit pas possible de le corrompre (et donc qu'il soit impossible à modifier autrement que par l'application). Il convient d'en tenir compte dans le choix de l'emplacement du fichier (et des droits Linux).

Par défaut, il y a un fichier de trace par mois. On peut imposer un fichier de trace par semaine ou un fichier par jour via une constante (cf. annexe).

Par défaut, on conserve 12 fichiers s'il y a un fichier de trace par mois (52 fichiers si un fichier par semaine, 365 fichiers si un fichier par jour). On peut imposer le nombre de fichiers à conserver via une constante (cf. annexe).

Par défaut, la taille maximale d'un fichier de trace est de 10000 Ko, afin d'éviter les attaques en saturation de log. On peut imposer la taille maximale d'un fichier de trace via une constante (cf. annexe). Lorsque la taille maximale est atteinte, le fichier est renommé avec un indice à la fin et un nouveau fichier est créé.

Par défaut, les fichiers de trace, autres que celui en cours, sont compressés (afin de réduire la place occupée). On peut imposer de ne pas compresser ces fichiers, via une constante (cf. annexe).

Le nom d'un fichier de trace est composé des éléments suivants :

- Le préfixe « citrace_ ».
- La date de début de période au format aaaammjj (suivant le choix de rotation effectué : le premier du mois ou le lundi de la semaine ou le jour).
- Le cas échéant, un indice précédé d'un tiret (si la taille maximale a été dépassée).
- L'extension «.log ».
- Le cas échéant, une seconde extension « .zip » (si le choix est de compresser les fichiers et que le fichier n'est pas celui en cours).

Exemples de noms de fichiers de trace :

- citrace 20130401.log
- citrace 20130301.log.zip
- citrace_20130301-1.log.zip
- citrace_20130301-2.log.zip
- citrace_20130201.log.zip

30.14 Supprimer plus facilement une rubrique

Si une rubrique contient des articles (avec un statut autre que "poubelle"), SPIP ne permet pas de supprimer cette rubrique. Ainsi, il est nécessaire de mettre manuellement le statut "poubelle" à chacun de ces articles. Aussi, l'idée est de permettre de le faire en une seule manipulation.

Si on a le droit de modifier une rubrique et que cette rubrique <u>ne contient pas de sous rubrique</u> (afin de limiter les risques), alors un lien "Supprimer les articles de cette rubrique" apparaîtra dans la colonne de gauche de la rubrique (dans l'espace privé).



Lorsque l'on clique sur le lien "Supprimer les articles de cette rubrique", un message de confirmation s'affiche et il convient de cliquer sur le bouton [OK] pour lancer la suppression des articles.



En pratique, ce traitement va :

- Mettre le statut "poubelle" aux articles de cette rubrique.
- Mettre le statut "refusé" aux sites référencés de cette rubrique (1).
- Détacher les documents (y compris les images) liés à la rubrique.
- Supprimer le logo de la rubrique.
- Invalider le cache (ainsi le site public sera immédiatement à jour).
- Tracer cette action (si le plugin CITRACE est activé).

Une fois ce traitement effectué, le bouton [Supprimer cette rubrique] apparaîtra. Il sera alors possible de supprimer la rubrique.

Les tâches de fond supprimeront physiquement ces articles au moins 24 heures plus tard. Idem pour les sites référencés (1). Par ailleurs, les documents sans lien seront supprimés.

A noter que, si la rubrique contenait un article avec le statut "Archive", il sera mis à la poubelle.

(1) Ainsi que pour les brèves de la rubrique, si le site utilise les brèves.

30.15 Enlever en masse un raccourci (exemple : page d'accueil : actualités")

En cas de réorganisation d'un site, il peut être nécessaire d'enlever un raccourci (par exemple : "page d'accueil : actualités") d'un grand nombre d'articles, ce qui demande beaucoup de temps. Aussi, il serait intéressant de pouvoir faciliter cette opération.

Dans l'espace privé de SPIP, sélectionner le menu [Configuration], puis le sous menu [Configurer les squelettes] (il est nécessaire d'être administrateur du site). L'écran suivant s'affiche :



Dans la colonne de gauche, cliquer sur « Liste des raccourcis », l'écran suivant s'affiche :



En cliquant sur l'un des raccourcis, on obtient la liste des articles qui ont ce raccourci :



Pour retirer facilement ce raccourci de plusieurs articles, il convient de cliquer sur le lien "Comment retirer rapidement ce raccourci ?".

L'écran suivant s'affiche :



Pour retirer ce raccourci de TOUS LES ARTICLES, cliquer sur le bouton [Valider].
Pour retirer ce raccourci de CERTAINS ARTICLES, cocher les cases des articles en question puis cliquer sur le bouton [Enregistrer]

Remarques:

- Les articles sont triés par date décroissante.
- Les numéros d'article sont cliquables (ils permettent d'accéder à l'article).
- Si un article, avec ce raccourci, est situé dans un espace collaboratif dont on n'est pas membre, il n'apparaîtra pas dans la liste. En revanche, le bouton [Valider] retirera, en particulier, le raccourci de cet article.
- Le cache sera invalidé (ainsi le site public sera immédiatement à jour).
- Cette action sera tracée (si le plugin CITRACE est activé).

30.16 Liens d'accès rapide

Lorsqu'une page reçoit le focus clavier, des liens d'accès rapide apparaissent en haut (et décalent le reste de la page vers le bas). Il permettent d'accéder au contenu, au menu principal et à la recherche.



30.17 Divers

- Les sites comprennent une icône de site.
- Sous Internet Explorer les listes déroulantes s'affichent au premier plan même lorsque le menu dynamique se déroule. Ce problème cité provient du mode de fonctionnement d'Internet Explorer. Cela fonctionne normalement avec Mozilla. Pour contourner ce problème, les listes déroulantes seront automatiquement masquées sous Internet Explorer dès que le menu dynamique se déroule.
- Concernant les images insérées dans le texte de l'article en mode document (<doc...>), quand on clique sur la vignette, l'image s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.
- Les retours à la ligne sont traités différemment afin d'être davantage fidèles à l'article rédigé (sauf s'il y a certains raccourcis typographiques comme par exemple les intertitres).

31. Annexes

31.1 Exemples de fichiers de paramétrage

31.1.1 Fichier de paramétrage optionnel pour les accès restreints

Un paramétrage par fichier est possible. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_ciar.php Le fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier (en commentaires) :

31.1.2 Fichier de paramétrage optionnel pour l'authentification CAS

Un paramétrage par fichier est possible. Il est prioritaire sur le paramétrage du plugin dans l'espace privé. Cela facilite le déploiement sur un grand nombre de sites. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_cas.php Le fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier (en commentaires) :

```
<?php
Paramètres de configuration pour CAS:
Exemple:
// pour une authentification avec CAS mettre 'oui',
// pour une authentification hybride CAS ou SPIP mettre 'hybride',
// sinon authentification SPIP
$GLOBALS['ciconfig']['cicas'] = 'hybride';
// si l'identifiant est stocké dans le champ login de la table auteur, mettre 'login'
(sinon la recherche sera effectuée dans le champs email)
$GLOBALS['ciconfig']['cicasuid'] = '';
// URL du serveur CAS (adresse utilisée par défaut)
// cet exemple est fictif car l'adresse urlcas.i2 n'existe pas
$GLOBALS['ciconfig']['cicasurldefaut'] = 'urlcas.i2';
// repertoire du serveur CAS (le cas échéant)
$GLOBALS['ciconfig']['cicasrepertoire'] = '/cas';
// tableau des autres URLS du serveurs CAS selon le type de terminaison de l'adresse
d'appel du site SPIP
// l'ordre donné dans cet exemple est important, car c'est l'ordre d'examen des
terminaisons
$GLOBALS['ciconfig']['cicasurls'] = array('.ader.gouv.fr' => 'urlcas.ader.gouv.fr',
'.gouv.fr' => 'urlcas.ministere.gouv.fr',);
// compatibilité avec les anciennes adresses email
// domaine email dans la table des auteurs de SPIP => domaine email renvoye par CAS
$GLOBALS['ciconfig']['cicasmailcompatible'] =
                                                      array('equipement.gouv.fr'
'developpement-durable.gouv.fr');
// Par defaut, l'ordre de recherche du HOST dans les variables HTTP est celui de phpCAS
// c'est a dire : 'HTTP_X_FORWARDED_SERVER','SERVER_NAME','HTTP_HOST'
// Si l'hebergeur n'est pas compatible avec l'ordre de phpCAS, on peut definir l'ordre a
prendre en compte.
$GLOBALS['ciconfig']['cicashostordre'] =
array('HTTP_X_FORWARDED_SERVER','SERVER_NAME','HTTP_HOST');
$GLOBALS['ciconfig']['cicas'] = 'hybride';
$GLOBALS['ciconfig']['cicasuid'] = '';
$GLOBALS['ciconfig']['cicasurldefaut'] = 'urlcas.i2';
$GLOBALS['ciconfig']['cicasrepertoire'] = '/cas';
$GLOBALS['ciconfig']['cicasurls'] = array('.ader.gouv.fr' => 'urlcas.ader.gouv.fr',
'.gouv.fr' => 'urlcas.ministere.gouv.fr');
$GLOBALS['ciconfig']['cicasport'] = '443';
```

31.1.3 <u>Fichier de paramétrage pour obliger certaines adresses IP (ou certains host) à s'authentifier pour consulter le site</u>

Le paramétrage s'effectue uniquement dans un fichier de paramétrage. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/**_config_cifiltre.php**Ce fichier doit impérativement être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier racine du site/config/ config cifiltre.php:

```
Restreindre la consultation du site public aux personnes authentifiées
pour tous les HOST ou bien uniquement pour certains HOST ou bien pour tous les HOST sauf
certains
Exemple :
// pour tous les HOST mettre 'tous',
// uniquement pour certains HOST mettre 'uniquement',
// pour tous les HOST sauf certains mettre 'sauf'
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltrehostsp'] = 'uniquement';
// tableau des HOST pour les cas 'uniquement' ou 'sauf'
// si l'item commence par un point, cela prend en compte les HOST qui se terminent // par
cet élément (en incluant le point)
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltrehostspurls'] = array('.ader.gouv.fr');
// Par defaut, l'ordre de recherche du HOST dans les variables HTTP est celui de
// phpCAS c'est a dire : 'HTTP_X_FORWARDED_SERVER','SERVER_NAME','HTTP_HOST'
// Si l'hebergeur n'est pas compatible avec l'ordre de phpCAS, on peut definir
// l'ordre a prendre en compte.
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltrehostspordre'] = array('SERVER_NAME','HTTP_HOST');
                      ----- */
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltrehostsp'] = 'uniquement';
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltrehostspurls'] = array('.gouv.fr');
Pour toutes les adresses IP, ou bien uniquement pour certaines plages d'adresses IP, ou
bien pour tous les adresses IP sauf certaines plages d'adresses IP, il sera necessaire de
s'authentifier pour consulter le site public.
Exemple :
// pour toutes les adresses IP mettre 'tous',
// uniquement pour certaines plages d'adresses IP mettre 'uniquement',
// pour tous les adresses IP sauf certaines plages d'adresses IP mettre 'sauf'
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltreipsp'] = 'uniquement';
// tableau des plages d'adresses IP pour les cas 'uniquement' ou 'sauf'
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltreipspnetv4'] = array("172.16.0.0"=>"12");
// ordre de la recherche de l'adresse IP (la premiere recherche fructueuse
// l'emporte)
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltreipspordre'] = array('HTTP_X_FORWARDED_FOR');
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltreipsp'] = ' uniquement';
$GLOBALS['ciconfig']['cifiltreipspnetv4'] = array("10.167.160.21"=>"32");
?>
```

31.1.4 Fichier de paramétrage pour le multi sites

ATTENTION: l'installation du plugin multi sites est particulière et fait l'objet d'un document spécifique.

Le paramétrage s'effectue uniquement dans un fichier de paramétrage. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_multisites.php Le fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier (en commentaires) :

```
<?php
Parametres de configuration du multi sites
Activation ou non du multi sites
cimultisites : 'oui' dans le cadre d'une installation multisites, sinon 'non'
$GLOBALS['ciconfig']['cimultisites'] = 'oui';
Site par defaut
cisite : le site par defaut. Il sera pris en compte si la recherche dans le tableau de la
liste des adresses de site ne trouve rien. Il est pris en compte lors de la migration
d'un monosite vers un multisites.
Exemple:
$GLOBALS['ciconfig']['cisite'] = '_dre31';
ATTENTION: un mauvais parametrage peut ouvrir une faille de securite pour un multisite
intranet/internet dans le cas suivant :
- le parametre "cisite" correspond au site "intranet"
- le site Internet est accessible par une URL qui ne figure par dans la liste des
adresses de site (parametre "ciadressesites"). Par exemple, monsite.com alors que seul
www.monsite.com figure dans "ciadressesites".
Les rubriques du site intranet seraient alors visibles sur Internet.
______
Liste des codes de site
cilistedessites : liste de tous les sites (y compris le site par defaut) sans caracteres
speciaux autres que l'underscore.
$GLOBALS['ciconfig']['cilistedessites'][0] = "_dre31";
$GLOBALS['ciconfig']['cilistedessites'][1] = "_dde65";
Liste des noms de site
cinomdessites : nom de tous les sites (y compris le site par defaut), DANS LE MEME ORDRE
que cilistedessites,
Exemple:
$GLOBALS['ciconfig']['cinomdessites'][0] = "Site internet Midi Pyrenees";
$GLOBALS['ciconfig']['cinomdessites'][1] = "Site internet des Hautes Pyrenees";
Liste des adresses de site
ciadressesites : HOST de tous les sites (y compris le site par defaut) avec indication du
site correspondant. Plusieurs HOST peuvent concerner le meme site. Le HOST est sans
http:// et sans le slash de fin.
$GLOBALS['ciconfig']['ciadressedessites'] = array(
'www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr' => '_dre31',
'www.haute-pyrenees.equipement-agriculture.gouv.fr' => '_dde65');
Cas où l'on part d'un site existant avec des rubriques
```

31.1.5 Fichier de paramétrage pour importer/exporter des auteurs

Le paramétrage pour l'import/export des auteurs est facultatif. Il s'effectue uniquement dans un fichier de paramétrage. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_ciimport.php
Ce fichier doit impérativement être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier racine du site/config/ config ciimport.php:

```
<?php
Parametres de configuration pour le plugin CIIMPORT :
Exemple:
// Presence du message indiquant l'import depuis annuaire.intra.i2
// valeur par defaut : 'non'
$GLOBALS['ciconfig']['ciimportannuaire'] = 'oui';
// Rang des champs dans le fichier annuaire.csv
// valeur par defaut : array("prenom"=>"0", "nom"=>"1", "messagerie"=>"2");
// ATTENTION : les champs "prenom", "nom" et "messagerie" sont obligatoires dans ce
tableau (sans accent ni majuscules)
// en revanche, dans le fichier annuaire.csv, ils peuvent avoir un intitulé différent
(c'est le rang qui compte)
// ATTENTION : le premier champ dans annuaire.csv à le rang zero, le second le rang 1,
etc.
                                            array("civilite"=>"0",
$GLOBALS['ciconfig']['ciimportauteur'] =
                                                                      "prenom"=>"1",
                 "unite"=>"3", "adresse"=>"4", "code postal"=>"5", "ville"=>"6",
"nom"=>"2",
"messagerie"=>"7");
// Compatibilité avec les anciennes adresses email
// domaine email dans la table des auteurs de SPIP => domaine email dans le fichier
d'import (annuaire.csv)
$GLOBALS['ciconfig']['ciimportmailcompatible']
                                              = array('equipement.gouv.fr'
'developpement-durable.gouv.fr');
----- */
?>
```

31.1.6 Fichier de paramétrage pour la recherche avancée

Le paramétrage s'effectue uniquement dans un fichier de paramétrage. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_cisquel.php Ce fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Ou bien ce fichier doit être intitulé « _config_commun_cisquel.php » et doit être situé dans le dossier du plugin.

Exemple de contenu du fichier (en commentaires) :

```
<?php
/* --
Le present fichier de parametrage doit etre renomme _config_cisquel.php
puis place dans le dossier /config de SPIP
ou bien il doit etre renomme _config_commun_cisquel.php
puis place dans le dossier du plugin.
Si les deux fichiers sont presents,
le contenu de celui present dans /config est prioritaire car il est propre au site
(le fichier _config_cisquel.php est charge apres le fichier _config_commun_cisquel.php).
Cela permet
               d'avoir
                         les parametres
                                             communs
                                                        а
                                                              tous
                                                                     les sites
                                                                                     dans
_config_commun_cisquel.php
et les parametres propres a un site dans _config_cisquel.php
Parametres de configuration pour CISQUEL:
// Afficher le lien « recherche avancee » dans la page des resultats de le recherche
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'oui')
$GLOBALS['ciconfig']['cisqueloptionsrecherchecolcentrale'] = 'non';
// Afficher les criteres de recherche dans la colonne de gauche de la page des résultats
de le recherche
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'oui')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisqueloptionsrecherchecolgauche'] = 'non';
// Afficher le choix par defaut d'elargir la recherche
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'non')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelchoixelargirrecherche'] = 'oui';
// tableau des choix d'elargir la recherche selon le type de debut ou de fin d'adresse
d'appel du site SPIP
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelchoixelargirrecherche_selon_host'] = array('extranet.' =>
'non');
// Afficher le choix d'elargir une recherche au contenu des documents du site
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'non')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelchoixrecherchesiteetdocuments'] = 'oui';
// Afficher le choix d'elargir une recherche a tous les sites et au contenu de leurs
documents
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'non')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelchoixrecherchetouslessites'] = 'oui';
// Moteur de recherche elargie par defaut
// valeurs possible : 'mnogosearch', 'google' (la valeur par defaut est 'google')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmoteur'] = 'mnogosearch';
// Tableau des moteurs de recherche elargie selon le type de terminaison de l'adresse
d'appel du site SPIP
// valeurs possible des moteurs : 'mnogosearch', 'google'
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmoteurs_selon_host'] = array('.i2' =>
                                                                           'mnogosearch',
'.gouv.fr' => 'google');
// URL du moteur de recherche elargie par defaut (sans http://)
C. Imberti
                                                                             Page 382
```

```
// Exemples : 'www.google.fr/search', 'recherche....i2/index.mno'
// la valeur par defaut est 'www.google.fr/search'
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmoteururl'] = 'www.google.fr/search';
// Tableau des URLS du moteur de recherche elargie selon le type de terminaison de
l'adresse d'appel du site SPIP
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmoteursurls_selon_host'] =
                                                                   array('.i2'
'recherche....i2/index.mno');
// Domaine de recherche eventuel pour la recherche elargie a tous les sites (utile pour
google uniquement)
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisqueldomainetoussites'] = '.developpement-durable.gouv.fr';
// Tableau de certains parametres de mnogosearch (uniquement ceux qui figurent dans
l'exemple suivant)
// les valeurs par defaut sont celles qui figurent dans l'exemple suivant
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmnogosearch'] = array(
'avancee' => '',
's' => 'R',
'ps' => '15',
'cat' => '',
'wf' => '0A8A0000AAF7FACC1',
'fmt' => 'long',
'ftm' => 'long',
'tl' => 'yes',
'm' => 'all',
'categorie' => '',
'type' => '',
'dp' => '0',
'dt' => 'back');
// Affiner la recherche pour les types de documents (hors html) suivants (mettre
l'extension en minuscules sans le point)
// Attention : les libelles doivent etre independants de la langue (fr, es, de)
$GLOBALS['ciconfig']['cisqueltypesdocuments']
                                               =
                                                          array('pdf'=>'Adobe
                                                                                    PDF
(*.pdf)','odt'=>'OpenOffice Text (*.odt)');
// Types de documents (hors html) indexes par mnogosearch (mettre l'extension en
minuscules sans le point)
// valeur par defaut : array('pdf','odt','doc');
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelmnotypesdocuments'] = array('pdf','odt','doc');
// Par defaut, l'ordre de recherche du HOST dans les variables HTTP est :
'HTTP_X_FORWARDED_SERVER', 'SERVER_NAME', 'HTTP_HOST'
// Si l'hebergeur n'est pas compatible avec cet ordre, on peut definir l'ordre a prendre
en compte.
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelhostordre']
                                                                                        =
array('HTTP_X_FORWARDED_SERVER','SERVER_NAME','HTTP_HOST');
// Option qui necessite le template de mnogosearch du MEDDTL
// Afficher dans la page (et pas par redirection) les resultats trouves par mnogosearch
pour ce site
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'non')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelgetmnosite'] = 'oui';
// Option qui necessite le template de mnogosearch du MEDDTL
// Afficher dans la page (et pas par redirection) les resultats trouves par mnogosearch
pour TOUS les sites
// valeurs possible : 'oui', 'non' (la valeur par defaut est 'non')
// Exemple :
$GLOBALS['ciconfig']['cisquelgetmnotoussites'] = 'oui';
?>
```

31.1.7 Fichier de paramétrage pour l'antispam (plugin CISPAM)

Le paramétrage s'effectue uniquement dans un fichier de paramétrage. Ce fichier n'est pas livré car il relève de l'exploitation.

Nom du fichier : racine_du_site/config/_config_cispam.php Le fichier doit être situé dans le dossier « config » de SPIP.

Exemple de contenu du fichier (en commentaires) :

```
<?php
Parametres de configuration pour CISPAM :
// Pour enlever le code HTML dans les forums publics
// lors de l'enregistrement d'un commentaire
// valeurs possibles : 'supprimer' ou 'echapper'
$GLOBALS['ciconfig']['cispam_forum_html_amont'] = 'supprimer';
// Pour enlever le code HTML dans les forums publics lors de l'affichage de commentaires
// ainsi que pour toute balise utilisant safehtml
// valeurs possibles : 'supprimer' ou 'echapper'
$GLOBALS['ciconfig']['cispam_forum_html_aval'] = 'supprimer';
// Pour enlever le code HTML dans les autres objets (articles, rubriques, etc.)
// lors de leur enregistrement (creation ou modification)
// valeurs possibles : 'supprimer' ou 'echapper'
$GLOBALS['ciconfig']['cispam_autresobjets_html_amont'] = 'supprimer';
// Pour les autres objets, l'action intervient uniquement en amont
// afin de ne pas surcharger des fichiers importants de SPIP
// contourner l'incompatibilite de SPIP avec les reverses proxy
// ordre de la recherche de l'adresse IP (la premiere recherche fructueuse
// l'emporte)
$GLOBALS['ciconfig']['cispam_ip_ordre'] = array('HTTP_X_FORWARDED_FOR');
----- */
?>
```

31.2 Exemples de constantes à mettre dans un fichier d'option

31.2.1 Constante facultative pour le lecteur vidéo

Par défaut, la barre de boutons est la suivante :



Titre de la vidéo au format MP4 (avec vignette)

Elle correspond à la feuille de style : cisquel/_css/videojs-skin1.css

Il est possible d'imposer une feuille de style (par exemple cisquel/_css/videojs-skin2.css), en ajoutant la constante suivante dans le fichier mes_options.php (ou le fichier d'option d'un plugin) : define ('_CISQUEL_VIDEO_NUM_SKIN', 2);

En donnant à cette constante la valeur 2, la barre de boutons est la suivante :



Remarque:

- Deux feuilles de styles sont fournies (videojs-skin1.css et videojs-skin2.css).
- Il est possible d'en ajouter une autre (par exemple videojs-skin4.css) et de l'activer en donnant à la constante la valeur qui correspond au numéro situé à la fin du nom du fichier (juste avant son extension), par exemple :

```
define('_CISQUEL_VIDEO_NUM_SKIN',4);
```

31.2.2 Constante facultative pour la gestion par groupe (plugin CIAG)

Cette constante est facultative.

Si on souhaite l'utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/ mes_options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

Lorsqu'on ajoute des auteurs à un groupe d'auteurs, un mécanisme évite de rendre restreint un administrateur du site s'il en reste un seul ou si leur nombre est égal à la constante « _CIAG_NB_ADMINSITE » que l'on peut mettre dans un fichier d'option.

Exemple (en commentaires):

```
<?php
// define('_CIAG_NB_ADMINSITE',2);
?>
```

31.2.3 Constantes facultatives pour la notification sur abonnement (plugin CINOTIF)

Ces constantes sont facultatives.

Si on souhaite les utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/mes options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

Limiter le nombre maximal d'abonnés, avec 10 000 comme valeur par défaut (paramétrable via la constante _CINOTIF_NB_MAX_ABONNES) et 1 comme valeur minimale.

Envoyer les mails par paquet, avec 50 mails par paquet comme valeur par défaut (paramétrable via la constante _CINOTIF_NB_MAILS_PAR_PAQUET) et 1 comme valeur minimale.

Définir le délai d'attente entre l'envoi de 2 paquets, avec 50 secondes comme valeur par défaut (paramétrable via la constante CINOTIF DELAI ENTRE PAQUETS) et 0 comme valeur minimale.

Limiter la clause IN des requêtes SQL, avec 2 000 comme valeur par défaut (paramétrable via la constante _CINOTIF_CLAUSE_IN_PAR_PAQUET) et 100 comme valeur minimale.

Définir le délai minimal (en secondes) entre deux tâches de fond qui envoient les paquets de messages restés en attente, avec 1800 secondes comme valeur par défaut (paramétrable via la constante CINOTIF CRON) et 1 comme valeur minimale.

Notifier chaque modification, au sein d'un même numéro de révision, avec « non » comme valeur par défaut (paramétrable via la constante _CINOTIF_TOUTES_MODIF) et « oui » comme valeur alternative.

Exemple (en commentaires):

```
<?php
// define('_CINOTIF_NB_MAX_ABONNES',5000);
// define('_CINOTIF_NB_MAILS_PAR_PAQUET',40);
// define('_CINOTIF_DELAI_ENTRE_PAQUETS',30);
// define('_CINOTIF_CLAUSE_IN_PAR_PAQUET',1500);
// define('_CINOTIF_CRON',1200);
// define('_CINOTIF_TOUTES_MODIF','oui');</pre>
```

Pour détecter si un abonnement est pris sur une adresse extranet (ou internet ou ader) d'un site intranet, le plugin des notifications sur abonnement regarde si l'adresse qui figure dans la configuration de SPIP est une adresse intranet (se terminant par .i2 ou par .agri) et si la page consultée pour s'abonner est une adresse extranet ou internet ou ader (se terminant par .fr ou par .net).

Ces listes de terminaisons par défaut, peuvent être modifiées (le cas échéant) via deux constantes à placer dans un fichier d'option. Exemple :

```
define('_CI_DOMAINES_INTRA', '.i2, .agri, .mi');
define('_CI_DOMAINES_INTER', '.fr, .net, .com');
```

31.2.4 Constantes facultatives pour l'interface de CINOTIF avec SYMPA

Le choix « Activer l'interface avec le gestionnaire de listes SYMPA » peut être imposé via la constante CINOTIF SYMPA à déclarer dans un fichier d'option avec la valeur 'oui' ou 'non'.

Le choix « Enregistrer automatiquement les demandes d'abonnement (ou de désabonnement) dans la liste de diffusion SYMPA » peut être imposé via la constante _CINOTIF_ABONNEMENT_SYMPA à déclarer dans un fichier d'option avec la valeur 'oui' ou 'non'.

L'adresse email de SYMPA, ainsi que l'adresse email utilisée comme expéditeur lors de l'envoi des commandes à SYMPA (cette adresse doit être propriétaire des listes de diffusion de SYMPA), peuvent être imposées via les constantes _CINOTIF_ADRESSE_SYMPA et _CINOTIF_ADRESSE_PROPRIO_LISTE_SYMPA à déclarer dans un fichier d'option.

Le choix « Les notifications automatiques seront envoyées à » peut être imposé via la constante _CINOTIF_TYPE_NOTIFICATION à déclarer dans un fichier d'option avec la valeur 'sympa' ou 'aucun' ou 'abonnes'.

Exemple:

```
define('_CINOTIF_SYMPA', 'oui');
define('_CINOTIF_ABONNEMENT_SYMPA', 'oui');
define('_CINOTIF_ADRESSE_SYMPA', '...@....fr');
define('_CINOTIF_ADRESSE_PROPRIO_LISTE_SYMPA', '...@....fr');
define('_CINOTIF_TYPE_NOTIFICATION', 'sympa');
```

Remarques:

- La fonction qui envoie un email de commande à SYMPA pour ajouter ou supprimer un abonné, est surchargeable. Elle est intitulée inc_cinotif_sympa_gerer_abonne_dist et se trouve dans le fichier inc/cinotif_sympa_gerer_abonne.php.
- La fonction qui envoie les notifications aux listes de diffusion de SYMPA est surchargeable. Elle se nomme inc_cinotif_sympa_notifier_dist et se trouve dans le fichier inc/cinotif_sympa_notifier.php.
- Aussi, si on utilise un gestionnaire de liste de diffusion autre que SYMPA, il est possible de surcharger ces deux fonctions.
- Par ailleurs, si on souhaite envoyer les emails de commande et de notification à SYMPA, avec authentification sur le serveur SMTP, il est possible de surcharger ces deux fonctions et d'envoyer le mail de manière spécifique.

31.2.5 Constantes facultatives pour tracer certaines action (plugin CITRACE)

Ces constantes sont **facultatives**. Si on souhaite les utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/mes_options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

Exemple (en commentaires) extrait du fichier « exemples_parametrage.txt » livré avec le plugin :

```
// Exemples de parametrage du plugin citrace
// Les constantes suivantes peuvent etre placees dans un fichier d'options
(mes_options.php ou le fichier d'options d'un plugin)
// ATTENTION : il est inutile se declarer une de ces constantes si la valeur par defaut
convient
// Pour definir la periode de rotation des fichiers de trace
// valeur par defaut : 'mois'
// valeurs possibles : 'mois' ou 'semaine' ou 'jour'
// Exemple :
// define('_CITRACE_PERIODE_ROTATION', 'mois');
// Pour definir le nombre de rotation des fichiers de trace
// C'est le nombre de periodes qui seront conservees (en plus de la periode en cours)
// valeur par defaut : 12 si la periode de rotation est 'mois', 52 si 'semaine', 365 si
'jour'
^{\prime\prime} valeurs possibles : un nombre entier strictement superieur a zero
// Exemple :
// define('_CITRACE_NOMBRE_ROTATIONS',12);
// Pour definir la taille maximale en Ko du fichier de trace en cours
// valeur par defaut : 10000
// valeurs possibles : un nombre entier (en Ko) strictement superieur a zero
// Exemple :
// define('_CITRACE_TAILLE_MAX',10000);
// Pour definir si on compresse les fichiers de trace (sauf celui en cours)
// valeur par defaut : 'oui'
// valeurs possibles : 'oui' ou 'non'
// Exemple :
// define('_CITRACE_COMPRESSE', 'oui');
// Pour definir le repertoire de stockage des fichiers de trace
// valeur par defaut : 'tmp'
// valeurs possibles : le nom d'un repertoire (avec son chemin a partir de la racine du
site)
// ATTENTION : ce repertoire doit exister et etre accessible en ecriture pour SPIP
// Exemple :
// define('_CITRACE_REPERTOIRE','tmp/trace');
// Pour definir l'ordre de recherche personnalisee de l'adresse IP (utile en cas de
reverse proxy)
// valeur par defaut : array('HTTP_X_FORWARDED_FOR','REMOTE_ADDR')
// Exemple :
// define('_CI_ORDRE_IP',array('HTTP_X_FORWARDED_FOR','REMOTE_ADDR'));
```

31.2.6 Constantes facultatives pour la bannière d'avertissement pour les cookies (plugin CIBC)

Ces constantes sont **facultatives**. Si on souhaite les utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/mes options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

Exemple (en commentaires) extrait du fichier « exemples_parametrage.txt » livré avec le plugin (décommenter uniquement les constantes que l'on veut imposer) :

```
// Pour definir la feuille de style a utiliser
// valeur par defaut : ' css/cibc en bas fond noir.css'
// valeurs possibles : le nom d'une feuille de style du dossier ' css/' du plugin
// et qui commence par 'cibc '
// Exemple:
// define(' CIBC CSS',' css/cibc en bas fond bleu.css');
// Texte du message d'avertissement pour les cookies
// Exemple :
// define('_CIBC_TEXTE',"En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies
pour réaliser des statistiques de visites.");
// Afficher ou non le bouton : En savoir plus
// valeur par defaut : 'oui'
// valeurs possibles : 'oui' ou 'non'
// Exemple :
// define(' CIBC BOUTON SAVOIR','oui');
// Afficher ou non le bouton : Accepter
// valeur par defaut : 'oui'
// valeurs possibles : 'oui' ou 'non'
// Exemple :
// define(' CIBC BOUTON ACCEPTE', 'oui');
// Afficher ou non le bouton : Refuser
// valeur par defaut : 'oui'
// valeurs possibles : 'oui' ou 'non'
// Exemple :
// define(' CIBC BOUTON REFUS', 'oui');
// Bouton [En savoir plus] : Adresse de la page qui informe sur les cookies utilises par le site
// valeur par defaut : "
// Exemple :
// define('_CIBC_URL_SAVOIR', "spip.php?page=article&id_article=1");
// Bouton [Refuser] : Adresse de la page qui explique les solutions offertes
// par Xiti, Addthis, Google Analytics pour eviter leurs cookies, voire les solutions offertes par les navigateurs,
etc.
// valeur par defaut : "
// Exemple :
// define(' CIBC URL REFUS', "spip.php?page=article&id article=2");
// Choix du comportement
// valeur par defaut : '1'
// valeurs possibles: '1' (La poursuite de la navigation sur le site vaut acceptation)
```

```
//
              '2' (La poursuite de la navigation sur le site NE vaut PAS acceptation)
//
              '3' (L'avertissement disparait après 10 secondes et poursuite = acceptation)
// Exemple :
// define(' CIBC COMPORTEMENT','1');
// Choix du comportement pour desactiver la pose de cookies
// valeur par defaut : 'libre'
// valeurs possibles : 'libre' (La page [En savoir plus] ou [Refuser] indique a l'utilisateur comment desactiver
les cookies.)
                'avant' (Desactiver la pose de cookies tiers dans l'attente de l'acceptation)
//
//
                'apres' (Desactiver la pose de cookies tiers lors du refus)
// Exemple :
// define('_CIBC_COMPORTEMENT_DESACTIVER','avant');
// Duree (en jours) du cookie qui enregistre le refus ou l'acceptation du visiteur
// (au plus 395 jours soit 13 mois)
// valeur par defaut : 395
// Exemple :
// define('_CIBC_DUREE_COOKIE',395);
// Afficher l'avertissement pour les cookies aux auteurs authentifiee
// valeur par defaut : 'oui'
// valeurs possibles : 'oui' ou 'non'
// Exemple :
// define('_CIBC_BANNIERE_SI_AUTHENTIFIE','oui');
```

31.2.7 Constantes facultatives pour le plugin CIBLOC

Ces constantes sont **facultatives**. Si on souhaite les utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/mes_options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

Exemple (en commentaires):

```
// Si la constante _CIBLOC_BLOC_RESSOURCES_AUTOMATIQUE a comme valeur 'oui'
// les documents et les liens (avec la syntaxe de SPIP)
// précédés d'un retour à la ligne
// sont automatiquement transformés en liste (HTML)
// lors de l'affichage de l'article
// (sauf ceux qui sont dans un tableau SPIP
// ou dans un bloc ou dans un multi colonnes).
//
// define('_CIBLOC_BLOC_RESSOURCES_AUTOMATIQUE', 'oui');

// Si la constante _CIBLOC_BLOC_TEXTE_AUTOMATIQUE a comme valeur 'oui'
// alors si un article contient au moins un bloc (ou un multi_colonnes),
// le texte situé en dehors des blocs (et des multi_colonnes)
// sera automatiquement mis dans le div suivant :
// <div class="cibloc cibloc_texteauto">...</div>
//
// define('_CIBLOC_BLOC_TEXTE_AUTOMATIQUE', 'oui');
```

Remarques:

- Après avoir ajouté une de ces constantes, il faut vider le cache de SPIP.
- Si la constante _CIBLOC_BLOC_TEXTE_AUTOMATIQUE a comme valeur 'oui', l'identifiant 'texteauto' est interdit dans la liste des blocs.

31.2.8 Constantes diverses

Ces constantes sont **facultatives**. Si on souhaite les utiliser, il convient de les placer dans un fichier d'options (le fichier config/mes options.php ou bien le fichier d'options d'un autre plugin).

```
Pour imposer un type de menu:

define("_CIPARAM_MENU_TYPE", "smartmenu");

Valeurs possibles: "smartmenu", "megamenu"

Pour désactiver l'affichage du choix de prendre en compte ou non les sauts de ligne:

define("_CIPARAM_CHOIX_SAUTS_LIGNES", "non");

Pour restreindre au webmestre le choix du haut de page:

define("_CIPARAM_CHOIX_HAUT_RESERVE_WEBMESTRE", "oui");
```

Une des évolutions de SPIP 3.0 est qu'un administrateur restreint peut créer un auteur. Avec le plugin "Rédacteur valideur", un administrateur restreint peut ainsi créer un auteur et lui donner le droit de publier ses propres articles. En revanche, il ne peut pas restreindre le rédacteur à certaines rubriques. Aussi, le fonctionnement de SPIP 2.1 a été rétabli (un administrateur restreint ne peut pas créer un auteur), sauf si dans un fichier d'options, l'on donne la valeur 'oui' à la constante suivante : define ("_CIAUTORISER_ADMIN_RESTREINT_CREE_AUTEUR", "oui");

Il est possible de restreindre, aux administrateurs du site qui ont l'option webmestre, la fonctionnalité de suppression facile d'une rubrique, en donnant la valeur 'oui' àla constante suivante : define ("_CID_SUPPR_FACILE_RUBRIQUE_RESERVE_WEBMESTRE", "oui");

31.3 Installation du plugin cinotif : notification sur abonnement

Il convient de s'assurer préalablement que l'hébergeur permet à SPIP d'envoyer des messages électroniques.

Le plugin s'installe comme tous les plugins, cf. http://www.spip.net/fr article3396.html .

Attention : si le plugin CIAR est activé, il est indispensable que sa version soit 1.52 ou supérieure, sinon le plugin de notification sur abonnement ne fonctionnera pas.

- a) Si le plugin « CISQUEL : squelettes de base », version 2.0 ou supérieure, est activé, il n'y a rien d'autre à faire.
- b) **Dans le cas contraire**, il convient d'ajouter, au squelette de la page d'accueil, un lien pour s'abonner et un lien pour se désabonner avec les URL suivantes :

```
[(#URL_PAGE{cinotif}|parametre_url{objet,site})]
[(#URL PAGE{cinotif}|parametre_url{objet,site}|parametre_url{desabonner,oui})]
```

Pour offrir la possibilité de s'abonner à des branches du site, il faut ajouter au squelette des rubriques des liens avec des URL identiques aux précédentes, en remplaçant |parametre_url{objet,site} par :

|parametre_url{objet,rubrique}|parametre_url{id_objet,#ID_RUBRIQUE}

Pour offrir la possibilité de s'abonner à des articles du site, il faut ajouter au squelette des articles des liens avec les URL identiques aux précédentes, en remplaçant |parametre_url{objet,site} par :

|parametre url{objet,article}|parametre url{id objet,#ID ARTICLE}

Pour prendre en compte les choix effectués dans la configuration du plugin, par exemple lorsque l'on souhaite que le lien pour s'abonner figure uniquement en page d'accueil, une solution consiste à rendre conditionnel l'affichage de ces URL, dans les squelettes des rubriques, de la manière suivante :

```
[(#PLUGIN{cinotif}|oui)
[(#CONFIG{cinotif_rubrique}|=={non}|non)
... URL pour s'abonner à la rubrique ... URL pour se désabonner de la rubrique ...
]
]
```

Procéder de manière similaire pour les squelettes d'articles :

```
[(#PLUGIN{cinotif}|oui)
[(#CONFIG{cinotif_article}|=={non}|non)
... URL pour s'abonner à l'article ... URL pour se désabonner de l'article ...
]
```

A noter que, si l'on souhaite que le formulaire d'abonnement soit intégré dans le site, on peut ajouter le formulaire d'abonnement dans un squelette de sommaire, de rubrique, d'article, avec respectivement la syntaxe suivante :

```
#FORMULAIRE_CINOTIF_ABONNEMENT{site,0,#ENV{desabonner}} #FORMULAIRE_CINOTIF_ABONNEMENT{rubrique,#ID_RUBRIQUE,#ENV{desabonner}} #FORMULAIRE_CINOTIF_ABONNEMENT{article,#ID_ARTICLE,#ENV{desabonner}}
```

31.4 Installation du plugin cibc : bannière d'avertissement pour les cookies

Le plugin s'installe comme tous les plugins, cf. http://www.spip.net/fr article3396.html .

Il est possible d'ajouter des feuilles de style en les déposant dans le dossier '_css/' du plugin et en s'assurant que le nom de chaque feuille de style commence par 'cibc_'.

31.4.1 Premier cas

Si le plugin « CISQUEL : squelettes de base », version 2.1 ou supérieure, est activé, il n'y a rien d'autre à faire.

31.4.2 Deuxième cas

Dans le cas contraire, il peut être nécessaire d'adapter certains squelettes.

a) Si le site n'utilise pas la balise #INSERT_HEAD sur le site public, il convient d'ajouter dans le ou les squelettes qui définissent l'en-tête (entre les balises <head> et </head>) la ligne suivante :

```
[(#PLUGIN{cibc}|oui) #CIBC AVERTISSEMENT]
```

ou bien les lignes suivantes avec un script externe (ce qui génère une requête de plus) :

```
[(#PLUGIN{cibc}|oui)
[<link href="(#CIBC_CSS)" rel="stylesheet" type="text/css" />]
[<script type="text/javascript" src="(#URL_PAGE{cibc.js})"></script>]
]
```

- b) Si un autre script javascript souhaite savoir si l'utilisateur a refusé ou accepté, il peut utiliser la fonction cibcOptOut() qui indique s'il faut se désengager ou non des cookies (valeur « oui » s'il faut désactiver les cookies, valeur « non » s'il faut les laisser, valeur « » si on ne sait pas encore), en tenant compte du choix de l'utilisateur (refus, acceptation, pas de décision) et du mode de désactivation des cookies (cf. chapitre 3.5).
- c) Dans le ou les squelettes, qui contiennent des script tiers générant la pose de cookies, il convient de conditionner ces insertions de script avec le test suivant :

```
<script>
if (typeof cibcOptOut != 'function' || cibcOptOut()!="oui"){
... le script tiers ...
}
</script>
```

Dans le cas où le script tiers figure entre les balises <head> et </head>, il convient d'ajouter, **avant** le script tiers, la ligne suivante :

```
[(#PLUGIN{cibc}|oui) #CIBC_AVERTISSEMENT]
```

En effet, il faut que le script tiers figure après celui du plugin CIBC.

Si le plugin « Google Analytics » est utilisé, la ligne précitée doit figurer avant #INSERT_HEAD.

Si le script tiers nécessite le chargement d'un fichier javascript, par exemple : <script src='http://site_tiers/un_script.js'></script>

il est possible de remplacer la ligne précitée par :

d) Dans le cas particulier où l'on souhaite mettre un lien dans une page d'information pour que l'utilisateur puisse désactiver uniquement les cookies de XITI, alors dans le ou les squelettes qui contiennent le script javascript pour XITI, il convient de conditionner la déclaration des variables pour XITI par le test suivant :

```
if (typeof cibcOptOutXITI != 'function' || cibcOptOutXITI()!="oui"){
  xtnv = ...
  xtsd = ...
  xtsite = ...
  xtn2 = ...
  xtdi = ...
}
```

31.5 Constantes pour Piwik

Il est possible d'imposer une valeur, en définissant dans un fichier d'options l'une (ou les deux) constantes suivantes :

```
define('_CIPARAM_PIWIK_URL', 'http://adresse_du_serveur_...');
define('_CIPARAM_PIWIK_ID', 1);
```

31.6 Comment configurer les blocs pour le texte des articles ?

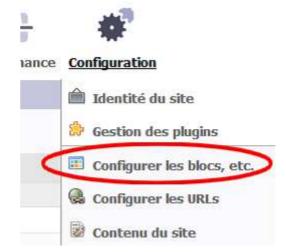
Ceci nécessite que le plugin « cibloc : Mettre en forme le texte d'articles avec des blocs » soit actif.

La configuration est <u>facultative</u>. En effet, les blocs disposent d'une configuration par défaut, etc.

Seul un administrateur du site peut configurer.

Pour configurer, il convient de se placer dans l'espace privé de SPIP et de cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.]

La page ci-dessous s'affiche:





Dans le cas où la configuration est **imposée** au site (cf. annexe), il est possible de voir les configurations, sans pouvoir les modifier.

Toutefois, même dans ce cas, il reste possible de créer un nouvel ensemble et de modifier les ensembles que l'on a créés.

Configurer les blocs, etc. La configuration est facultative. En effet, les blocs disposent d'une configuration par défaut, etc. Configurer les ensembles de blocs Créer un nouvel ensemble Voir la configuration des blocs Voir la configuration des multi colonnes Voir la configuration des points divers Voir la liste des icônes Voir la configuration des couleurs des icônes Voir la configuration des boutons Voir la palette de couleurs Voir le style pour l'affichage de la liste des blocs Exporter la configuration

Importer une configuration

31.6.1 Palette de couleurs

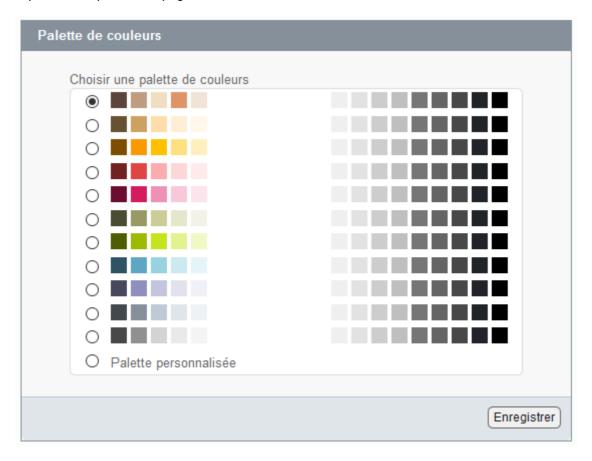
31.6.1.1 Choisir une palette de couleurs

Il est possible de choisir une palette de couleurs ou bien de créer une palette personnalisée.

La configuration des blocs, des icônes, des boutons, pourra piocher dans cette palette de couleurs.

Il est possible de changer de palette de couleur au cours de la vie du site.

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Choisir une palette de couleurs pour le site public". La page suivante s'affiche :



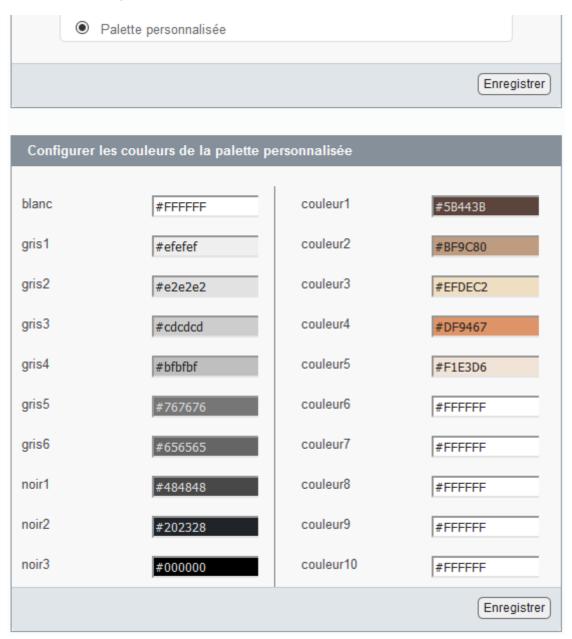
Pour créer une palette personnalisée, il convient de cocher "Palette personnalisée" puis de cliquer sur le bouton [Enregistrer].

Dans le cas d'une palette personnalisée, le formulaire suivant s'affiche.

Il est possible de définir 6 niveaux de gris, 3 niveaux de noir et 10 couleurs.

La liste des noms de couleurs est figée (« gris1 », « couleur1 », etc .). L'utilisation de noms génériques « couleur1 » permet de lui affecter n'importe quelle couleur (bleu ou vert ou rouge, etc.) sans risque de confusion.

Il n'est pas obligatoire de renseigner toutes les couleurs. Il suffit de laisser la couleur blanche (#FFFFF) à celles que l'on ne souhaite pas renseigner (par exemple, dans la copie d'écran de la palette personnalisée, « couleur10 » est en blanc).



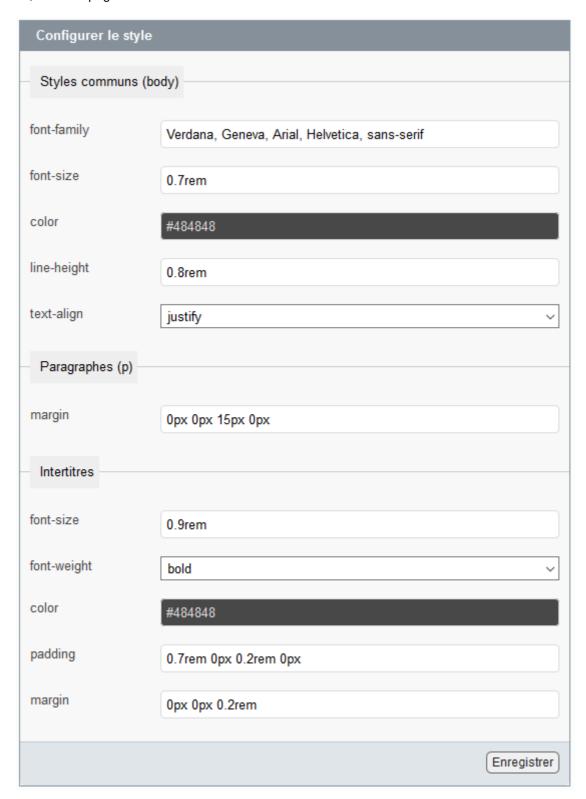
Il est possible de saisir directement un code couleur (hexadécimal) ou bien d'utiliser le sélecteur de couleur qui s'affiche quand on clique dans une case.



31.6.1.2 Configurer le style pour l'affichage de la liste des blocs

La page, qui permet de choisir un bloc, affiche ceux-ci avec le style de l'espace privé de SPIP. Si on veut qu'elle les affiche avec la police de caractère du site public, il convient de renseigner le formulaire ci-dessous (c'est <u>facultatif</u>).

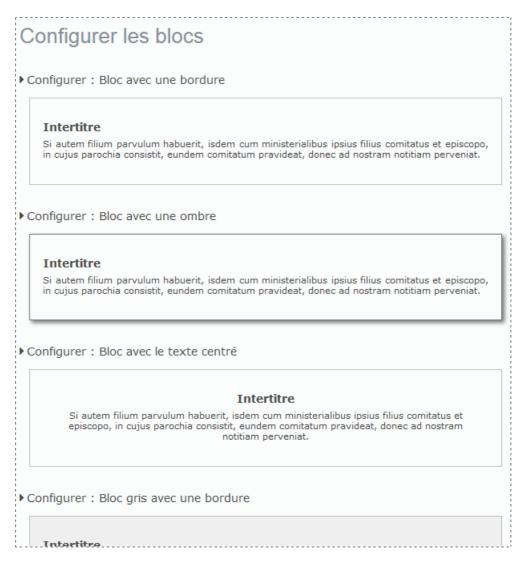
Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer la police de caractère, etc.". La page suivante s'affiche :



31.6.2 Blocs

31.6.2.1 Configurer les blocs

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les blocs". La page suivante s'affiche :

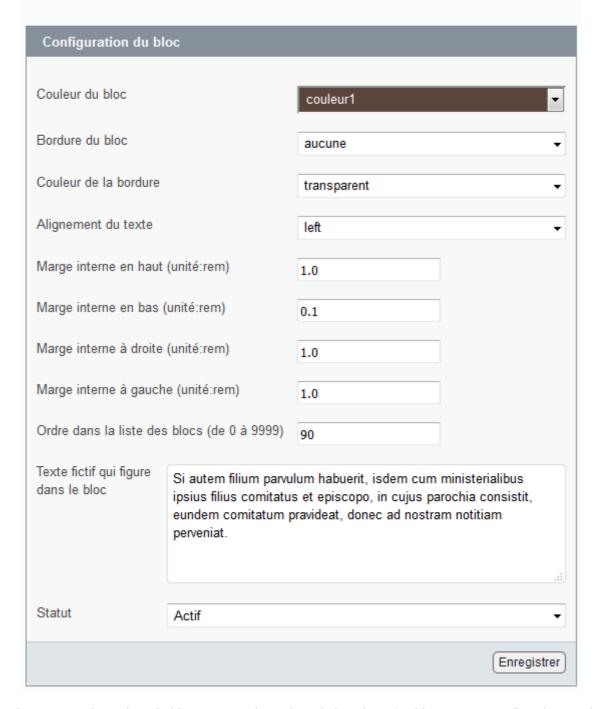


Sélectionner un bloc, en cliquant sur le lien "Configurer : Bloc ..." ou bien en cliquant sur le bloc.

La page suivante s'affiche :

Retour

Bloc couleur 1



Sélectionner, pour la couleur du bloc, un nom de couleur de la palette (ou bien 'transparent'), puis renseigner les autres informations.

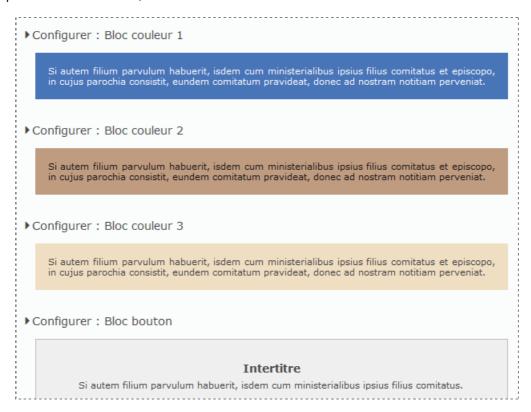
Il est possible de choisir la position dans la liste des blocs

A noter que, par défaut, le bloc couleur1 est associé au nom de couleur de la palette « couleur1 ». Toutefois, on peut lui affecter « couleur4 », etc.

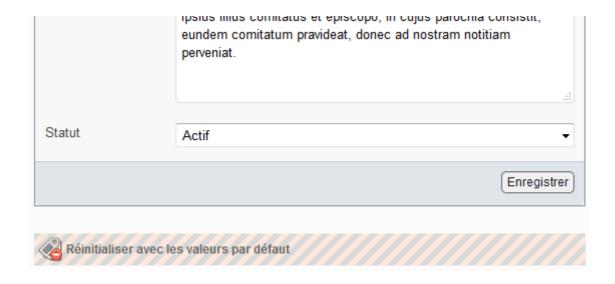
Pour le texte fictif qui figure dans le bloc :

- Les guillemets sont interdits.
- Les caractères autorisés sont les lettres, les chiffres et _ ':\|,.[]{}() <> =

Lors du clic sur le bouton [Enregistrer], la liste des blocs s'affiche et permet de voir le résultat. Par exemple, dans la copie d'écran ci-dessous, la couleur du bloc couleur 1 a été modifiée :



A noter que lorsqu'un bloc, qui figure dans la liste par défaut des blocs, a été modifié, un lien "Réinitialiser avec les valeurs par défaut" figure en bas du formulaire. Cela permet de redonner au bloc sa couleur initiale, etc.

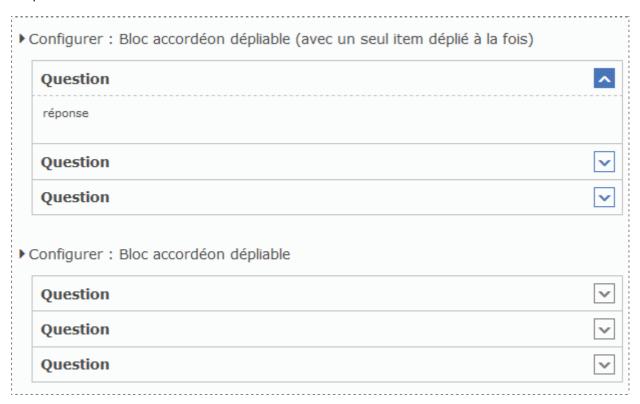


Dans le cas d'un bloc "accordéon", il est possible, en plus, de choisir la couleur du bouton pour déplier l'accordéon.

Bloc accordéon dépliable (avec un seul item déplié à la fois)



Exemple de résultat :



31.6.2.2 Créer un nouveau bloc

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Créer un nouveau bloc". La page suivante s'affiche :

Identifiant [Obligatoire] (caractères autorisés : lettres minuscules sans accents et chiffres) Nom [Obligatoire] Nouveau bloc Couleur du bloc transparent Bordure du bloc aucune Couleur de la bordure transparent Alignement du texte left Marge interne en haut (unité:rem) 1.0 Marge interne en bas (unité:rem) 0.1 Marge interne à droite (unité:rem) 1.0 Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) 0 Texte fictif qui figure dans le bloc Statut Actif mais masqué dans la barre d'outils	Nouveau bl		_	
Couleur du bloc Bordure du bloc Couleur de la bordure Alignement du texte Ieft Marge interne en haut (unité:rem) Marge interne en bas (unité:rem) Marge interne à droite (unité:rem) 1.0 Marge interne à gauche (unité:rem) 1.0 Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Identifiant [Obligatoi (caractères autorisés	re] : lettres minuscules		
Bordure du bloc Couleur de la bordure Alignement du texte Marge interne en haut (unité:rem) Marge interne en bas (unité:rem) Marge interne à droite (unité:rem) Marge interne à gauche (unité:rem) Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Nom [Obligatoire]	Nouveau bloc		
Couleur de la bordure Alignement du texte left Marge interne en haut (unité:rem) Marge interne en bas (unité:rem) Marge interne à droite (unité:rem) Marge interne à gauche (unité:rem) Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Couleur du bloc		transparent	•
Alignement du texte left Marge interne en haut (unité:rem) Marge interne en bas (unité:rem) Marge interne à droite (unité:rem) Marge interne à gauche (unité:rem) Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Bordure du bloc		aucune	•
Marge interne en haut (unité:rem) 1.0 Marge interne en bas (unité:rem) 0.1 Marge interne à droite (unité:rem) 1.0 Marge interne à gauche (unité:rem) 1.0 Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Couleur de la bordure		transparent	•
Marge interne en bas (unité:rem) Marge interne à droite (unité:rem) 1.0 Marge interne à gauche (unité:rem) Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Alignement du texte		left	•
Marge interne à droite (unité:rem) 1.0 Marge interne à gauche (unité:rem) 1.0 Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Marge interne en haut (unité:rem)		1.0	
Marge interne à gauche (unité:rem) 1.0 Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Marge interne en bas (unité:rem)		0.1	
Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999) Texte fictif qui figure dans le bloc	Marge interne à droite (unité:rem)		1.0	
Texte fictif qui figure dans le bloc	Marge interne à gauche (unité:rem)		1.0	
dans le bloc	Ordre dans la liste des blocs (de 0 à 9999)		0	
Statut Actif mais masqué dans la barre d'outils				
/ total maio maoque dane la barre d'outilo	Statut	Actif mais masqué d	lans la barre d'outils	.h
		, tetti mais masque t	ano la bane d'outils	•

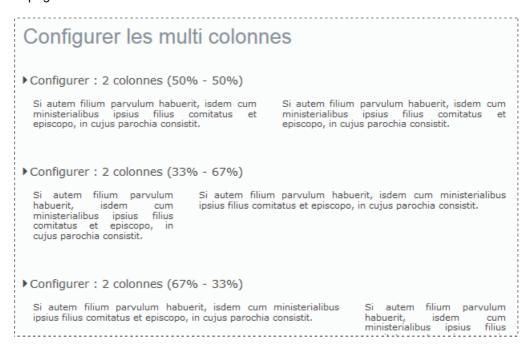
Par rapport à la modification d'un bloc existant, il est nécessaire de renseigner un identifiant et un nom. L'identifiant doit contenir uniquement des lettres minuscules sans accent et des chiffres (pas d'espace, etc.). Les statuts possibles sont : « Actif », « Actif mais masqué dans la barre d'outils », « Désactivé ».

Il est possible de supprimer un bloc qui a été créé par un administrateur du site (un lien « Supprimer ce bloc » s'affichera en bas du formulaire).

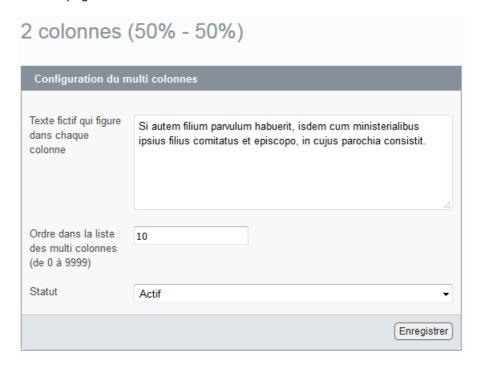
Attention : Si le bloc figure déjà dans des articles, il convient de le désactiver (et non pas de le supprimer).

31.6.2.3 Configurer les multi colonnes

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les multi colonnes". La page suivante s'affiche :



Sélectionner un multi colonnes, en cliquant sur le lien "Configurer : ..." ou bien en cliquant sur le multi colonnes. La page suivante s'affiche :



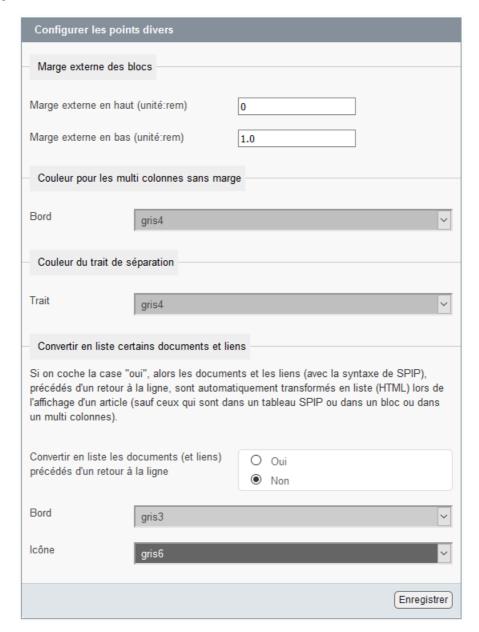
Il est possible de choisir la position dans la liste des multi colonnes.

On peut modifier le texte fictif qui figure dans chaque colonne.

Les statuts possibles sont : « Actif », « Actif mais masqué dans la barre d'outils », « Désactivé ».

31.6.2.4 Configurer les points divers

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les points divers". La page suivante s'affiche :



Si on coche la case "oui", alors les documents et les liens (avec la syntaxe de SPIP), précédés d'un retour à la ligne, sont automatiquement transformés en liste (HTML) lors de l'affichage d'un article (cf. chapitre 2.4). On peut choisir la couleur de la bordure ainsi que la couleur de l'icône. Un exemple de résultat figure cidessous :



31.6.3 Ensembles

31.6.3.1 Configurer les ensembles de blocs

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les ensembles de blocs". La page suivante s'affiche :

Configurer les ensembles de blocs

▶ Configurer : Ensemble de blocs 1



Intertitre A

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.



Intertitre B

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat.

▶ Configurer : Ensemble de blocs 2

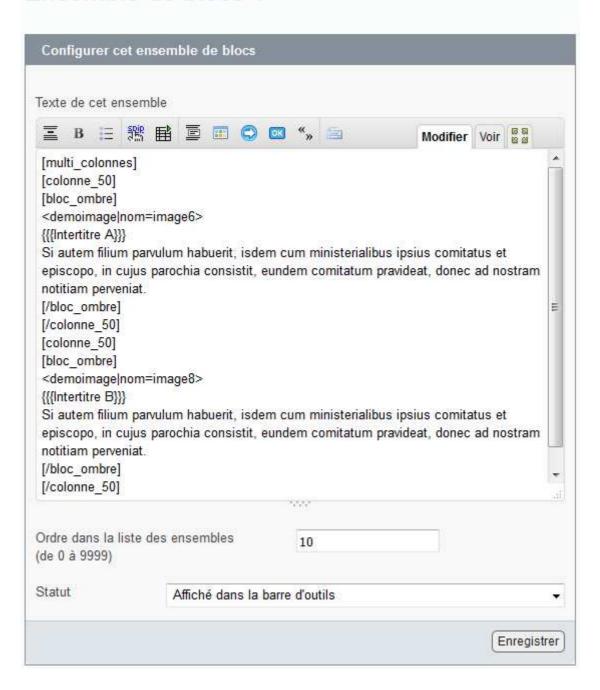
Intertitre

Si autem filium parvulum habuerit, isdem cum ministerialibus ipsius comitatus et episcopo, in cujus parochia consistit, eundem comitatum pravideat, donec ad nostram notitiam perveniat. Si comes obierit, cujus filius nobiscum sit, filius noster, cum ceteris fidelibus nostris.



Sélectionner un ensemble, en cliquant sur le lien "Configurer : ..." ou bien en cliquant sur l'ensemble.

Ensemble de blocs 1



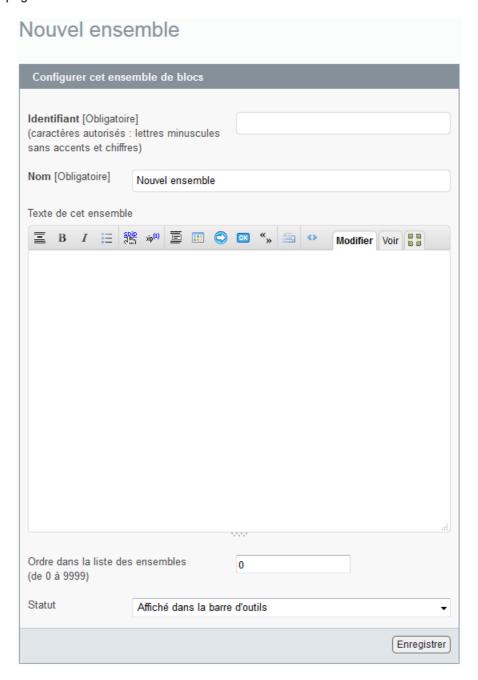
Il convient de renseigner le texte (la barre d'outil est disponible). Les guillemets sont interdits.

Les caractères autorisés sont les lettres, les chiffres et _ - ':\|,.[]{}()<>=

Les statuts possibles sont : « Affiché dans la barre d'outils », « Masqué dans la barre d'outils ».

31.6.3.2 Créer un nouvel ensemble

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Créer un nouvel ensemble". La page suivante s'affiche :



Un administrateur du site peut créer un nouvel ensemble de blocs (même dans le cas d'une configuration imposée).

Il est nécessaire de renseigner un identifiant et un nom. L'identifiant peut contenir uniquement des lettres minuscules sans accent et des chiffres (pas d'espace, etc.).

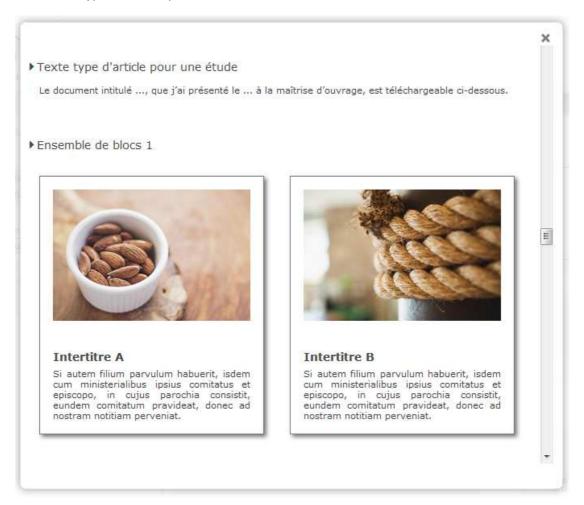
Les statuts possibles sont : « Affiché dans la barre d'outils », « Masqué dans la barre d'outils ».

Il est possible de supprimer un ensemble qui a été créé par un administrateur du site (un lien « Supprimer cet ensemble » s'affichera en bas du formulaire).

Un ensemble peut servir également pour des textes « types » d'articles. Par exemple :



Ce nouveau texte "type" d'article, peut alors être inséré dans le texte d'un article :



31.6.4.1 Configurer la liste des icônes

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer la liste des icônes". La page suivante s'affiche :



Il est possible de modifier la liste des icônes.

Les noms des icônes doivent être séparés impérativement par une virgule.

L'ordre de la liste est pris en compte dans la page de choix d'une icône.

Il est possible de réinitialiser la liste avec les valeurs par défaut.

C. Imberti

31.6.4.2 Configurer les couleurs des icônes

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les couleurs des icônes". Cette page s'affiche (les couleurs sont fictives) :

Configurer	les couleurs des icônes	
Configurer les cou	leurs des icônes	
Couleur par défaut	gris5	•
icone_blanc	blanc	•
icone_gris	gris6	•
icone_noir	noir2	•
icone_couleur1	couleur4	•
icone_couleur2	couleur5	•
icone_couleur3	couleur6	•
	noir3	*
	couleur1	
	couleur2	
	couleur3	
	couleur4	
	couleur5	
	couleur6	
	couleur7	Ξ
	couleur8	
	couleur9	
	couleur10	Ŧ

Sélectionner, pour chaque couleur d'icône, une couleur de la palette.

Par défaut, « icone_couleur1 » est associé à la couleur « couleur1 » de la palette, mais on peut lui affecter « couleur4 », etc.

La « Couleur par défaut » pour les icônes est celle qui est pré sélectionnée lorsque l'utilisateur insère une icône. Elle doit donc correspondre à la couleur qui doit être la plus utilisée pour les icônes.

Il est possible de changer la configuration des couleurs des icônes au cours de la vie du site. L'utilisation de noms génériques, comme « icone_couleur1 », permet de lui affecter n'importe quelle couleur de la palette. Si un site change de charte graphique et que « icone_couleur1 » passe du vert au bleu, cela ne posera pas de problème de compréhension, vu que « icone_couleur1 » ne signifie ni vert, ni bleu.

Si on veut désactiver une couleur d'icône (exemple « icone_gris »), il suffit de sélectionner « **Désactive la couleur** » au début de la liste déroulante. Si cette couleur (« icone_gris ») a déjà été utilisée sur le site, elle sera remplacée par la couleur par défaut.

31.6.5 Boutons

31.6.5.1 Configurer les boutons

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Configurer les boutons". La page suivante s'affiche :

Bouton	Statut	Action
Couleur par défaut	Actif	[Configurer le bouton]
gris	Actif	[Configurer le bouton]
blanc	Actif	[Configurer le bouton]
noir	Actif	[Configurer le bouton]
couleur1	Actif	[Configurer le bouton]
couleur2	Actif	[Configurer le bouton]
couleur3	Actif	[Configurer le bouton]
Couleur par défaut	Actif	[Configurer le bouton]
gris	Actif	[Configurer le bouton]
blanc	Actif	[Configurer le bouton]
noir	Actif	[Configurer le bouton]

La liste comprend 7 boutons, plus 7 boutons sur fond transparent.

Sélectionner un bouton, en cliquant sur le lien [Configurer le bouton] ou bien en cliquant sur le bouton.

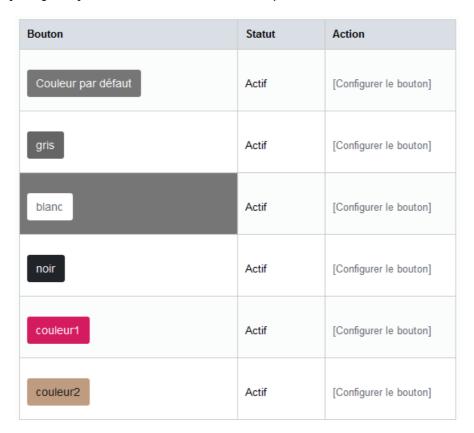


Sélectionner, pour la couleur du bouton (et pour la couleur du bouton au survol), une couleur de la palette. Par défaut, le bouton couleur1 est associé à la couleur « couleur1 » de la palette, mais on peut lui affecter « couleur6 », etc.

Il est possible de réinitialiser, avec les valeurs par défaut, la configuration d'un bouton.

Les statuts possibles sont : « Actif », « Actif mais masqué dans la barre d'outils », « Désactivé ».

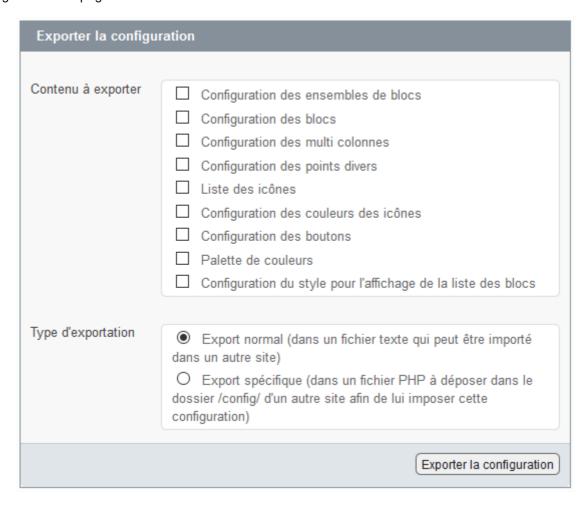
Lors du clic sur [Enregistrer], la liste des boutons s'affiche et permet de voir le résultat.



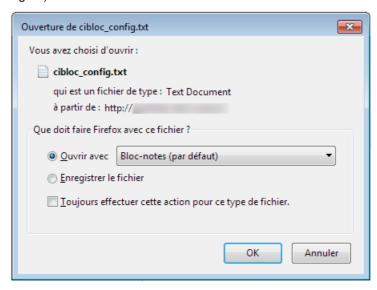
31.6.6 Import / export

31.6.6.1 Exporter la configuration

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Exporter la configuration". La page suivante s'affiche :

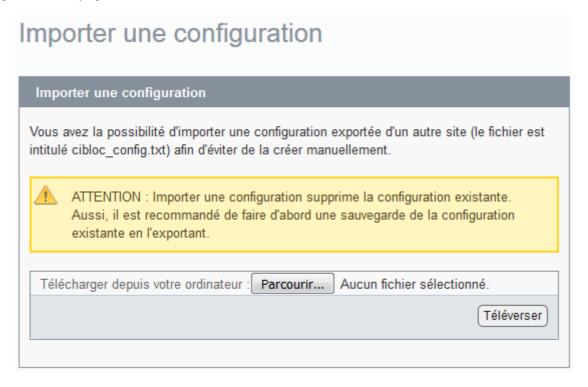


Il convient de cocher les cases des contenus à exporter, de sélectionner le type d'exportation "Export normal", de cliquer sur le bouton [Exporter la configuration], puis d'enregistrer, dans un dossier, le fichier ainsi généré (cibloc_config.txt) :



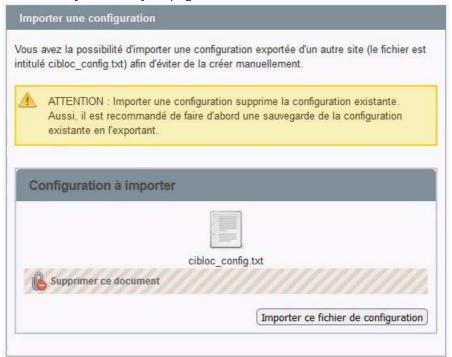
31.6.6.2 Importer une configuration

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Importer une configuration". La page suivante s'affiche :



<u>ATTENTION</u> : Importer une configuration supprime la configuration existante. Aussi, il est recommandé de faire d'abord une sauvegarde de la configuration existante en l'exportant.

Il convient de cliquer sur le bouton [Parcourir], sélectionner le fichier cibloc_config.txt (exporté d'un autre site) puis de cliquer sur le bouton [Téléverser]. La page suivante s'affiche :



Cliquer sur [Importer ce fichier de configuration].

La page suivante s'affiche avec le compte rendu de l'importation :

Importer une configuration

Vous avez la possibilité d'importer une configuration exportée d'un autre site (le fichier est intitulé cibloc_config.txt) afin d'éviter de la créer manuellement.



ATTENTION : Importer une configuration supprime la configuration existante. Aussi, il est recommandé de faire d'abord une sauvegarde de la configuration existante en l'exportant.

Traitement terminé

Liste des éléments importés :

Configuration des ensembles de blocs : ensemble_liste, ensemble_pageliste,

Configuration des blocs : bloc_bordure, bloc_ombre,

Configuration des points divers

Liste des icônes

Configuration des couleurs des icônes

Configuration du style pour l'affichage de la liste des blocs

Palette de couleurs

Retour

31.6.7 Imposer une configuration

Cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.] puis cliquer sur le lien "Exporter la configuration".

Exporter la configu	ration
Contenu à exporter	☑ Configuration des ensembles de blocs
	☑ Configuration des blocs
	☑ Configuration des multi colonnes
	☑ Configuration des points divers
	☑ Liste des icônes
	✓ Configuration des couleurs des icônes
	☑ Configuration des boutons
	☑ Palette de couleurs
	☐ Configuration du style pour l'affichage de la liste des blocs
Type d'exportation	O Export normal (dans un fichier texte qui peut être importé dans un autre site)
	 Export spécifique (dans un fichier PHP à déposer dans le dossier /config/ d'un autre site afin de lui imposer cette configuration)
	Exporter la configuration

Pour imposer une configuration, il faut cocher "**Export spécifique** (dans un fichier PHP à déposer dans le dossier /config/ d'un autre site afin de lui imposer cette configuration)".

Ensuite, il faut déposer le fichier exporté (_config_cibloc.php) dans le **dossier** /**config**/ du site auquel on veut imposer cette configuration. Enfin, cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les blocs, etc.], puis cliquer sur le lien "**Recalculer le cache des blocs**".

Remarques:

- La version 1 de CIBLOC utilisait des fichiers XML de configuration, des vignettes, etc. La version 2 du plugin CIBLOC ne les utilise pas. En effet, la version 2 est configurable depuis l'espace privé de SPIP.
- Le dossier " config cibloc", de la version 1 de CIBLOC, n'existe plus dans la version 2 de CIBLOC.
- La constante _CIBLOC_BLOC_RESSOURCES_AUTOMATIQUE est ajoutée automatiquement lorsque l'on configure les points divers (cf. chapitre 6.2.4).

31.7 Installation et configuration du plugin ciwidget

31.7.1 Compatibilité

Le plugin nécessite le plugin CIAUTORISER au minimum en version 1.5. A noter que le plugin CIWIDGET est livré avec plugin CIAUTORISER.

Le plugin est compatible :

- avec SPIP 3.0, 3.1, 3.2, 4.0, 4.1.
- avec PHP 5.4, 5.6, 7.0, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 8.0, 8.1.
- avec le plugin CISF au minimum en version 4.1.
- avec le plugin CIAR au minimum en version 2.9.
- avec le plugin CISQUEL au minimum en version 3.7.

Remarques:

- Le plugin offre un lecteur vidéo accessible et compatible avec des écrans de faible largeur.
- Les vidéos au format FLV sont affichées sous forme de lien. En effet, à la fin de l'année 2020, Adobe mettra fin au support de son plugin Flash pour les navigateurs.

31.7.2 Installation

Le plugin s'installe comme tous les plugins, cf. http://www.spip.net/fr article3396.html .

Il est nécessaire d'installer également le plugin CIAUTORISER (au minimum en version 1.5).

31.7.3 Configuration générale des widgets

La configuration générale consiste à modifier les valeurs par défaut des widgets.

La configuration générale est <u>facultative</u>. En effet, les widgets disposent de valeurs par défaut.

Seul un administrateur du site peut configurer.

Dans le cas où la configuration est imposée au site (cf. annexes), il est possible de voir la configuration, sans pouvoir la modifier.

Pour configurer, il convient de se placer dans l'espace privé de SPIP et de cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les widgets]

La page ci-dessous s'affiche:





31.7.4 Illustration des 3 apparences (skin) pour le lecteur vidéo

Le plugin offre un lecteur vidéo accessible et compatible avec des écrans de faible largeur. Ce lecteur offre trois choix d'apparence, c'est-à-dire 3 skins suivantes :

Skin 1 pour le lecteur vidéo



Skin 2 pour le lecteur vidéo



Skin 3 pour le lecteur vidéo



Remarque : Le lecteur vidéo n'intervient pas pour les vidéos de Dailymotion et de Youtube, vu que ces dernières utilisent leur propre lecteur vidéo. Aussi, les 3 apparences (skin) ci-dessus ne concernent pas les vidéos de Dailymotion et de Youtube.

31.7.5 Configuration des valeurs par défaut par widget

(RGPD)

Statut

Il convient de se placer dans l'espace privé de SPIP et de cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les widgets].

En dessous de la "Configuration générale des widgets", il y a un formulaire par widget :

Actif



Oui

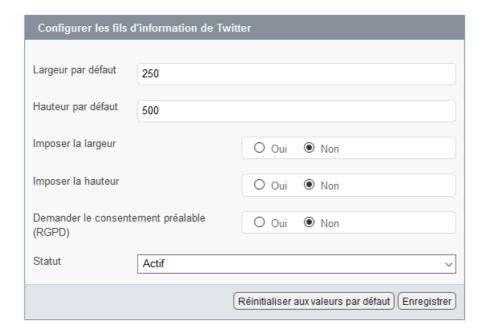
Non

Réinitialiser aux valeurs par défaut | Enregistrer

•

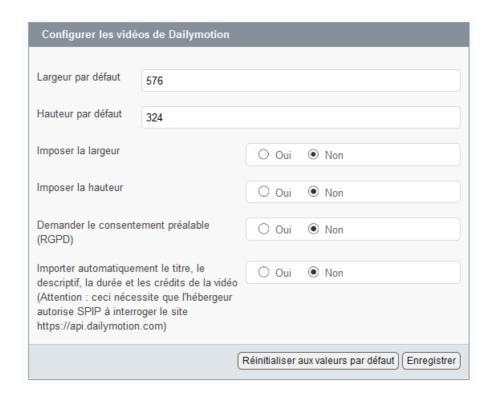


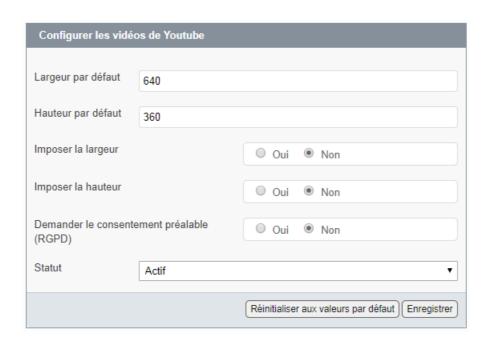
Exemple : Si pour les Tweets, la largeur par défaut est de 350 et que « Imposer la largeur » est cochée (avec « oui »), les Tweets déjà ajoutés à des articles (ainsi que les widgets qui seront ajoutés ultérieurement aux articles), se verront imposer cette largeur.













31.7.6 Imposer des valeurs par défaut

Il est possible d'imposer à un site les paramètres qui figurent dans le menu [Configuration] / [Configurer les widgets]. Dans ce cas l'administrateur du site pourra voir les paramètres qui figurent dans le menu [Configuration] / [Configurer les widgets], mais il ne pourra pas modifier.

Il convient de procéder de la manière suivante :

a) Renseigner les paramètres :

Sur un site (par exemple un site de test), renseigner les paramètres dans le menu [Configuration] / [Configurer les widgets].

b) Exporter la configuration :

Sur le site précédent (par exemple un site de test), cliquer sur le menu [Configuration] / [Configurer les widgets] puis cliquer sur le lien "Exporter" (en haut à droite). Le formulaire suivant s'affiche :



Cliquer sur le bouton [Lancer l'exportation] et enregistrer le fichier config ciwidget.php dans un dossier.

c) Déposer le fichier de configuration sur le site souhaité :

Déposer le fichier exporté (_config_ciwidget.php) dans le dossier /config/ du site auquel on veut imposer cette configuration. Une autre solution consiste à copier le contenu du fichier _config_ciwidget.php dans le fichier /config/mes_options.php du site souhaité.

Remarque : Si on veut désactiver tous les widgets concernés par le RGPD, il convient d'imposer au site une configuration dans laquelle les widgets concernés par le RGPD sont désactivés. Cette désactivation prendra effet dans un article lors de l'expiration du cache de SPIP. Un Tweet sera par exemple remplacé par un lien vers Twitter (sur la page du Tweet en question).

Si on veut désactiver immédiatement tous les widgets concernés par le RGPD (sans attendre l'expiration du cache de SPIP), il suffit d'ajouter, dans le fichier /config/mes_options.php du site souhaité, la constante suivante (qui est prioritaire par rapport à la configutation) :

define('_CIWIDGET_DESACTIVE_TOUS_WIDGETS_RGPD','oui');